

Mathieu Rigouste

La domination policière

Une violence industrielle

© La Fabrique éditions, 2012 www.lafabrique.fr lafabrique@lafabrique.fr Conception graphique: Jérôme Saint-Loubert Bié

ISBN: 978-2-35872-026-7

La Fabrique éditions 64, rue Rébeval 75019 Paris lafabrique@lafabrique.fr **Diffusion : Les Belles Lettres**

Sommaire

Introduction: enquête sur un champ de bataille — 7

La ségrégation endocoloniale — 19

La tactique de la tension — 55

Le marché de la coercition — 101

L'industrialisation de la férocité — 137

Le renforcement du socio-apartheid — 173

Police impériale, guerre sociale — 225

Notes — 239

Introduction: enquête sur un champ de bataille

Depuis la fin du xxe siècle, les grandes puissances impérialistes sont entrées dans une nouvelle phase de conquêtes à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de leurs frontières¹. Les différentes formes de misère, les inégalités socio-économiques et les révoltes populaires s'étendent et se multiplient. Dans le même temps, le contrôle, la surveillance et la répression sont devenus des marchés très profitables. Il existe des liens structurels entre ces phénomènes et les transformations des violences policières.

La police est un appareil d'État chargé de maintenir «l'ordre public» par la contrainte. Elle est organisée rationnellement pour produire de la violence. Les études focalisées sur ce que l'on appelle des «violences illégitimes » ou «illégales », des «bavures » et des «accidents» n'observent qu'une partie du phénomène. Elles insistent sur le fait que la police tente de réduire le risque de tuer dans les sociétés qu'elles appellent «démocratiques²», que les agents de la force publique travaillent à contenir leur violence et que la brutalisation physique ne représente qu'une exception. Ces observations ne permettent pas de comprendre l'impact et les effets sociaux de comportements peut-être minoritaires dans la vie d'un policier, mais qui structurent profondément la vie de ceux qui les subissent quotidiennement et de

plein fouet. Elles masquent aussi le système général des violences symboliques et physiques provoquées par l'activité policière. Les rondes et la simple présence, l'occupation virile et militarisée des quartiers, les contrôles d'identité et les fouilles au corps, les chasses et les rafles, les humiliations et les insultes racistes et sexistes, les intimidations et les menaces. les coups et les blessures, les perquisitions et les passages à tabac, les techniques d'immobilisation et les brutalisations, les mutilations et les pratiques mortelles ne sont pas des dysfonctionnements; il ne s'agit ni d'erreurs, ni de défauts de fabrication, ni de dégâts collatéraux. Tous ces éléments sont au contraire les conséquences de mécaniques instituées, de procédures légales, de méthodes et de doctrines enseignées et encadrées par des écoles et des administrations. Même les meurtres policiers sont pour une grande partie des applications d'idées et de pratiques portées par les différents niveaux de la hiérarchie policière et politique. Le mot «police» à lui seul contraint chaque fois qu'il est prononcé et par sa seule existence. Toute la police est violence jusque dans ses regards et ses silences.

Personne n'écrit de nulle part. Une enquête est déterminée par la position de l'enquêteur dans la société, par la perspective depuis laquelle il regarde et s'exprime. Lorsqu'il se présente comme «neutre» ou «extérieur» au monde qu'il étudie, il masque cette situation, les privilèges qu'il retire de l'ordre existant, les connivences qu'il peut entretenir avec lui et l'intérêt qu'il peut avoir à ne pas le changer³. Il faut savoir d'où parlent les enquêteurs et ce qui motive leurs recherches.

J'ai vu évoluer la domination policière dans les quartiers populaires en habitant vingt-six ans à Gennevilliers, une banlieue ouvrière de Paris classée

Introduction: enquête sur un champ de bataille

par l'État au répertoire des «zones urbaines sensibles». J'ai pu observer d'autres transformations dans les divers mouvements de luttes sociales auxquels j'ai participé depuis la fin des années 1990. Je suis le fils unique d'une institutrice de maternelle qui m'a élevé seule en HLM. Mes grands-parents étaient ouvriers mais je n'ai jamais manqué de ce qui nous semblait être le minimum nécessaire pour vivre dignement. Il y avait des livres et de quoi dessiner dans notre appartement et l'enchevêtrement de toutes les misères et de toutes les solidarités en bas des bâtiments. J'ai ainsi été confronté de près aux formes les plus grossières et les plus subtiles, les plus tragiques et les plus iniques de l'exploitation économique et des inégalités socioracistes en France. J'ai vu fonctionner chaque jour les stigmatisations et les discriminations institutionnelles, les manières de trier et de gérer les habitants des quartiers selon leurs corps. J'ai ressenti les différents types d'impacts de la police et de l'argent sur les formes de vie populaires.

J'ai grandi dans un espace de coercitions conjuguées de classe, de race et de genre, cerné de toutes parts par la violence d'État. J'étais aux côtés des plus opprimés mais en profitant de nombreux privilèges, parce que j'ai été fabriqué socialement comme un mâle blanc et hétérosexuel4, dans les strates supérieures des classes populaires – ce qui m'a toujours protégé des violences physiques de la police et m'a facilité l'accès à l'université et à ses diplômes. Je ne suis pas pour autant sorti de la précarité économique mais je bénéficie au quotidien de la suprématie blanche, du patriarcat et de capitaux culturels et sociaux. J'en tire profit certainement plus souvent que je ne m'en rends compte. Mais je peux décrire certains aspects d'un système que j'ai vu fonctionner de très près, notamment dans sa

manière de sélectionner les corps face auxquels il retient sa brutalité.

Mes plus lointains souvenirs de la violence policière remontent à l'école primaire. Dès cette époque, nous ressentions dans la présence et le comportement des policiers les marques d'une hostilité profonde à notre égard et à celui des habitants du quartier en général. L'activité de la police participait fortement à la construction d'une culture commune en opposition, cette conscience collective de l'oppression et de la ségrégation qui a pris forme avec la fin de l'ère industrielle du capitalisme occidental. Une communauté d'entraide et de complicités s'élaborait face à l'enchevêtrement des misères et des oppressions sécuritaires. L'impact de la police sur notre perception du monde a fondé notre relation sociale à ce monde: les frontières tracées par la violence policière désignaient clairement ceux qui appartenaient à la caste des humains légitimes et les autres, sujets sans valeur ni droits, que l'État peut abîmer ou détruire.

Gennevilliers est une banlieue ouvrière dont l'industrialisation a commencé à la fin du XIX° siècle et la désindustrialisation dans le courant des années 1970. J'ai grandi au pied des murs des usines Chausson, celles des «bagnards de l'automobile». Après un siècle de longues grèves et de luttes sociales – en soutien aux républicains espagnols, contre le racisme, pour l'indépendance de l'Algérie – elles ont licencié pendant deux décennies puis ont fini par déposer le bilan en 1993. J'y ai vu se développer et se matérialiser les principaux axes de la transformation de la violence policière: la fabrication d'un chômage de masse, la précarisation et l'accroissement des inégalités, le développement de la «politique de la ville», les transformations de la ségrégation, la formation

Introduction: enquête sur un champ de bataille

de la police des cités, le quadrillage des quartiers par l'expérimentation des polices de proximité, la généralisation de la provocation par des polices d'intervention, la perpétuation d'une structuration virile, blanche et bourgeoise de la violence policière, l'émergence de nouvelles formes d'autodéfense et de contre-attaques parmi les habitants, l'application d'une contre-insurrection de basse intensité face à la multiplication des révoltes, les impacts sociaux de la fabrication médiatique et politique des nouveaux «ennemis intérieurs», la restructuration des quartiers populaires et l'extension de la mégalopole capitaliste par la «rénovation urbaine», l'intensification de la domination policière et le renforcement du socio-apartheid par la «guerre à la délinguance» ainsi que le développement de l'incarcération de masse. J'ai observé les implications réelles et concrètes de tous ces phénomènes qui font système avec la violence policière.

En 2005, j'enquêtais en journée dans les archives de la Défense nationale pour ma thèse, mais c'est le soir, à Gennevilliers, que j'étais confronté à cette sorte de guerre policière de basse intensité que nous livrait l'État français. Je me souviens de longues discussions à propos de mes lectures de la journée avec quelques amis de la cité du Luth où je suis né. Nous analysions, en petit groupe, l'évolution des figures de l'ennemi intérieur dans l'armée française, depuis les «fellaghas» jusqu'aux «casseurs», et l'influence des méthodes de guerre coloniale sur le maintien de l'ordre contemporain. À l'automne, quand les révoltes se sont coordonnées face à l'offensive policière et que le gouvernement a décrété l'état d'urgence, nous avons vu des unités de la police française quadriller les quartiers et s'y lancer dans des chasses militarisées rappelant de véritables occupations coloniales.

À Gennevilliers, j'ai vu d'assez près les conséquences de cette machinerie pour ne jamais douter de la nécessité de la combattre. J'ai aussi pu observer les transformations de la violence policière face aux mouvements sociaux et aux mouvements de lutte auxquels j'ai pris part ces quinze dernières années. Le régime de violence d'État qui s'y applique ne peut être mis sur le même plan que la domination policière des quartiers populaires; il est contenu et régulé pour encadrer des couches sociales majoritairement blanches et privilégiées, c'est-à-dire majoritairement exemptées des processus de violence racistes et classistes. Majoritairement, car des personnes non blanches et/ou issues des strates inférieures des classes populaires participent, en minorité mais de plus en plus, à ces mouvements sociaux où dominent les «franges radicalisées de la petite bourgeoisie intellectuelle⁵». Elles y subissent là encore le système d'oppression et de discrimination par la race, le genre et la classe, et leur radicalité influence de plus en plus fortement la conscientisation et les pratiques de ces mouvements.

Alors que je les ai souvent vécues de manière «accidentelle» et indirecte dans les quartiers populaires, j'ai été personnellement confronté aux violences policières physiques appliquées aux luttes sociales et aux mouvements révolutionnaires dans des contextes assez variés. J'ai vécu une cinquantaine d'observations directes de brutalisations physiques, dont une dizaine où j'ai été personnellement impliqué sans être agressé et quelques-unes où j'ai subi de la coercition sans blessures. Les situations de violence symbolique que j'ai vécues ou observées sont en revanche innombrables.

Depuis la publication d'une première enquête sur l'ordre sécuritaire en 2009⁶, j'ai été invité dans de nombreux débats, par des associations, des

Introduction: enquête sur un champ de bataille

universités, des librairies, des maisons de quartier ou des collectifs de lutte pour discuter de contrôle et de répression, de police et de racisme, de violence d'État et de résistances populaires. J'ai côtoyé pendant plusieurs années des membres de collectifs de soutien aux prisonniers, de comités antirépression et de comités «Vérité et justice» pour des personnes tuées par la police, dans de nombreuses villes en France. Dans chacun de ces lieux, on m'a rapporté les histoires locales de violences policières qui ont marqué les esprits, celles qui ont donné lieu à des luttes collectives, celles du quotidien et qui n'ont jamais de dates, les nouvelles méthodes et les anciennes techniques, ce qui traumatise et ce dont on ne s'indigne même plus. J'ai récolté ces mémoires confiées par celles et ceux qui savent qu'en tant que Blanc et diplômé, je ne suis généralement pas soumis aux procès en objectivité réservés aux classes et aux castes dominées et que j'ai donc beaucoup plus de chance de pouvoir porter publiquement leurs récits. Je les ai confrontés aux centaines de discussions menées avec les habitants de ma banlieue durant des années. Ces cahiers sans papier ni encre ont fourni une sorte d'archive populaire, un corpus de récits d'agressions policières, une expérience collective venue des agressés eux-mêmes. Malgré ce qu'en disent de nombreux sociologues de la police, la parole populaire n'est pas moins fiable que la parole policière: elle a au contraire l'avantage d'être réfutable et falsifiable, il est possible de confronter de nombreuses versions, de les croiser et de les recouper tandis que l'esprit de corps et la culture policière produisent généralement des rhétoriques formatées et des regards officiels sur l'événement - ce que Rafik Chekkat appelle, à la suite du réalisateur israélien Eval Sivan, un «régime de justification du bourreau⁷». Mais comme toute archive orale ou écrite.

ces sources donnent d'abord accès à des perceptions de faits; les faits eux-mêmes ne pouvant être révélés que par la confrontation de ces sources.

Depuis le début du 3° cycle universitaire, j'ai aussi parcouru des séminaires et des laboratoires universitaires, des bibliothèques et des colloques de sciences sociales où l'on justifiait «scientifiquement» le fonctionnement de la violence d'État. J'ai pu observer l'élaboration de ce système coercitif, de sa légitimation idéologique jusqu'à sa mise en œuvre sur le terrain. Si «la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre⁸», j'en suis revenu convaincu que la sociologie, «ça sert d'abord» à contrôler. Un outil peut aussi devenir une arme selon ce qu'on en fait.

Pour étudier les conditions économiques, politiques et sociales qui propulsent les bouleversements en cours, j'ai constitué un terrain en relief, un enchevêtrement d'expérimentations à confronter avec l'expérience personnelle et les mémoires collectives. J'ai tout d'abord compilé les archives du réseau «Résistons ensemble aux violences policières» et celles réunies par l'historien de la police Maurice Rajsfus dans sa publication *Que fait la police?* Ces corpus donnent accès à des centaines de «faits» de violence policière quotidiens, rendus publics et construits par les médias dominants ou passés sous silence dans la presse et révélés par des réseaux populaires et militants tout au long de la décennie 2000. Ces archives mettent à disposition une somme extrêmement riche de faits vécus - des agressions policières dans les quartiers populaires jusqu'à celles subies par les mouvements sociaux – et autant de manières de mettre en cause ces violences.

Pour confronter ces perspectives avec les régimes de justification des producteurs de contrôle, j'ai réuni une vingtaine d'autobiographies et de récits de vie de

Introduction: enquête sur un champ de bataille

policiers en activité depuis 1968 mais plus précisément sur la période 1989-2012. J'ai décortiqué une dizaine d'entre elles. J'ai aussi récolté des entretiens réalisés avec d'autres policiers par des journalistes ou des sociologues. Ces sources ne sont pas moins problématiques. Les discours policiers dépendent de mémoires individuelles et collectives, de stratégies symboliques, d'idéologies instituées mais ils livrent aussi les éléments d'une culture de métier, des répertoires de comportements, des descriptions personnelles de situations, des manières d'assimiler les doctrines, des anecdotes caractéristiques, les frontières des normes et des marges incorporées par ces profils particuliers que sont les policiers-auteurs.

J'ai consulté parallèlement et régulièrement des blogs de policiers comme videosdepolice.com, police.etc, blog du policier Bénédicte Desforges, ou Policetcetera, blog du commissaire Georges Moreas. Ils donnent accès à certains phénomènes à l'œuvre dans l'assimilation des doctrines, l'évolution de la culture et des modes de mises en pratique des petits et moyens chefs de police, les débats et les passions qui les animent et les opposent entre eux. J'ai croisé ces récits et ces rhétoriques avec l'analyse de contenus issus de la presse policière. J'ai étudié les discours et les imaginaires produits et légitimés par des revues de différents statuts: des magazines «grand public» comme Police Pro, des revues d'analyse et de points de vue comme DSI Défense et Sécurité Internationale, des revues professionnelles issues de l'institution comme Gend'info, magazine de la gendarmerie nationale, Civique, le magazine interne du ministère sur les missions de police ou encore La revue de la police municipale, publication de l'Union syndicale professionnelle des policiers municipaux.

J'ai croisé ces terrains avec les résultats de différentes enquêtes en sciences sociales sur les pratiques

et les discours, les techniques et les doctrines policières. Plus récentes en France qu'aux États-Unis, ces dernières révèlent une grande diversité d'approches théoriques et méthodologiques¹². Mais il y est largement admis que les policiers de rue cherchent moins à faire respecter la loi - qu'ils connaissent rarement et ne peuvent d'ailleurs jamais maîtriser parfaitement – qu'à maintenir l'ordre social comme incarnation publique de la loi et de l'État¹³. Parmi ces études, les perspectives critiques insistent sur le fait que la police défend moins l'ordre national établi qu'un ordre en formation permanente, un «ordre en train de s'établir, à partir du désordre et à travers lui¹⁴». C'est un point important: il s'agit d'analyser la production de violence policière comme un processus traversé de contradictions et lié à des rapports de forces en transformation constante. Ces études débattent généralement pour savoir si c'est l'intensité des inégalités ou la peur ressentie par les policiers qui déterminent principalement leurs pratiques de brutalisation. Car il semble en effet que la perception d'un environnement hostile et «l'indice d'exposition du policier à l'agression violente» entrent en jeu¹⁵. S'il est évident, lorsque l'on regarde depuis le champ de bataille, que la brutalisation policière n'est pas toujours déterminée par de la peur ou des menaces réelles, la question du rapport de forces semble bien décisive, mais elle reste déterminée par la race et la classe.

Il faut sérieusement prendre en compte l'évolution des situations dans lesquelles les policiers sont déployés. S'ils les observent à travers le prisme des mises en scènes médiatico-politiques (la «jungle», la «guérilla», le «chaos»...), les policiers se confrontent réellement à l'émergence de nouvelles formes d'insoumissions populaires et à la montée en puissance de nouvelles pratiques collectives d'autodéfense.

Introduction: enquête sur un champ de bataille

Toujours distincts dans leur puissance et leur productivité selon la race, la classe et le genre de ceux qui contre-attaquent, les régimes de violence policière réagissent effectivement à tout ce qui déstabilise les rapports de forces.

Je propose d'analyser de manière indisciplinée les structures politiques, économiques et sociales qui déterminent les transformations des violences policières; étudier dans un même mouvement les mises en pratique des agents de police, leurs effets sociaux sur la vie quotidienne, les nouveaux rapports de force et les nouveaux types de conflits auxquels la police s'attaque; décrire les tactiques politiques, les stratégies économiques et les pratiques policières qui assurent la reproduction de la domination raciste, patriarcale et capitaliste.

Nous verrons d'abord comment la production de violence d'État a été restructurée dans la seconde moitié du xx^e siècle pour encadrer le développement du néolibéralisme et mettre en place une nouvelle forme de ségrégation sociopolicière (chapitre I). Dans ces nouvelles réserves de chasse que sont devenus les quartiers populaires, les révoltes se sont progressivement multipliées et ont commencé à menacer les capacités répressives de l'État français. Une forme de contre-insurrection médiatique et policière a été appliquée aux soulèvements des quartiers populaires dès le milieu des années 1990. Nous essaierons de comprendre comment des techniques issues de répertoires de violences guerrière et coloniale ont pu être appliquées par la police pour soumettre les quartiers populaires (chapitre II). Nous verrons la manière dont l'expérimentation de la domination policière est mise en scène et célébrée pour être mieux exportée. Car un autre phénomène se développe et bouleverse l'ensemble du champ de bataille.

Un processus de marchandisation de la contrainte et de la violence s'étend depuis la fin du xxe siècle à travers les marchés de la sécurisation publics puis privés. Le contrôle, la surveillance et la répression sont devenus des marchés gigantesques aux mains des industries «de la défense et de la sécurité». La domination policière est désormais la source directe de grands profits, et un véritable marché de la contrainte fournit à la police de nouvelles armes. dites sublétales, dont les usages transforment complètement les techniques de domination et le champ de bataille lui-même (chapitre III). La généalogie des brigades anticriminalité (BAC) nous permettra de retracer cette histoire en observant ces nouveaux types d'unités, particulièrement féroces et organisées pour l'agression (chapitre IV). Depuis le début des années 2000, l'État s'affaire à renforcer le système de ségrégation et de séparation socioraciste. En suivant les dernières évolutions de la domination policière, nous pourrons esquisser une cartographie des nouveaux fronts intérieurs de l'impérialisme (chapitre V). Ce sont là quelques plans et des ébauches d'outils pour attaquer les rouages de cette machinerie.

La ségrégation endocoloniale

Soumettre et bannir les damnés du néolibéralisme

La recherche universitaire a décrit la technicisation et la rationalisation continue de la violence policière en France au cours du xx^e siècle¹⁶. Pour réduire la production de désordres non recherchés, l'État module de plus en plus précisément l'emploi de la force. Mais s'il tend à restreindre l'usage de la violence mortelle pour le «contrôle des foules», ce processus repose aussi sur des transferts et des traductions de violence guerrière et coloniale dans certains domaines du contrôle policier à l'intérieur de la métropole impériale.

L'impérialisme est un processus d'expansion coloniale du capitalisme qui a engendré un système d'exploitation et de domination à plusieurs vitesses, dans les colonies mais aussi à l'intérieur de la métropole. La recherche de l'accumulation maximale du profit par l'exploitation de celles et ceux qui n'ont que leurs bras et leurs enfants – le prolétariat – est alors renforcée et mise en concurrence avec la surexploitation d'un sous-prolétariat dans les colonies.

Frantz Fanon nous a laissé le terme «damnés de la terre¹⁷» pour nommer celles et ceux qui se confrontent à la fois à la surexploitation, à la dépossession et à la ségrégation; il désignait ainsi principalement les situations d'oppressions conjuguées de classe, de race et de genre des colonisés. Nous pouvons le

reprendre pour désigner la condition faite aux sousprolétaires non-blancs des métropoles impériales. Mais il faut distinguer des situations de domination différentes: la condition des «damnés à l'intérieur» (la génération des colonisés exploités en métropole) et celle des «damnés de l'intérieur» (leurs enfants et la masse des non-Blancs pauvres). Il faut bien cerner les rouages de la police des «sous-blancs¹³» à l'intérieur des grandes puissances impérialistes car elle constitue un laboratoire fondamental de la restructuration néolibérale et sécuritaire.

Maintenir la ségrégation des damnés en métropole

La grande ville capitaliste s'est développée en mettant à disposition, près de ses usines et de ses chantiers, des masses de travailleurs dépossédés qu'elle a dû contenir et dominer par un système de bannissement social et policier¹⁹. Depuis le début du xx^e siècle, ce système de séparation se redéploie pour encadrer la main-d'œuvre issue des colonies que le capitalisme industriel concentre aux abords de ses grands centres d'accumulation du profit. Le bannissement des damnés à l'intérieur de la métropole se développe en important les modes de gestion élaborés dans les colonies. C'est ce que Michel Foucault a nommé l'« effet de retour» des «modèles coloniaux» «rapportés en Occident, et qui a fait que l'Occident a pu pratiquer aussi sur lui-même quelque chose comme une colonisation, un colonialisme interne²⁰». Nous pouvons parler de ségrégation endocoloniale pour désigner cette forme de pouvoir qui développe et réagence des dispositifs issus des répertoires de la domination coloniale pour les appliquer à l'intérieur du territoire national aux strates inférieures des classes populaires.

Dans les années 1930, il existait officiellement une police des colonisés en métropole. La brigade nord-africaine (BNA) était composée d'une trentaine d'agents; elle recrutait une partie de son personnel parmi le corps des administrateurs coloniaux ou des fonctionnaires en poste en Algérie. Elle quadrillait les «quartiers musulmans» de Paris, y opérait des raids et des rafles, alimentait des fichiers de surveillance politique et sociaux²¹. La BNA n'était pas une police proprement coloniale. Elle travaillait dans le contexte juridique métropolitain et appliquait aux colonisés des méthodes de police historiquement liées à l'encadrement des mendiants, des sans-abri et des prostituées²². Elle développait et conjuguait ainsi des dispositifs de coercition issus du répertoire de gestion étatique des colonisés aux colonies et des indésirables en métropole. C'est ce que nous pouvons appeler une police endocoloniale. La BNA a été dissoute à la Libération en raison de son caractère explicitement raciste, à l'heure où le gouvernement du général de Gaulle tentait de construire le mythe d'une France majoritairement résistante au nazisme et qui se serait «libérée elle-même».

Pour conquérir de nouveaux marchés et faire face aux soulèvements ouvriers de 1947-1948, le capitalisme français a commencé à se restructurer en permettant aux couches supérieures blanches du prolétariat d'occuper les positions inférieures d'une petite bourgeoisie en extension. C'est ainsi que la surexploitation des travailleurs étrangers, la plupart issus des colonies, s'est maintenue et renforcée dans la seconde partie du xx^e siècle. Pour les grands chantiers d'État, mais aussi dans l'industrie du bâtiment, de l'automobile et pour tous les emplois les plus méprisés et les plus éprouvants, cette restructuration nécessitait d'intensifier le recrutement d'un sous-prolétariat colonisé. Ce processus a été réalisé de manière officielle ou illégale, par la sélection, le transport et l'installation des misérables les moins

alphabétisés et les moins préparés à affronter l'ordre métropolitain, dans l'idée que ces derniers seraient les plus faciles à soumettre. Une partie d'entre eux a été logée dans des hôtels et des garnis, des foyers Sonacotra gérés par d'anciens habitués des méthodes coloniales, tandis que les autres ont dû se concentrer sur des terrains vagues aux abords des grandes agglomérations où ils ont fabriqué des campements que l'on a pris l'habitude de nommer «bidonvilles». Dans certaines de ces enclaves, on trouvait, en plus petite proportion, des travailleurs portugais, espagnols et français de plein droit²³. À Gennevilliers, près de 3000 personnes habitaient alors un bidonville formé au cours des années 1950²⁴.

C'est dans ce contexte que, dès 1953, la préfecture de police amorce la formation d'une nouvelle unité de police d'inspiration coloniale²5: la brigade des agressions et violences (BAV), influencée par les premières unités antigang²6, mais calquée sur les anciennes brigades nord-africaines à peine dissoutes. Cette création est justifiée en mettant l'accent sur la «criminalité» et non plus sur la «race» des colonisés. La figure de la «criminalité nord-africaine», employée systématiquement dans les grands médias et par la classe dirigeante pour dépolitiser les luttes des colonisés, va permettre de rediriger cette nouvelle police sur les travailleurs arabes à Paris.

Composée de deux sections d'enquête et de voie publique, la BAV était chargée de paralyser les résistances des colonisés et les actions du FLN comme s'il s'agissait d'une forme de *criminalité ethno-culturelle*. Constituée d'une vingtaine d'inspecteurs dont une partie importante était recrutée parce qu'elle maîtrisait couramment les langues d'Afrique du Nord, dotée de voitures et de radios, elle avait mission de circuler dans les quartiers «criminels» pour y «faire du flagrant délit». La ressemblance avec les polices

d'exception qui sévissent dans les quartiers populaires d'aujourd'hui est frappante. La BAV intervenait principalement la nuit, pour occuper le terrain ou pénétrer les milieux nord-africains, pour soumettre et bannir les damnés en métropole. Elle a entrepris ensuite des enquêtes plus précisément liées à la lutte contre la politisation révolutionnaire des colonisés et s'est transformée en véritable «brigade antiterroriste», délaissant la «délinquance de rue» pour assumer clairement sa fonction de police politique des colonisés. Les premières brigades «anticriminalité» étaient des unités endocoloniales. Leurs effectifs n'ont cessé de croître à mesure que la révolution algérienne se développait en métropole.

Selon les comptes rendus de mission et les témoignages contemporains recueillis par Emmanuel Blanchard, de 1958 à 1962, les BAV, à l'instar d'autres services de police, faisaient systématiquement feu sur tous les Algériens qui leur semblaient menaçants, qui refusaient de se soumettre à une interpellation ou qui s'enfuyaient.

«En fait, en France, et à Paris en particulier, nous menions à notre manière, le revolver dans une main et le code de procédure pénale dans l'autre, une guerre que les militaires tentaient de gagner en Algérie» raconte Roger Le Taillanter, un ancien policier de la BAV²⁷.

Dès 1958, la BAV s'est trouvée coordonnée avec la huitième brigade territoriale (une unité de police judiciaire), avec des équipes spéciales de district et, à partir de décembre 1959, avec les forces de police auxiliaires (FPA, les harkis de Paris). Ces différentes unités étaient régies par le Service de coordination des affaires algériennes (SCAA). Cette structure va former une génération de policiers à contrôler des Arabes et des misérables sur le mode de la pacification coloniale.

Réticente à faire usage de la torture et de méthodes relevant strictement de la terreur d'État, la BAV n'a jamais été une authentique police coloniale. Sa mécanique a été forgée au croisement des répertoires de la police coloniale, de la police politique et de la police des indésirables. C'est cette hybridation qui a posé les bases de la nouvelle police du sousprolétariat après la fin de la guerre d'Algérie.

Trois scènes fondatrices

Ciblés comme bases importantes de recrutement et d'organisation pour la révolution algérienne, les bidonvilles ont été soumis à un système de coercition modelé à partir de répertoires coloniaux. Le sociologue Abdelmalek Sayad a étudié les formes de violence policière employées pour mener la guerre aux colonisés en métropole. Il a observé le bidonville de Nanterre, particulièrement significatif parmi les 89 que comptait la région parisienne: il abritait jusqu'à 14 000 personnes au début des années 1960. La population du bidonville allait être soumise à la même répression qui avait été mise en œuvre au «pays»: une double police spéciale, des forces supplétives – «les harkis de Nanterre» (ou de Paris), recrutés spécialement à Alger pour aller mener la guerre en «Algérie immigrée²²».

Parallèlement à une police sanitaire et sociale composée d'« agents recenseurs » chargés de la surveillance administrative et politique des colonisés dans le bidonville, des unités de choc ont été créées pour enfermer, harceler et soumettre les habitants à la fin de la guerre d'Algérie. Elles étaient dirigées par des spécialistes de la répression et de la guerre coloniale, particulièrement expérimentés dans la « répression des Nord-Africains ». Parmi ces unités, certaines étaient spécialement employées pour

empêcher l'extension des bidonvilles en détruisant les habitations. Appelées «brigade Z» à Nanterre, «brigade des démolisseurs» ou «brigade des casseurs» ailleurs, elles étaient formées de trois à huit policiers, en bottes et treillis bleus, qui intervenaient par surprise et détruisaient les cabanes à coups de masse²⁹. Les policiers établissaient un relevé régulier du plan d'emplacements et numérotaient les portes des baraques à la peinture, comme cela avait été expérimenté par les parachutistes dans la Casbah d'Alger. Ils entraient sans prévenir en défoncant les portes, «se servaient du café, jetaient les étals en l'air, piétinaient puis déchiraient les affaires, les jetaient dans la boue. Parfois, avec un pétard à la main, ils s'amusaient à apeurer et disperser les familles³⁰». Il s'agissait de paralyser la vie sociale pour soumettre «la subversion nord-africaine à Paris» comme l'expliquait le préfet de police Maurice Papon, architecte et gestionnaire de cette nouvelle police³¹.

Ce régime de ségrégation était parallèlement chargé d'empêcher la libre organisation du bidonville comme territoire de résistance et d'autonomisation. Les agents de ces brigades empilaient des tas de terre devant les habitations pour en boucher l'accès. Ils détruisaient les petits commerces, mettaient en place des grillages pour quadriller et trier les habitants. Lorsque la guerre est entrée dans sa dernière phase - la restructuration néocoloniale - les bidonvilles ont été soumis à une violence éradicatrice: représailles sanglantes, incendies des habitations, rafles, torture dans les caves d'immeubles et d'hôtels parisiens, assassinats, enlèvements et disparitions. La répression allait puiser dans les répertoires de la guerre coloniale qui avaient permis de pacifier les villages des Aurès et les quartiers musulmans d'Alger. Cette répression du bidonville et des «quartiers nordafricains» en métropole a constitué le laboratoire

de transfert et de traduction de la doctrine contreinsurrectionnelle française synthétisée en Algérie³². Le bidonville est ainsi devenu un nouveau prototype de ségrégation endocoloniale basé sur l'enclavement et le harcèlement permanent.

Ce régime de violence d'État a culminé lors de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 dont de nombreuses victimes étaient des habitants des bidonvilles de la banlieue parisienne (Nanterre et Gennevilliers en particulier). Pour protester contre le couvre-feu raciste qui leur avait été imposé depuis fin septembre par le préfet de police Maurice Papon, plus de 20000 Algériens de Paris et de sa banlieue ont marché sur la capitale, encadrés par le FLN. La police a mis en œuvre, sous la forme d'un plan de Défense intérieure du territoire (DIT33), un condensé intensif des violences qu'elle faisait habituellement subir aux colonisés d'Algérie en métropole. Elle a raflé et interné plus de 10000 Algériens, elle a tabassé et torturé des centaines d'entre eux tandis qu'elle en tuait et faisait disparaître des dizaines d'autres. Ce massacre d'État³⁴ a été rendu possible par l'organisation historique de la «police des Nord-Africains en métropole», par des doctrines, des techniques, des pratiques et des personnels directement issus de la guerre coloniale et qui ont été redéployés techniquement et juridiquement³⁵. Il a été le produit de procédures rationnelles et de protocoles de violences expérimentés en amont sur le corps des colonisés. Ce fut un moment fondateur de la condition endocoloniale.

Plusieurs générations vivent depuis cinquante ans avec le traumatisme de ces «disparitions» et conservent les cicatrices des violences militaropolicières engendrées par la guerre en métropole. À Gennevilliers, ma voisine du troisième étage nous incitait parfois à nous cacher quand la police passait près de l'immeuble. Elle avait habité au bidonville de Nanterre pendant la guerre d'Algérie. Son premier mari n'était jamais revenu de la manifestation du 17 octobre 1961. Métaphore de la condition endocoloniale, toute sa vie a été façonnée et meurtrie par la menace de la puissance policière.

Ni les policiers ni les responsables politiques du massacre d'État du 17 octobre 1961 n'ont été sanctionnés. Le système colonial, où la justice tolère les agressions et les meurtres commis contre des indigènes, s'est largement perpétué dans l'ère sécuritaire et postcoloniale. L'arabicide demeure protégé par «un code tacite, une jurisprudence de fait³⁶» qui punit les centaines de meurtres d'Arabes commis entre 1970 et 1991 de peines délictuelles, comme s'ils n'étaient pas des humains à part entière et que l'arabicide relevait du délit et non du crime. Dans les tribunaux et les médias, cette tolérance judiciaire est justifiée par l'utilisation systématique de la figure de «l'Arabe bestial, voleur, violeur et tueur» forgée par et pour l'imaginaire colonial. En légitimant la focalisation sur les quartiers où vivent les ouvriers immigrés, cet imaginaire a accompagné toute la fabrication des «polices de la nouvelle société³⁷».

Le bidonville, la BAV et le 17 octobre 1961 sont trois scènes fondatrices. Elles ont posé les bases d'une nouvelle forme de domination organisée autour de l'enclavement, du harcèlement et de la brutalisation des damnés à l'intérieur, puis des classes populaires des grandes villes en général.

La mise en place d'un nouveau champ de bataille

L'extension de la grande ville a repris son cours après la guerre d'Algérie. Les pouvoirs publics estimaient qu'environ 100000 personnes habitaient les bidonvilles au milieu des années 1960 et que 43 % des

Algériens de France y vivaient en 1964. Accompagné par quelques plans de relogement largement insuffisants, c'est un programme de destruction qui a été mis en œuvre – en particulier par la police.

En décembre 1964, la loi Debré a fourni les cadres juridiques nécessaires. Les populations expulsées des bidonvilles n'ont d'abord eu d'autres choix que de rejoindre d'autres taudis. Une très grande partie a été confinée dans des «cités de transit» concues pour être provisoires mais dont certaines ont perduré jusqu'à la fin des années 1980. Chargées de concentrer les travailleurs issus de la colonisation avant un relogement indéterminé, elles ont constitué un autre laboratoire du bannissement et de l'enclavement des damnés à l'intérieur, « Autour de notre cité [de transit], il y avait des barbelés», raconte un ancien habitant. «On a vite compris qu'on nous avait mis là pour nous séparer des Français», «puisqu'on peut pas mettre tous les ratons en taule, on va les loger loin de tout, dans ces centres pour Arabes, une espèce de taule pour familles» ajoute-t-il³⁸. À Gennevilliers, derrière le guartier du Luth, luimême construit en périphérie de la ville, une «cité de transit» a été construite en 1966 pour parquer des habitants des bidonvilles de Nanterre et du Pontde-Bezons. Confiné entre le port industriel et deux autoroutes, à 500 mètres du premier commerce, «le foyer du port» a constitué un prototype de bannissement social, progressivement transféré vers le quartier du Luth au cours des années 1980, à mesure que les «populations» de l'un étaient reversées dans l'autre³⁹. La cité de transit était aussi le laboratoire d'un sur-contrôle où étaient transférés des dispositifs de surveillance, d'assistance socioculturelle et de mise en dépendance 40 typiques de l'ancienne police des colonisés en métropole. Pour encadrer les habitants de ces foyers, on employait en priorité des Français d'Algérie formés au contrôle colonial. Faite de préfabriqués faciles à monter et déplacer, conçue, gérée et multipliée par des organismes comme la Sonacotral et les Cetrafal, la «cité de transit» était aussi la trace de l'émergence d'un marché public de la concentration et de la domestication des damnés en métropole.

À la suite du bidonville et de la cité de transit, le quartier de type «grand ensemble» va permettre de restructurer la domination des *damnés à l'intérieur* pour les *damnés de l'intérieur*.

C'est un nouveau type d'habitat conçu à partir de l'après-guerre pour accueillir une «aristocratie ouvrière» (très majoritairement blanche) en voie de massification. Construit rapidement, il est formé généralement de barres et de tours alignées pour réduire les coûts autant que possible⁴¹.

Les municipalités «de gauche», qui avaient prévu d'y installer les couches supérieures de leur électorat ouvrier et d'en faire les vitrines de leur modèle de gestion, ont vu d'un mauvais œil l'arrivée de ces populations misérables. Gennevilliers est emblématique de ce complexe du «communisme municipal» à l'égard des damnés du néolibéralisme⁴². Ceux du bidonville et des cités de transit qui ont pu rejoindre ces quartiers ont obtenu l'eau courante, l'électricité, le chauffage et l'accès à des services publics – ce qui a effectivement transformé leurs conditions de vie mais qui leur a aussi imposé des échéances fixes et non négociables pour les loyers et les factures, créant ainsi de nouvelles formes d'appauvrissement et de mise en dépendance. Ces nouveaux habitants et les autres ont commencé à *galérer* ensemble. Ils se sont appropriés cet urbanisme pour y créer des formes de vie collectives, solidaires et villageoises, en contradiction complète avec le projet néolibéral et les stratégies des bureaucraties municipales des banlieues ouvrières.

Dès le début des années 1970, une politique du logement facilitant l'accès à la propriété pour les strates supérieures des classes populaires à permis aux plus aisés de quitter les grands ensembles pour des habitats résidentiels ou pavillonnaires, renforçant la ségrégation urbaine⁴³. Au début des années 1980, certains grands ensembles ont commencé à être habités principalement par les couches les plus basses, le sous-prolétariat non blanc issu de la colonisation et des travailleurs misérables d'Europe du Sud et de l'Est. Aux yeux des bailleurs publics et privés, les grands ensembles étaient dévalués; ils les ont donc délaissés. Les conditions d'habitat ont subi une dégradation rapide, mais des formes de vie basées sur la communauté sociale d'entraide se sont construites dans les marges du système.

Par amalgame avec les «cités de transit», on a commencé à parler de «cités dortoirs», «cités HLM» puis «cités sensibles», à mesure que s'organisait la ségrégation de cette nouvelle forme de territoire misérable et indésirable.

La *cité* ne se résume pas à une forme architecturale. Elle se situe souvent en périphérie des grandes villes mais elle existe aussi à l'intérieur, souvent constituée essentiellement de tours, de barres et parfois d'anciennes maisons ouvrières ou de sous-quartiers résidentiels. La cité désigne communément la ségrégation contemporaine, de la même manière que le terme ghetto désigne la ségrégation dans la culture populaire en Amérique du Nord. Si la cité et le ghetto d'aujourd'hui ne se ressemblent pas du point de vue de l'urbanisme, ils sont l'expression commune de la ségrégation dans le capitalisme néolibéral et sécuritaire. Ils sont devenus les lieux privilégiés du déferlement et de la transformation de la violence d'État à l'intérieur des métropoles impériales, aux pieds des grands centres d'accumulation du capital.

Le reclassement des forces de répression

Les cadres policiers et politiques des années 1970 ont été formés dans les années 1950. À partir de 1958. tous les élèves des grandes écoles (Polytechnique, ENA...) étaient envoyés en stage en Algérie⁴⁴. Un rapport de décembre 1961 notait ainsi que 490 membres des services actifs de la préfecture de police avaient servi en Indochine, et que des dispositifs avaient été mis en place pour favoriser le recrutement des anciens combattants d'Algérie⁴⁵. Toute une génération est entrée dans la police après avoir été socialisée par l'expérience de la guerre, à travers l'envoi du contingent en Algérie ou par le fait d'avoir été, comme policiers, chargés des populations « suspectes» (communistes et colonisés) en métropole. Cette génération formée à l'enclavement et au harcèlement des colonisés a pris les manettes de la police des quartiers populaires et de l'immigration⁴⁶ dès sa fondation au début des années 1970.

C'est par exemple à d'anciens éléments issus des BAV, formés et formatés par la guerre d'Algérie, que l'on a majoritairement confié la tâche de concevoir les brigades chargées d'encadrer les grands ensembles au début des années 1970. Ces agents ont emporté avec eux une «mémoire incorporée⁴⁷» du contrôle des «Nord-Africains en métropole» qui a fortement influencé les imaginaires et les pratiques de ces nouvelles polices chargées officiellement d'«insécuriser les milieux délinguants»⁴⁸. C'est le cas de Roger Le Taillanter, policier des BAV qui a par la suite intégré les brigades territoriales – unités de police judiciaire - chargées des banlieues de Paris. Il s'est vu attribuer, pour sa connaissance des «milieux nord-africains», et comme certains de ses collègues devenus eux aussi commissaires, des responsabilités en banlieue parisienne. Le Taillanter a

été affecté à la circonscription de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Alfortville⁴⁹. Ses représentations des quartiers populaires donnent à voir un imaginaire sécuritaire clairement appuyé sur la culture coloniale:

On imagine sans peine dans ces conditions le vaste éventail de la délinquance ordinaire et des problèmes de voisinage. Il est assez courant par exemple que, dans certaines cités, les rampes d'escaliers deviennent bois de chauffage pour un rituel méchoui ou que les baignoires soient utilisées pour élever quelques animaux à poil ou à plume destinés à un prochain festin. Il n'est pas rare non plus d'y découvrir des caves transformées en véritables entrepôts d'objets volés ou en chambres d'amour à l'usage des garçons et des filles de la cité, ces dernières n'étant pas toujours consentantes à la multiplicité des partenaires qu'elles se voient parfois imposer⁵⁰.

Les mots de ce commissaire laissent supposer que le racisme postcolonial plonge certaines de ses racines directement dans l'imaginaire policier. Pour bien insister sur l'importance de la guerre coloniale dans la formation de la police contemporaine, Le Taillanter intitule le quatrième chapitre de son livre: «La BAV ou de l'utilité d'une guerre pour forger un bon policier⁵¹». Le nouveau commissaire y présente les brigades territoriales comme une «police d'abattage dont l'efficacité se mesurait surtout au nombre de "bâtons", c'est-à-dire d'arrestations qu'elle pouvait faire figurer sur les statistiques mensuelles⁵².» La productivité caractéristique de ces unités «anticriminalité» pilotées par des experts de la guerre coloniale et de la police endocoloniale va propulser leur développement.

Roger Le Taillanter rapporte le cas de Guy Putzé, un ancien de la BAV lui aussi nommé dans les brigades territoriales, à Colomb-Bechar, en raison de son expérience antérieure en Algérie. Putzé est affecté en 1961 à la quatrième brigade territoriale et détaché à ce titre au commissariat de Saint-Denis, dans la circonscription où, dix ans plus tard, a été créée la première brigade anticriminalité (BAC). Le Taillanter évoque encore un autre cas, celui de Georges Foulquier qui l'avait précédé à la BAV et qui est devenu commissaire principal de Saint-Denis. Il cite finalement le cas du chef d'état-major de la police judiciaire en 1963, lui aussi issu de la BAV. Selon Le Taillanter, on faisait effectuer aux nouveaux commissaires un «tour de banlieue» qui consistait à les nommer au début de leur carrière dans différents commissariats de la périphérie ouvrière. C'est à travers ces affectations qu'ont été redéployés la plupart des anciens de la BAV dans les quartiers populaires de la ceinture parisienne. Ils y ont apporté et réinvesti leurs techniques et leur morale. «Sans doute mes quatre années de lutte contre le terrorisme du FLN m'avaient-elles, à un moment, rendu solidaire de ceux qui voulaient croire à l'Algérie française» raconte Le Taillanter⁵³. En 1963, il est affecté à la tête de la sixième brigade territoriale sur arrêté du préfet Maurice Papon qui lui reconnaît une compétence pour s'occuper des «populations» des quartiers populaires. C'est là qu'il s'investit dans le développement d'un groupe dit «de voie publique». Dégagé des enquêtes consécutives aux plaintes et de la corvée du «ramassage», son travail est de pure initiative: à lui, avec l'aide de ses informateurs, la recherche des casseurs, des carambouilleurs, des receleurs, des voleurs et des maquilleurs d'autos, des souteneurs du secteur, voire des «braqueurs».

Comme il l'explique, l'activité de ce groupe « se mesure évidemment au nombre et à la qualité de ses

arrestations» et son efficacité est testée continuellement dans des réunions bilans « qui rassemblent une fois par semaine tous les chefs de service dans le bureau du Pacha» (le directeur de la police judiciaire, Max Fernet⁵⁴). La forme « anticriminalité » qui présidera à la constitution des BAC est née dans ces brigades territoriales chargées des arrondissements de Paris et de sa banlieue où se sont reclassés nombre des anciens spécialistes de la police coloniale.

L'anticriminalité: continuer la guerre coloniale

Le commissaire François Le Mouel, qui se présente comme le créateur du concept d'«anticriminalité». est un ancien policier des brigades spéciales de nuit - les prototypes des BAC d'aujourd'hui. Son parcours résume assez bien le processus de reconversion des répertoires de la guerre coloniale dans le contrôle des pauvres et la restructuration de la violence policière. Affecté comme officier dans différents quartiers de Paris et de sa banlieue avant le déclenchement de la guerre d'Algérie, il a passé les trois premières années du conflit (1954-1957) au secrétariat du directeur de la police judiciaire qui s'occupait notamment de la «criminalité nord-africaine». Il a dirigé le commissariat du guartier Bonne-Nouvelle de 1957 à 1960, avant d'être affecté en 1961 à la cinquième brigade territoriale. Il a ainsi dirigé des policiers parisiens durant toute la guerre d'Algérie. En 1964, il devient le premier chef de la section de recherche et d'intervention qui deviendra la brigade de recherche et d'intervention (BRI). C'est à ce poste, qu'il occupe jusqu'en 1971, qu'il développe le concept d'«anticriminalité⁵⁵».

Confronté à des séries de braquages de banques, François Le Mouel rédige un rapport pour justifier la recherche du «flagrant délit» face à ces «types de criminalité». Il engage à dépasser la logique «du crime au criminel» pour une logique «du criminel au crime⁵⁶»: en se cachant, en surveillant, en traquant, en laissant faire puis en intervenant. C'est le début du développement d'unités mobiles «anticriminelles», en civil, dressées à surveiller et traquer les jeunes des classes populaires, à les provoquer pour mieux faire apparaître «le crime» caché dans leurs corps suspects. La police anticriminalité est organisée en petites unités mobiles et relativement autonomisées pour capturer plus de «criminels», plus vite et plus efficacement que la police judiciaire. Elle émerge avec les premières formes de conceptions managériales et néolibérales dans la gestion de la police: elle est conçue comme une technique plus *productive* et plus *rentable* en terme de captures.

Au début de l'automne 1971, dans plusieurs quartiers de Paris, on pouvait lire sur les affiches du Mouvement des travailleurs arabes: «À Ivry, un travailleur immigré arabe, Behar Rehala, qui avait volé un pot de yaourt a été poursuivi par des policiers qui l'ont tué à coups de pelle⁵⁷. » C'est face à ces dénonciations et dans ce contexte d'expérimentation de la criminalisation répressive que l'État prend en charge de réguler et d'encadrer techniquement la police anticriminalité. La première brigade anticriminalité est créée dans ce but, le 1er octobre 1971, à Saint-Denis, où subsistent les derniers bidonvilles. C'est l'officier de paix principal Claude Durant qui propose, sous l'impulsion du préfet Pierre Bolotte, la création d'une nouvelle unité spécialisée pour la «lutte anticriminalité». Pierre Bolotte s'est formé à la pacification militaro-policière lorsqu'il était au cabinet civil du général de Lattre de Tassigny en Indochine. Il a encadré la contre-insurrection de 1955 à 1958, lorsqu'il était sous-préfet à Miliana puis directeur de cabinet du préfet d'Alger. De 1962 à 1965, il était au ministère de l'Intérieur, au cabinet

du préfet J. Aubert, directeur de cabinet du ministre. Depuis cette position, il œuvrait déjà à reconvertir un savoir issu de la guerre coloniale dans la police des quartiers populaires. Avant de devenir le premier préfet du nouveau département de Seine-Saint-Denis, Bolotte avait été préfet de la Guadeloupe de 1965 à 1967, où, en mai 1967, il encadrait un massacre d'État contre les révoltes des colonisés.

La technique «anticriminalité» expérimentée en Seine-Saint-Denis consiste désormais à pénétrer la population (et non plus les populations, sousentendu colonisées) pour y traquer un nouvel ennemi intérieur incarné par une figure socio-ethnique du criminel. Ce procédé, qui avait déjà servi à justifier la traque des révolutionnaires communistes ou anticolonialistes dans les périodes précédentes, va dès lors désigner l'ensemble des quartiers populaires comme des viviers de prolifération d'une menace mortelle non plus pour «l'empire» mais pour «la nation». La BAC 93 est créée sur le principe d'une pacification désormais intérieure pour laquelle il faut des unités policières particulièrement rentables et productives, susceptibles de mener une guerre de basse intensité - autrement dit, des commandos policiers.

Sur le modèle des unités de voie publique réorganisées par Le Taillanter et composées d'anciens praticiens de la chasse aux Algériens, en moins de trois mois, la BAC 93 a procédé à l'interpellation de 350 individus, essentiellement pour port d'arme et vol de véhicule. Les années suivantes, de 1972 à 1974, elle a réalisé plus de 2800 arrestations⁵⁸. Une productivité que les petits et grands chefs policiers reconnaissent comme extraordinaire comparée à celle des anciennes polices de voie publique.

Après les premières expérimentations, les unités anticriminalité – encore généralement nommées brigades spéciales de nuit (BSN) – sont consacrées

et généralisées en avril 1973. Une note de service du directeur central de la Sécurité publique valide leur existence dans une trentaine de circonscriptions, avalise et encourage leur développement pour lutter tout d'abord contre une «criminalité» désormais stigmatisée comme «menace sur la nouvelle société». Les BSN et les brigades de surveillance de voie publique (BSVP) – leur équivalent en journée – se voient confier trois objectifs: «assurer une surveillance permanente et discrète de la rue et des lieux publics», «tenter de réaliser des interpellations en flagrant délit», «créer l'insécurité dans les milieux délinquants⁵⁹».

Une pseudo-théorie mise en circulation au début des années 1970 a fourni une caution «scientifique» à la focalisation policière de ces unités «anticriminelles» sur les non-Blancs pauvres. La notion de «seuil de tolérance aux étrangers » explique que le racisme est lié à la présence d'étrangers trop nombreux et qui provoquent une réaction quasi biologique des «vrais Français», sous-entendu blancs et chrétiens. Les «étrangers» seraient donc responsables du racisme. Selon ce régime de justification, pour rassurer les racistes et éviter qu'ils règlent «le problème» euxmêmes, les policiers peuvent légitimement intensifier le contrôle public des non-Blancs. Cette supercherie intellectuelle a été propulsée par l'Institut national d'études démographiques (INED), en particulier dans les rapports d'Alain Girard⁶⁰ diffusés très largement dès le début des années 1970. «Girard propage alors la notion de "seuil de tolérance" aux étrangers, qui se répandra dans l'ensemble des partis parlementaires, par un consensus qui ne se démentira plus» explique Alain Morice⁶¹. Selon Michel Marié, cette «notion» est employée pour la première fois en 1964 dans un rapport sur le relogement des «immigrés» du bidonville de Nanterre à la cité des Canibouts. Le

sociologue responsable du rapport l'aurait utilisée en faisant référence aux recommandations du plan de Constantine de 1959 sur la cohabitation des indigènes et des colons⁶².

Toujours répandue dans la police, cette fiction a fourni une légitimation morale pour les comportements racistes de policiers qui choisissaient d'intégrer ces nouvelles unités chargées des cités. On a tenté de faire reculer les actes racistes en envoyant dans les quartiers populaires des policiers convaincus qu'il fallait s'occuper en particulier et visiblement des «bronzés». La police des damnés à l'intérieur s'est constituée en revendiquant «scientifiquement» l'appropriation de certains gestes et mentalités racistes issus des répertoires de la violence coloniale.

Le 30 novembre 1972. Mohamed Diab. chauffeur de poids lourds algérien de trente-deux ans est abattu dans un commissariat par le policier Robert Marquet d'une rafale de pistolet mitrailleur⁶³. Entré dans la gendarmerie sous l'occupation, CRS pendant toute la guerre d'Algérie, Marquet était arrivé à la Sûreté urbaine en 1960. Selon le policier Georges Moréas présent sur les lieux, le sous-brigadier Marquet a crié «Oui, je te tue, sale race, je te tue!» à Mohamed Diab avant de le mitrailler. L'affaire a été largement médiatisée et Mohamed Diab décrit comme un «forcené» «mangeur de viande crue» jusqu'à ce qu'une contre-enquête révèle les mensonges des policiers. Le 29 mai 1980, une ordonnance de non-lieu est prononcée par la Chambre d'accusation. Confirmée par la Cour de cassation, elle protège, autorise et suscite les pulsions morbides de tous les sous-brigadiers Marquet.

Le 24 juin 1973, des gendarmes de Fresnes cherchent un garçon algérien de 14 ans. Ils ne trouvent que sa sœur, Malika Yazid, 8 ans, qui joue dans la cité de transit des Groux où elle habite. Un gendarme s'enferme avec elle pour mener un «interrogatoire» afin d'obtenir des «renseignements» sur son frère. Elle en ressort dans le coma puis meurt. De nombreux commentateurs de l'époque dénoncent des méthodes comparables à celles de la guerre d'Algérie⁶⁴.

Fin août 1973, une «petite guerre d'Algérie» est rejouée à Marseille. Une campagne d'assassinats contre des travailleurs arabes est lancée par des commandos racistes nostalgiques de l'Algérie coloniale. Après plusieurs lynchages, des cocktails Molotov sont lancés contre des baraquements d'usine qui sont ensuite mitraillés. Sept «Maghrébins» sont tués à Marseille en une semaine⁶⁵. Le Mouvement des travailleurs arabes organise la «première grève générale des travailleurs arabes contre le racisme» dans les Bouches-du-Rhône et à Paris début septembre. L'État doit réellement prendre en charge et maîtriser la violence déployée contre le sous-prolétariat. Le développement de l'anticriminalité va se poursuivre en concentrant toujours plus son activité sur les «quartiers immigrés», pour se substituer au système de violences «civiles et privées». Dans ces unités se reclassent en particulier ceux qui veulent continuer légalement la guerre d'Algérie en France.

Le 10 octobre 1974, douze policiers sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir dévasté le domicile d'un Algérien à Paris deux ans plus tôt. Leurs propos sont rapportés lors du procès: «La guerre d'Algérie n'est pas finie. On va aller au bois de Verrières et on vous tirera dessus. Il n'y a pas assez de boulot pour les Français. Vous bouffez notre pain. Vous n'avez rien à faire en France⁶⁶! » La section parisienne de la CFDT police a alors commenté: «Des ratonnades de cette violence sont rendues possibles par le racisme latent qui gangrène le corps policier, bien souvent entretenu par ceux qui voudraient refaire leur guerre d'Algérie.»

En avril 1978, Ali Thouami, un Algérien, est arrêté à Gennevilliers par le brigadier Claude Fiancette qui le frappe et le blesse gravement. Ali Thouami perd un œil. Son mutilateur est un ancien parachutiste d'Algérie, reconverti dans la police comme motard puis affecté à la BAC des Hauts-de-Seine. Le para-baqueux Fiancette écope de trois ans avec sursis en 1984⁶⁷.

Une géographie de l'obsession policière et de la révolte

La police des cités se fonde aussi sur la fabrication du «quartier sensible» dans la «pensée d'État⁶⁸», c'est-à-dire comme catégorie de l'action publique⁶⁹. En 1974, après cinq ans de travail, Marcellin, ministre de l'Intérieur, a réussi à porter les effectifs de police de 85 000 à 105 000, et incite à poursuivre cet effort⁷⁰. Il explique notamment comment la désignation de «zones criminelles» permet de développer des unités anticriminelles:

J'ai fait préparer par tous les services de police un plan. Nous avons recherché sur l'ensemble du territoire toutes les zones d'insécurité, c'est-à-dire là où il y a des villes nouvelles, où il y a des quartiers qui sont trop éloignés des centres de police. De telle sorte que l'on a pu se faire préciser là où il y avait des agressions et là où il y avait des cambriolages, en faisant des chiffres de façon à avoir une idée extrêmement précise. Le plan sera de créer partout des petits bureaux de police avec des patrouilles de policiers munis de motobécanes qui circuleront dans tous ces quartiers, de façon à établir l'insécurité sur les malfaiteurs²¹...

On voit se dessiner au milieu des années 1970 une nouvelle cartographie du pouvoir policier, reproduisant

certains axiomes de la pacification coloniale dans le cadre d'un développement rationalisé du contrôle.

À partir de 1974, les BSN opérationnelles dans une soixantaine de circonscriptions de province prennent le nom de «brigades anticriminalité» (BAC), seize autres équipes quadrillent les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, et des brigades de direction en civil (BDC) sont chargées de la capitale.

Le volontarisme de Marcellin a fait exploser le nombre des «faits délinguants» recensés et constatés. De la fin des années 1960 au milieu des années 1970, ceux-ci sont passés de 1 à 2 millions. Ces nouveaux chiffres ont permis de confirmer l'idée d'une explosion des désordres. En 1976, le Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinguance, mis en place par le Premier ministre Jacques Chirac, débouche sur le «rapport Peyrefitte» qui identifie une «soudaine montée de la violence en France». avec notamment une augmentation spectaculaire des vols à main armée et des hold-up. Le «sentiment d'insécurité général» évoqué dans le rapport concerne les zones urbaines et surtout les plus pauvres d'entre elles, dans lesquelles auraient augmenté les délits et infractions de petite et moyenne importance. Le Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance (CEVCD) pose les bases stables de l'idéologie sécuritaire à la française et la focalisation policière sur l'encadrement des cités.

La police des cités est formée au croisement de la police coloniale et de la police des *classes dange-reuses*, en monopolisant rationnellement l'usage de la violence raciste pour contenir les «désordres» engendrés par la fabrication du chômage de masse. La ségrégation des nouveaux «damnés de la ville» dans ces territoires a permis d'y expérimenter les premiers dispositifs néolibéraux consistant à couper les dépenses de protection sociale et à réduire l'État à ses

appareils sécuritaires⁷². Ce schéma se confronte depuis son origine à des résistances et des contre-attaques.

Parallèlement à la Seine-Saint-Denis, c'est dans l'agglomération lyonnaise qu'ont été expérimentées, dès 1971, les nouvelles formes d'organisation des polices urbaines et «l'îlotage» comme «surveillance permanente préventive et territorialisée de certains quartiers⁷³». La première «émeute» de l'ère sécuritaire s'y produit dès 1971 à Vaulx-en-Velin, à la cité de la Grapinière, construite dans la périphérie lyonnaise pour accueillir, après 1962, des «Français musulmans d'Algérie». À la fin de la décennie, c'est dans ce laboratoire de l'enclavement que resurgissent les révoltes populaires.

Dès 1976, le périmètre de la cité Simion est quadrillé par la police, le quartier régulièrement encerclé par les CRS et fouillé de fond en comble. Ces bouclages le transforment en «une véritable cité de regroupement, à l'image des pratiques de contrôle du territoire mises en place en Algérie entre 1955 et 1962 74». Les affrontements avec la police se multiplient. La «réputation exécrable de l'îlot Olivier de Serres» permet à la municipalité de Villeurbanne de justifier la destruction de «ce vivier à délinguance», comme l'explique le maire Charles Hernu. Les différentes barres de la cité Simion sont démolies entre novembre 1978 et août 1984. Les habitants les plus précaires sont relogés à Vaulx-en-Velin et Vénissieux, accentuant la ségrégation sociale et raciale dans la banlieue de Lyon.

À Vaulx-en-Velin, en septembre 1979 dans la cité de la Grappinière, en 1981 et 1982 au quartier des Minguettes à Vénissieux, des jeunes habitants affrontent la police. Ils dénoncent sa violence, la misère et le racisme.

Généraliser l'enclavement policier et urbain

À Villeurbanne, la collaboration de la police et des médias a révélé un nouveau mécanisme: la possibilité d'engager la destruction et/ou la restructuration d'une cité lorsque celle-ci a été médiatisée comme «émeutière» et, dans ce mouvement, la possibilité d'éloigner les plus pauvres et de générer des marchés de la «rénovation urbaine» et l'embourgeoisement des territoires conquis.

Initiée dès 1973, avec la création du Groupe de réflexion interministériel «habitat et vie sociale» (HVS), la «politique de la ville» met en œuvre ses premières réalisations à la fin de la décennie. Une cinquantaine d'«opérations de réhabilitation» sont menées dans le cadre d'un premier «plan banlieue» de 1977 à 1981. C'est le début d'un long programme de refonte de la ségrégation et de l'enclavement des damnés de l'intérieur. Mis en œuvre au nom de la «lutte contre l'exclusion», le programme va généraliser un mode de ségrégation des quartiers populaires: l'enclave endocoloniale.

Dès 1981, le nouveau gouvernement de gauche classe une vingtaine de quartiers comme «îlots sensibles». De la fondation en 1983 de la mission «Banlieues 89» par Roland Castro⁷⁵ et Michel Cantal Dupart à la création de la Délégation interministérielle à la ville en 1988, la «politique de développement social des quartiers» n'a cessé d'élargir la liste des zones sur lesquelles intervenir en priorité avec des forces de police.

Dans le but de «ramener le calme au sein de populations perçues comme potentiellement violentes», à la suite des «rodéos des Minguettes» en 1982 – de jeunes habitants avaient volé puis brûlé des voitures de luxe –, un programme d'aide sociale et de prévention de la délinquance est mis en œuvre par l'État dans les quartiers populaires urbains²⁶. Les

administrations chargées de la construction et de la rénovation des logements populaires⁷⁷ concoivent de nouveaux schémas d'urbanisme censés prévenir. empêcher et contenir les révoltes. Deux expériences de politique urbaine sont menées de front: d'un côté la réhabilitation du bâti existant accompagnée de mesures de «dévelopement social des quartiers» (financement d'infrastructures socioculturelles et sportives gérées par les municipalités ou des «intervenants extérieurs» aux guartiers) - de l'autre, la destruction des logements réputés les plus difficiles⁷⁸. Une troisième expérience est menée à l'été 1982: occuper une partie des «jeunes» par diverses «animations de quartiers», sportives et culturelles, et en déplacer une autre partie (stages loisirs, colonies de vacances subventionnées...). Ces opérations sont parfois couplées à l'arrestation préventive des « adolescents jugés les plus turbulents⁷⁹».

En 1983, des conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance sont créés pour associer les responsables de la police à des travailleurs sociaux et diverses institutions. Là où elles ont réellement fonctionné, ces structures ont permis d'identifier individuellement les «délinquants occasionnels ou réguliers» et de ficher leurs réseaux affinitaires et familiaux⁸⁰. Cette surveillance sociopolicière a permis de placer des «jeunes» dans des centres de formation ou des stages pour les «retirer du jeu» ou de leur appliquer des mesures explicitement répressives.

Le programme de «prévention et de répression» mis en œuvre sous la gauche a modernisé la conjugaison du contrôle socio-administratif et du contrôle policier. Il a reconstitué une forme de tutelle paternaliste typique de la ségrégation endocoloniale.

Suite à l'expérimentation de ces dispositifs, en 1988, le ministère de l'Intérieur décide de développer

«l'îlotage» sur le mode de la community police dans le monde anglophone. Cette façon de quadriller les quartiers africains-américains par une présence visible et permanente était employée aux États-Unis dès les années 1960. Dans la seconde moitié du xixe siècle, un «modèle londonien» avait été expérimenté dans le Paris populaire, à travers l'emploi de l'uniforme et de la déambulation ostensible pour soumettre et bannir «apaches» et «communards⁸¹». Présentée comme moins brutale et «de proximité», cette police prétendument de gauche mais conduite aussi par les gouvernements de droite sous d'autres paravents, généralise les dispositifs d'occupation territoriale et formalise un peu plus l'enclavement.

Cette première phase de la «politique de la ville». axée sur la constitution des enclaves endocoloniales. s'achève au début des années 1990. L'année 1991 constitue en effet une date de rupture. Une loi d'orientation pour la ville, dite «loi anti-ghettos», permet de lancer un vaste programme de rénovation et de destruction de cités en banlieue parisienne, à Vénissieux, Marseille, Roubaix et Tourcoing. En septembre, dans le cadre de la création du Service national ville, il est décidé d'envoyer des appelés dans les guartiers étiquetés «sensibles». Cette même année, la Commission de contrôle du Sénat, chargée d'examiner les services de police, propose l'instauration d'un dispositif permanent, du type «Vigibanlieues» - sur le mode du plan antiterroriste Vigipirate –, développé par Philippe Marchand, à l'occasion de la guerre du Golfe⁸².

Gestion médiatique

Les grands médias et la classe politique ont dû apprendre à maîtriser publiquement les résistances et les contre-attaques collectives des damnés du néolibéralisme. Alors que la généalogie des «révoltes des

cités» commence dès le début des années 1970 et de «la crise économique», elles ne sont saisies par les médias dominants qu'au début des années 1980. Ceux-ci s'emparent du phénomène des «rodéos de voiture» aux Minguettes et des grèves de travailleurs arabes pour fabriquer un univers imaginaire qui va se révéler très rentable: le «problème d'intégration des immigrés». La criminalisation médiatique des révoltes populaires n'a plus cessé d'accompagner le développement d'un racisme culturaliste⁸³ – basé sur la désignation d'une culture inassimilable en lieu et place de la «race» des «non-Blancs». La fabrication médiatique de la «banlieue» comme «problème d'intégration ethnique et culturel» devient un appareillage idéologique fondamental pour masquer les structures politiques. économiques et sociales de la ségrégation policière.

La médiatisation de la violence policière est devenue elle-même un champ de bataille. L'épisode qui a suivi le meurtre de Malik Oussekine en a été un cas exemplaire. La nuit du 6 décembre 1986, dans le cadre des manifestations étudiantes contre la loi Devaquet, des affrontements ont lieu avec la police dans le VI^e arrondissement de Paris, près de la Sorbonne. Des voltigeurs sont envoyés pour traquer les «casseurs». Ce sont des unités de police particulièrement agressives, montées sur moto et armées de bidules, grandes matraques permettant à un policier de frapper pendant que l'autre conduit. Remises en service par Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, elles sont chargées de «nettoyer» les rues à la fin des manifestations. Les voltigeurs prennent en chasse un jeune Arabe qui sort d'un bar de jazz à ce moment-là: Malik Oussekine. Il se réfugie dans la cage d'escalier d'un immeuble. Les policiers réussissent à entrer et le tabassent. Il décède à l'hôpital. Sa mort est médiatisée comme «une bayure scandaleuse», attribuée à une «police de droite» par la gauche au pouvoir. Elle radicalise aussi les affrontements avec les forces de l'ordre dans les manifestations des jours suivants, puis devient une «affaire d'État». La brigade des voltigeurs est dissoute et le ministre de l'Éducation, Devaquet, présente sa démission. On parle depuis lors d'un complexe Malik Oussekine dans la police et l'État⁸⁴. On désigne ainsi le risque de devoir subir des restructurations de services et des mesures disciplinaires à la suite d'une mauvaise gestion médiatique ou de son instrumentalisation par des factions politiciennes. Tuer en maintien de l'ordre coûte de plus en plus cher médiatiquement et politiquement.

Le soir du meurtre de Malik Oussekine, un autre crime policier est commis aux portes de Paris, au carrefour des Ouatre-Chemins à Aubervilliers. À la sortie d'un bar, Abdelwahab Benyahia, 19 ans, est tué par l'inspecteur Patrick Savrey. Il n'est pas en service mais tire avec son arme sur le jeune homme qui s'interposait dans une bagarre⁸⁵. Le policier avait passé la journée à attendre d'être mobilisé pour intervenir contre les manifestations étudiantes au commissariat de La Madeleine. La mobilisation de la famille et la constitution d'un comité «Justice pour Abdel» ont fini par aboutir à la condamnation du policier Savrey, mais le meurtre n'a eu aucun retentissement politicomédiatique. La police avait retenu l'information sur la mort du jeune homme pendant 48 heures de peur que des affrontements s'engagent.

C'est une dimension décisive du nouveau rapport de forces qui s'établit à la fin des années 1980. Il faut absolument maîtriser la médiatisation de la violence policière car son coût politique peut être élevé: elle peut contraindre à opérer publiquement des restructurations dans les appareils policiers et elle risque d'engendrer des révoltes de plus en plus puissantes. Dès lors, la maîtrise des techniques de justification de la domination policière va devenir décisive.

Communautés de résistance

Face au système de ségrégation et à sa police, une contre-culture des cités et de l'immigration a émergé. Elle structure les résistances associatives du début des années 198086. L'agence Im'media est fondée suite au meurtre d'Abdelkader Lerache à Vitry-sur-Seine en 1980⁸⁷ pour porter des discours et des images autoproduites face à la médiatisation dominante. Les concerts Rock Against Police (RAP), eux aussi autoproduits, accompagnent l'émergence d'un mouvement associatif des damnés de l'intérieur. C'est sur ces bases que se fonde le groupe de femmes issues de l'immigration «Zaâma de banlieue» en 1981, puis le collectif «Jeunes Arabes de Lyon et de banlieue» (JALB) quatre ans plus tard. En 1983 est fondée l'Association nationale des familles de victimes de crimes racistes et sécuritaires, plus connue comme «les folles de la place Vendôme». Ce premier mouvement est consacré par l'arrivée de 100 000 marcheurs pour l'égalité et contre les discriminations en octobre 1983 à Paris.

Au début des années 1990, un second mouvement culturel et associatif émerge. Il cherche à faire la synthèse des mémoires collectives de l'oppression coloniale et postcoloniale et à comprendre ce qui lie les situations d'oppression et les luttes de la génération des parents – damnés à l'intérieur – et de la génération des enfants nés en France – damnés de l'intérieur. Une conscience de communauté damnée circule par des voies multiples comme les arts hip-hop. La génération damnée de l'intérieur a grandi en subissant fortement l'aggravation de la précarité et le système des discriminations et des coercitions. Elle semble avoir pris acte de l'inefficacité de certaines formes de mobilisations «citoyennes» ou du vote de gauche dans l'amélioration de ses conditions de vie. Les révoltes se multiplient

lorsque cette génération arrive en âge d'être confrontée à la police dans la rue, au début des années 1990. La succession des révoltes fonde dès lors une sorte de grand dialogue profondément politique sur les possibilités de réformer la situation et/ou la nécessité de l'incendier. Le film *La Haine* a décrit ce premier âge du soulèvement des damnés du néolibéralisme.

Le 6 octobre 1990, à Vaulx-en-Velin (69), dans la cité du Mas du Taureau, une moto est renversée à un barrage de police. Thomas Claudio, le passager arrière, est tué. Une manifestation d'habitants s'organise aux cris de «police assassins». Pendant trois jours, des groupes de jeunes en colère affrontent la police dans plusieurs quartiers de la banlieue lyonnaise. Ce sont les premières expériences de contre-attaques collectives qui mettent la police en grande difficulté. Face à ce bouleversement du rapport de forces, l'État expérimente immédiatement de nouvelles formes de répression. Le GIPN, groupe d'intervention spécialisé de la police, normalement chargé des opérations « antiterroristes », est mobilisé. Les magasins du centre sont tout de même dévastés.

C'est bien le système d'oppression quotidienne mis en œuvre par la police que les habitants dénoncent. L'un d'eux expliquait aux caméras d'Antenne 2: «Ils [les policiers] cherchent des victimes, chaque jour. Tous les jours, ils cherchent des innocents, ils les emmènent là-bas, ils leur mettent des coups. Ils savent où les mettre, les coups. Comme ça, on ne peut ni porter plainte ni rien⁸⁸». Les grands médias ont parlé pour la première fois de «guérilla urbaine» et d'«*intifada* des banlieues». Vingt ans plus tard, lors de la commémoration de la mort de Thomas Claudio, en octobre 2010, Morad Aggoun, conseiller municipal qui avait 18 ans au moment des faits, raconte: «La révolte a fait découvrir des pratiques policières

indignes, qui continuent, et un apartheid social. Nous n'oublions pas ceux qui sont tombés ailleurs dans les banlieues. » Ahmed Chekhab, un voisin de Thomas Claudio âgé de 8 ans en 1990, constate à l'automne 2010: «On vit la même oppression policière, la même discrimination, la même misère⁸⁹. »

La rénovation de la ZUP de Vaulx-en-Velin avait été entreprise en 1985 et faisait figure de modèle de la «politique de la ville», au sein du projet Banlieue 89. Les «émeutes de Vaulx-en-Velin» ont constitué le point de départ officiel d'une nouvelle phase de cette «politique de la ville» désormais centrée sur la conquête, la domination, la restructuration et la destruction de *cités*.

Le 26 mars 1991, Djamel Chettouh, 18 ans, est abattu à bout portant par un vigile armé dans la cafétéria de l'Euromarché à Sartrouville. Le vigile prend la fuite et la préfecture déploie des CRS autour de la cité des Indes, en prévention. Les grands médias s'installent rapidement autour de la scène. Le dispositif médiatico-policier constitue une seconde humiliation pour les habitants. Il est vécu comme une injustice de plus, une manière de couvrir un meurtre sécuritaire. Diverses ripostes s'organisent, impliquant les différentes générations de damnés intérieurs. Des femmes manifestent jusqu'à la mairie pour crier leur colère. Des jeunes de la cité des Indes et d'autres quartiers s'attaquent au supermarché puis à la police qui procède à une dizaine d'interpellations. Cinq policiers sont blessés, le supermarché est mis à sac, un magasin du centreville dévasté, une bibliothèque municipale et la mairie annexe sont incendiées. Le commissaire Michel Felkay raconte que des policiers auraient même été débordés, que le commissariat aurait été envahi et des policiers enfermés dans leurs propres cellules de garde-à-vue90.

Les résistances à la ségrégation policière ne se sont pas limitées aux soirs d'affrontement. Elles ont pris toutes sortes de formes, comme l'habitude de surveiller les rondes de la police depuis les fenêtres, d'alerter ceux qui risquent d'être contrôlés, de s'opposer collectivement ou de ne pas répondre à des provocations, de lancer des projectiles depuis les étages, de dénoncer la police sur les murs, de lui tendre des pièges. Un travail médiatico-politique intense a été mis en œuvre pour faire passer ces résistances pour les tactiques mafieuses de «trafiquants» et de «dealers».

Le commandant Patrick Trotignon, affecté dans différents commissariats du 93 depuis le début des années 1980, raconte la manière dont il a vécu cette époque.

C'était encore l'époque de la police de proximité. Les fonctionnaires de police devaient patrouiller un peu partout. Mais les collègues revenaient souvent un peu blêmes au commissariat: on leur avait balancé une machine à laver du haut d'une tour. Certaines bandes montaient sur les toits et chargeaient du matériel, parpaings, boules de pétanque et autres doux projectiles, pour les jeter sur les forces de l'ordre. Le plus souvent les policiers recevaient des crachats et à leur retour au poste, ils devaient repartir pour faire nettoyer leur tenue. [...] Les jeunes faisaient montre d'une volonté d'en découdre, à laquelle je n'étais pas habitué. Il fallait garder son sang-froid, éviter les bavures, et surtout digérer la rupture qui s'était opérée avec cette population⁹¹.

En France, le développement de ce type de police a réellement commencé au début des années 1990, notamment à Vaulx-en-Velin où elle fut expérimentée après la révolte d'octobre 1990. Les dispositifs de «proximité», que l'État a sans cesse présentés comme

des solutions de «prévention» permettant de réduire la «répression», consistent à mettre en place des polices d'occupation de la rue dans les quartiers populaires. Il s'agit de déploiements de policiers auxquels on laisse des marges d'action relatives pour assurer une forme de paralysie sociale. Face à cette «rupture» avec «la population», la police opère d'elle-même un renforcement dans ses pratiques et ses discours.

À présent, lorsque des policiers se plaignaient d'avoir essuyé des violences dans une cité, on s'exclamait: «Comment! Vous êtes partis à trois? Mais c'est à trois voitures qu'il faut aller là-bas!» On ne jouait plus, c'était inquiétant. L'agressivité envers les flics avait changé de nature. [...] J'ai vu l'un de ces jeunes se jeter contre un policier, tel un fauve qui attaque sa proie. J'ai alors compris que tout basculait. À un certain degré, il n'y a plus rien à faire⁹².

Une rhétorique de la $b\hat{e}te$ à abattre émerge à mesure que les cités sont transformées en réserves de chasse policières.

L'enclave endocoloniale

La ségrégation endocoloniale est le régime d'exception permanent à travers lequel s'opèrent principalement les transferts et les traductions de dispositifs issus des répertoires militaires et coloniaux en métropole. Expérimentées dans les colonies, des formes de violence guerrière sont reformulées pour être appliquées au contrôle des colonisés en métropole et influencent la transformation de l'encadrement des classes populaires en général.

Une situation et un schéma récurrent sont en place au début des années 1990. L'action combinée des médias

dominants et de la police a mis en œuvre un système d'enclavement, de harcèlement et de brutalisation. Il devient dès lors possible de fabriquer des fictions de masse représentant comme des convulsions d'hystérie collective et criminelles les révoltes et les résistances des habitants d'un quartier populaire. La mise en spectacle de «l'émeute» est devenue une production médiatico-policière: dépeindre les insoumissions des dominés comme une forme de sauvagerie fournit une arme politique pour soumettre les damnés intérieurs, diviser les classes populaires et masquer les rapports de domination et de surexploitation. Il faut bien distinguer cette mythologie d'État de la réalité des formes d'autodéfense collectives inventées par les communautés opprimées.

La ségrégation endocoloniale n'est pas structurée seulement par la race et la classe. La violence des policiers et des militaires est une violence fondamentalement masculine, conçue et mise en œuvre par une très grande majorité de mâles blancs engagés pour la conservation de l'ordre social. Elle est portée par un système idéologique axé sur la reproduction d'un pouvoir patriarcal où priment l'autorité et la force de l'État comme «père» et «maître». Dans les mots et les gestes qu'ils emploient pour contrôler les habitants des cités, les policiers marquent régulièrement la place et les comportements auxquels devraient selon eux se tenir «les vrais hommes» et «les filles bien», les «vrais Français» et les «bons immigrés», les «honnêtes citoyens» et «les autres».

La manière dont la ségrégation policière discrimine hommes et femmes, Blancs et non-Blancs, produit un espace de conflit structuré par et pour la reproduction des séparations sexistes et des oppressions viriles à l'intérieur des communautés *damnées* par la race et la classe.

La ségrégation à la française a pris, comme aux États-Unis quelques décennies plus tôt, la forme

de l'enclave endocoloniale. Il ne s'agit pas de colonies intérieures au sens où les quartiers populaires seraient gérés sur le mode de commandement militaro-policier en œuvre aux colonies et postcolonies. De la même manière que le concept de «postcolonial» interroge les héritages, les reproductions, les transformations et les innovations du pouvoir colonial dans le temps, l'«endocolonial» interroge les importations, les correspondances, les restructurations, les traductions et les hybridations du pouvoir colonial pour la gestion des damnés en métropole. Le concept d'enclave endocoloniale reconnaît qu'il existe une logique de «ghetto» propre au système de ségrégation français 93 et que, même si la cité francaise et le ghetto nord-américain sont des formes de discrimination et de séparation très différentes, on y observe une série de phénomènes similaires, dont la constitution d'un «contre-monde⁹⁴».

Dans la théorie critique anglo-saxonne, un concept d'internal colonialism a permis d'envisager les formes de la domination impérialiste à l'intérieur du territoire national par la formation de *périphéries intérieures*. Cette notion a été développée pour définir la ségrégation aux États-Unis⁹⁵, au Mexique⁹⁶, dans l'Empire britannique⁹⁷ ou en Afrique du Sud⁹⁸. L'enclave endocoloniale désigne cette forme particulière de domination qui a émergé dans les puissances impérialistes: elle vise les damnés à l'intérieur et de l'intérieur et s'applique souvent aux couches inférieures du prolétariat dans son ensemble. Elle croise les répertoires de la guerre et du contrôle colonial avec les répertoires historiques de la domination des misérables, des indésirables et des insoumis.

Il faut nommer ces formes de pouvoir territorialisées, elles constituent des laboratoires et des vitrines de la restructuration néolibérale et sécuritaire.

La tactique de la tension

Appliquer la contre-insurrection aux quartiers populaires

La contre-insurrection est une forme de guerre policière, un régime de violence d'État centré sur la militarisation du contrôle. Expérimentée aux colonies, elle influence continuellement l'encadrement des damnés en métropole.

Les doctrines de contre-insurrection sont organisées autour de l'articulation d'un versant de propagande – des structures d'«action psychologique» et de «conquête des cœurs et des esprits» – et d'un versant de coercition combinant des formes d'occupation et de quadrillage militaro-policiers avec des techniques de contre-guérilla et d'extrême brutalisation⁹⁹. Dans les états-majors militaires et politiques des grandes puissances impérialistes, deux fractions s'opposent sur les manières de développer cette forme de domination. Des tenants du Heart and Mind militent pour augmenter l'emploi de la séduction, de la collaboration et de la sous-traitance dans l'encadrement militaro-policier. Parmi les experts de la contrainte et de la violence légitime, ils sont assimilés à une posture «de gauche» ou «modérée». Face à eux, les tenants du Kill or capture assurent qu'il faut assumer complètement le caractère colonial d'une occupation militaire et les intérêts expansionnistes des grands États en employant principalement la «contre-terreur», c'est-à-dire la terreur d'État¹⁰⁰. On retrouve une opposition similaire parmi

les états-majors politiques et policiers qui tentent d'appliquer la contre-insurrection à l'intérieur des métropoles impériales.

La «bataille d'Alger» comme prototype

La contre-insurrection à la française a été élaborée durant les révolutions coloniales en Indochine et au Maroc et a été synthétisée pendant la guerre d'Algérie où elle a acquis le statut de doctrine d'État. Elle a été mise en œuvre de manière intensive et généralisée avant d'être officiellement abolie au cours des années 1960.

D'abord dans les montagnes puis dans les grandes villes d'Algérie, à mesure que l'État lui transmettait les pouvoirs policiers et judiciaires, l'armée française a systématisé et industrialisé des formes de propagande (radio, tracts, cinéma, rumeurs, médecine, infrastructures socioculturelles...), de contre-guérilla (déplacements de populations, vrai-faux attentats et massacres, camps de concentration, torture industrielle, bombardements de villages, système de *disparitions...)* et de contrôle militaro-policier des zones urbaines (fichage, quadrillage, occupation de la rue et paralysie de la vie sociale, harcèlement, système de délation, contreterrorisme, torture, internement, disparitions¹⁰¹).

De janvier à septembre 1957, la contre-insurrection est expérimentée pour la première fois dans une grande ville, à Alger. La «Bataille d'Alger» va four-nir la vitrine de cette nouvelle technique. Doté des pleins pouvoirs civils et militaires le 4 janvier 1957, le général Massu est chargé de pacifier la Casbah, de démanteler les réseaux du FLN, de paralyser et de soumettre l'ensemble de la population colonisée de la ville. On met à sa disposition plusieurs régiments, des forces de police, de gendarmerie et des CRS, des unités de la DST, du contre-espionnage (SDECE) et

des commandos du 11^e choc. La combinaison de ces forces doit permettre de terroriser les insurgés et leur «milieu de prolifération» en quadrillant la zone de façon rationnelle et intensive. Le colonel Roger Trinquier, théoricien de cette «guerre moderne¹⁰²», est chargé de concevoir l'opération qu'il nomme Dispositif de protection urbaine (DPU). Le principe consiste à encadrer les «quartiers musulmans» avec des troupes pour *maintenir l'ordre* tout en envoyant des unités d'intervention à l'intérieur pour se saisir des *suspects*. Cette conquête virile, combinaison d'étranglement et de pénétration, développe une tension énorme à l'intérieur de la zone bouclée. Les rues sont réorganisées par des couloirs de barbelés. des contrôles d'identité filtrent et paralysent la vie sociale, les maisons sont numérotées, les familles fichées et tous les suspects embarqués pour être «interrogés». C'est un mélange d'opérations «coupde-poing» et «coup de filet». La généralisation de la torture, des meurtres et des disparitions va affaiblir et désorganiser profondément le Front de libération nationale à Alger. Mais la majorité des colonisés se radicalise face à la violence de la répression. Le FLN se reconstitue en quelques mois puis se renforce¹⁰³.

La contre-insurrection est une technologie de guerre longue qui force l'État à financer un véritable marché public et privé de la guerre intérieure. Les promoteurs de cette doctrine ont fait de «la bataille d'Alger» une vitrine de l'«excellence» française dans le domaine de la contre-révolution et l'ont transférée à de nombreux états-majors militaires étrangers durant toute la guerre froide.

Exportation et réimportation de la contre-insurrection

La contre-insurrection connaît une sorte de premier apogée international autour de 1968, lorsque les

États du «monde libre » affrontent de larges révoltes sociales et des mouvements révolutionnaires.

Dans tous les États impérialistes, l'emploi de la contre-insurrection en contexte colonial a eu une influence significative sur la transformation des mécaniques d'encadrement à l'intérieur du territoire national. Aux États-Unis, la contre-insurrection expérimentée au Vietnam a été employée contre les révolutionnaires du Black Panther Party puis elle s'est cristallisée dans la police des ghettos à travers la «guerre contre le crime et la drogue¹⁰⁴». L'expérimentation de la guerre contre-révolutionnaire en Irlande du Nord a transformé la répression des révoltes ouvrières en Angleterre¹⁰⁵.

En Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Europe, les répertoires contre-insurrectionnels sont rouverts par les classes dirigeantes pour être reconvertis et appliqués à l'intérieur de leurs frontières. Dans sa forme strictement coloniale et militaire, la contreinsurrection connaît un nouvel âge d'or depuis la nouvelle phase de l'impérialisme basée sur des «opérations extérieures» interalliées, en ex-Yougoslavie, puis en Afghanistan et en Irak, et finalement dans tout le Maghreb-Machrek au seuil des années 2010. Les états-majors militaires, politiques et policiers des États impérialistes évaluent parallèlement la « qualité » et « l'efficacité » de ces doctrines pour soumettre des foules civiles sur des territoires conquis ou dans leurs «zones grises» urbaines – c'est-à-dire dans leurs enclaves endocoloniales.

Malgré son abolition officielle au début des années 1960, l'État français a reconduit secrètement l'emploi de la contre-insurrection pour maintenir l'ordre dans les postcolonies et les États sous-traitants du pré carré françafricain, depuis les guerres d'indépendance jusqu'à nos jours¹⁰⁶. De nouvelles expérimentations intérieures de la mécanique contre-insurrectionnelle

sont engagées au début des années 1990 contre les «nouvelles classes dangereuses» engendrées par la «destructuration de la classe ouvrière¹⁰⁷» et la ségrégation endocoloniale.

Privée de la «menace soviétique» qui déterminait jusque-là une part importante de son travail, une partie des Renseignements généraux – la police politique dont la gauche avait promis le démantèlement – est redirigée vers les cités. La section «violences urbaines» des Renseignements généraux est créée en juin 1991, quelques jours après le meurtre de Youssef Khaif par le policier Pascal Hiblot et les révoltes du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. (Youssef Khaif était un militant très impliqué dans les luttes des quartiers populaires et de l'immigration.) Cette nouvelle section des RG va être l'un des piliers de la restructuration de la police politique contemporaine, pour surveiller, traquer, soumettre les politisations autonomes des quartiers populaires. Ses agents vont favoriser la désignation politico-policière d'une «menace» susceptible de justifier la reconduction de leur fonction et l'extension de leurs movens.

Ils ont d'abord tenté de découvrir, en vain, une «manipulation par l'extrême gauche [...] et la mouvance antifasciste radicale et autonome». Ils se sont alors attachés à démontrer la «cohérence des "bandes" qui en seraient responsables».

Confortés par des études sur les *street gangs* américains (la Direction centrale des renseignements généraux – DCRG – envoie une mission d'étude aux États-Unis dès 1991) et important des méthodes (photos, films, informateurs, etc.) et des conceptions de la surveillance issues du contre-terrorisme sur des groupes qui se rassemblent au bas des cages d'escalier, ils vont essayer d'en construire

l'organigramme, en distinguant les «chefs», les «lieutenants», etc., et s'efforcer d'en dégager la division sociale des tâches («guetteurs», «chauffeurs», etc.¹⁰⁸).

Ce protocole de surveillance reproduit les modalités de désignation d'une «organisation politicoadministrative» – la fameuse «organisation ennemie cachée dans la population civile» des doctrines contre-insurrectionnelles.

Une nouvelle doctrine a ainsi émergé dans les Renseignements généraux. Conçue par la commissaire Lucienne Bui Trong qui dirigeait la section «Villes et banlieues» des RG, «l'échelle de mesure des violences urbaines» - ou échelle Bui Trong répertorie huit stades de développement des «violences urbaines»: depuis des «actes de délinquance commis en bande» jusqu'à «la guérilla urbaine», en passant par le «vandalisme», les «agressions envers des personnels de la fonction publique», les «caillassages et rassemblements hostiles», les «échauffourées et rébellions collectives», puis les «attaques de commissariats», les «mini-émeutes» et enfin les «émeutes durables»¹⁰⁹. Cette échelle fonctionne sur le même principe que les échelles de contre-insurrection coloniale qui modélisent les stades de développement de la guérilla. Ces dernières identifient généralement cinq à huit phases qui vont de la «propagande subversive» à la mise en place de maquis et de guérillas en passant par les manifestations, les émeutes et l'organisation politique des insurgés. L'échelle Bui Trong a eu une influence considérable sur l'encadrement et la répression des quartiers populaires jusqu'au début des années 2000¹¹⁰. Elle a été remplacée par un «indicateur national des violences urbaines» qui recense jusqu'aux occupations de halls d'immeubles¹¹¹. Ces dispositifs diffusent des grilles de lectures de la réalité axées sur la grammaire contre-insurrectionnelle. Ils sont des traces de la mise en œuvre d'une doctrine de *pacification intérieure* policière d'abord dédiée aux cités dans le courant des années 1990 et révèlent l'expérimentation d'une doctrine de contre-insurrection endocoloniale.

Forger de nouvelles unités «spécialisées»

Pour faire face à l'extension, à l'intensification et à la coordination des révoltes, les commissariats ont d'abord fait appel à des unités répressives extérieures, notamment des CRS. Ceux-ci ne connaissaient pas «le terrain» et «agissaient en unité groupée face à des individus épars, en petites bandes, sans réelle cohérence», comme le constate un commissaire en poste durant cette expérience¹¹². Il a donc été décidé de créer de nouveaux types d'unités. Les brigades régionales d'enquêtes et de coordination (BREC) sont alors formées pour faire de «l'antiémeute» tout en s'occupant, en amont, du «renseignement opérationnel». Elles sont «affectées à la lutte contre les bandes organisées sévissant dans les grands ensembles urbains» en réaction à la «vague de "violences urbaines" qui [s'est] déclench[é]e en France durant l'été 1991 »113. Elles sont attachées à la région parisienne pour devenir des «spécialistes» de ce territoire et commencent effectivement à quadriller la grande couronne après les émeutes de Mantes-la-Jolie en 1991. Spécialisés dans la filature et dotés de matériel de haute technologie pour faciliter les écoutes et la surveillance, les membres des BREC doivent s'infiltrer secrètement dans «la population», ils emploient des «indics», interviennent masqués et ne peuvent donc être accusés d'aucune exaction; ils se donnent pour mission de «voir sans

être vus». Ces «forces spéciales», employées contre des «bandes organisées» dans les cités, sont des «unités de police paramilitaires¹¹⁴» conçues pour optimiser une dépense de forces en terme d'occupation et d'intervention, et inspirées par la logique contre-insurectionnele.

En mai 1992, Pierre Bérégovoy accède au poste de Premier ministre et désigne «l'insécurité urbaine» comme cible principale de son gouvernement. Paul Quilès, ancien ministre de la Défense, né en Algérie et formé à la contre-insurrection durant la guerre coloniale, est nommé au ministère de l'Intérieur. Il fournit un « plan d'action immédiate pour la sécurité urbaine » basé sur le renforcement de la présence policière dans les «zones urbaines les plus touchées par l'insécurité au quotidien», en assurant «un quadrillage dissuasif du terrain¹¹⁵». Ce vocabulaire tiré des doctrines de pacification militaire permet d'accompagner le développement d'unités spécialisées dans le maillage territorial. Fin 1992, une brigade de répression des actions violentes (BRAV) est formée à Lyon. Spécialisée pour agir dans les «zones sensibles» de la région, elle est dotée de nouveaux matériels «plus performants» et assez mobile pour «le démantèlement de bandes, l'identification et l'interpellation de casseurs en situation de maintien de l'ordre dépassé¹¹⁶».

Charles Pasqua revient au ministère de l'Intérieur en mars 1993. Il a lui-même été un praticien et un technicien politique de la contre-insurrection et a déjà participé, pendant la guerre d'Algérie¹¹⁷ et tout au long de la Ve République¹¹⁸, au développement des formes intérieures et parapolicières de «guerres antisubversives¹¹⁹». Le 3 avril 1993, il déclare: «Les malfaiteurs n'ont pas de la justice la crainte qu'ils devraient avoir. Je souhaite que la justice se montre

ferme, très ferme, de façon à ce que dans ce pays les honnêtes gens soient rassurés et les malfaiteurs inquiétés¹²⁰. » Dans la semaine qui suit cette déclaration, les brutalités policières se multiplient et au moins cinq morts du fait de la police sont répertoriés en quelques jours. Le 6 avril, Makomé M'Bowole, 17 ans, est tué « à bout touchant appuyé » dans le commissariat des Grandes Carrières à Paris. Le 12 avril, Pasqua annonce: «Les Français veulent plus de sécurité. Ils n'en peuvent plus des multiples atteintes à la paix et à la tranquillité publiques qui empoisonnent leur vie quotidienne. Nous avons ensemble un formidable défi à relever. Je compte sur votre total engagement au service de cet objectif prioritaire¹²¹.» Le lendemain de la diffusion de ce message, deux jeunes sont tués par la police. Le premier à Wattrelos d'une balle dans la tête, l'autre qui succombe au commissariat d'Arcachon après avoir été tabassé. C'est dans ce contexte que Charles Pasqua transforme les cadres juridiques en restructurant le système de la violence policière. Sa loi du 24 août 1993 renforce les prérogatives policières et les contrôles spécifiques pour les étrangers; elle pose que, «en dehors de tout contrôle d'identité, les personnes de nationalité étrangère doivent être en mesure de présenter les pièces ou documents, sous le couvert desquels elles sont autorisées à circuler ou à séjourner en France, à toute réquisition». Cette disposition juridique marque une rupture dans la pratique du contrôle policier: pour savoir si quelqu'un est étranger, il faut lui avoir demandé ses papiers et donc contrôler les personnes susceptibles de l'être dans l'imaginaire des policiers. C'est le point de départ d'une industrialisation du contrôle policier des damnés intérieurs. Une application néolibérale, sécuritaire et endocoloniale du quadrillage contre-insurrectionnel.

Montages antiterroristes

Ce processus de transfert a pris une voie parallèle au milieu des années 1990, à travers *l'antiterrorisme*. Sous l'autorité de Charles Pasqua, plusieurs montages médiatico-policiers typiques de la mécanique contre-insurrectionnelle ont permis de mettre en œuvre des séries de perquisitions et de rafles surmédiatisées dans des quartiers populaires. En mettant en scène la purge des « islamistes des cités » dans le cadre de la «lutte contre le terrorisme islamique », l'État a commencé à expérimenter le transfert des techniques « antiterroristes » pour l'encadrement des quartiers populaires.

Le 9 novembre 1993, un vaste coup de filet «antiislamiste» organisé par les services de Charles Pasqua aboutit à l'arrestation de quatre-vingt-huit militants ou sympathisants de la «Fraternité algérienne en France» (FAF), une organisation proche du Front islamique du salut. L'opération Chrysanthème est la «plus grande rafle d'opposants algériens organisée en France depuis le 17 octobre 1961¹²²». Ils obtiendront tous un non-lieu en juillet 2000, le magistrat antiterroriste Roger Le Loire ayant fini par établir que les «documents accablants retrouvés au domicile du principal suspect», Moussa Kraouche, provenaient directement des services de police. Le juge évoque une «construction de preuves pure et simple¹²³».

En août 1994, le ministre de l'Intérieur engage une autre rafle hexagonale et fait interner vingt-six «présumés islamistes» – déjà surveillés par la DST – dans une caserne désaffectée de l'Aisne, sous les objectifs des caméras de télévision. Ils n'ont commis aucun délit, sont en situation régulière et seront pour une partie d'entre eux expulsés au Burkina Faso. Leur culpabilité n'a jamais été établie depuis. Dans le cadre de cette affaire des «islamistes de Folembray¹²⁴»,

le ministère de l'Intérieur lance une opération de contrôles d'identité sans précédent dans les «quartiers sensibles» (27000 en deux semaines). Dans la nuit du 8 au 9 août 1994, «plus de 500 CRS, gardes mobiles et policiers ont effectué 1345 contrôles de véhicules et 2562 vérifications d'identité, principalement sur les axes des quartiers Nord de la capitale, où vit l'essentiel de la communauté musulmane installée à Paris¹²⁵. » Des opérations similaires ont également lieu en province, dans l'agglomération lyonnaise notamment, «où la police a renforcé sa surveillance des bâtiments publics et des points dits "sensibles"» suite aux instructions du ministre de l'Intérieur «demandant une vigilance accrue à l'égard du terrorisme islamiste». Le 10 août 1994, sur RTL, il reconnaît que les contrôles «ne visent pas particulièrement les milieux intégristes islamistes» mais «si on ne va pas à la pêche, on ne prend pas de poissons¹²⁶.»

L'ère Chevènement

À partir du milieu des années 1990, des officiers de l'armée française ont commencé à réassumer l'emploi de la contre-insurrection à l'intérieur¹²⁷. Sur le territoire national, c'est le début de l'activation ininterrompue du plan Vigipirate, qui permet d'organiser un quadrillage militaro-policier des grandes villes, fluctuant mais continu. Ce dispositif d'exception permanent associe des militaires initiés aux dernières techniques de «contrôle des foules» et des policiers expérimentant de nouvelles techniques de maintien de l'ordre.

L'intensification de l'occupation policière des quartiers populaires prend un nouveau départ avec le retour de la «gauche» aux manettes de la police. Le 6 juin 1997, Jean-Pierre Chevènement est nommé ministre de l'Intérieur. Il avait commencé sa carrière comme chef de cabinet du préfet d'Oran en Algérie

et avait été ministre des Armées à la fin des années 1980. Il crée 35 000 «emplois jeunes» dans la police pour «renforcer nos movens sur la voie publique», dans les quartiers «où les effets du chômage, de la désespérance et de l'affaissement du contrat social s'appellent incivilité, délinquance, drogue» et pour se situer «à l'avant-garde du combat contre la décomposition sociale¹²⁸». Ces forces permettent d'occuper massivement les rues pour un coût réduit et ont l'intérêt d'employer une fraction du prolétariat pour le contrôle des classes populaires. Le ministre de l'Intérieur assure qu'«il n'y a pas sur notre territoire de cité interdite». Le 11 mars 1998, il adresse une circulaire aux préfets désignant 1200 «quartiers sensibles » recensés par les Renseignements généraux: «Les violences urbaines ont plus que quadruplé entre 1993 et 1997. Elles se sont aggravées dans la mesure où des agressions s'accomplissent de plus en plus, non seulement avec des armes blanches, mais aussi avec des armes à feu.» Xavier Bertrand, le directeur général des RG, exhorte alors publiquement à «la reconquête citoyenne des guartiers¹²⁹». Dans les pas de ses prédécesseurs, le ministère de l'Intérieur fixe comme objectif la «suppression des zones de non-droit» par l'envahissement policier.

Le schéma tactique du commissaire Felkay

Au cours des années 1990, le commissaire Michel Felkay a été chargé de surveiller, de contrôler et de réprimer dans les cités de la banlieue parisienne (à Bezons, Bagneux, Chatillon, Montrouge et Colombes), puis il est devenu chef de la BAC de nuit à Paris. Il a participé à la mise en œuvre d'un modèle de «pacification» qu'il juge «efficace» pour les cités, combinant des dispositifs d'occupation et des techniques de choc.

Le commissaire Felkay a conçu son modèle tactique à travers les alternances gauche-droite et explique qu'il s'est inspiré «des huit indicateurs mis en place par le Service central des renseignements généraux, section ville et banlieues, et plus particulièrement de l'excellent travail de Lucienne BuiTrong¹³⁰»:

Suivant la gravité de la situation, six types d'intervention de la police sont possibles. La difficulté consistera à employer le «bon type d'intervention au bon moment». Se tromper pourrait soit provoquer une aggravation par laxisme, soit provoquer une aggravation de la situation par provocation. Par exemple, employer des compagnies républicaines de sécurité en sécurisant dans les cités relève de «l'éléphant dans un jeu de guilles». Nous avons vu à quel point le climat était sensible et délicat pour éviter de commettre de telles erreurs. Nous distinguerons donc six emplois possibles: la présence simple de forces de police, la présence active, la présence groupée, la présence dissuasive, l'action judiciaire non visible, l'action judiciaire et de maintien de l'ordre¹³¹.

La première phase de «présence active» est menée par des patrouilles chargées «à la fois de sécuriser et d'intervenir en flagrant délit». Vient ensuite la «présence groupée» qui consiste à «employer des forces en tenue de gardien de la paix (et non de combinaison de maintien de l'ordre) dans un périmètre donné». À ce stade interviennent des «unités légères de sécurité», «mobiles», pour «entrer en contact avec la population», c'est-à-dire pour mener des contrôles d'identité par petits groupes de cinq à six policiers. Dans la phase suivante, la «présence dissuasive», on positionne un car de police avec des effectifs de maintien de l'ordre à proximité, pour

avertir, mais sans trop approcher pour ne pas provoquer outre mesure¹³².

L'objectif est de signifier à la population que des forces de police peuvent être employées à tout moment pour rétablir l'ordre. Choisir un emplacement adéquat pour placer le car est délicat: si une cité est «fermée», il faut se trouver non loin de la sortie, tout en étant bien visible de ces habitants. S'il s'agit d'une barre d'habitations, ce car devra se disposer à une distance suffisante pour éviter d'éventuels projectiles¹³³.

Vient ensuite une phase d'« action judiciaire non visible» pour arrêter des «suspects» en évitant de susciter la contre-attaque. Il s'agit d'effectifs civils qui font des perquisitions à domicile et à l'aube. «Cette action "a posteriori" peut permettre soit de dégonfler une situation trop explosive, soit d'identifier précisément, après quelques heures, les auteurs et complices d'infractions.» «L'action judiciaire et de maintien de l'ordre visible», c'est-à-dire la projection combinée de toutes les forces adaptées à l'« antiémeute », constitue la phase ultime de cette échelle tactique de contre-insurrection de basse intensité. Tout au long de celle-ci, les médias doivent être chargés du travail d'action psychologique. «Les images télévisées colportant des véhicules incendiés, des scènes de pillages et rediffusées plusieurs jours de suite, confortent les auteurs dans leur rôle de révolté. Les images doivent bien entendu être montrées mais globalement (successivement: attaque contre la police, incendies, réponse de la police) et à petites doses¹³⁴.»

Le commissaire Michel Felkay a expérimenté un schéma tactique basé sur le nivellement de la tension policière. Il montre que la police recherche des manières d'encadrer précisément et rationnellement les conditions de développement des révoltes : façonner un espace-temps où les rapports de force lui restent favorables (couvre-feu, quadrillage, etc.), orienter les affrontements vers des formes qu'elle maîtrise.

Le commissaire Felkay expose une autre mécanique fondamentale de cette expérimentation. Il fait valoir l'emploi coordonné d'une police « de proximité » et d'une police « d'intervention ». Il résume le rôle décisif que joue l'îlotage dans une tactique de contre-insurrection intérieure.

La hantise d'une démocratie est l'existence de «zones de non-droit», c'est-à-dire des zones où certains habitants font régner leur droit propre différent des règles nationales. C'est pourquoi la police chargée de les faire respecter doit, sans agressivité ressentie par ces habitants, les habituer à sa présence. Les patrouilles du corps urbain sont les moyens les plus immédiats. À celles-ci s'ajoute l'îlotage mais non cantonné (comme trop souvent) dans une simple mission de contact avec différents partenaires au gré d'une patrouille, mais tendu vers une action pour un îlotage opérationnel. Observateur privilégié d'un quartier où il est connu et reconnu, l'îlotier fait savoir à certaines personnes ou certaines associations que, pour exercer une présence, il a besoin d'être informé par eux de tous faits ou présomptions de nature à lui permettre d'exercer encore plus efficacement sa fonction. [...] Par sa présence quotidienne, il est informé prioritairement du climat d'une cité et peut, préventivement, ponctuellement désamorcer un conflit. Quel que soit son rôle, la présence d'un îlotier habitue à la notion d'ordre. L'îlotier est alors le «garde-fou» évitant

à cette partie de la population d'oublier que des règles nationales existent et peuvent toujours être utilisées à leur encontre. Par sa présence, il prévient la commission d'actes d'incivilités ou délictueux; par son action, il obtient des renseignements exploitables ou non, et peut réprimer¹³⁵.

Les dispositifs d'occupation et de maillage des quartiers populaires par une présence policière visible ont fortement marqué la conscience communautaire de l'oppression. Cette forme de quadrillage contre-insurrectionel quotidien est en expérimentation constante, car elle produit les conditions d'extension de polices «antiémeutes» et de «contrôle des foules».

Des apprentis sorciers de la tension

L'ancien gardien de la paix Erik Blondin rapporte dans ses carnets la préparation d'une opération dans une cité du X^e arrondissement de Paris, le 25 janvier 2001. Il décrit une intervention apparemment classique, basée sur le nivellement de techniques de choc, suite à l'attaque d'une patrouille quotidienne:

Le commandant du service de voie publique réunit les unités «répressives» de la police urbaine de proximité. Les îlotiers, le groupe de soutien aux îlotiers, les VTT sont réunis dans la salle d'appel avec leurs gradés pour préparer une action concertée dans une cité de l'arrondissement. La veille, des policiers du «service général» y ont été pris à partie par une bande d'une quinzaine de jeunes, lors de l'interpellation de deux d'entre eux pour outrage et rébellion. Le car de police a été pris d'assaut, des jets de pierre ont fait voler une vitre en éclats, et seules la rapidité et l'efficacité du chauffeur ont permis à l'équipage de se

dégager. [...] La mission consiste à se déployer dans la cité et à contrôler tous les jeunes. La consigne est de ramener le plus de monde possible au poste. Pour cela, il faut un motif. Un gardien de la paix interroge: «Si on tombe sur des jeunes qui font rien, qu'est ce qu'on fait?»

Prenant de vitesse le commandant, un gradé lance: «Cris et vocifs!» Il veut dire qu'il faut verbaliser pour «cris et vociférations», qui est une infraction couramment utilisée pour ne pas partir «les mains vides» lorsqu'une vérification ne se passe pas très bien, mais que le jeune n'a pas commis de délit. C'est aussi devenu un substitut à l'«outrage à agent de la force publique». [...] L'intervention du gradé démontre que, dans son esprit, on peut à tout moment trouver le cadre légal permettant la verbalisation. Un peu de provocation suffit généralement.

Le commandant intervient: «S'ils font rien, vous les contrôlez quand même. S'ils n'ont rien sur eux, c'est bon, vous laissez! Mais s'ils ont même une crotte de nez, vous serrez! Détention de stupéfiants, donc au poste!» Les effectifs sont en colère pour ce qu'ils ont subi la veille et attendent du commandant un soutien total. Ce dernier s'investit dans un discours très clair. Fermeté, usage de la force si nécessaire. Les policiers sont rassurés, cela se lit sur leurs visages. Le commandant serait-il inquiet sur l'interprétation de ses propos? Il ajoute: «Mais attention, une fois l'individu interpellé, que ce soit sur la voie publique, dans le car ou au poste, on v touche plus! Il insulte, il nous crache dessus: on fait la procédure d'outrage... Mais on v touche plus¹³⁶!»

Ce récit illustre le rôle fondamental que joue la gestion institutionnelle de l'agressivité policière dans

l'expérimentation d'une contre-insurrection endocoloniale. Il montre comment les petits chefs de police tentent de maîtriser rationnellement ce qu'ils appellent «la provocation» pour ne pas donner prise à des contre-attaques difficiles à contenir. Il décrit la banalisation d'une gestion rationnelle et légale des pulsions féroces et du psychisme collectif des policiers. Loin des fictions qui dépeignent les policiers en «experts» de méthodes qu'ils maîtriseraient précisément, il met en évidence la grande imprécision et les marges d'improvisation laissées par les petits chefs à l'interprétation de leurs agents exaltés. L'expérimentation d'un schéma contre-insurrectionnel tient autant à la transmission hiérarchique d'une doctrine plus ou moins formelle qu'à la production d'un imaginaire collectif qui conduit les impulsions coercitives des policiers dans une direction plus ou moins définie. Lors d'une intervention visant à «sécuriser la cité» en 2005, un brigadier-major galvanise ainsi ses troupes en criant: «On a perdu la guerre d'Algérie. Il y a quarante ans, on a baissé notre froc. C'est pas aujourd'hui qu'on va le baisser à nouveau. Pas de prisonnier, on trique!» S'en suit le tabassage en règle de deux Turcs¹³⁷.

La bataille de La Reynerie

À la fin des années 1990, certaines révoltes soumises aux premiers modèles de contre-insurrection donnent lieu à des batailles où les forces de l'ordre sont mises en difficulté plusieurs jours de suite dans la rue. La bataille de La Reynerie est caractéristique d'une première rupture dans la forme et l'intensité des affrontements.

Le 13 décembre 1998 vers 3 heures du matin, deux policiers, le brigadier Henri Bois et un auxiliaire de police de 20 ans, contrôlent deux suspects dans une voiture, boulevard Déodat-de-Séverac à Toulouse.

Alors qu'ils tentent de s'enfuir, les policiers tirent deux fois à balles réelles dans leur direction puis s'en vont sans signaler à leur hiérarchie qu'ils ont fait usage de leurs armes. Ils laissent Habib Ould Mohamed – dit Pipo – gisant dans son sang. Au matin, une habitante du quartier découvre le jeune homme de dix-sept ans mort au pied d'un véhicule, à 120 mètres de l'endroit où la police a tiré. Habib, lycéen de La Reynerie (Grand Mirail), a reçu une balle à bout portant qui lui a perforé le poumon¹³⁸.

La nouvelle se répand dans la journée. À 18 heures, plusieurs centaines de jeunes, rassemblés sur les parkings de la rue de Kiev, se dirigent vers le poste d'îlotage. Ils brûlent des poubelles, attaquent l'antenne de police, le métro Reynerie, la CAF et un commerce, en brisant les vitrines, en allumant des feux ou en tentant de détruire le mobilier urbain. Des voitures sont incendiées. Une compagnie de CRS est alors déployée sur le boulevard. À 19 heures, près de deux cents jeunes repoussent et mettent en fuite les policiers postés au carrefour de la rue de Kiev et de la zone industrielle Babinet.

Un autobus est arrêté, vidé de ses passagers, poussé jusque dans la rue de Kiev, mis en travers et incendié. Les voitures en feu se multiplient sur les parkings. À 20 heures, trois compagnies de CRS (420 policiers actifs hors officiers) et un escadron de gendarmes mobiles (120 militaires) sont déployés rue de Kiev. Les affrontements durent jusqu'à 23 heures.

Le lendemain, lundi 14 décembre 1998, une manifestation de collégiens de La Reynerie, rejointe par des habitants, fait le tour des quartiers à proximité (Bagatelle, La Faourette) en scandant «Habib», «Pipo» (son surnom) ou «Police assassins». Des affrontements éparpillés ont lieu dans la journée. À partir de 17 heures, ils se multiplient et s'étendent à d'autres quartiers populaires de Toulouse. Des incendies

démarrent à Bagatelle, Empalot, La Faourette et aux Minimes; des rassemblements se forment devant les commissariats de Bellefontaine et Bagatelle, défendus par de lourds dispositifs. Les affrontements et les incendies s'étendent encore jusque tard dans la nuit. Deux policiers sont blessés légèrement.

La famille de Habib porte plainte le matin suivant pour «homicide volontaire et omission de porter secours». Elle appelle au calme. Une manifestation de lycéens du Mirail se rend jusqu'à la préfecture. Près de 3000 personnes défilent. À 17 heures, à la sortie des écoles, des policiers tirent sans raison apparente des grenades lacrymogènes et des grenades détonantes, semant la panique parmi les enfants et leurs familles. L'annonce de la remise en liberté du brigadier Henri Bois déclenche la reprise des affrontements vers 20 heures. Une concession de Renault est attaquée dans la zone industrielle Babinet et guelgues voitures à La Reynerie. Les affrontements prennent un tour très violent vers 23 heures. Cinq compagnies de CRS, trois escadrons de gendarmerie et des dizaines d'agents de la BAC de Toulouse et de Marseille encerclent le quartier. Les habitants révoltés chargent à coups de cocktails Molotov et de pierres. Plusieurs témoignages attestent que les policiers chantent «On est les champions» et qu'ils tirent des grenades dans les coursives des immeubles pour enfumer les étages et faire taire les habitants qui les insultent¹³⁹.

Le même scénario se répète le jour suivant. Plusieurs voitures béliers sont jetées contre des commerces et des bâtiments publics à différents endroits de la ville. Les derniers incendies ont lieu le jeudi 17 décembre. Le lendemain, le ministre de la Ville, Claude Bartolone, vient au Mirail pour une table ronde de vingt minutes, dans un local avec quelques habitants triés sur le volet, loin de la rue de Kiev et déclare: «On peut relancer la politique de la ville¹⁴⁰».

La bataille de Dammarie-les-Lys

La «bataille de Dammarie-les-Lys» constitue une seconde expérimentation fondatrice de la contreinsurrection médiatico-policière.

Le 17 décembre 1997, Abdelkader Bouziane, 16 ans, dont plusieurs habitants racontent qu'il était harcelé depuis longtemps par des policiers de la BAC¹⁴¹, est pris en chasse alors qu'il conduit la voiture de sa mère. Il évite un premier barrage, puis des policiers lui tirent quatre fois dessus au niveau de Fontainebleau. La première balle le touche à la nuque et le tue. S'ensuivent plusieurs jours de révoltes et d'affrontements avec la police dans le quartier¹⁴². Convaincus de la nécessité de s'auto-organiser face à la police mais aussi face aux discriminations et à la ségrégation, des habitants de Dammarie-les-Lys créent l'association Bouge-qui-bouge. Elle subit constamment les agressions des policiers.

En mai 2002, Xavier Dem, un autre habitant de Dammarie-les-Lys, est suspecté par des policiers de leur avoir tiré dessus. Ces derniers l'abattent d'une balle dans la tête. Le soir même, plusieurs compagnies de CRS sont envoyées encercler le quartier. Mohammed Berrichi, le frère du président de Bougequi-bouge (Abdelkader Berrichi), investi dans la lutte contre les violences policières et bien connu des policiers, est pris en chasse en scooter par la BAC. Son véhicule chute et le conducteur meurt. Selon plusieurs habitants, il a été victime d'une provocation délibérée visant à embraser la cité sous les projecteurs des médias. Pour ne pas v céder, l'association et une partie des habitants décident d'empêcher les confrontations physiques entre les jeunes et la police et incitent à organiser la défense sur le mode de la contre-information pour rétablir la vérité. Ils rédigent un tract intitulé «la BAC tue encore, la justice

couvre toujours». Le 25 mai, plusieurs militants qui diffusent le tract sont interpellés et dans la soirée, le quartier est une nouvelle fois bouclé par les CRS, tandis que la BAC cerne la barre du Bas-Moulin où vit la famille Berrichi. La nuit venue, des banderoles sont accrochées sur la facade du bâtiment et des slogans sont inscrits pour dénoncer la violence policière, la BAC, l'impunité judiciaire et rappeler la mémoire d'Abdelkader, Xavier et Mohamed. Le préfet rend hommage «à la maîtrise et au professionnalisme de la police soumise depuis plusieurs jours à de multiples provocations». Il insiste sur le fait «inacceptable qu'un petit groupe de personnes s'arrogent le droit de vouloir faire la loi par la peur et tentent de soumettre la population d'un quartier à des pressions fortes, avec visiblement l'intention d'y conquérir un territoire pour y établir un trafic¹⁴³». Il annonce alors la mise en place d'un Groupe d'intervention régional (GIR) avant la fin de la semaine suivante. Le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) dénonce lui aussi les inscriptions et les banderoles sur la facade de la barre du Bas-Moulins, qui constitueraient des «appels à la haine antiflics». Le syndicat appelle à une manifestation de policiers pour le 2 juillet. Le lundi 24 juin vers 6 heures du matin, 200 CRS encerclent la barre, des tireurs d'élite du RAID sont postés sur le toit d'un supermarché face au bâtiment. La police procède au premier grand ravalement de la façade depuis son édification pour retirer les banderoles et nettoyer les tags; elle mène un vaste contrôle d'identité des résidents de la barre, puis fouille et met à sac le local de l'association Bouge-qui-bouge. (Ces mesures ont été rendues possibles par la loi de Sécurité quotidienne mise en place en 2001 par le gouvernement Jospin.) En début d'après-midi, des CRS chargent un attroupement à proximité de la barre et interpellent trois

personnes, dont un mineur, pour «outrage et rébellion». En fin d'après-midi, l'office départemental des HLM, dirigé par le maire UDF de La Rochette, signifie à Bouge-qui-bouge l'expulsion de son local. Jeudi 27 iuin, dans un communiqué de presse, Jean-Claude Mignon, maire UMP de la ville, qualifie les militants associatifs de «petits terroristes de quartier», «petits groupes d'individus encadrés par le MIB, les associations Bouge-qui-bouge et Dammarie-les-Lys/Melun», dont le but est de «faire échec à toutes les actions des institutions et de la police afin de continuer leurs méfaits en toute impunité». Il leur est imputé des vols de matériel et un «attentat» à la voiture bélier. Le maire ajoute que «les locataires de la rue du Bas-Moulin sont pris en otages par des individus en rébellion contre la République et la France». Cette grille de lecture calquée sur la rhétorique contre-insurrectionnelle trouve son apogée le mercredi 10 juillet, sur France 2, dans une déclaration de Nicolas Sarkozy:

Les forces de l'ordre doivent reconquérir le terrain qui a été abandonné. Prenons un exemple. Il y a une cité, à Dammarie-les-Lys, où la police et la gendarmerie n'avaient plus le droit de cité, justement. On y avait peur depuis des années. Le GIR de Seine-et-Marne y a été, il y a quelques jours. Ça a été décevant sur le plan pénal. Mais pour ceux qui y habitent, et l'immense majorité sont des gens honnêtes qui ne demandent qu'une seule chose, c'est vivre tranquillement. Tout d'un coup ils se sont dit, on n'est plus abandonnés.

Six jours plus tard, le 16 juillet, débutent à l'Assemblée nationale des débats relatifs à la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure, renforçant les capacités d'encadrement et de harcèlement policiers ainsi que les possibilités

d'interpellation et de mise en détention. Dammarieles-Lys a été sélectionnée comme une scène répressive, pour préparer les esprits au vote de la nouvelle loi sur la sécurité intérieure.

Le 18 juillet 2002, la Cour d'appel de Paris donne raison à l'association: le local doit être restitué le 29 juillet. Mais le 27, vers 10 heures, il est détruit par un incendie volontaire, comme a fini par le reconnaître la police judiciaire. Persuadée que la destruction était le fait de policiers radicalisés, Bouge-quibouge porte plainte contre X pour dégradation et incendie volontaires.

Un mouvement de résistance collective a pris forme de 1998 à 2002 à Dammarie-les-Lys. Un militant de Bouge-qui-bouge raconte:

Pour aller loin, même l'émeute est une action politique. Une réaction collective de ras-le-bol contre la *hagra* (le mépris). Cette violence ne résout peutêtre rien mais à certains moments, elle est utile. Nous on assume qu'en 1997, à la mort d'Abdelkader, on a réagi très violemment et c'était légitime. L'année dernière, après la mort de Mohamed, on avait plus d'expérience, on était devenus des vrais militants. On s'est dit qu'il y avait aussi d'autres movens d'agir et de mobiliser les habitants du quartier. On a manifesté, on a fait en sorte qu'un maximum de gens prenne conscience de ce qui se passe dans nos quartiers. Et en faisant comme ca, malgré le fait qu'aucune voiture n'ait été brûlée, aucun policier blessé, la répression policière a été beaucoup plus violente en 2002 gu'en 1997. notamment contre les militants de Bouge-qui-Bouge, de H2B144 ou du MIB145.

Malgré les carnages sociaux qu'elle a provoqués, la contre-insurrection médiatico-policière n'a

pourtant pas été capable de soumettre le quartier de la Plaine-du-Lys.

Construire l'état d'exception juridique

Tout au long des années 2000, les gouvernements de «gauche» et de «droite» ont mené alternativement une offensive pour étendre l'état d'exception juridique qui permet d'expérimenter la contreinsurrection endocoloniale. Entre 2001 et 2009, 17 lois portant sur la «lutte contre l'insécurité» sont votées les unes après les autres, au nom de la «lutte contre le terrorisme», «la délinquance des mineurs», «la criminalité» ou «l'immigration clandestine». Elles favorisent l'extension et la diversification des formes contemporaines de la violence policière. En 2001, le gouvernement Jospin fait voter la loi de sécurité quotidienne (LSQ) qui pose les bases d'un vaste programme d'intensification du contrôle des classes populaires par le redéploiement des forces de l'ordre et l'extension de leurs champs de compétences: la loi rend passible de prison le refus de donner son ADN, étend la possibilité des fouilles pour les agents de police et les agents de sécurité, autorise la police municipale à intervenir dans les cages d'escaliers sous certaines conditions, étend les possibilités de perquisition... Deux ans plus tard, la loi pour la sécurité intérieure - dite loi Sarkozy – de février 2003, par un article rendant illégale l'occupation des halls d'immeubles, a démultiplié les possibilités de harcèlement policier dans les quartiers. Comme la loi sur les contrôles d'identité, elle va permettre de valider des pratiques mais aussi de stimuler leur systématisation. D'autres lois ont permis d'intensifier la productivité répressive. La loi du 9 mars 2004, dite Perben II, en instituant un régime spécial pour la «délinquance organisée»

a ainsi permis d'arrêter des groupes entiers, de prolonger les gardes à vue, de les étendre aux mineurs de plus de 16 ans et d'empêcher tout regroupement dans la rue.

Une ingénierie de la tension

L'expérimentation d'une contre-insurrection médiatique et policière a mis en œuvre une tactique de la tension: un programme de renforcement autoritaire basé sur «la provocation», c'est-à-dire l'agression délibérée, la fabrication médiatique, politique et policière d'une menace et son attribution à un ennemi de convenance.

Ces formes de tension produites par la conquête des banlieues et la guerre à la criminalité sont saisies rationnellement par les grands, moyens et petits chefs policiers. Claude Guéant, ancien grand patron de la police nationale, résumait en 2006, en plein mouvement social: «Vous savez, la France, à cause peut-être de sa tradition de désordre public, a une habitude de faire face. De faire en sorte que les forces de l'ordre repoussent. Dispersent. [...] Ça donne lieu, en fait, à des affrontements¹⁴⁶. » Cette compréhension rationnelle des logiques inhérentes aux techniques d'agression spectaculaire s'observe aussi chez des chefs de grade intermédiaire. Un commissaire d'une circonscription du 93 résume la banalisation de la «provocation» comme mode de gestion des «populations sensibles». «C'est vrai que ces contrôles sont abusifs et je comprends qu'aux jeunes, ça leur pèse [...] Mais c'est une espèce de jeu. Moi je suis le flic, je vais te contrôler. Toi, t'es le présumé coupable, tu te fais contrôler. Il faut bien admettre que ca ne sert à rien, sauf à perpétuer le climat malsain entre les policiers et les jeunes¹⁴⁷.» Un ancien policier du renseignement intérieur

s'interroge sur l'emploi de ce qu'il appelle explicitement une «stratégie de la tension en banlieue¹⁴⁸»: «Est-ce qu'elle [la police] doit faire appliquer la loi partout ou est-ce que, dans son intervention, elle doit s'efforcer de ne pas provoquer plus de désordre que le désordre qu'elle entend réprimer¹⁴⁹?» Un ancien officier interviewé en octobre 2005, juste avant la grande révolte, déclare au sujet de l'impact social des politiques sécuritaires:

C'est pas tellement là qu'il y aura des problèmes. Mais dans certains endroits qui étaient déjà catalogués comme «sensibles», où les gens savent qu'ils sont catalogués «sensibles», il suffit de passer le périphérique il n'y a pas besoin d'aller très loin. Je crois que ça crée des tensions supplémentaires, peut-être même dans certains quartiers de Paris, il y a certains îlots où ça se passe plus ou moins bien. Le policier on sait qu'il n'est là que pour chasser¹⁵⁰.

On ne peut affirmer que les tactiques de tension sont conscientes et intentionnelles chez tous les policiers qui les pratiquent, mais il faut reconnaître l'existence de stratégies politiques rationnelles, une ingénierie de la tension, impulsée par les classes dirigeantes pour axer la restructuration policière sur le quadrillage et le harcèlement féroce.

La grande bataille de novembre 2005

Cette tactique de la tension policière dans les quartiers populaires est déjà largement systématisée au début de l'année 2005. Elle va jouer un rôle déterminant dans l'association des colères et des révoltes qui prend forme à l'automne. Par un télégramme aux préfets, le ministre de l'Intérieur annonce en

juillet 2005 un «plan de renforcement de la lutte contre les violences urbaines» au deuxième semestre 2005¹⁵¹. Le policier François Berger se rappelle du dispositif déployé à La Reynerie. À un habitant du quartier le questionnant sur le bouclage mis en place durant plusieurs mois, il expliquait:

Ce qu'il s'est passé en 2005 ici à La Reynerie c'est qu'il y avait des noyaux très très durs de délinquance, des bandes organisées de voyous, de délinguants, de bandits. Et il n'y avait pas, me semble-t-il, l'outil que nous avons actuellement. Il n'y avait pas ce qu'on a appelé les Uteg, et maintenant les BST. Ce qui veut dire qu'il v avait toujours un gros décalage entre ce que commettaient ces jeunes bandits et les interventions de police. Il y a eu des choix qui ont dû être faits, pour limiter la casse, qui étaient des choix drastiques, très durs. Je sais que vous avez subi une espèce de blocus pendant un certain temps, et c'était très dur à faire passer au niveau des habitants, mais c'était l'outil dont on disposait à l'époque pour essayer d'endiguer ces voitures qui rentraient volées, qui finissaient par flamber, ces rodéos, ces home-jacking... Ce n'était pas la meilleure solution mais c'était la solution qu'on avait à portée de main à l'époque. Et on l'a payée cher parce que trois ans après, cinq ans après, vous nous en parlez encore¹⁵².

Durant cette opération de plusieurs mois, la police s'est permis de tirer régulièrement aux fenêtres, de gazer et de mener des rafles punitives. Les hélicoptères ont survolé constamment le quartier, perturbant le sommeil de tous les habitants durant de nombreuses nuits. Le 17 octobre 2005, Nicolas Sarkozy nomme Christian Lambert, un ancien du RAID, à la direction des CRS et fait diffuser dès le lendemain une circulaire intitulée «Nouvelles modalités de la participation des forces mobiles de la police nationale à la lutte contre l'insécurité et les violences urbaines 153 » qui précise les nouvelles procédures de déploiement de dix-sept compagnies de CRS dans les «quartiers sensibles». «J'insiste sur le caractère opérationnel de ce plan de renforcement de la lutte contre la délinguance et les violences urbaines qui sera, à ce titre, périodiquement révisé; la première évaluation est fixée à janvier 2006 après les fêtes de fin d'année», conclut la circulaire du ministre de l'Intérieur. Le 25 octobre, sur la dalle d'Argenteuil, ce dernier officialise le plan de quadrillage permanent des «quartiers difficiles» par les CRS, en affirmant vouloir «débarrasser» la population de la «racaille».

Deux jours plus tard, le 27 octobre, ce programme est mis en application dans le cadre de la répression des révoltes consécutives à la mort de deux adolescents poursuivis par la police à Clichy-sous-Bois. Mais il est aussi activé dans de nombreuses «zones sensibles», «en prévision». Ces forces déployées contre des quartiers où il ne se passait rien vont devoir faire face à un large mouvement de révoltes simultanées, atteignant un *point critique* dans les capacités policières.

Le gouvernement Villepin décrète l'état d'urgence le 8 novembre 2005 et le proroge pour trois mois le 15 novembre. Le recours à la loi du 3 avril 1955 «organisant le régime de l'état d'urgence», loi conçue pour permettre la répression des colonisés en Algérie, comporte une dimension symbolique et mémorielle : le gouvernement normalise la répression en l'inscrivant dans la continuité d'une pacification de l'ennemi

intérieur: les «hors-la-loi» d'aujourd'hui sont renvoyés à ceux d'hier¹⁵⁴. Selon la loi de 1955, la déclaration de l'état d'urgence dépend de la loi de 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre. C'est une sorte de déclaration de guerre civile partielle, qui permet d'appliquer des dispositifs de guerre sur une partie du territoire sans paralyser tout le pays. La mise en œuvre du couvre-feu sur les «zones sensibles» l'illustre assez précisément. L'état d'urgence permet aux préfets d'interdire là où ils le jugent intéressant, la «circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et heures fixés par arrêtés», d'«instituer, par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé», d'«interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics» et de «prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales». Il est enfin possible, dans les zones concernées par le décret (l'ensemble des grandes agglomérations françaises), d'ordonner la «fermeture provisoire des salles de spectacles, débits de boissons et lieux de réunion de toute nature», l'interdiction, «à titre général ou particulier, [des] réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre», la réquisition des armes de toute catégorie, l'«assignation à résidence [...] dans une agglomération ou à proximité immédiate d'une agglomération» et «des perquisitions à domicile de jour et de nuit».

À Gennevilliers, j'ai vécu certains déploiements policiers depuis les cages d'escaliers de la cité du Luth durant «l'état d'urgence». Une rumeur circulait selon laquelle les premiers feux de poubelles avaient été amorcés par des gens cagoulés venus «de l'extérieur» et qui se seraient enfuis à la vue d'habitants du quartier. C'est une autre génération qui est allée s'affronter avec la police. Mais toutes les classes d'âge ont subi le bruit et la lumière des projecteurs des hélicoptères tournoyant au-dessus des tours pendant plusieurs nuits consécutives, les gaz et la saturation policière des rues. Le quartier était entouré par des camionnettes jumpers de CRS et des équipes de BAC ou de «voie publique» opéraient à l'intérieur en tirant au flash-ball sur les passants masculins pressant le pas à leur vue. De temps en temps, des pelotons de CRS en formation «tortue» bloquaient la rue principale, puis se mettaient à ratisser le quartier. De nombreuses chasses aboutissant à des tabassages et des arrestations étaient lancées contre des habitants complètement étrangers aux affrontements. C'est arrivé à l'un de mes amis, attrapé alors qu'il revenait du travail. Il a été roué de coups dans un camion avant d'être relâché sans explication.

Un soir, en nous rendant avec trois amis chez un quatrième en dehors du quartier, nous sommes arrêtés par une unité mobile de la police nationale. Les policiers sont nerveux et agressifs, ils nous retiennent une dizaine de minutes et nous insultent en nous menacant, flash-ball tendu à quelques centimètres du visage. Ils veulent vérifier le contenu de notre bouteille de cola impérialiste, ils semblent persuadés qu'elle cache du carburant car nous n'avons, comme ils disent, «pas le bon profil» (un certain type d'habits et pour mes amis, la peau plus foncée que les policiers). Nous ne haussons pas le ton, conscients de ce qui risque de nous arriver si nous tentons de nous opposer à cette mauvaise parodie de film de guerre. Rassurée par le contenu du récipient, cette équipe nous ordonne de «circuler et d'évacuer la rue» puis, une fois satisfaite, s'en va chasser d'autres prolétaires et se faire malmener par des adolescents.

La répression des révoltes a donné lieu à un gigantesque déploiement de forces dans les grandes et moyennes villes sur tout le territoire national, un exercice général pour l'ensemble des anciennes et des nouvelles unités disponibles. La police a été mise en grande difficulté et les situations où elle a manqué de perdre complètement le contrôle se sont multipliées. Une *grande peur* s'exprime dans la plupart des récits policiers évoquant l'automne 2005. Certains estiment avoir observé un «état limite», «critique» dans les capacités policières. C'est une rupture fondamentale dans l'expérimentation continue d'une contre-insurrection médiatico-policière. Il faut forger un nouveau schéma.

La synthèse établie par la direction des RG à l'issue de cette première expérimentation, intitulée « Des violences urbaines à la guérilla urbaine¹⁵⁵», propose de généraliser l'emploi de l'hélicoptère, la «saturation du terrain par les forces de l'ordre» et d'étendre le principe des couvre-feux municipaux.

Villiers-le-Bel, terrain d'essai du nouveau modèle

La «bataille de Villiers-le-Bel» constitue la première grande application d'un nouveau modèle antiémeute élaboré suite aux révoltes de 2005.

Le 25 novembre 2007, Moushin Sehhouli, 15 ans, et Lakhamy Samoura, 16 ans, sont tués à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise, percutés en moto par une voiture de police. Les courses-poursuites et le parechocage sont devenues des techniques d'encadrement quotidien des damnés. Elles appartiennent au répertoire des pratiques que certaines hiérarchies policières tentent parfois – en période critique – de maîtriser par des interdictions de principe. Mais le parechocage des deux-roues est bien une technique de capture jugée efficace, normalisée, instituée, banalisée

dans la police des quartiers. «Sur les deux roues, faut avoir l'effet de surprise, il faut fermer le rayon de braquage» raconte un baqueux¹⁵⁶.

Pendant deux jours, la préfecture fait boucler et tente de paralyser plusieurs quartiers de la ville puis des environs avec des forces de maintien de l'ordre (CRS, gendarmerie mobile). À la version policière propagée par les médias (les jeunes auraient jeté leur véhicule contre la voiture de police) et aux dispositifs d'occupation et d'encerclement «préventifs» répondent des premières contre-attaques. Des unités d'intervention (BAC notamment) sont envoyées pour pénétrer les périmètres clôturés, pour y traquer et capturer des «suspects». Une combinaison d'étranglement et de provocation, de «coups-de-poing» et de «coups de filet» est mise en œuvre. Des techniques, des matériels et des troupes sont testées contre les quartiers populaires de Villiers-le-Bel: notamment la combinaison d'unités spécialisées et classiques, policières et militaires, antibandes, antiémeutes et antiterroristes (BAC, RAID, GIGN...). Le lieutenant d'une des compagnies de sécurisation - une «force d'intervention rapide» - affectée sur Villiers-le-Bel est en l'occurrence un ancien militaire, formé au contrôle des foules au Kosovo.

Sur un principe comparable à celui de la bataille d'Alger, les habitants des quartiers populaires de Villiers-le-Bel subissent une tactique de pacification militaro-policière basée sur des formes de quadrillage et d'action commando de basse intensité. Les cités de la ville sont soumises à une forme de punition collective, un principe directement hérité du droit colonial et qui a structuré toute la répression jusque dans sa partie judiciaire. Elles sont recouvertes sous des nuages de gaz lacrymogènes, transpercées par des tirs de flash-ball et les viseurs infra-rouge de troupes d'élites héliportées, balayées pendant plusieurs nuits

par les projecteurs et le vacarme des hélicoptères.

La révolte de Villiers-le-Bel est restée localisée et n'a duré que deux jours mais son intensité a frappé les esprits aussi fort que les nuits de l'automne 2005. Elle a pris des formes imprévues. Des habitants de plusieurs quartiers de Villiers-le-Bel et des environs (Goussainville, Sarcelles, Cergy, Garges-lès-Gonnesse) ont saboté la mécanique policière. Ils ont déstabilisé l'appareil répressif et de nouvelles fissures sont apparues. Les «experts des violences urbaines», déboussolés, dénoncent à la fois l'organisation des émeutiers et leur sauvagerie.

C'est pourtant bien l'oppression, le mensonge médiatico-politique et la profondeur des inégalités qui ont déterminé l'autodéfense collective puis les contreattaques simultanées. Le commissaire Jean-François Illy, dépêché sur place peu après le drame, a été roué de coups par des passants. Plusieurs centaines de personnes ont affronté, avec de simples pierres, des boulons ou des cocktails Molotov les compagnies de maintien de l'ordre de la 5° puissance mondiale.

Il est difficile de saisir sans l'avoir vécue la manière dont ceux qui ne prennent pas la rue peuvent soutenir la révolte. Cela passe parfois par le simple fait de ne pas collaborer avec la police, d'ouvrir sa porte pour abriter une personne poursuivie, de jeter des projectiles par les fenêtres, de filmer, d'interpeller les uniformes, de repérer leurs manœuvres et d'alerter ceux qui sont en bas...

Dans la rue, malgré les dimensions du dispositif, des groupes mobiles ont mis en fuite des unités professionnelles et ont incendié leurs véhicules. Des commerces et des établissements publics ont été dévastés, dont une école, les impôts et une antenne de police. Selon les déclarations des journalistes, des politiciens ou des policiers, sur 650 policiers déployés chaque jour, le nombre de blessés s'étalait entre une soixantaine et près de 120, c'est-à-dire du simple au double. Cinq auraient été «gravement» blessés mais près d'une soixantaine auraient été touchés par «armes à feu». Ces incohérences trahissent une stratégie politique de criminalisation qui ne se soucie pas de vraisemblance. Les commentateurs ont généralement omis de signaler que les armes employées étaient des carabines à plomb et des chevrotines, rien à voir avec des «armes de guerre». Ils ont masqué le fait que depuis le milieu des années 1990, il arrive régulièrement que la colère pousse des révoltés à tirer sur la police et que des parpaings, bien plus dangereux qu'un tir de grenaille, tombent sur leurs voitures. Aucun rapport officiel n'a fait mention des dizaines d'habitants blessés, gazés, frappés, ou choqués par des «armes à létalité réduite», l'occupation policière et le harcèlement médiatique.

Le 29 novembre 2007, le chef de l'État annonce à ses troupes le commencement d'une deuxième phase: «Mettez les moyens que vous voulez, ca ne peut pas rester impuni, c'est une priorité absolue.» Pour soigner et consoler ses agents, il doit se saisir de «coupables». Leur «exécution juridique» doit aussi dissuader les prochaines révoltes. Malgré l'emploi de caméras, la recherche d'ADN sur les canettes de bière ou en récoltant les crachats de la rue, aucune preuve ne permet d'engager des arrestations. Pour pouvoir les justifier, une campagne de délation rémunérée est organisée sur le modèle des anciennes méthodes d'action psychologique issues des pacifications coloniales. Des milliers de tracts incitant à dénoncer des «tireurs» et des «leaders» sont distribués dans les immeubles. L'assurance de l'anonymat et plusieurs milliers d'euros de rémunérations sont promis aux délateurs. Les poubelles de certains immeubles sont

remplies de ces papiers. Mais, alors qu'il est particulièrement improbable de distinguer des individus cagoulés, de nuit et sous un déluge de gaz, certains «voisins» auraient donc transmis les noms de «suspects». Ils n'ont officiellement jamais été payés et une liste d'une quarantaine de boucs émissaires de convenance a finalement été adoptée.

Parallèlement, d'autres dispositifs visant à dissocier les habitants ont été mis en œuvre. Des «représentants des jeunes » ont rapidement été désignés par le ministère de l'Intérieur et mis en scène par quelques grands médias. Un rappeur «citoyen» a été reçu à l'Élysée et des «jeunes bien intégrés dans la ville» ont été propulsés par les médias et les partis politiques. Décrits comme le «bon grain» à bien dissocier de l'ivraie, ces personnages qui appellent au «retour au calme» sont mis en scène en opposition avec le «reste des voyous et des tueurs». Éric, un habitant de Villiers, membre du comité de soutien aux inculpés, résumait la position du collectif à ce sujet : « Pour nous c'est clair: Fuck les partis politiques! Droite ou gauche, c'est la même salade, on va pas s'allier avec des gens qui travaillent contre nous. Nous, on avance avec le peuple, avec les gens, c'est comme ca qu'on a toujours été. On n'a jamais eu besoin d'eux. Et puis ils auraient du mal avec nous, parce qu'on est quasiment ingérables¹⁵⁷!» D'Alger à Villiers-le-Bel. la contre-insurrection et les tactiques de tension ne produisent pas de *paix sociale* comme le proclament leurs promoteurs. Elles alimentent plutôt leur propre extension en intensifiant les conditions d'oppression qui déterminent les révoltes. Incapables d'obtenir le consentement de «la population» encadrée, elles ont tendance à enliser et étendre les dimensions de la violence, à engendrer des conflits militaro-policiers de longue durée.

Pendant les trois mois qui suivent, une seconde opération de grande ampleur est préparée pour interpeller ceux qui ont été sélectionnés. L'opération est déclenchée le 18 février 2008. Pendant deux jours, plus de mille policiers du RAID, de l'Office central de répression du banditisme (OCRB), de la PJ de Versailles et d'Île-de-France, couverts par de nombreux médias embarqués, ratissent les quartiers à la manière de battues, afin d'empêcher toute circulation, pour frapper les esprits et saturer les rues pendant les perquisitions. En deux «vagues», à six heures du matin, la police judiciaire, protégée de CRS et de membres du RAID, peut ainsi boucler une dizaine d'immeubles à Villiers-le-Bel, monter et emporter plusieurs dizaines de personnes sélectionnées par les policiers dans la région et jusqu'en Seine-Saint-Denis. Cette «très belle opération» selon les mots de la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie 158, est organisée sur le principe des rafles antiterroristes, banalisées depuis les chasses aux islamistes des années 1990. «J'espère que les habitants comprendront que nous sommes là pour restaurer l'ordre et la paix» précise Marie-Thérèse de Givry, la procureure de Pontoise. Jean-Marie Le Pen souligne que cette opération lui rappelle celle d'un bataillon en Indochine, lorsqu'il était lieutenant dans la Légion étrangère 159. Un policier en retraite se souvient qu'«hormis pour du simple transport de personnels, la dernière fois que des hélicoptères ont été mis tactiquement à la disposition des CRS, c'était en Algérie¹⁶⁰».

Villiers-le-Bel est dès lors sélectionné comme terrain d'entraînement pour tester et développer de nouveaux dispositifs d'occupation, les Unités territoriales de quartier (Uteq) qui auront en charge de quadriller la circulation et la vie sociale sur la «place publique» des «zones urbaines sensibles» et de faciliter la délation anonyme. «Nous n'allons

pas faire de l'îlotage pacifique » assure Valérie Moulin, commissaire responsable de l'unité. Les Uteq doivent assurer le «renseignement opérationnel», favoriser le signalement de délits. «C'est sûr qu'on va déranger, mais c'est le but: l'Uteq est une police offensive » ajoute-t-elle. «L'objectif est de rentrer gentiment dans les quartiers, accompagnés par des renforts, mais juste au cas où¹6¹. » Ces unités auront la charge de maintenir la pression jusqu'aux procès.

Les Uteq mêlent les principes du quadrillage et de la pénétration, sorte de fusion entre le groupe mobile de harcèlement type BAC et le groupe de maintien de l'ordre type CRS. Ce sont des unités capables d'assurer elles-mêmes les mâchoires et le choc de la tactique de la tension. Maka Kanté, un habitant de Villiers-le-Bel, raconte:

Ils sont là, ils peuvent passer à six ou sept, armés jusqu'aux dents, ils marchent dans la ville, en faisant les cowboys. Ils arrivent, nous on est assis en train de discuter de tout et de rien, on tue le temps. Tu vois huit policiers qui passent et les huit vont s'arrêter en face de nous, j'comprends pas. On m'a souvent parlé des Uteq, mais quand je suis sorti et quand j'ai vu ça, ça m'a étonné. Les gens du quartier y m'ont dit, les huit ils bloquent tout le périmètre. Ils sont là à marcher comme des cowboys, à regarder à droite à gauche. Pourquoi? La question que je veux leur poser, c'est pourquoi. Ils sont là alors qu'il ne se passe rien de particulier 162.

Au cours d'une discussion, un après-midi de juin 2009 à Villiers-le-Bel, T. expliquait à propos des Uteq: «Ici c'est pas l'Irak, en Irak c'est la guerre, ici c'est comme en 1941, c'est l'occupation.» Maka Kanté, lui, fait référence à l'apartheid.

Testées à Villiers, les Uteq ont par la suite été étendues à d'autres «zones criminogènes», à Grenoble notamment, où elles déploient le même système de contention et où une révolte puissante a suivi le meurtre de Karim Boudouda, tué d'une balle de la BAC en pleine tête en juillet 2010. Depuis janvier 2011, des brigades spécialisées de terrain (BST) remplacent les Uteq. Elles sont organisées sur le même principe.

La bataille de Villiers-le-Bel a permis de poser les bases d'un modèle d'encadrement centré sur des principes contre-insurrectionnels: la saturation policière en journée et l'encerclement constant du quartier, l'emploi d'unités et de matériels paramilitaires (drones, hélico, Raid, GIPN...), la collaboration avec les «acteurs civils de la sécurité» pour la «communication publique» et le «renseignement» (services sociaux, municipaux, bailleurs, transports en commun, justice, «grands frères», écoles, associations de quartiers, EDF, Pôle emploi...), et la restructuration du bâti, des accès, de l'éclairage, l'installation de technologies de videosurveillance.

Les retours d'expérience de Villiers-le-Bel ont eu une résonance internationale. Les projecteurs ont été mis sur le renouvellement de cette *excellence* française dans la répression des insurrections urbaines, caractérisée principalement par le fait qu'elle a évité de tuer. Dans les quartiers, cette expérimentation continue d'un système de violence militaro-policière a débouché sur une situation de tension dans laquelle les rapports de force restent très instables.

La contre-insurrection constitue l'un des programmes principaux de restructuration de la police des cités et l'une des principales vitrines françaises sur le marché international du contrôle.

En octobre 2009, le Centre d'entraînement des forces armées au combat en zone urbaine (CENZUB) - où est reconstituée une commune composée d'un centre-ville historique et de trois cités périphériques - rejouait le scénario de la bataille d'Alger devant des délégations de l'OTAN, en l'appliquant au modèle type d'une cité ségréguée de la France contemporaine. Le but était de réaliser un «maillage du terrain, un travail de renseignement et d'actions après renseignement pour aller récupérer les personnages clés et enrayer des opérations avant qu'elles ne se développent ». Comme le résume le chef de bataillon, la bataille d'Alger constitue un « cas d'école atypique» mais qui «fait partie de la culture francaise¹⁶³». Depuis que l'armée nord-américaine fait des «retex» (retour d'expérience) propres sur le cas algérien, l'armée française peut assumer beaucoup plus facilement la réouverture du répertoire contreinsurrectionnel pour rénover le maintien de l'ordre en banlieue, comme le raconte le chef de bataillon Sébastien de Pevret¹⁶⁴.

Au CENZUB ou au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG), les forces militaires, policières et gendarmiques s'entraînent à partager leurs techniques pour forger des modèles de contre-insurrection applicables au soulèvement des guartiers populaires. Au CNEFG, à Saint-Astier, 13000 stagiaires suivent chaque année une formation de deux semaines. «Ce stage prépare des escadrons de gendarmerie mobile aux opérations de haute intensité. Cela va du rétablissement de l'ordre au stade ultime, une situation insurrectionnelle avec prise à partie par armes à feu sur les forces de l'ordre » explique le colonel Xavier Lejeune, chef du Bureau «ordre public» à la Direction générale de la gendarmerie nationale¹⁶⁵. Les exercices de simulation de «violences urbaines» y constituent, selon un autre militaire, «l'apothéose de deux semaines de maintien de l'ordre». Les organisateurs de ce stage précisent qu'ils s'appuient sur tous les retours d'expériences effectués depuis l'automne 2005¹⁶⁶.

En 2010, deux textes fondamentaux réactualisent la doctrine de contre-insurrection française et la légitiment à nouveau à la tête de l'État, pour la première fois depuis son abolition officielle au début des années 1960. Le texte fondateur, l'instruction provisoire TTA 117 sur l'emploi de l'arme psychologique de 1957, servait jusque-là de référent officieux aux militaires qui continuaient d'employer la contre-insurrection à l'extérieur. Directement issues des retours d'expérience en Afghanistan et de la rénovation de la doctrine US pour l'OTAN, le FT 13 Contre-rébellion¹⁶⁷ spécifique à l'armée de terre de 2009 et la doctrine interarmées DIA 3.4.4 contre-insurrection publiée par le CICDE en novembre 2010¹⁶⁸, insistent sur le fait qu'elles s'appliquent « à l'extérieur » pour les « armées », mais les concepts qu'elles réinstituent sont clairement applicables sur tout le continuum militaro-policier:

Une insurrection se définit par les activités d'un groupe ou d'un mouvement organisé, souvent idéologiquement motivé, qui cherche à provoquer le changement politique de l'autorité gouvernant un pays ou une région. Ces activités sont centrées sur la persuasion ou la contrainte de la population en employant la violence et la subversion. [...] La contre-insurrection (COIN) est l'ensemble des activités politiques, économiques, sociales, militaires, juridiques et psychologiques, institutionnelles ou non, nécessaires pour neutraliser une insurrection et répondre aux principaux motifs d'insatisfaction de la population 169.

Les effets de retour pour l'intérieur ne se font pas attendre, et dès 2011, la notion de «zones grises» permet, une fois encore, à des idéologues sécuritaires d'appliquer les doctrines militaires aux quartiers populaires, à l'intérieur, considérés comme des «théâtres d'opération des forces de l'ordre¹⁷⁰».

Le socio-apartheid

L'application de la contre-insurrection aux quartiers populaires finalise un processus de ségrégation entamé à la fin des années 1970, généralisé au début des années 1990 et industrialisé au début des années 2000. Nous pouvons parler d'un socio-apartheid, c'est-à-dire un système de «mise à l'écart» et de séparation socioraciste, non pas supporté par une structure juridico-administrative explicitement raciste et des périmètres immobiles comme en Afrique du Sud ou en Palestine, mais par un ensemble de discriminations sociales, économiques et politiques ainsi que des frontières symboliques et fluctuantes mises en œuvre par l'action combinée de la police et de la justice, des médias et des institutions publiques¹⁷¹. On peut comparer l'emploi du concept de «zone criminogène» et l'histoire du barbelé, ce dispositif fondateur des systèmes d'apartheid qui clôture en dépossédant. En désignant l'espace social et géographique des indésirables comme un milieu hostile, la délimitation de la «zone sensible» détermine une obsession policière qui empêche la libre circulation et la libre organisation des habitants, comme le barbelé avait créé les conditions de la disparition physique et culturelle des Indiens d'Amérique du Nord¹⁷².

L'ancien commissaire de Toulouse, Jean-Pierre Havrin, résume: Il y a un discours qui dit «faut pas faire de ghetto», mais si on fait ce genre de manœuvres c'est bien pour en faire un ghetto. Et j'ai pas dit un camp... Mais un endroit où l'on ne peut pas sortir vraiment, où l'on est contrôlé chaque fois qu'on va et qu'on vient, c'est quand même quelque chose qui doit être fortement justifié par une réalité. Par une insécurité qui pourrait exister et non pas par une insécurité supposée qui ne serait due d'ailleurs qu'à l'origine des gens qui sont dans le quartier¹⁷³.

Le socio-apartheid s'incarne dans l'activité des unités de police, il se matérialise par des procédures de contrôle, de surveillance et de répression focalisées sur les non-Blancs en particulier et sur les pauvres en général. L'ancien commissaire lie cette focalisation à une certaine efficacité du contrôle des pauvres:

Devant l'incapacité globale d'un pouvoir à arriver à mettre en place ce qu'il avait promis, la sécurité, le mieux-être des citoyens, on détourne l'attention en désignant un bouc émissaire, qui comme par hasard est un étranger, plutôt bronzé. En désignant des gens qui en plus, par chance – pas pour eux – habitent un territoire identifiable. Eux sont identifiables, le territoire est identifiable, donc on se sert de ce point de fixation pour créer la peur chez les autres et démontrer qu'on a identifié le fauteur de troubles 174.

Le commissaire Jean-Pierre Havrin, directeur départemental de la sécurité publique de Haute-Garonne, démissionné par Nicolas Sarkozy en 2003 pour mettre en scène l'intensification sécuritaire (Havrin s'était fait le chantre d'une « police de proximité et de prévention ») a saisi les logiques de tension

contenues dans l'application d'une contre-insurrection médiatico-policière:

On peut se demander si l'emploi de la police de cette façon-là, pour entourer des quartiers, n'est pas pour déclencher quelque chose qui permettra d'alimenter encore la peur, d'employer des moyens de répression plus forts. Au bout d'un moment les gens sont excédés, donc on crée une réaction, avec l'emploi de techniques telles que celles-là ou l'emploi de mots tels que karcher, et après, tout le monde s'étonne que ça explose... enfin sauf ceux qui l'ont créé¹⁷⁵.

Le commissaire Havrin synthétise le positionnement des fractions de l'état-major policier militant pour développer une légitimation basée sur la séduction, le consentement et la collaboration/corruption. Il se confronte publiquement aux fractions qui promeuvent en particulier l'emploi systématique et intensif de la contrainte et de la peur. Ces oppositions révèlent des luttes internes pour la maîtrise des appareils répressifs et qui recoupent les grandes oppositions entre fractions de quuche et de droite des classes dominantes pour la gestion de l'État. La fraction représentée par le policier Havrin met publiquement en cause le phénomène tout en masquant sa participation décisive à l'extension du maillage territorial. Car sur le terrain des violences policières, les techniques d'occupation et les techniques de choc se mêlent désormais sous tous les gouvernements successifs. Les Uteq mises en place par la ministre de l'Intérieur Alliot-Marie et les BST par son successeur Hortefeux avaient bien, sans le dire, rétabli le principe des «polices de proximité»: l'occupation permanente et le quadrillage constant des territoires populaires. Les dispositifs «de prévention»

ne sont en réalité jamais découplés des dispositifs «de répression», ils ne se remplacent pas mais ont tendance à s'accumuler.

Alors que la «gauche de gouvernement» se concentre sur la fabrication de polices d'occupation et sur l'augmentation des effectifs de la police en tant que «service public», la «droite» a plutôt tendance à étendre les polices de choc en favorisant le développement des technologies et de la productivité policière¹⁷⁶. L'articulation de ces deux idéauxtypes d'ingénierie policière et le relais des factions «de gauche» et «de droite» aux commandes de la police construit une mécanique de tension basée sur des schémas d'extension et d'intensification de la violence policière: des dispositifs de paralysie et de brutalisation simultanée, un schéma typiquement contre-insurrectionnel.

Le socio-apartheid est un système de ségrégation jamais complètement réalisé, impuissant à susciter le consentement, toujours attaqué, transpercé, malmené. «On ne contrôle que si on est en supériorité numérique, sinon ce n'est pas la peine d'y aller, ça part en vrille», résume un policier à la fin des années 2000177. Le socio-apartheid est structuré par des stratégies gouvernementales, des considérations tactiques liées aux marges de manœuvre des chefs policiers, et des formes de coercition expérimentées par les agents inférieurs de la police dressés à rationaliser leurs pulsions morbides. Il est en expérimentation constante. Ses frontières sont mobiles, elles sont tracées par des savoirs d'État et des gestes policiers. Cette flexibilité caractérise un système de ségrégation néolibéral en ce sens qu'il doit rationaliser et rentabiliser sa productivité tout en autorisant une mobilité minimale des damnés pour pouvoir les exploiter.

Le géographe Stephen Graham décrit un phénomène comparable à celui qui se développe en France dans la plupart des grandes puissances impérialistes. Il remarque que «la contre-insurrection et les stratégies coloniales internes visent invariablement les zones urbaines cosmopolites où se concentrent les communautés diasporiques et les migrants postcoloniaux.» «Tout ceci, ajoute-t-il, s'accompagne d'un profilage géographique ciblé, d'une augmentation des descentes de police, d'extraditions "extraordinaires", de mesures répressives contre des travailleurs sanspapiers, de l'usage des nouvelles lois antiterroristes pour fouiller et espionner la vie quotidienne et d'une multiplication des incarcérations arbitraires¹⁷⁸. » La nouvelle phase de conquêtes engagée par l'impérialisme occidental saisit les enclaves endocoloniales comme des champs de batailles intérieurs. En leur appliquant une forme de contre-insurrection de basse intensité permanente, elle crée un archipel de laboratoires pour l'industrie de la domination policière.

Le marché de la coercition

La transformation de la violence policière est liée au développement d'un marché mondial de la coercition. Ce phénomène est porté par de puissants complexes industriels, médiatiques et politico-financiers qui tirent profit de la prolifération des guerres policières en vendant des doctrines, des techniques, des équipements et des armes de coercition. Ces marchandises sont expérimentées, rénovées et leur *excellence* est mise en scène dans les laboratoires intérieurs des grandes puissances impérialistes. Elles peuvent ensuite être vendues aux États et aux entreprises du monde entier.

La formation du complexe militaro-industriel français

Les États impérialistes ont été restructurés par et pour le marché de la guerre à travers l'émergence de complexes militaro-industriels (CMI) au début du xx^e siècle. Les CMI ne sont pas des organismes extérieurs aux États mais des réseaux de vendeurs d'armes et de faiseurs de guerres associés, traversant les classes dirigeantes et possédantes, pour fabriquer, gérer et engloutir les gigantesques budgets de l'armement et les profits tirés de la guerre.

Le CMI français se constitue autour du groupement des industries métallurgiques¹⁷⁹ (GIM) créé en 1920, en réaction à la révolution russe de 1917, dans un

contexte de réorganisation du grand patronat face à la «menace communiste». Il émerge au cours des années 1930, lorsque les grandes puissances économiques, pour faire face à la première grande crise de suraccumulation, optent pour une «relance militaire», c'est-à-dire tentent de faire remonter leurs taux de profits en investissant fortement dans les industries de la guerre. L'URSS réarme la première en 1928, puis l'Allemagne en 1933, la France en 1936, le Royaume-Uni en 1937-1938 et les États-Unis en 1939-1940¹⁸⁰. Les CMI se partagent un marché de la guerre qu'ils fabriquent eux-mêmes en propulsant des «courses à l'armement» et en encourageant des guerres entre États¹⁸¹.

Le complexe militaro-industriel français restructure l'État français en profondeur dans la seconde moitié du xxe siècle. Créée en 1945, la Direction des études et fabrications d'armement (DEFA) du ministère de la Défense encadre dès le début des années 1950 plus de trente établissements publics. La Direction ministérielle de l'armement est créée en 1961 et devient la Direction générale pour l'armement (DGA) en 1977. C'est «l'organisme unique du ministère de la Défense chargé de fournir aux armées françaises les matériels d'armement» ainsi que «l'animation et le contrôle de la coopération entre la France et les pays étrangers en matière d'armement et de formation¹⁸².» La DGA contrôle les importations et les exportations d'armement mais c'est aussi une entreprise industrielle qui réalise des études, des développements et des fabrications d'armements terrestres et de constructions navales. Elle est dominée par les ingénieurs de l'armement, issus en très grande majorité de Polytechnique. À la DGA, ces ingénieurs concoivent les lois de programmation militaire et les budgets annuels de l'État¹⁸³ mais ils travaillent aussi dans les sociétés d'armement. C'est d'ailleurs dans ce secteur que se reconvertissent nombre d'entre eux après avoir travaillé dans la fonction publique¹⁸⁴. Cette caste, issue en partie de la reproduction de la bourgeoisie militaire dans ses grandes écoles, se regroupe dans des associations, des loges et des clubs où elle entretient les relations nécessaires à l'ajustement de la demande étatique sur l'offre du complexe militaro-industriel. Elle a fourni les cadres d'un capitalisme étatisé basé sur l'armement national.

Dans la France du début des années 1960, se met ainsi en place, sur le même principe qu'aux États-Unis quinze ans plus tôt, un système de collaboration permanente entre certains grands corps de l'État et quelques entreprises privées et publiques d'armement. Secteur public et secteur privé se partagent depuis lors la mise au point, la production et l'entretien, tandis que l'État prend en charge une large part des coûts de recherche et développement.

1968, la naissance d'un marché public de la coercition

Le marché d'État de la coercition émerge réellement après 1968, dans un contexte où il faut absolument renforcer, techniciser et rationaliser des appareils policiers qui viennent d'atteindre un *état limite*. Il se constitue pour réprimer les mouvements ouvriers, étudiants et révolutionnaires. L'armée n'a pas été lancée contre le peuple et malgré un contrôle très approximatif de la communication et de la férocité, la répression a été largement médiatisée comme une opération bien maîtrisée, précise et qui n'aurait pas tué¹⁸⁵.

Le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, fait alors comparer l'« efficacité» et le «rendement» des différentes forces de police employées en mai.

Ses «spécialistes du maintien de l'ordre» concluent que la mobilité doit être l'axe de développement de la police antiémeute. Ce nouveau concept a une influence directe sur l'approvisionnement de l'État en matériels, en équipements et en armes. Les «compagnies de district» affectées localement au maintien de l'ordre sont par exemple réorganisées en s'inspirant des CRS (trois petits cars et un véhicule de commandement). Cette logique a pour effet de reléguer les vieux cars pour d'autres tâches et d'inciter l'État à en acheter de nouveaux. Des petits cars gris et des jeeps carrossées sont spécialement concus à cet effet. La préfecture de police acquiert aussi de petits camions Hanomag fabriqués en Allemagne et désormais équipés de lames de bulldozer. «Très rapides, puissants, très maniables, ils sont destinés à enfoncer les barricades», comme l'indiquent les journalistes Claude Angeli et René Backmann dans leur étude sur la restructuration policière dans l'après 1968¹⁸⁶. La police antiémeute est dotée de gros camions citernes Berliet, équipés d'un canon à eau à très fort débit et de camions «transport de troupes». Ils sont spécialement équipés de boucliers géants de près de deux mètres de haut, constitués d'un treillis métallique où sont percées des meurtrières pour les lance-grenades, qui se replient le long du véhicule et permettent de barrer une rue. De nouvelles tenues de maintien de l'ordre sont développées et commencent à équiper les CRS. Elles sont composées d'un casque avec une visière en plastique transparent pour remplacer les lunettes, d'un blouson et d'un pantalon molletonnés, sans poches apparentes, de «rangers», de gants épais et de boucliers en plastique transparent. Il s'agit de rendre les policiers plus légers, de «libérer leurs mouvements», de les rendre moins vulnérables aux coups. C'est aussi dans l'immédiat après-1968 que la préfecture

crée les unités motocyclistes, formées de deux policiers sur une moto puissante, pour balayer les rues étroites à toute vitesse ou foncer sur les trottoirs, afin de «faire éclater» les petits groupes isolés, empêcher les regroupements aux abords des manifestations, devenir le «fer de lance» des troupes à pied et «ouvrir des brèches¹⁸⁷».

L'ouverture de ce marché d'État détermine la constitution de sous-secteurs dédiés à la «sécurité» dans les industries travaillant pour la «défense», qui sont principalement dédiés aux polices antiémeutes et aux polices militaires.

Au début du mois de juin 1971, un nouveau véhicule construit par Berliet est présenté au Salon du matériel militaire à Satory. Le V.X.B, destiné au transport de troupes et à l'attaque dans les zones de guérilla, conçu sur le modèle des scout-cars employés par l'armée britannique à Belfast, commence à équiper certaines unités de la gendarmerie mobile. Comme pour de nombreux dispositifs, c'est par la police militaire que du matériel conçu pour faire la guerre est reconverti en instruments de contrôle. Avec la forme d'une automitrailleuse, doté d'un moteur puissant, de pneus increvables et de vitres blindées, le V.X.B. peut être équipé d'une lame de bulldozer contre les barricades, de mitrailleuses, de projecteurs classiques et de détecteurs infrarouges, le tout télécommandé de l'intérieur. Un dépliant publicitaire de Berliet résume pour les acheteurs potentiels: «La discrétion de sa silhouette, le silence de son moteur et de son train de roulement pneumatique lui font, en toutes circonstances, réunir les conditions de la surprise¹⁸⁸».

L'emploi de grenades offensives, précédemment utilisées en Algérie et au cours des opérations de maintien de l'ordre en mai 1968¹⁸⁹, va, de la même

manière, propulser puissamment le secteur des gaz militaro-policiers.

C'est aussi le début d'un autre sous-secteur important de l'industrie de la coercition, les centres d'entraînement au «contrôle des foules en milieu urbain». En avril 1969, les gendarmes mobiles ont inauguré le centre de perfectionnement en maintien de l'ordre de Saint-Astier en Dordogne, où la ville artificielle de Cigaville permet d'expérimenter les nouvelles doctrines de maintien de l'ordre.

Le 21 juin 1973, Marcellin inaugure un centre régional d'instruction des corps urbains de la police à Vannes. Il y explique sa volonté d'«utiliser à lutter contre la délinquance les forces de police mobilisées dans les rues lors des manifestations ». «Inutile de dire que je préférerais beaucoup pouvoir utiliser les forces mobiles à des patrouilles de sécurité dans les villes» ajoute-t-il¹⁹⁰.

Militaires, policiers ou hybrides, ces centres permettent d'expérimenter des transferts de technologies militaires vers les répertoires policiers, toutes sortes d'hybridations de modèles «étrangers» et sont le lieu de mise en scène et de promotion des «modèles répressifs d'excellence». La conception, la fabrication, l'entretien et le fonctionnement de ces établissements constituent un vaste marché. Dans la dernière partie du xx° siècle, les centres d'entraînement à la guerre urbaine se multiplient et prennent la taille de villes artificielles réparties sur toute la planète¹⁹¹.

Un schéma s'est mis en place dans le courant des années 1970. La désignation de «nouvelles menaces intérieures» ou la légitimation à la tête de l'État de nouveaux «concepts» de maintien de l'ordre permettent de générer des marchés publics pour l'achat de matériels, d'équipements et d'armes mais aussi des financements dans le domaine de la recherche et développement, de l'expérimentation et de l'entraînement, du maintien en condition opérationnelle ou des «études» chargées de désigner les «nouveaux désordres». Ce schéma a une implication directe sur la production de la violence policière: il restructure les mentalités et les pratiques des agents nouvellement fournis en matériels et mis en situation de les «expérimenter».

Le développement du marché étatique de la coercition continue sous le gouvernement de gauche au début des années 1980. En décembre 1981, le ministre de l'Intérieur, Gaston Deferre, annonce la création de 6000 emplois supplémentaires pour «renforcer au plus tôt la présence policière sur la voie publique» et une augmentation de 18 % du budget pour 1982 « afin de donner aux policiers les moyens de leur action, d'améliorer leur propre sécurité¹⁹²». Dix mille revolvers Manurhin sont commandés en 1982 (contre 7 000 en 1981), 100 gilets pare-balles (contre 650 en 1981) et 1500 postes de radio portatifs (contre 500 en 1981). Deferre déclare avoir demandé «que soit étudié le remplacement du pistolet-mitrailleur par une arme à la fois plus efficace et plus sûre: le fusil de chasse de police¹⁹³.»

Le marché privé de la sécurité prend son essor en France dans ces mêmes années. La loi fondatrice qui a permis le développement de la «sécurité privée» et de ses marchés gigantesques est votée le 12 juillet 1983. Elle permet aux industriels de la coercition de trouver de nouveaux financeurs et de nouveaux débouchés en fournissant les entreprises parapolicières et paramilitaires (entreprises de services de sécurité et de défense – ESSD) qui se multiplient depuis lors. Cette loi a notamment commencé à autoriser le port d'armes à feu en dehors de la police nationale – pour les convoyeurs de fonds par exemple.

À partir de 1986, un processus de dénationalisation des industries publiques de l'armement est amorcé. Les industries privées vont pouvoir profiter de nouveaux marchés colossaux. De 1981 à 1995, le nombre d'entreprises de sécurité recensées par l'INSEE et leur chiffre d'affairess vont ainsi quadrupler.

Au début des années 1990, la restructuration de la police est devenue très profitable pour les industries qui conçoivent et vendent des techniques et matériels de coercition «acceptables». Car il s'agit parallèlement de fabriquer médiatiquement une image d'«excellence irréprochable» à ces nouveaux matériels et techniques policiers. Dans cette perspective, les espaces et les populations désignés comme «violents» mais sacrifiables par l'État vont servir de laboratoires et de vitrines à ces industries. L'extension et la diversification des armes «non létales» et de leurs conditions d'emploi relève d'une nouvelle forme de course aux armements¹⁹⁴ qui restructure la production de la violence policière et le champ de bataille lui-même en renforçant le contrôle politique¹⁹⁵.

Une généalogie militaire et coloniale

Un pan important de la recherche sur le développement des «armes non létales» débute dans les années 1970 aux États-Unis dans un cadre militaire. C'est un *think tank* très lié au milieu du renseignement et des grands intérêts militaro-industriels, le Global Strategy Council (GSC), qui amène le Congrès à autoriser le développement d'une industrie des «armes de basse intensité». Au sein du GSC, le colonel John Alexander promeut alors une théorie de la «paralysie» ou de la «camisole» selon laquelle il est préférable de provoquer la crise et le maximum de chaos dans les structures de l'ennemi plutôt que de le détruire. Pour cela, il conseille de doter les unités

d'armements « moins que létaux » et d'étendre la recherche et l'industrie dans le domaine. Le secteur décolle à la fin des années 1980 grâce à un vaste programme de financement du National Institute of Justice, dans le but de réduire le coût des nombreux procès intentés pour brutalités policières et renforcer de manière « acceptable » le socio-apartheid nord-américain. Appelés « armes non létales », ces matériels de coercition visent « un usage de la force efficace, mais qui ne suscite guère de réprobation 196 ».

Un processus similaire est à l'œuvre en France. Au début des années 1990, l'État adopte le concept de «projection» visant à renforcer les capacités militaires pour la multiplication d'« opérations extérieures», c'est-à-dire de guerres policières au sein de populations civiles. La Délégation générale à l'armement (DGA) est chargée par le ministère de la Défense de développer un système d'armements opérationnels et « acceptables ». Ces matériels et leurs méthodes d'emploi sont immédiatement transférés et reconvertis pour la police. Au ministère de l'Intérieur, le Centre technique de la sécurité intérieure (CTSI) et le Centre de recherche et d'études de la logistique de la police nationale (CREL) expérimentent, testent et adaptent ces nouveaux armements¹⁹⁷.

Les lanceurs de balles non perforantes: un cas d'école

L'histoire des lanceurs de balles non perforantes est exemplaire de l'impact de l'industrie de la coercition sur les mondes populaires et militants.

Conçu et employé pour la première fois par l'armée israélienne à Gaza et par l'armée britannique en Ulster, le lanceur de balles non perforantes – communément appelé Flash-Ball¹⁹⁸ – est une arme conçue pour le maintien de l'ordre colonial et militaire; c'est une

arme faite pour soumettre « une population » en réduisant le risque insurrectionnel, lequel est multiplié par l'emploi d'armes lourdes contre la foule; elle est faite pour immobiliser, pour capturer des individus insoumis, incontrôlables ou ingouvernables.

En France, l'entreprise Verney-Carron qui a développé le modèle Flash-Ball au début des années 1990, est le principal et le plus ancien fabricant de fusils de chasse français. Le prototype du Flash-Ball est lui-même un fusil de chasse, une arme dont la puissance doit permettre de stopper un gibier en pleine course. Les balles de défense du Flash-Ball sont elles aussi propulsées par des cartouches de chasse. D'abord destiné aux particuliers, il a ensuite été distribué à quelques policiers de base, pour le tester. «Petit à petit on est arrivé à convaincre les forces de police que ce serait un produit intéressant pour eux» explique le patron, Pierre Verney-Carron 1999. L'arme a ensuite été diffusée dans différents corps policiers.

Réservé depuis 1995 aux unités d'élite (Raid et GIGN), le lanceur de balles de défense – beaucoup plus puissant que le premier Flash-Ball – a été conçu pour capturer des «terroristes armés» en évitant d'abattre les otages. Un modèle «compact» a ensuite été fourni à la BAC, puis aux polices de proximité dans les «zones sensibles», à partir de 1998.

L'entreprise Verney-Carron en a profité pour se reconvertir sur le marché international de la sécurité intérieure. Elle a commencé à fournir d'autres pays: l'Indonésie, la Suisse ou certains pays de l'Est, «mais à très petite échelle comparé à la France» selon le PDG²⁰⁰.

Des expérimentations sur le terrain ont permis d'habituer les policiers au maniement de ces armes et de développer, en collaboration avec eux, de nouveaux produits qu'ils testeront ensuite pour les diversifier. C'est la logique de l'Association internationale des chefs de police au sujet des armes sublétales²⁰¹: concevoir et développer des marchandises de sécurisation en collaboration directe avec les policiers.

En 2000, à la suite d'un premier appel d'offres du ministère de l'Intérieur, le Flash-Ball Super-Pro remporte le contrat pour généraliser cet armement dans la police nationale et dans la gendarmerie. En mai 2002, Nicolas Sarkozy, à peine nommé ministre de l'Intérieur, se rend à Corbeil-Essonnes où des policiers ont été pris pour cible. Il utilise l'événement pour annoncer la distribution de flash-balls «pour des policiers de proximité qui se trouvent dans des cités difficiles et dangereuses». Ce nouveau modèle équipera aussi les polices municipales et les CRS. Dans le cadre de la Loi d'orientation pour la sécurité intérieure (Lopsi), entre 2002 et 2005, 1270 unités ont été délivrées à la police nationale pour un coût de 1.18 million d'euros.

Une troisième génération de lanceurs, le LBD 40 mm, équipe les forces de l'ordre françaises depuis le début de 2009. Il a été expérimenté et distribué suite à la répression des révoltes de Villiers-le-Bel durant lesquelles les premiers modèles avaient été jugés trop peu puissants par les policiers déployés. L'unité coûte 700 euros et les munitions 7 euros en moyenne²⁰².

Une industrie de la violence

Depuis leur généralisation, le nombre de blessés graves liés à l'emploi de ces nouvelles armes s'est multiplié, souvent dans des situations où les policiers n'auraient probablement pas fait usage de leur arme à feu. Ils peuvent en effet les utiliser d'autant plus souvent que leur logique consiste à ne pas tuer leurs cibles. Selon les statistiques de la Direction départementale de la sécurité publique, qu'on peut juger très sous-évaluées, les policiers tirent en moyenne

trois fois par jour en Seine-Saint-Denis en 2012. Les armes sublétales ne remplacent pas les armes à feu, elles s'y ajoutent et multiplient encore les possibilités d'effrayer, de contraindre, de blesser et de tuer.

La fourniture d'armes de coercition employables au quotidien, dans un contexte de renforcement des affrontements de rue, bouleverse le rapport des policiers à la violence. Un policier de la BAC raconte l'évolution de son rapport à l'armement sublétal depuis les émeutes de 2005.

Si l'on avait été équipé comme on l'est maintenant cela ne se serait pas passé comme ça. Maintenant, même à dix-sept, je pense que l'on peut faire face à leurs vagues; notre façon de travailler a évolué; maintenant, on peut faire face. La dernière fois, on n'avait qu'un seul cougar [lance-grenade]. Si on l'avait eu dès le début des émeutes, déjà, on dégageait le terrain avec ça. Maintenant, dans chaque véhicule, on a un cougar et un flash-ball alors qu'auparavant on avait un flash-ball et six munitions de flash. Maintenant, dans chaque véhicule BAC, vous avez, le plus souvent, deux flash-balls, un cougar et cinquante munitions de flash-balls²⁰³.

Ce policier rappelle que la mise à disposition des nouvelles armes est directement liée à la déstabilisation du rapport de forces dans la rue durant les révoltes de l'automne 2005 – c'est-à-dire une situation dans laquelle la peur ressentie par les policiers et leur incapacité à subjuguer les révoltés les a engagés toujours plus avant dans l'emploi de ces nouvelles formes de coercition. Le même policier de la BAC raconte l'impact de ces peurs sur son rapport aux armes.

Avant, lorsque je partais en patrouille et que j'oubliais mon tonfa [bâton de self-défense et d'intervention très utilisé par la police], je me disais: ce n'est pas grave, je le prendrai après. Suite aux émeutes, je ne pars plus sans tonfa, je ne pars plus sans gilet pare-balles et je fais gaffe que ma cartouche soit bien chambrée [prête à tirer] avant de partir. Je vais à la guerre, je ne vais plus compter fleurette²⁰⁴.

Différentes manières de se servir du lanceur de balles non perforantes sont apparues parallèlement. Des témoignages se multiplient dénonçant des policiers prenant soin de tirer aux fenêtres des bâtiments sur ceux qui filment ou qui observent.

Le tir tendu au visage est l'une des pratiques particulièrement exemplaires de ces technologies de la violence. Elle s'est répandue à grande vitesse. Son histoire révèle l'impact de l'industrie de la coercition sur la vie des classes populaires et des militants et la restructuration de la police.

Une liste des personnes avant perdu un œil suite à l'usage d'un lanceur de balles de défense au cours des dernières années montre comment l'industrie de la coercition étend des pratiques mutilantes dans différents environnements sociaux de la métropole impériale. En juillet 2005, aux Mureaux, Sekou, 14 ans, est touché durant l'expulsion de son appartement; en octobre 2006 à Clichy-sous-Bois, Jiade, 16 ans, en est victime alors qu'il se trouve à proximité d'une interpellation; en novembre 2007 à Nantes, Pierre, 17 ans, est pris pour cible pendant l'occupation du rectorat; en mai 2009 à Villiers-le-Bel, deux jeunes participant à un barbecue de quartier sont atteints; en mars 2010 en Martinique, c'est au tour de Dean, durant un contrôle routier: en avril 2010 à Tremblav. un adolescent pris dans un contrôle policier subit le

même traitement puis, en mai 2010 à Villetaneuse, c'est le cas de Nordine 27 ans, alors qu'il tente de calmer des policiers...

Par une série d'allers-retours entre *le terrain* et *les bureaux*, les règles de base qui consistaient à viser dans les jambes ont été retravaillées pour encadrer la possibilité de tirer vers la tête. Le tir tendu au visage, expérimenté en technique commando dans le cadre de l'antiterrorisme, s'est répandu dans la police des cités et semble s'étendre depuis lors dans la police de maintien de l'ordre et de voie publique en général.

L'histoire de la pratique du tir tendu au visage montre comment une technique de brutalisation impliquant très souvent la perte d'un œil peut remonter depuis la base vers les hautes sphères de la police et de l'administration qui tentent parfois d'en réguler l'emploi. Des magistrats ont classé sans suite l'immense majorité des cas portés devant leurs tribunaux. Par l'impunité, ils ont légitimé le développement de cette technique. Mais suite à la multiplication des éborgnés et des mobilisations collectives pour dénoncer la violence policière en général, le 31 août 2009, une circulaire relative à l'emploi du flash-ball, signée du DGPN Frédéric Péchenard, affirme qu'il est «proscrit» de tirer au visage ou dans le triangle génital. C'est dans ce cadre que le ministère de l'Intérieur décide de «renforcer la formation», ce qui consiste en fait en une demi-journée d'exercice et d'examen, durant laquelle le policier doit refaire valider chaque année son «habilitation». L'une d'elles a été filmée²⁰⁵. Un policier y décharge son flash-ball dans un mannequin de papier à 10 mètres et met la balle en pleine tête. Le formateur, Denis Mulatier, valide l'habilitation en expliquant qu'il s'agit de vérifier si «le tir est dans la silhouette», c'est-à-dire si le policer est capable de toucher la bonne personne, s'il

est «efficace». La pratique policière du tir au visage est donc bien validée par les formateurs de la police. On peut supposer que peu de policiers obtiendraient cette habilitation s'ils devaient effectivement toucher immanguablement un mannequin à 10 mètres entre le nombril et la poitrine. L'entreprise Verney-Carron a révélé que la précision demandée pour un flash-ball par le ministère était de 60 cm. Il est donc prescrit au policier de viser au-dessus des parties génitales et en dessous de la tête, tout en acceptant 60 cm d'imprécision. En clair, les tirs au visage sont couverts administrativement, mais aussi légitimés par les formateurs. Enfin, ils sont généralement couverts par l'institution judiciaire. Le tir tendu en pleine tête n'est pas une «bayure» mais une nouvelle production rationnellelégale, une technique de violence d'État. Le policier qui a éborgné un lycéen, Jeoffrey, à Montreuil en octobre 2010, avait reçu une demi-journée de formation: il utilisait un LBD dans une situation où, selon la codification, il aurait dû employer un flash-ball; il n'a pas fait de sommation, il n'était pas en légitime défense et le LBD était à l'essai. Le policier a pourtant été disculpé. Malgré toutes ces infractions à la procédure légale, son geste a bien été habilité.

La proscription du tir tendu au visage est donc très symbolique, elle permet d'encadrer la banalisation réelle de ce tir et sa transformation en pratique d'État. Jean-Paul Brodeur, sociologue de la police, remarque à ce sujet que la plupart des protestations contre le développement de pratiques policières «audessus des lois» ont donné lieu à un changement des lois plutôt que des pratiques policières²⁰⁶.

Le Taser, ou la diversification de la torture sociale

Le pistolet à impulsion électrique est une autre arme qui montre l'impact de l'industrie de la coercition sur

la violence d'État. Il permet d'appliquer à distance et à répétition des décharges électriques interrompant la communication entre les neurones et les muscles.

La société SMP Technologies, qui commercialise le Taser²⁰⁷, fournit les polices des États-Unis et du Canada depuis 1999. Le pistolet équiperait à l'heure actuelle plus de 11 000 services américains de maintien de l'ordre et une soixantaine de pays. Dès la fin 2004, le Raid, le GIGN et par la suite les sept GIPN régionaux et de nombreuses unités BAC sont dotés du Taser X26 pour l'expérimenter. Un appel d'offres est lancé par la suite pour équiper la police et la gendarmerie. En août 2006, la société SMP Technologies (Taser France) remporte un marché de 7,5 millions d'euros²⁰⁸. Nicolas Sarkozy dote la police et la gendarmerie de 4000 exemplaires.

Alors que l'emploi de l'électricité pendant la guerre d'Algérie servait principalement à torturer pour obtenir du renseignement et terroriser les colonisés, les pistolets à impulsions électriques ont pour but de paralyser pour favoriser la capture. Ils fournissent pourtant aux policiers un nouveau moyen de brutalisation systématique²⁰⁹. Les principaux cas recensés montrent que son usage reste pour l'instant largement réservé aux non-Blancs.

Le meurtre de Mamadou Marega par la police, dans la nuit du 29 au 30 novembre 2010, révèle la banalisation de l'usage du Taser. Interpellé par des policiers de la BAC dans un appartement à Colombes, il est «maîtrisé» à coups de matraque, de gaz lacrymogènes et de plusieurs décharges de Taser. Il meurt, entravé aux mains et aux pieds. Présenté par la presse et la police comme un «Malien sans-papiers», «fou» et «hystérique», «armé d'un marteau», Mamadou Marega a enduré un supplice infligé par la plupart des nouvelles armes de coercition à la disposition des policiers.

L'usage du pistolet à impulsion électrique dans les quartiers populaires normalise un système de contrôle politique basé sur la peur d'être électrocuté parce qu'on refuse un contrôle d'identité, qu'on tente de l'éviter ou que l'on ne s'y soumet pas de manière assez satisfaisante. Il est associé à d'autres dispositifs (matraques, gazages, tirs de flash-balls, clefs d'étranglement, humiliations et menaces, interpellations, mises en garde à vue et enfermements...) pour mettre en œuvre une véritable torture sociale, c'est-à-dire un système de violence visant à soumettre l'ensemble d'une «population» en brutalisant régulièrement certains de ses membres.

Le Taser a rejoint la panoplie des violences infligées aux «clandestins» capturés et internés dans les centres de rétention administratifs (CRA) avant d'être déportés. Le 11 février 2008, alors que les sans-papiers du CRA de Vincennes mènent une lutte contre de «mauvais traitements systématiques» et des «conditions de détention dégradantes», une soixantaine de policiers est envoyée mater un refus collectif de regagner les cellules. Des associations dénoncent la dégradation d'un Coran par les policiers et la férocité de l'intervention. Comme l'a reconnu la police²¹⁰, le Taser est employé cette nuit-là contre un «retenu» révolté. Mis en danger de mort par la décharge, il est évacué à l'hôpital dans la nuit²¹¹.

Le camp d'internement pour étrangers illégaux est un espace d'exception permanente, un laboratoire où toutes sortes de matériels et de techniques de violence peuvent être testées et combinés sur les corps sacrifiables d'internés: des corps sans droits en attente d'être déportés. Alors qu'on ne pouvait soupçonner aucune entreprise de profiter directement de l'extension de la torture en Algérie, il existe désormais un lien très précis entre les industries de la coercition et les nouveaux usages policiers de l'électrisation.

Les armes de coercition évoluent rapidement et se diversifient sur le marché international de la torture sociale. Comme l'indiquait Antoine Di Zazo, PDG français de SMP Technologies, après avoir vendu plus de 5 000 pistolets électriques au ministère de l'Intérieur, de nouvelles générations ont été conçues. La dernière en date, le X3, a pour but de «retirer de la masse musculaire à un agresseur», en utilisant moins d'énergie avec plus de précision. Il devrait permettre de paralyser un membre seulement²¹². Un nouveau produit a été spécialement élaboré pour les «cas d'émeute», la balle électronique XERP qui fonctionne sur le principe du Taser mais lancée d'un fusil de calibre 12. Elle n'a pas encore été vendue au ministère

Le marché du contrôle aérien

Le même PDG envisage un autre secteur très porteur, les drones armés – des petits avions sans pilotes, téléguidés, capables de repérer «les meneurs» «dans le cadre d'une émeute» et de les neutraliser à l'aide d'une balle lancée par le X pistol, un petit canon qu'on a placé sous le drone. «On a fait des exercices de simulation à l'étranger» ajoute Antoine Di Zazzo. Selon lui la police française aurait acheté ce type d'appareils, dont l'unité coûte 18 000 euros, en 2009²¹³.

Le drone reste encore très peu employé dans la police française, et principalement pour la surveillance. En juillet 2006, un avion de type Cessna, équipé d'une caméra vidéo télécommandée, survole la Seine-Saint-Denis. Un autre vol a lieu en décembre 2006, équipé d'« une caméra thermique embarquée pour déceler d'éventuels débordements et les voitures brûlées de la Saint-Sylvestre²¹⁴. » La police française expérimente un drone nommé Elsa (Engin léger de surveillance aérienne), conçu et fabriqué par la

société Sirehna, à Nantes. Présenté comme «furtif et léger», il est chargé de surveiller les «zones urbaines sensibles» ou les «manifestations²¹⁵».

Le développement de drones policiers susceptibles de frapper et de capturer des «suspects» est un axe majeur pour le marché de la coercition, mais il reste pour l'instant cantonné dans l'industrie et les répertoires militaires. À l'annonce d'une coopération francobritannique pour évaluer le drone Watchkeeper de Thalès, fin 2012, Victor Chavez, directeur général de Thalès UK, résume: «Sur le plan industriel, les systèmes de drone sont essentiels au renouveau du secteur de la Défense. C'est là une occasion fantastique pour les entreprises européennes de s'imposer sur ce marché en plein essor²¹⁶.»

En France, le contrôle policier aérien se matérialise pour l'instant par l'emploi de l'hélicoptère pour l'«antiémeute». Depuis 2005, à Villiers-le-Bel comme dans de nombreux quartiers populaires, dans le cadre de sommets internationaux ou de manifestations jugées particulièrement indisciplinées, l'hélicoptère est employé de plus en plus régulièrement. L'industrie de l'hélicoptère militaire, qui doit beaucoup à la contre-insurrection et à son exportation internationale, trouve un nouveau secteur de développement dans la guerre policière²¹⁷. Son application pour les «violences urbaines» suppose une conversion de ses usages dans un cadre ultramédiatique et policier. En 2012, Eurocopter mène une tournée internationale de promotion d'un nouvel hélicoptère «hybride» à grande vitesse, le X3, destiné aux forces civiles et militaires: recherche et sauvetage, surveillance du littoral maritime, missions de patrouille aux frontières, transport de passagers, transport aérien offshore, missions militaires, opérations menées par les forces spéciales, transport de troupe, combat²¹⁸.

Comme le rapporte le commissaire divisionnaire Christian Hirsoil, directeur départemental adjoint de la

sécurité publique de Seine-et-Marne, il s'agit de transporter des troupes d'élite dans des zones urbaines et au milieu d'une population civile massivement insoumise. Le renseignement, l'intimidation et la dissuasion sont d'autres «atouts» de l'hélicoptère antiémeute. «Quand on intervient pour maintenir l'ordre public, en cas d'échauffourées ou de guet-apens par exemple, on peut employer un passage hélico qui dispose d'un zoom énorme pour voir ce qu'il se passe : est-ce qu'ils ont mis des bouteilles sur le toit des immeubles? Est-ce que les trappes d'accès sont pétées²¹⁹?»

Mais l'hélicoptère de guerre policière est aussi un instrument de coercition. Le vacarme, la lumière et la portée symbolique d'un matériel militaire lourd agressent l'ensemble d'un quartier pendant souvent plusieurs nuits consécutives, troublant le sommeil et donc le travail et la vie sociale. Il permet d'appliquer une forme de torture grise à l'ensemble d'un quartier urbain.

Recherche et développement

Les quartiers populaires servent de véritables laboratoires humains pour l'innovation technologique dans le domaine de la coercition. Quelques semaines à peine après la fin des révoltes de l'automne 2005, la Délégation aux affaires stratégiques (DAS), qui dépend du ministère de la Défense, lançait un appel d'offres pour le compte de l'état-major des armées. Il s'agissait de déterminer de «quelle capacité doivent disposer les armées pour pouvoir mener des missions sur le territoire national » dans le cadre du développement du «problème du terrorisme », derrière lequel il y aurait «également le problème des violences urbaines en banlieue²²⁰. »

À la demande de la Direction générale de l'armement (DGA), ont été réalisées en 2008 et 2009 des

études privées pour concevoir de nouveaux moyens de «maîtrise des foules non coopératives et des mouvements massifs de type émeute», à destination de la police, de l'armée et de la gendarmerie²²¹. Il s'agissait d'évaluer les «contraintes d'emploi» des nouvelles armes sophistiquées «non létales» susceptibles d'être employées à la fois en guerre ou dans des opérations de maintien de l'ordre.

Ce sont ces rapports qui ont impulsé le développement de la troisième génération de lanceurs de balles non perforantes. Ils préconisaient l'utilisation d'un «tube lance-munitions de 40 mm», «muni d'un télémètre pour régler l'angle et la puissance de tir en fonction des conditions d'environnement et de la distance à la cible » et permettant la «gradation de la riposte par un choix de munition adaptée, une capacité à traiter différentes catégories de cibles (individuelle ou collective) et une plage d'efficacité plus grande». Ces rapports présentaient aussi les avantages de nouvelles munitions adaptées à ces lanceurs polyvalents: «produits incommodants (malodorants, irritants, suffocants), assourdissants et/ou éblouissants, glissants ou collants et soporifiques/calmants (tranquilisants/sédatifs)» et nouvelles munitions «cinétiques de type Bliniz²²²».

Ces rapports commandés par la DGA ont l'intérêt de montrer comment des perspectives de profit économique déterminent l'émergence de nouvelles armes et donc l'évolution des formes de coercition. Ces documents envisagent toute une série de nouvelles marchandises: «des lasers éblouissants, des torches lumineuses embarquables sur un véhicule », produisant un «effet incapacitant éblouissant temporairement un individu » avec le risque «de séquelles visuelles sur les individus illuminés, [ceux qui portent] des lunettes par exemple, par focalisation du faisceau laser ou [parce qu'ils seront] trop proches de la

source». Une «source de lumière vive émise par une lampe stroboscopique à basse fréquence et à haute intensité» provoque le même effet mais aussi «des séquelles visuelles sur les individus [et] des pertes d'équilibre».

Maintenir une stratégie de la tension à l'intérieur du territoire permet d'engendrer des marchés en termes de matériels policier, militaire et hybrides (pouvant servir graduellement pour la répression et la guerre): «Un casque, une visière et une protection du cou (aux produits chimiques ou aux liquides enflammés); des coques de protection du tronc (du thorax, du dos, de l'abdomen et du bas-ventre); des coques de protection des bras et des jambes (protège-tibias et cuisses), des moyens de protection des mains et des pieds», un bouclier de protection qui doit permettre de faire face à une foule «différente»: «La population nationale dans le premier cas, avec un comportement et des réactions a priori connues; une population étrangère, culturellement différente et susceptible de réagir de façon non prévisible pour les personnels de la force²²³.»

Le 30 juin 2011, Claude Guéant et Gérard Longuet, respectivement ministres de l'Intérieur et de la Défense, issus de l'extrême droite radicale des années 1970²²⁴, font adopter par décret l'usage du fusil à répétition de précision 7,62 pour les unités de maintien de l'ordre «à titre de riposte en cas d'ouverture du feu sur les représentants de la force publique²²⁵». Les forces antiémeutes, qui disposaient déjà du pistolet de service et du fusil à pompe ainsi que du droit de tirer en légitime défense, récupèrent, face à la menace insurrectionnelle, une capacité de violence proprement militaire.

Une autre part importante de la transformation de la violence policière est déterminée par l'industrie de la lutte contre «l'immigration clandestine». À travers de gigantesques financements européens et des marchés privés internationaux, la fermeture, le contrôle et la surveillance des frontières et des territoires permet de fournir Europol et les services de polices impliqués dans le dispositif Schengen²²⁶ en drones, navires, hélicoptères, infrastructures électroniques et informatiques, traçage biométrique... La capture et l'internement des «clandestins» détermine des marchés pour la formation et la dotation d'unités spécialisées pour les aéroports, les gares ou les frontières (PAF), ainsi que des partenariats « privé-public » pour la fabrication, l'entretien et le fonctionnement des camps d'internement pour «clandestins». Le système de déportation profite encore aux compagnies aériennes et met en œuvre des dispositifs d'« éloignement» privés ou publics, qu'il faut toujours former et fournir en matériels et équipements. Ce vaste secteur de l'industrie sécuritaire détermine le développement d'une violence policière spécifique et qui marque profondément la vie sociale des personnes privées de droits sur le territoire national: traquées, surveillées, contrôlées, capturées, enlevées, enfermées, brutalisées puis déportées par la collaboration des polices européennes. Ce cycle de violence est reproduit, à l'arrivée, par les polices des États qu'elles avaient fui et qui sous-traitent cette industrie en se gorgeant d'aides financières européennes.

L'exportation des techniques de coercition

Bien qu'il repose principalement sur les budgets de l'État, le complexe militaro-industriel français entretient depuis son origine un réseau international de promotion des doctrines, des techniques et des matériels de guerre. Il s'est dédoublé en créant un marché international «de la défense et de la sécurité».

Le rayonnement de l'armée française est très fort durant l'entre-deux-guerres. Plusieurs États étrangers réorganisent alors leurs forces militaires en faisant appel à elle pour former leurs troupes. À travers des accords de formation et d'échanges avec le Brésil, la Roumanie et la Tchécoslovaquie, se met en place un premier réseau international pour l'exportation d'une «expertise française» permettant d'étendre l'influence diplomatique et de vendre des méthodes et des matériels de guerre. Des attachés militaires sont installés dans les pays coopérants tandis que de hauts gradés de leurs armées viennent se former à l'École militaire à Paris²²⁷.

Dans le commerce des armes de guerre comme des armes policières, l'industrie française s'organise à travers un système de promotion de doctrines articulées à la vente des matériels associés et parfois au «transfert de technologies».

Grâce à sa Direction des affaires internationales (DAI), la DGA peut promouvoir ses marchandises à l'étranger, en employant des systèmes d'aide directe et indirecte, des garanties et des prêts de l'État français. Ces marchés restent secondaires dans le domaine militaire mais ils vont devenir très importants dans le cadre des techniques et matériels de maintien de l'ordre.

À la fin de la guerre d'Algérie, le néocolonialisme se met en place grâce à la subordination d'appareils étatiques et de leurs institutions répressives dans les pays «indépendants». Les autorités françaises y installent des Postes de liaisons et de renseignement (PLR) et des assistants techniques, puis forment et fournissent les nouvelles armées et les nouvelles polices de ces États²²⁸. C'est dans ce cadre qu'en 1961 est créé le Service de coopération technique international de police (SCTIP) qui doit «assister» les nouvelles

autorités dans la gestion administrative et opérationnelle des unités de police, de leur équipement et de leur formation par les industries et l'État français. Cette institution participe fortement au développement d'un marché international du contrôle et de la répression à l'intérieur du pré carré postcolonial.

Dans le cadre de la «modernisation de la police» engagée par le ministre Pierre Joxe, la Société française d'exportation de matériels, systèmes et services relevant du ministère de l'Intérieur (Sofremi) est créée en 1986. De droit privé, cette société s'est spécialisée dans la vente de formations et de matériels de sécurité pour les forces de police et de sécurité civile à l'étranger. Elle dépendait du ministère de l'Intérieur et l'État détenait un tiers de son capital. Les autres actionnaires principaux de la Sofremi étaient les groupes Thomson, Alcatel et Aérospatiale, des géants du complexe militaro-industriel. En 1995, la Sofremi a récupéré la gestion de Milipol, le salon international des matériels militaires et policiers. Elle est ainsi devenue la gestionnaire de l'un des plus grands marchés internationaux de matériels, techniques, équipements et doctrines policiers.

Dans le cadre de l'affaire politico-judiciaire des ventes d'armes à l'Angola, la Sofremi est apparue comme une officine opaque fonctionnant sur le même principe que le commerce international des armes de guerre, c'est-à-dire en faisant circuler des commissions et des rétrocommissions occultes en millions d'euros pour les intermédiaires et *in fine* pour les réseaux politiques favorisant le contrat. Au cœur de cette affaire, on trouve Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur en 1986 lors de la répression du mouvement contre la loi Devaquet, mais surtout de 1993 à 1995, période durant laquelle il a organisé une série de grandes opérations médiatico-policières mettant en scène *l'excellence technique* des polices antiterroristes

et antiémeutes françaises. En 1993, Charles Pasqua nomme Bernard Dubois PDG de la Sofremi. Comme l'a conclu l'enquête judiciaire, des proches de Charles Pasqua, dont son fils unique, ont reçu des commissions en millions d'euros à la suite de contrats négociés à l'étranger par la Sofremi à cette époque²²⁹.

Il existe ainsi une logique économique sous-jacente dans la transformation des pratiques policières. Stimuler la reconnaissance d'une «expertise française» permet de générer des contrats liés à des rétro-commissions importantes. La constitution d'un réseau international d'officiers de liaison et d'attachés de défense et de sécurité intérieure forme un archipel de «police à distance» en même temps qu'un réseau diplomatique et commercial²³⁰.

En 1997, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a décrété l'arrêt de la rémunération des intermédiaires par la Sofremi. La société s'est effondrée et s'est reconvertie dans le privé. Elle est aujourd'hui une filiale du groupe Sofema, présent dans 60 pays, qui a pour mission «de promouvoir les atouts des industriels français et européens» dans le domaine de la défense et de la sécurité et dont le capital est détenu par les principaux géants du complexe militaro-industriel français²³¹.

Dans l'espace laissé par la Sofremi, a été créée en 2001 la société Civipol conseil, également de droit privé, détenue à 49 % par l'État et toujours sous tutelle du ministère de l'Intérieur. L'entreprise vend des «missions de conseil, d'assistance technique et de formation» dans le domaine de la sécurité intérieure. Ces activités permettent de favoriser des contrats à l'exportation et bénéficient de la reconnaissance à l'étranger d'un «véritable savoir-faire français» – comme l'affirme la société²³². Si elle revendique ses principaux marchés dans les techniques policières de lutte contre «le trafic de drogue»

ou le «terrorisme», la firme reconnaît que la répression des révoltes urbaines de 2005 a nettement fait progresser les contrats liés au maintien de l'ordre. Civipol, qui a réalisé 4,7 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2009²³³, est dirigée par le préfet hors cadre Alain Rondepierre. Cette année-là, Civipol a formé des maîtres-chiens en Iran, dans le cadre de la lutte contre la drogue; en août, elle a formé la police togolaise au maintien de l'ordre «démocratique»; en juin, elle a vendu une formation à la lutte contre les violences urbaines aux Émirats arabes unis, puis elle a assuré le conseil et l'expertise du grand projet Mexico Ciudad Segura. En octobre, elle fournissait la formation et l'équipement d'unités spécialisées dans la lutte contre le crime organisé en Bulgarie et en novembre elle a rendu le projet «Paris 1000 caméras». Cette même année, le ministère de l'Identité nationale a dépensé 3 millions d'euros dans «la mise en œuvre d'une action de coopération policière confiée à la société Civipol²³⁴». L'entreprise a également pris la succession de la Sofremi comme coorganisatrice du salon Milipol²³⁵.

L'affaire Takieddine a montré comment la société Civipol avait servi à masquer des systèmes de commissions et rétrocommissions occultes dans le cadre de la vente de «systèmes de sécurisation» à l'Arabie saoudite. Il n'est pas interdit de poser l'hypothèse selon laquelle Civipol a permis de financer la campagne et les amis du ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy²³⁶.

Civipol a formé la police du Bahreïn et conseillé la répression dans l'émirat. Une «coopération privilégiée établie depuis quatre ans avec la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité» avait permis d'accompagner «la professionnalisation des unités antiémeutes et d'améliorer la gestion des foules, dans un archipel où il n'est pas rare que les manifestations

dégénèrent» explique un parlementaire²³⁷. Chef de l'État, Nicolas Sarkozy est allé au Bahreïn en février 2009 pour signer un accord pour la création d'une «force de réaction rapide au sein de la Garde royale formée par la France», basée sur l'expertise française dans le domaine de l'antiémeute. Dans la nuit du 16 au 17 février, les nouvelles brigades antiémeutes bahreinites ont fait plusieurs morts, lors de l'attaque d'un campement de manifestants installé sur une place de la capitale, Manama, en utilisant des gaz lacrymogènes mais également des balles en caoutchouc et des balles à fragmentation. Ils ont employé les méthodes et les matériels issus du laboratoire français à leur dernier échelon de violence, la guerre policière.

Des cadres policiers au service du marché de la coercition

À la tête de la Sofremi, de Civipol et du SCTIP, on trouve principalement des préfets et des commissaires. Sur le même mode que le marché de la guerre, le marché de la coercition s'organise en associant des réseaux de hauts cadres de la fonction publique et d'industriels de la sécurité, lesquels disposent d'accès privilégiés aux grands médias. Cette strate de cadres policiers dispose des leviers de commandement qui permettent d'armer et de déployer la police ainsi que des leviers sur les budgets publics et le commerce international des moyens et des méthodes policières. Le PDG de Civipol et des salons Milipol, Alain de Rondepierre, est président du secteur «sécurité» du principal lobby français des industriels de l'armement, le GICAT²³⁸.

Le chef du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) nommé en 2008, Émile Pérez, est lui aussi très bien intégré dans les réseaux d'idéologues sécuritaires les plus influents qui défendent les intérêts des grandes industries de

défense et de sécurité²³⁹. Policier ayant fait carrière dans les Renseignements généraux, il a été attaché de police du SCTIP aux États-Unis et au Canada de 1997 à 2001. Il devient, en 2000, le vice-président de l'Association internationale des chefs de police. À son retour en France, il est nommé sous-directeur des enseignements à la direction de la formation de la police nationale et en prend la direction en 2004. Il y promeut le développement et l'extension des techniques et matériels de coercition dans la police française. Émile Pérez est par ailleurs le représentant de la France au sein du conseil d'administration du Collège européen de police (CEPOL) et, depuis 2007, le président-fondateur de Francopol, un réseau international francophone de formation policière.

Que ce soit pour les hauts fonctionnaires qui organisent les ventes ou pour les entreprises qui commercialisent leurs audits, formations, technologies et armes de sécurité intérieure, l'extension de la répression est devenue très profitable. Chaque intervention policière permet de tester des matériels et des techniques qui se généraliseront par la suite ou se vendront à l'international. Le préambule du dossier de presse du ministère de l'Intérieur distribué au salon Milipol résume:

La police nationale doit faire face aux menaces actuelles: violences urbaines, grande délinquance, immigration et contrôle des frontières, cybercriminalité et terrorisme. Son action implique donc la mise en œuvre de moyens et de technologies en constante évolution. La police nationale se dote ainsi de matériels de pointe et joue le rôle de leader incontesté dans le développement des nouvelles technologies de la sécurité intérieure²⁴⁰.

À l'automne 2009, Émile Pérez signe une trentaine de conventions de partenariat avec des entreprises françaises dans le domaine de la sécurité intérieure²⁴¹. Le service est alors en charge du premier réseau mondial de coopération policière avec une implantation dans 93 ambassades et plus de 150 pays.

Un commerce international de la guerre policière

En septembre 2010, le SCTIP et son équivalent, la sous-direction de la coopération internationale de la gendarmerie, fusionnent dans la Direction de la coopération internationale (DCI). La DCI gère ainsi plus de 1500 accords de coopération technique dans le monde devant permettre de signer des contrats de matériels, de formation et d'information. Elle organise, via les ambassades, un Service de sécurité intérieure (SSI) sur tous les continents. Dans chaque ambassade, ce service est dirigé par un attaché de sécurité intérieure, un commissaire de la police nationale qui bénéficie des privilèges et immunités du corps diplomatique. Ces attachés de sécurité intérieure sont épaulés par une soixantaine d'officiers de liaison et des coopérants de la défense pour cibler en priorité des «coopérations» concernant «le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration irrégulière²⁴²».

Cet attaché de sécurité est l'«interlocuteur technique des autorités locales de police, voire d'autres services relevant du ministère de l'Intérieur du pays de résidence», «il définit, propose et met en œuvre les programmes de coopération technique policière s'inscrivant dans les priorités gouvernementales de la France», «il met en œuvre la coopération opérationnelle en appui aux directions et services actifs relevant de la DGPN ou de la DGGN», «il contribue à la présentation et à l'explication de la politique de sécurité intérieure définie et conduite par les

autorités gouvernementales françaises » et finalement «il en recherche les financements auprès des divers partenaires bailleurs de fonds²⁴³».

Ce réseau militaro-policier forme à la fois un archipel de VRP de l'industrie sécuritaire et une entreprise en tant que telle. Il a une influence directe sur le marché de la coercition et la transformation de la violence d'État.

Très investie dans la «lutte contre l'immigration illégale vers la France», la DCI est présente dans des aéroports étrangers où, parallèlement aux polices locales aux frontières, elle contrôle les embarquements. En prenant en charge la sous-traitance de la chasse aux clandestins dans les pays de départ, elle aurait ainsi permis de capturer «11 600 candidats clandestins à l'exil, l'année dernière – soit une explosion de 46 % par rapport à 2008²⁴⁴».

Deux mois après la répression sanguinaire d'émeutes au Tibet, au printemps 2008, la Chine reçoit une délégation de la gendarmerie française pour former ses policiers en partance pour Haïti et le Soudan, avec un volet spécialement consacré au maintien de l'ordre²⁴⁵. À la suite de cette présentation, elle se serait «montrée vivement intéressée» et aurait envisagé «un développement en continu de la coopération francochinoise dans le domaine de la sécurité²⁴⁶».

La DCI organise aussi la formation des forces de l'ordre sud-africaines suivant les méthodes des CRS pendant la Coupe du monde de 2010. «Après les avoir formés», l'attaché de sécurité leur aurait «conseillé d'acheter les équipements français qui convenaient²⁴⁷». Un contrat de plusieurs millions d'euros a été réalisé à cette occasion.

Dans le cadre d'un «partenariat bilatéral de formation et de recherche pour la sécurité intérieure», le Service de sécurité intérieure de la DCI organisait un stage en immersion du 24 au 30 octobre 2010 pour

cinq policiers égyptiens membres d'une unité d'élite de la police. Deux hauts responsables de l'Académie de police Moubarak ont par la suite été reçus en France du 12 au 18 décembre 2010. On leur a présenté le fonctionnement de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, de l'École nationale supérieure de la police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, de la direction de la formation de la police nationale et de l'école des officiers de la gendarmerie de Melun.

Le gouvernement français a vendu et fourni à l'Égypte de Moubarak, parallèlement à un contrat de 71 millions d'euros d'armement, un programme de «coopération» basé sur la formation à «l'organisation des services d'ordre et de rétablissement de l'ordre». L'État égyptien ayant opté pour la compétence française dans «la gestion des foules et des grands événements», deux officiers de police français sont venus au Caire enseigner à vingt officiers des services d'ordre public et de la sécurité d'État égyptiens la technologie française de graduation de la violence répressive vers la violence guerrière.

Depuis le printemps 2011, la répression des soulèvements populaires et des révoltes dans le «monde arabe», puis en Afrique et en Asie, a révélé publiquement l'épaisseur de ce marché international de la violence policière où s'activent l'État et quelques industries françaises. La ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, interrogée sur le soutien du gouvernement à la dictature tunisienne, avait proposé le 11 janvier à l'Assemblée nationale « que le savoir-faire qui est reconnu dans le monde entier de nos forces de sécurité permette de régler des situations sécuritaires de ce type. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux deux pays [Algérie et Tunisie], dans le cadre de nos coopérations, d'agir en ce sens pour que le droit de manifester puisse se faire

en même temps que l'assurance de la sécurité.» La grande presse a pu alors «redécouvrir» que depuis de longues années, l'État et quelques industries françaises formaient et fournissaient, à travers le SCTIP et désormais la DCI, la plupart des dictatures arabes engagées dans des répressions militarisées.

Quelques entreprises exemplaires

En janvier 2011, alors que le régime tunisien avait dépassé le cap des cent morts, le gouvernement français s'apprêtait à lui autoriser la livraison de «matériels de sécurité». On a alors parlé de plusieurs tonnes de grenades lacrymogènes fournies par la société Sofexi, filiale du groupe Marck²⁴⁸ créée en 1992. Le groupe Marck est issu d'une entreprise familiale qui s'est développée en fournissant des uniformes à l'armée française depuis le début du xxe siècle. Au bord du dépôt de bilan en 1986, l'entreprise se restructure en fournissant des armées étrangères. «Le marché français était totalement bouché dans ce domaine. Nous n'avions aucune chance de développement. C'est pourquoi nous sommes partis à l'export avec nos malles d'échantillons et avons sillonné l'Afrique» explique Philippe Belin, le PDG de Marck²⁴⁹. Le groupe peut alors se constituer en rachetant et en fusionnant avec une série d'industries (La Calaisienne, Marck BBA, Sofexi, Silinger). Il devient une entreprise internationale dans les domaines des uniformes, des matériels, des équipements et des armes de coercition, fournissant des armées et des polices du monde entier²⁵⁰.

Sur le marché international des grenages lacrymogènes, Alsetex est une autre entreprise française assez caractéristique. Elle fabrique des explosifs pour le civil et pour l'armée depuis sa fondation au début du xx^e siècle. Alsetex fait partie des grands profiteurs

du réarmement de l'entre-deux-guerres. Dès la Libération, elle s'est reconstruite par et pour les marchés publics de la défense nationale française et s'est tournée vers l'exportation internationale. L'économie de la guerre permanente l'a propulsée et elle a amorcé une restructuration néolibérale à partir des années 1960 (licenciements, néomanagement...). C'est à la fin de la guerre froide qu'elle dédouble sa production vers les marchés de la «guerre intérieure»: la sécurité, la police, le maintien de l'ordre.

Le groupe Étienne Lacroix, qui a racheté Alsetex en 2006, produit notamment des «grenades à main à effets non létaux» – grenades lacrymogènes, grenades assourdissantes, grenades fulgurantes (effet aveuglant), grenades à effets combinés, grenades offensives sans éclats – ainsi que les lanceurs de grenades Cougar et Chouka, pouvant envoyer toutes ces munitions jusqu'à 200 mètres et qui équipent désormais une grande partie des forces de l'ordre françaises²⁵¹.

Alsetex fabrique et vend aussi des « dispositifs balistiques de dispersion (DBD): grenades explosives, grenades de désencerclement et « dispositifs manuels de protection (DMP) », armes dont l'explosion disperse dix-huit plots de caoutchouc permettant de « toucher de façon circulaire les manifestants et de briser l'encerclement du lanceur », et qui atteint une intensité sonore de 145 décibels selon Alsetex²⁵².

Toutes ces armes ont des impacts profonds sur la violence déployée par les États qui s'en dotent. En France, des grenades explosives de ce type ont été fournies aux forces de l'ordre depuis janvier 2004 par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy. Elles causent régulièrement des mutilations. Une manifestante contre les nanotechnologies a eu la joue ouverte à Grenoble en 2006; dans la même ville, en 2007, une femme a perdu un œil, le goût et l'odorat

aux abords d'une manifestation; à Saint-Nazaire en 2009, un manifestant a été amputé de deux orteils; au contre-sommet de l'OTAN en 2009, plusieurs manifestants ont été brûlés ou blessés.

L'inexorable expansion du capitalisme sécuritaire

Depuis le printemps 2011, les opérations de « guerre policière » menées contre les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique engendrent de gigantesques commandes sur le marché international de la coercition. Cette hausse brutale de la demande sur le marché sécuritaire devrait continuer à avoir un impact profond sur les violences policières. «Quand on vend du matériel, c'est pour que les clients s'en servent» assurait ainsi Serge Dassault, en mars 2011, au sujet des contrats passés avec plusieurs dictatures arabes pour des techniques et des matériels de maintien de l'ordre²⁵³. Ce même mois de mars 2011, un projet de loi est adopté par le Sénat, pour libéraliser les exportations et les importations de matériels de guerre et «assimilés²⁵⁴». En assouplissant considérablement le contrôle des autorisations à l'exportation, notamment en dehors de l'Union européenne, il permet de favoriser «l'excellence» française sur le marché international de la coercition²⁵⁵.

Deux grands types de gestion publique de la police se passent le relais à la tête de l'État français et permettent, par leur succession, que s'opère le développement du marché national de la coercition. Le premier, parfois désigné comme «de droite», consiste à développer l'innovation technologique et à doter les policiers de nouvelles armes pour compenser des réductions d'effectifs. Le second type, parfois dit «de gauche», consiste à multiplier les effectifs et à étendre la dotation de ces armes dans la police.

L'alternance de ces deux modèles à la tête de l'État permet de soutenir successivement des cycles de recherche/développement et des cycles de fabrication/dotation. La possibilité d'expérimenter régulièrement ces marchandises dans des laboratoires humains, et de mettre en scène médiatiquement leur efficacité, permet ensuite à l'industrie sécuritaire française de s'étendre sur le marché international.

Le capitalisme sécuritaire s'organise autour des marchés politiques et économiques du contrôle et de la guerre²⁵⁶. Il se déploie en particulier là où des États impérialistes ont circonscrit, à l'intérieur de leur territoire, des lieux et des milieux où ils peuvent déployer, tester, promouvoir ces marchandises. Le géographe Stephen Graham a étudié la manière dont les «opérations extérieures» des grandes puissances impérialistes «servent de banc d'essai à la technologie et aux techniques qui seront ensuite vendues sur le marché en plein essor de la sécurité nationale à travers le monde²⁵⁷». Il explique que «des méthodes de pacification, de militarisation et de contrôle ouvertement colonialistes et affinées dans les villes du Sud se répandent par effet d'imitation dans les villes du Nord qui forment le centre névralgique du capitalisme. » L'industrie de la coercition détermine un phénomène similaire dans le domaine de la violence policière à l'intérieur des grandes puissances impérialistes.

L'industrialisation de la férocité

Les BAC et l'essor des polices de choc

Dans la plupart des grandes puissances impérialistes, des unités de police spécialisées ont été conçues au cours des années 1970 pour maintenir la ségrégation raciste et contenir l'indiscipline populaire. L'histoire de ces commandos policiers retrace la systématisation de la férocité comme technique de gouvernement et comme secteur de marché. En France, la brigade anticriminalité (BAC) représente à la fois une technologie de bannissement et de répression, une rationalisation industrielle de la coercition et l'un des rouages les plus sollicités d'une mécanique poussée à ses limites

Anatomie de la BAC

La BAC est une forme de police qui se déploie en petits groupes mobiles de trois ou quatre policiers relativement autonomes car disposant de capacités judiciaires. Agissant généralement en civil, plutôt la nuit mais pas seulement, ils patrouillent en voitures banalisées dans les quartiers étiquetés « criminogènes » pour capturer des « suspects » – majoritairement pauvres et non blancs – sur le mode de la chasse.

Malgré leur nom, les brigades anticriminalité sont avant tout chargées « de la petite et moyenne délinquance²⁵⁸ », c'est-à-dire des indisciplines et des illégalismes populaires, ce qui, dans une société

structurellement inégalitaire, leur assure une mobilisation constante. Unité d'intervention particulièrement agressive, fondée sur le harcèlement et la provocation, la BAC a été reconnue par les administrations et les gouvernements successifs comme une forme de police particulièrement efficace, rentable, performante et productive. En couvrant vingt îlots d'une circonscription de police avec deux équipages en voiture, une BAC permettrait de remplacer soixante patrouilleurs à pieds²⁵⁹. À cette rentabilité s'ajoute une bonne productivité: «Nous sommes formés pour interpeller une dizaine de personnes en quelques secondes et de préférence en pleine journée pour montrer à la population que nous ne cédons pas un pouce de territoire» explique Christophe Prévot, patron de la BAC 93²⁶⁰.

La BAC est une unité d'intervention qui dispose de capacités judiciaires, c'est-à-dire un commando de police capable d'intervenir de son propre chef. Elle est ainsi reconnue comme une police dotée du «mode d'action proactif²⁶¹». L'adjectif «proactif» a été forgé à partir de notions issues de la psychologie comportementaliste pour être utilisé dans le néomanagement au cours des années 1970, moment fondateur de l'ordre néolibéral et sécuritaire. Il désigne la capacité d'un acteur économique à générer les marchés dont il va se nourrir. Un dispositif proactif est basé sur sa capacité à créer les situations qui justifient son existence, à favoriser les conditions de sa reproduction et de son extension. Une unité de police proactive crée les menaces qu'elle est censée réduire en suscitant, en laissant faire, en provoquant voire en fabriquant des désordres pour mieux s'en saisir.

Les BAC émergent au sein d'une conception productiviste qui vise la rentabilisation maximale des coûts du contrôle et l'optimisation de sa productivité en termes d'« affaires» saisies et remises à la justice.

Une mise à disposition (MAD) consiste à livrer un «suspect» justiciable à un officier de police judiciaire (OPJ). Chaque MAD correspond à un *bâton* – un point – dans les statistiques des commissariats. Cette logique d'organisation du travail policier, calquée sur les techniques comptables du management d'entreprise, détermine un phénomène caractéristique que les policiers appellent la «bâtonnite» – versant tactique de la «politique du chiffre» – qui consiste à fabriquer le plus de MAD en capturant des proies de manière industrielle. La BAC est organisée selon cette logique. L'un de ses agents explique:

Et puis il faut appeler un chat un chat, si on respecte le code de procédure pénale, qu'on attend d'avoir un motif légal pour faire un contrôle, on ne contrôle jamais. On fait dix affaires dans l'année. Le parquet, tout le monde le sait. J'en discutais avec le substitut y a pas longtemps, ils savent très très bien. Ça c'est irremplaçable. Mais bon, il faut savoir l'écrire et il faut jouer le jeu. Faut pas faire n'importe quoi non plus, y a des limites à pas dépasser quand même. Mais si on attend d'avoir un truc pour faire une affaire, on fera rien²⁶².

La BAC est une police d'abattage, elle est conçue pour obtenir un rendement maximal de captures en optimisant les coûts de production du contrôle policier et en provoquant des *affaires*. Cette forme, axée sur les principes du néolibéralisme, s'expérimente principalement dans et pour la ségrégation endocoloniale.

La BAC a été créée sur la base d'une nouvelle doctrine de sécurité publique élaborée sous l'autorité de Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur dans les années d'après mai 1968. Il s'agissait de

restructurer l'appareil policier dans son ensemble (renseignement, judiciaire, et maintien de l'ordre) selon un modèle contre-insurrectionnel pour soumettre le processus révolutionnaire amorcé en 1968: purger la population des éléments de la subversion internationale²⁶³. C'est dans ce contexte que sont conçues de nouvelles techniques de police pour une nouvelle société (néolibérale et sécuritaire). et notamment la méthode Marcellin. «On décrit la politique de maintien de l'ordre de Raymond Marcellin comme un système de répression musclée qui aurait consisté à laisser se développer le désordre aux seules fins de mieux le réprimer et donc, dans beaucoup d'opérations de police, de faire intervenir les forces de l'ordre avec un retard délibéré²⁶⁴.»

Le volontarisme et la discrétion, la tenue civile, le virilisme exacerbé, l'autonomisation et l'obsession pour la traque caractérisent déjà les brigades spéciales de nuit (BSN) et les brigades de surveillance de la voie publique (BSVP) qui, on l'a vu, voient le jour et se développent dans ces années-là. Elles constituent une forme de police particulièrement difficile à contrôler par la hiérarchie policière. La police de choc remet en cause le modèle de répression classique en appliquant à l'ensemble des classes populaires des techniques historiquement réservées à des corps d'exception. Tout au long des années 1970, la question de l'abolition des brigades spécialisées revient régulièrement dans les hautes sphères de l'État. Elle est même portée par certains syndicats de policiers comme la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) ou le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) qui critiquent en particulier l'autonomisation judiciaire des unités spécialisées. Depuis sa fondation, la forme BAC pose un véritable problème à l'intérieur des forces de l'ordre car l'« efficacité» dont elle se revendique réside dans sa capacité à produire des *désordres gérables*. L'anticriminalité ne s'est pas imposée aisément car depuis son origine, elle est porteuse d'une dynamique de restructuration générale des services assurant le contrôle social.

La légitimation des polices de choc

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1980, à Valenton, vers une heure du matin, deux baqueux en civil montent un barrage à proximité de la cité des Polignes. Ils prennent en chasse un jeune de 16 ans, Abdelkader Grib, qui n'a pas de permis et tente de s'enfuir. L'un des baqueux le rattrape dans une cage d'escalier et lui met une balle dans la tempe²⁶⁵. Une semaine plus tard, dans la nuit du 10 au 11 février 1980, un policier de la BSN de Nice, Philippe Maziz, surveille en civil dans une voiture banalisée, tous feux éteints, des présumés cambrioleurs. Quatre inspecteurs de l'antigang (brigade de recherche et d'intervention - BRI) trouvent suspecte l'attitude du fonctionnaire et prennent sa voiture en tenaille. Le policier Maziz prend peur, sort son arme et reçoit cing balles dans le corps. Il meurt sur le coup, aux pieds de ses vaillants collègues²⁶⁶. Ces deux affaires relancent les réseaux policiers et politiques qui ont pris parti pour la dissolution des brigades spécialisées et la conservation d'un modèle classique de police.

Mais l'attrait particulier pour la productivité des BAC va constituer une raison suffisante pour les conserver et les développer. Dans un rapport en date du 15 septembre 1980, le commandant Durand écrit:

La BAC, on ne peut le nier, est un service rentable et il ne s'agit pas là de *satisfaicit* (sic) gratuit ou présomptueux, mais de la vérité toute simple.

Dans le premier trimestre 1980, la BAC a battu tous les records de mise à disposition des OPJ depuis sa création en 1971; elles ont été doublées comparativement à celles de l'exercice des années précédentes. La moyenne des arrestations, se situant dans un créneau de 90/110, voire 130/140 par mois avant 1978, est remontée d'une manière spectaculaire puisque ce dernier semestre «tourne» aux environs de 220/230 avec un point culminant en mai avec 265²⁶⁷.

Malgré les promesses du candidat François Mitterrand en 1981²⁶⁸, les BSN ne sont pas dissoutes. Le travail en uniforme est rétabli et seules les BSVP sont finalement démantelées en janvier 1984269. Leurs effectifs sont reclassés, avec leurs techniques et leurs habitudes, dans des unités de service général. Au cours de la décennie 1980, de nouveaux cadres sont sélectionnés dans les réseaux policiers «de gauche» pour restructurer l'administration policière. C'est la gauche aux commandes de la police et de l'État qui amorce l'adaptation des brigades anticriminalité à l'ordre médiatique en orchestrant leur légitimation. Gérard Monate, le fondateur de la FASP – syndicat «de gauche» de la police – est ainsi chargé de mission au cabinet du ministre Gaston Deferre. Il déclare en 1982 au sujet des brigades spécialisées: «On envisage de les supprimer. Mais il faut moduler la réponse²⁷⁰».

Dans la nuit du 8 septembre 1982, un véhicule tente de fuir un contrôle d'identité à Paris, rue Rossini. Trois policiers de l'Unité mobile de sécurité de nuit (UMSN) – une autre forme de brigade spécialisée – tirent quatorze balles sur les quatre occupants de la voiture, tuent l'une d'entre eux et blessent grièvement les trois autres²⁷¹. Alors que la FASP demande une dernière fois la dissolution des

brigades spécialisées et que les syndicats de droite et d'extrême droite exigent leur maintien, Gaston Deferre décide de couvrir les policiers, qui restent libres et sont seulement mutés de service²⁷². Depuis l'« affaire de la rue Rossini », l'existence de ces unités ne sera plus mise en question.

Cette légitimation permet aux brigades spécialisées d'expérimenter conjointement toute une série de techniques et de matériels. En faisant valoir la puissance des véhicules volés par les «délinquants» de Vaulx-en-Velin et de la région lyonnaise au début des années 1980, la BSN de Lyon obtient par exemple de nouvelles voitures beaucoup plus puissantes et qui permettent de lancer des courses poursuites des Renault 18 Turbo (125 ch) pouvant atteindre des vitesses avoisinant les 198 km/h. Malgré l'envoi de spécialistes du Service central automobile de la police pour former les conducteurs de la BSN de Lyon, les policiers multiplient les accidents. «Non pas à cause de la conduite, mais les conducteurs ne connaissaient pas la topographie de la région. Cela n'était pas facile de guider, à grande vitesse, le chauffeur lors d'une poursuite», précise un policier compatissant²⁷³. On organise alors des stages pour les BSN, au Mans ou à Montlhéry, qui permettent d'habiliter des conducteurs et de constituer un répertoire de techniques légitimées administrativement: conduite rapide, barrages, méthodes d'interception... Avant de se répandre dans les années 1990, le parechocage a ainsi fait des allers-retours successifs entre le terrain (les laboratoires endocoloniaux), les bureaux et les écoles. Toute une série de dispositifs de contrôle et de coercition caractéristiques de la police des cités émergent ainsi au cours des années 1980, expérimentés par les brigades spécialisées à mesure qu'elles obtiennent leurs dotations en nouveaux matériels.

Les BSN, officiellement nommées par une note de service en 1986²⁷⁴, ont pour «vocation de lutter essentiellement contre la petite et movenne délinguance, notamment par la recherche du flagrant délit». «Leur efficacité n'est plus à démontrer», ajoute la note, sans argumenter. Leur existence est ainsi complètement légitimée au sein de la Sécurité publique. La tenue civile est rétablie dès 1988, par une note de service275 du Directeur général de la police nationale, Robert Broussard. Ce dernier y explique que «les résultats obtenus par les BSN sont bons, voire très bons» mais, selon lui, «il apparaît nettement que les meilleurs bilans à tous points de vue sont atteints dans les circonscriptions où le chef de service suit tout particulièrement leur activité et fait en sorte que l'information de la BSN soit systématique et quotidienne». Il s'agit de réussir à encadrer plus précisément les marges de manœuvre de ces unités qui perturbent de façon intrinsèque les logiques classiques de la police. Deux ans plus tard, pour finaliser ce processus de légitimation, le même ajoute, dans une autre note de service:

Les bons résultats obtenus par les BSN sont indéniables (sic). Très généralement, les policiers qui composent ces unités sont à la fois disponibles, motivés et compétents. Les difficultés qu'ils rencontrent et les incidents parfois dramatiques qui surviennent ont pour origine la nature même des missions mais aussi les insuffisances constatées dans certains domaines: formation, entraînement au tir et techniques d'intervention, encadrement et contrôle hiérarchique, respect de certaines règles et instructions²⁷⁶.

Bien que les BSN continuent à poser un problème de contrôle hiérarchique, c'est bien leur fonction «proactive» qui va déterminer leur institutionnalisation et leur généralisation sous la forme BAC.

«Durcir la cuirasse pour économiser le glaive»

C'est finalement par une note de service du 5 septembre 1991, signée par Bernard Grasset, directeur général de la police nationale, que le fonctionnement de la BAC est fixé précisément et que toute autre appellation est proscrite. Le DGPN encourage l'utilisation de ces «formations ayant pour vocation de lutter essentiellement contre la petite et moyenne délinquance, notamment par la recherche du flagrant délit²²⁷».

Le 10 juillet 1993, après les députés, les sénateurs approuvent une réforme du code pénal défendue par Charles Pasqua sur le durcissement des contrôles d'identité: «L'identité de toute personne, quel que soit son comportement, peut être contrôlée pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens.» C'est une rupture importante qui va permettre de généraliser les polices de choc et d'intensifier le harcèlement social et raciste.

Ces nouvelles dispositions juridiques engendrent l'ouverture d'un gigantesque marché policier de l'interpellation qui met en œuvre une nouvelle forme de quadrillage du territoire par des unités commando déployées de manière semi-autonome dans les quartiers populaires. Selon le ministre de l'Intérieur, vieux praticien du quadrillage colonial, il faut désormais passer d'une «police d'ordre» à une «police de sécurité». Quelques mois plus tard, Charles Pasqua tient à présenter lui-même la nouvelle BAC mise en place, à son initiative, dans la capitale par la préfecture de police de Paris. Cette «brigade de choc» est composée de 200 gardiens de la paix et de 65 gradés²⁷⁸.

Le 28 avril 1994, au cours d'une table ronde, il présente un plan sur la sécurité intérieure et annonce un programme industriel: «S'attacher [...] à poser les fondements d'une nouvelle organisation de la police nationale, lui apporter de nouvelles conditions de travail, lui donner les moyens en hommes, en matériel et en méthodologie, pour jeter les bases de la police du xxre siècle²⁷⁹.»

La généralisation des BAC sur le territoire urbain est l'une des trames décisives de la restructuration contre-insurrectionnelle de la police.

Durant les années 1990, une nouvelle phase de développement du capitalisme néolibéral prend forme. Dans le champ de la production du contrôle, elle se caractérise par l'ouverture des marchés privés de la sécurité, c'est-à-dire la privatisation progressive de certains secteurs du contrôle, de la surveillance et de la répression jusque-là réservés à l'État et le développement de la sous-traitance et des partenariats privé-public. Ce processus détermine une restructuration néolibérale de l'appareil policier, notamment par la réduction des budgets de «ressources humaines» pour investir dans l'équipement, la recherche, le développement et les unités spécialisées, c'est-à-dire les secteurs qui profitent à l'industrie privée de la sécurité. Le 24 janvier 1995, au Palais des congrès de la porte Maillot, devant 1500 commissaires de police, Charles Pasqua assure que «le gardiennage des immeubles, ou la vidéosurveillance permettront d'économiser nos effectifs pour les placer sur la voie publique, là où les honnêtes gens aiment les voir. Il faut durcir la cuirasse pour économiser le glaive²⁸⁰.»

Cette logique d'État qui tend à intensifier le développement des unités spécialisées comme les BAC a été continuellement soutenue par la petite hiérarchie policière, celle qui dirige sur le terrain l'activité des unités répressives. En transformant les indisciplines populaires en interpellations comptabilisées, les BAC font du chiffre, font monter les statistiques de leur commissariat de rattachement et assurent ainsi la promotion de carrière des chefs locaux. La hiérarchie d'un commissariat a ainsi tout intérêt à susciter l'étiquetage d'une «zone criminogène» sur son secteur et la création d'une BAC²⁸¹.

Une loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité est votée le 21 janvier 1995. Elle incite à la «territorialisation des problèmes», au renforcement du pouvoir des préfets et donne un cadre légal aux nouvelles technologies de surveillance. Elle pose la lutte contre «la violence urbaine» comme priorité de l'action policière et renforce les moyens autour des quartiers dits «sensibles», notamment l'emploi des brigades anticriminalité. Des BAC départementales sont ainsi organisées et déployées dans les départements de la petite et grande couronne parisienne. Ce déploiement de polices de choc œuvrant au quotidien dans les quartiers populaires de la périphérie parisienne inaugure la campagne d'expansion impériale de la mégalopole Grand Paris.

Cette généralisation des BAC sur le territoire est liée de très près à l'essor de l'armement sublétal, l'histoire des BAC étant elle-même indissociable de celle des marchés de la coercition en particulier et de la sécurisation en général. Les unités spécialisées sont des formations qui revendiquent continuellement d'être dotées de matériels d'exception à la pointe des évolutions technologiques. Les BAC sont suréquipées par rapport aux autres unités de sûreté urbaine: en plus de l'équipement «traditionnel» – pare-balles lourds et légers, maglight, outils de perquisitions (pince monseigneur, pied-de-biche), elles disposent d'un bureau, d'un ordinateur, d'une

voiture banalisée puissante à leur usage unique, de flash-balls, de lanceurs Cougars, de Tasers, de gazeuses, de pistolets et de fusils à pompe. En 1995, la DCSP lance un plan national d'équipement: postes radios portables analogiques et discrets, gilets pareballes, combinaisons de maintien de l'ordre et nouveaux moyens d'intervention sublétaux. Il existe ainsi une conjonction d'intérêts entre l'industrie de la coercition et les unités commando. La multiplication des brigades spécialisées détermine conjointement la recherche et le développement de matériels réversibles et modulables. Réciproquement, ces unités sont en première ligne pour expérimenter les nouvelles armes, en exiger l'achat, susciter des diversifications de produits et consommer des munitions et de l'entretien.

Renforcement des BAC et violences policières

En avril 1996, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, déclare que «les excellents résultats obtenus par la brigade anticriminalité de nuit, mise en place à Paris il y a plus de deux ans, plaident pour que ce dispositif soit étendu aux périodes diurnes²⁸²». Des BAC de jour sont ainsi créées à Paris, reconstituant un sous-secteur diurne du marché de la police de choc.

D'une trentaine de BSN en 1973, la Direction centrale de la sécurité publique – qui ne recense pas les unités de la préfecture de police – dénombrait, en 1995, 292 BAC locales et 4 BAC départementales (3440 agents en tout). Fin 2003, la BAC possédait 322 unités en activité en métropole et dans les DOM-TOM²⁸³. De 1995 à 2003, le nombre total d'agents en BAC a augmenté de 23,3 %. Ce processus suit son cours jusqu'en 2004.

En août 2004, une instruction officialise deux nouveaux types d'unité, les BAC de district et les BAC départementales. Elle délimite aussi de nouveaux domaines d'intervention pour les BAC: à la «petite délinguance» et aux «violences urbaines» s'ajoutent le «terrorisme» et le «renseignement» 284. Chacune de ces nouvelles attributions constitue un soussecteur de développement de la forme BAC sur le marché global de la sécurisation et de la coercition. Les nouvelles générations de BAC seront des commandos polyvalents, proactifs, compétents pour l'antibande, l'anticriminalité, l'antiterrorisme et l'antiémeute, très médiatiques et consommant beaucoup de matériels. La marque BAC devient l'une des vitrines de l'excellence française dans le domaine de la police. «À la BAC de nuit, nous recevons beaucoup; non pas que ce soit le dernier salon où l'on cause mais parce que ce service est souvent montré, tellement sa spécificité est grande. Que ce soit des journalistes, des directeurs, le procureur de la République de Paris, des polytechniciens, des sous-directeurs de prison, des policiers étrangers ou bien des commissaires stagiaires» raconte le commissaire Felkay²⁸⁵.

Ces nouvelles dispositions vont ainsi permettre d'employer les BAC contre des mouvements sociaux et politiques en dehors des enclaves endocoloniales. Les BAC exportent dès lors une partie de leurs techniques de choc – celles qui tuent le moins – dans la police des strates supérieures des classes populaires et contre tout ce qui menace ou perturbe l'ordre social, économique et politique.

L'année 2009 est assez représentative de ces différents types de traductions et de transferts de la mécanique du commando policier. Le 7 mars, la BAC est mobilisée pour disperser une fête *facebook* dans le quartier du vieux Tours. Elle charge et gaze les habitants, déclenche plusieurs heures d'affrontements

et le déploiement d'une quinzaine de policiers antiémeutes, finalement forcés de reculer sous les projectiles et les insultes²⁸⁶.

À Toulouse, le 19 mars, durant de grandes manifestations des secteurs publics, privés et étudiants contre les politiques d'austérité, la BAC et des CRS sont envoyés contre une action collective d'autoréduction dans un supermarché. La police gaze les manifestants. Les baqueux, en civil et au visage dissimulé (écharpes, cagoules...), tirent une salve de balles non perforantes en direction de la foule²⁸⁷. Johan Celsis, un étudiant participant à l'action est touché au visage et perd l'usage d'un œil²⁸⁸. Les polices développées pour la guerre sociale dans les cités de la ville rose étaient disponibles, on les a envoyées soumettre la radicalisation des mouvements sociaux et elles ont déversé, de manière exceptionnelle, leurs formes de brutalité habituellement réservées aux damnés intérieurs.

Début avril, des BAC de toute la France sont déployées contre les manifestants anti-OTAN à Strasbourg, où elles appliquent une combinaison de leurs compétences antibande, antiémeute et antiterroriste en mélangeant méthodes de provocation, de harcèlement et de «sécurisation par le vide» (interpellations très rapides confinant à l'enlèvement et à la disparition, qui résonnent avec les techniques contre-insurrectionnelles). La voiture banalisée d'une unité BAC procédant à des contrôles d'identité aux abords du campement anti-OTAN est caillassée et mise en fuite par une centaine de militants dès le premier jour²⁸⁹.

Le 30 avril 2009, un homme en moto refuse d'obtempérer à un contrôle routier de la BAC. Il s'enfuit et est pris en chasse par l'unité. Il chute et meurt dans la course-poursuite. Les baqueux peuvent ainsi contrôler son identité et découvrir qu'ils ont tué un collègue en civil²⁹⁰.

Le 9 juin, une unité de la BAC décide d'arrêter Ali Ziri et son ami Arezki Kerfali. Les deux retraités algériens de 69 ans et 60 ans résistent. Les baqueux leur appliquent la technique du pliage qui consiste à plaquer le torse de la proie sur ses genoux tout en exerçant une pression. Ali Ziri est débarqué et traîné au commissariat où il est laissé étalé, les mains menottées dans le dos, la tête dans ses vomissements. Il tombe dans le coma dans la soirée et meurt le lendemain matin à l'hôpital²⁹¹. Interdite depuis que la police de l'air et des frontières (PAF) avait tué un Éthiopien en 2003, cette technique a perduré dans le répertoire des BAC et continue de s'appliquer principalement pour la domination endocoloniale, c'està-dire sur le corps sacrifiable des damnés.

Le 8 juillet 2009, un réalisateur de 34 ans, Joachim Gatti, participe à un rassemblement de soutien à Montreuil contre l'expulsion d'une clinique désaffectée, occupée et transformée en lieu de vie populaire. Un baqueux lui tire dessus au flash-ball et lui fait perdre l'usage d'un œil²⁹². «Les CRS n'étaient pas disponibles ce jour-là, on a pris les policiers qu'on avait sous la main», explique un responsable hiérarchique²⁹³.

L'expansion de la forme BAC détermine une circulation de la férocité à travers les frontières du socioapartheid. Les techniques commando sont appliquées pour *sécuriser* une fête en centre-ville, la circulation routière, un mariage dans une cité, des *chibanis*, des manifestants, des passants récalcitrants ou un rassemblement international anti-impérialiste.

Un policier de la BAC raconte la mise en œuvre d'une opération de «type guérilla» pour une bagarre dans un mariage à la fin des années 2000.

Il y a un mois et demi, les CRS terminant à 2h, on a été appelé à 2h15 pour une rixe opposant

plus de 110 personnes de type africain suite à un mariage. C'était très très violent! Les collègues étaient quatre. Je leur ai dit de partir et de s'équiper en attendant que l'on arrive. On est arrivé à 10 de Trincamp; on était donc 14. Là, on a mis pied à terre. On a mis toutes les protections individuelles. La nuit, on a à peu près les mêmes que le SDI [Service départemental d'intervention]. On a le casque, les jambières, les coudières... On est descendu, les véhicules se sont avancés: on a fait une petite progression flashs [flash-balls] et cougars à la main. On a fait une pénétration dans la cité, mais c'est vraiment pénétration, c'est-à-dire que l'on avance à côté de nos véhicules, on fait une progression de type guérilla, on fait une progression militaire²⁹⁴.

La créativité des BAC leur permet d'inventer toutes sortes de techniques relevant de la pacification. Des habitants du quartier de La Reynerie à Toulouse racontent, en 2012, comment depuis des années, sans interruption, les équipes de BAC qui officient l'été dans la rue de Kiev allument chaque jour de la semaine leurs sirènes entre 4 heures et 5 heures du matin, sans aucune autre raison que de signifier leur présence²⁹⁵. Elles font des allers-retours dans cette rue qui fait caisse de résonance et réveillent ainsi chaque nuit plus de 2 000 logements, et ce depuis près d'une dizaine d'années. Ces équipes ont banalisé la technique et se la sont transmise au cours du temps. Justifiée par les policiers comme une manière d'assurer une «présence visible pour rassurer», elle révèle en réalité l'existence de ces panoplies de vengeances, de brimades et d'humiliations ritualisées qui appartiennent au répertoire de la police dans les cités et qui nourrissent continuellement la tension. Cette technique révèle aussi la normalisation d'une nouvelle utilisation des sirènes comme technique d'action psychologique ou de torture sociale par le son²⁹⁶, spécifique aux espaces populaires et non-blancs.

Les techniques d'immobilisation, issues des unités d'élites et forgées en premier lieu pour l'antiterrorisme, ont été expérimentées pour la ségrégation socioraciste mais elles en viennent à être appliquées aussi à des passants récalcitrants en dehors des enclaves endocoloniales. Bien entendu, elles ne sont pas exécutées de la même manière selon l'apparence et le comportement de la proie.

Hakim Ajkimi, 22 ans, n'avait pas le privilège d'être blanc. Le 9 mai 2008, à Grasse, il se serait montré « agressif » avec le directeur de sa banque qui lui refusait un retrait sur son compte. Ce dernier a appelé la police. Deux agents de la BAC sont intervenus et ont tenté d'interpeller Hakim, mais il a résisté à ses assaillants. Soutenus par neuf policiers municipaux arrivés en renfort, les baqueux ont soumis Hakim Ajimi à une clef d'étranglement. Ils ont maintenu la prise jusqu'à ce que son visage devienne «violacé», en pleine rue, sous le regard d'une quinzaine de témoins. «L'un d'eux l'aurait frappé à coups de poing au visage, à deux reprises. L'un des fonctionnaires était assis à califourchon sur le dos de Hakim Ajimi, un autre l'étranglait par une clé de bras et un troisième lui maintenait les jambes au sol²⁹⁷.»

Hakim Ajimi a été embarqué dans un véhicule de police et est arrivé mort au commissariat.

Selon Laurent Laubry, secrétaire départemental du syndicat Alliance, les deux agents de la BAC «n'ont fait qu'appliquer des règles d'intervention enseignées à l'école de police²⁹⁸». La mort de Hakim Ajimi est bien un meurtre d'État, rationnel et technique. Les policiers de la BAC ont continué à travailler à Grasse. Il leur est arrivé de passer sous les fenêtres

de Boubaker Ajimi, le père de Hakim, et de croiser ses amis dans la rue, de les narguer et de les menacer²⁹⁹. La justice a finalement prononcé 18 et 24 mois de sursis contre les deux baqueux.

Cette décision légitimait par la voie judiciaire l'emploi de la clef d'étranglement, mais elle a déclenché la colère de nombreux policiers en reconnaissant l'existence d'un homicide. En punissant ce meurtre comme un simple délit, la justice validait pourtant le statut infrahumain de Hakim Ajimi et l'impunité des policiers. Mais c'en était déjà trop pour quelque 200 policiers de Grasse, Cannes, Antibes, Cagnes-sur-Mer et Nice qui manifestèrent devant le commissariat de Grasse et déposèrent une banderole «Soutien à la BAC de Grasse» sur les marches du commissariat, le 28 février 2012³⁰⁰.

Un comité de soutien «Vérité et justice pour Hakim Ajimi», réunissant des proches et des habitants de Grasse concernés, s'est battu pour que la vérité soit établie sur les conditions du meurtre, contre l'inégalité de traitement par la justice et pour associer différents collectifs et mouvements de lutte contre les violences policières.

À mesure qu'elle s'étend et partout où elle se déploie, la technologie BAC délimite des terrains d'affrontements où elle réussit effectivement à capturer des proies mais dont ni elle ni *l'ordre public* ne sortent indemnes. Des résistances collectives et des luttes sociales se tissent partout sur le chemin de la BAC, face à sa violence. À Millau par exemple, où des habitants révoltés par le comportement de la police de choc créent un collectif «anti-BAC» en 2011. En avril, une manifestation a lieu exigeant le démantèlement de la BAC de Millau. Jean-Dominique Gonzalès, adjoint PS au maire de Millau et conseiller général, déclenche alors une polémique médiatique en

déclarant: «Nous sommes dans un régime hypersécuritaire. Lorsque j'étais adolescent, je passais mes vacances en Espagne et même sous le gouvernement Franco, ce n'était pas comme ça. Nous sommes dans un régime véritablement totalitaire³⁰¹.»

Un an plus tard, le 26 juin 2012, Nabil Mabtoul, 26 ans, est pris en chasse par deux agents de la BAC qui lui tirent dessus et le tuent. La BAC de Millau a été mise en place par la municipalité précédente. Elle accompagne, comme ailleurs, de grands projets d'extension et de restructuration de l'espace urbain³⁰² pour le développement desquels il faut *pacifier le territoire*.

À Paris aussi, la police de choc se développe pour aménager l'extension de la mégalopole. Un «Grand Paris de la sécurité» est mis en place à la fin des années 2000. En 2009, la préfecture de police de Paris obtient la gestion de la police sur la capitale et les trois départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne). Elle crée à cette occasion une compagnie de sécurisation de jour (qui regroupe les compagnies de sécurisation de Paris et de Seine-Saint-Denis, les brigades anticriminalité départementales, une partie des BAC de secteurs parisiens, une partie des compagnies départementales d'intervention de la petite couronne) et une brigade anticriminalité de nuit - la BAC Grand Paris – qui «regroupe l'ensemble des moyens d'intervention de nuit», près de 400 policiers en tenue ou en civil capables d'intervenir sur tout le nouveau territoire, sous l'autorité directe du préfet³⁰³. La centralisation doit ainsi permettre d'obtenir des «gains de réactivité et une meilleure occupation de la voie publique» par une «répartition plus dynamique des effectifs de sécurité publique sur l'ensemble des quatre départements³⁰⁴». La création d'un seul et

unique état-major d'agglomération faciliterait des économies d'échelle et la mutualisation des forces sur le terrain³⁰⁵. La préfecture de police devient ainsi capable de déployer 1 000 policiers supplémentaires en banlieue parisienne³⁰⁶.

L'industrialisation des BAC participe d'une restructuration générale du contrôle à l'intérieur de la métropole impériale. Un ex-officier de la BAC résume:

En BAC, dans leur jargon, ils disent: «Nous, on est des chasseurs, on n'est pas comme les autres, les autres c'est des soldats. » Avant il y avait une BAC ou deux, une BAC c'était exceptionnel. Maintenant il y a: la BAC civile, la BAC de nuit, la BAC 75 qui couvre tout Paris, les BAC d'arrondissement, une BAC dans le métro, BAC jour, BAC nuit, il y a des BAC partout. [...] Il y a toute une nouvelle manière de concevoir le métier qui a été mise en place. Je pense qu'on est passé à autre chose, à une autre conception de la police³⁰⁷.

Une industrie de la férocité blanche, virile et bourgeoise

La férocité policière ne découle pas d'accès de fureur spontanés, ce n'est pas la dérive résiduelle de minorités radicalisées de la police. C'est le produit d'un système de techniques expérimentées, légitimées et soutenues par des protocoles rationalisés. Les BAC sont formées pour produire certaines formes de férocité susceptibles d'assurer la reproduction des rapports de domination de classe, de race et de genre, en étant elles-mêmes le produit de ces dominations.

Les baqueux ont généralement conscience d'avoir affaire aux classes les plus pauvres. Ils légitiment de manière technique et rationnelle cette spécialisation: *les plus pauvres sont les plus délinquants*. Un entretien mené par Jérémie Gauthier avec un brigadier le résume assez clairement.

Q: Ben, la critique, c'est plutôt de dire, «la police elle tape sur les pauvres»...

R: Mais y en a. Ça, c'est la facilité. On tape sur les pauvres... Y a une délinquance, c'est que des pauvres... Enfin, y a la grande délinquance financière, qui nous échappe complètement, c'est pas notre domaine. Mais c'est souvent des gens qui sont pauvres à la base, qui sont délinquants. Les trois-quarts, ils sont sans emploi, ils sont sans niveau d'étude, ils ont un casier judiciaire qu'a commencé tout petit parce que y avait pas d'encadrement familial, parce que les parents étaient complètement à l'ouest³⁰⁸.

La police des cités fonctionne comme une application technique de la férocité des classes dominantes sur le corps des pauvres. L'agressivité et l'arrogance de la BAC font ainsi mécaniquement écho à l'agressivité du capital et à l'arrogance bourgeoise. La police de choc s'étend comme courroie de transmission de la férocité bourgeoise.

Cette association mécanique entre pauvreté et délinquance se décline de la même manière pour justifier le contrôle raciste et la focalisation sur les non-Blancs: les non-Blancs sont particulièrement délinquants parmi les plus pauvres. Un policier de la BAC civile d'arrondissement à Paris expose une méthodologie rationalisée du contrôle socioraciste, qu'il a établie en tant que policier, sur le terrain:

Et ça, ça s'apprend petit à petit. Après, il y a des choses que t'apprends par exemple, même si faut pas faire du délit de faciès, etc., t'as des gens, des

catégories... comment dirais-je? de personnes qui font telle ou telle délinguance, et puis d'autres qui font telles ou telles choses. Ca ca s'apprend. T'as notamment les pickpockets, les tireurs, c'est souvent des gens, tu vois, des «blédards» on appelle, des gens qui viennent du Maghreb, c'est des mecs qui sont en situation irrégulière en France. Les mecs, pour te situer en général, c'est des mecs qui ont entre 25 et 40 ans et ils font que de la tire, c'est leur spécialité, je dis pas que t'auras pas un Black qui va pas faire de la tire, mais en général, c'est eux, ils font de la tire, ils font du vol à la tire, c'est leur spécialité. Donc... Ceux qui vendent la came, ceux qu'on appelle les «modous», c'est des Blacks, généralement, ce sont des Sénégalais, des Ivoiriens, des Zaïrois. Eux. ils vendent la came. Alors les "modous", ils travaillent dans le métro, c'est-à-dire qu'ils parcourent les lignes de métro, ils ont des clients, des toxs, et ils les servent dans le métro. Ils ont des petites boulettes de came enveloppées dans du plastique très serré, et ils mettent tout ca dans la bouche. Comme ca, si jamais ils sont interpellés, ils avalent. Et on trouve rien sur eux. Donc ça, c'est les "modous", et ca généralement, c'est les Blacks. Bon, ensuite, les vols à l'arrachée, par exemple, c'est des petits jeunes de cité qui ont entre 15 et 18 et qui sont spécialisés dans le vol arrache de téléphone portable, ou de sac à main, ou de tout ce qui peut se chourrer ou ce qui peut s'arracher. Ca, c'est les jeunes ca. [...] En gros, ca te permet, quand tu vois dans la rue des choses comme ca, de dire «ah ben tiens, lui, il est peut-être à la tire», «lui c'est peut-être un cambrioleur», c'est juste pour te donner... Et ca, ca s'apprend à force d'en faire³⁰⁹.

Le mélange des catégories de classe et de race,

dans la tactique du baqueux, pour sélectionner un segment de population ou une proie dans la foule est directement lié à son désir de *multiplier les flag*. Les BAC intensifient, rationalisent et mécanisent des formes de violence parce qu'elles leursparaissent rentables et efficaces pour *ramener des crânes*³¹⁰. Ceci s'exprime dans les techniques de prédation, mais aussi dans les formes de domestication employées par la BAC. Quelques jours après les révoltes qui avaient suivi le meurtre de Karim Boudouda en 2010 d'une balle de la BAC en pleine tête, un baqueux de Grenoble raconte:

Ces derniers jours, avec les renforts qui ont débarqué, les types se tiennent à carreau. Hormis quelques marioles qu'il faut savoir calmer. Hier, on est tombé sur un crevard de ce genre. Le type était au téléphone quand on s'est approché pour le contrôler. Je m'adresse à lui en le vouvoyant pour lui demander de mettre fin à sa conversation téléphonique, il me répond en me tutoyant: «Tu es qui toi pour me demander de m'arrêter de téléphoner. Personne ne me contrôle ici.» Il a pris direct deux pièces de cinq francs (des gifles). Après, il nous disait: «Bonjour, merci et au revoir. » Bien sûr que je me mets hors clous en agissant ainsi. Mais pourquoi devrait-on baisser la tête? Si tous les flics agissaient ainsi, les problèmes seraient vite réglés. Pour moi, ça, ce n'est pas une bavure, c'est une démarche citoyenne³¹¹.

Le baqueux justifie sa brutalité comme l'idéologie patronale justifie la brutalisation de travailleurs revendicatifs, comme l'idéologie esclavagiste justifie la brutalisation d'un esclave insolent, comme l'idéologie paternaliste justifie la brutalisation des enfants indisciplinés et comme l'idéologie patriarcale justifie

les violences faites aux femmes insoumises. La domination masculine et hétéro-patriarcale, comme la domination blanche et raciste, structurent le fonctionnement de la police en général et particulièrement de la police des cités, gardienne obsédée des strates les plus menaçantes pour l'ordre impérial.

Les BAC sont des formations composées très majoritairement d'hommes blancs se considérant comme les «élites» du plus bas niveau de la hiérarchie policière. Des femmes et des non-Blancs y collaborent en minorité et y reproduisent un comportement collectif les identifiant au Blanc viril, fasciné par la reproduction de l'ordre social. Les baqueux tirent du prestige de cette position et conçoivent leur métier et leur vie à travers la mystique virile du chasseur³¹². Les représentations et les gestes issus des répertoires historiques de la domination masculine et de l'idéologie sexiste structurent tout leur rapport au territoire et à la population.

La correspondance entre la figure de *la cité* et celle de *la femme insoumise* dans l'idéologie dominante est frappante. La représentation de la cité comme une entité féminine, sensible, hystérique, qui s'émeut sans raison et qu'on peut frapper pour la calmer, traverse toute la société impérialiste et en particulier ses appareils répressifs.

Il existe aussi un parallélisme entre le paternalisme de la société impériale et celui qui structure la police elle-même. De nombreux récits de policiers montrent que le rapport au père et à la propriété est central pour expliquer leur engagement et leur motivation. Le capitaine Joël Terry, représentant du syndicat Synergie officiers, intègre en 1999 les BAC de jour « pour lutter contre les formes de violence urbaine qui commençaient à se développer dans la capitale ». Il devient chef de la BAC de jour du 1^{er} secteur (8^e, 16^e et 17^e arrondissements) où il travaille pendant

deux ans. Il explique: «La vocation de policier m'est venue en réaction aux actes de petite délinquance dont étaient victimes mes proches et ma famille. Mon père se faisait souvent dérober sa voiture et dévaliser sa cave plusieurs fois par an. Je me sentais impuissant mais je me disais: "Si je deviens policier, je pourrais empêcher ça". Et puis il y a eu l'influence de mon grand-père, gendarme en Suisse, qui m'a inculqué le culte de l'honnêteté³¹³. » C'est en référence à l'ordre familial qu'il dit opter pour « un management paternaliste assumé³¹⁴» à l'égard des policiers qu'il dirige.

Le commissaire Felkay, chargé d'une BAC de nuit en banlieue puis à Paris, compare lui aussi son rôle de chef à un rôle de père³¹⁵: «La BAC est une grande famille où chacun a sa place, chacun tente de la faire vivre au mieux et où tout le monde se retrouve quand il y a problème ou blessés. Là, le chef doit prendre ainsi son rôle, sa place.» Beaucoup de policiers considèrent la police comme une famille, ils voient la société de la même manière et accusent généralement le manque d'autorité des pères pour expliquer la délinquance («démission parentale»). Les policiers de voie publique et les baqueux en particulier se perçoivent comme des figures d'autorité chargées de redresser une société malade, diminuée, femelle. Ils opposent de cette manière «la répression» et «le social» – connoté négativement – qu'ils renvoient à la faiblesse et à la féminité («nounou», «assistante sociale», «maman»...)

La policière Sihem Souid décrit l'enchevêtrement du virilisme et de la férocité raciste et bourgeoise chez un policier de la BAC d'Orly:

Un jour, je surprends la brute en train de s'en prendre à un sans-papiers. Il le fait comme à son habitude: en outrepassant ses droits et en abusant

de son pouvoir. J'ai toujours pensé que le racisme n'expliquait pas à lui seul le comportement de ce genre d'individu. Je crois qu'ils éprouvent une espèce de plaisir pervers à s'acharner ainsi sur quelqu'un à leur merci. Il doit être conforté dans sa virilité en écrasant les autres³¹⁶.

La policière raconte qu'elle n'a pu empêcher ces pratiques car *la brute de la BAC* était protégée par la n° 2 du service, que la direction était au courant des brutalisations systématiques de cette unité, du fait qu'elle organisait des trafics de marchandises dans l'aéroport et qu'elle enfermait des non-Blancs en règle juste pour faire du chiffre. La BAC d'Orly a été reconduite. Ses pratiques ont donc été validées, cette fois-ci institutionnellement. À cette occasion, la policière insolente a été marginalisée.

Les policiers ont recours à la domination masculine de façon différente selon qu'ils veulent soumettre des hommes et des femmes. Ils emploient des techniques de vexation à l'égard de ceux qu'ils pensent pouvoir blesser en mettant en doute leur virilité, en les désignant comme féminins, homosexuels, dévirilisés... Un policier de la BAC avoue employer une remarque de cet ordre comme technique d'humiliation: «Tu faisais moins le malin quand tu t'es fait doser par ta sœur hier devant le commissariat!» Pour inférioriser sa proie masculine, le policier emploie un procédé idéologique d'infériorisation des femmes. Les policiers prédateurs discriminent très fortement leurs comportements en fonction du genre de leurs proies. Ils appliquent aux femmes des registres de violence symbolique en les accusant de mauvaise moralité ou de mauvaise maternité, en les enfermant dans l'espace de la domesticité et de la sexualité. Aux insultes et aux tabassages, aux charges et aux gaz, aux brimades qu'elles endurent comme toute proie de la police, les femmes subissent les menaces de viol, les intimidations sexuelles et toutes sortes de violence à caractère sexiste, violences qu'elles subissent des hommes en général mais qui sont renforcées par la sécurité de l'uniforme. Ce principe culmine dans le rapport des policiers prédateurs avec les femmes qu'ils considèrent les plus inférieures, les femmes non-blanches des quartiers populaires.

Ce n'est pas par hasard que les BAC se trouvent en première ligne pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions juridiques islamophobes et sexistes de 2011 (interdiction de la dissimulation du visage) visant à bannir les femmes voilées de la rue après les avoir bannies des administrations, des écoles, du monde du travail ou même de leurs voitures. En juillet 2012, en une semaine, la BAC procède à deux tentatives de dévoilement à l'encontre de femmes portant un voile dans la rue. La première est aux abords d'une mosquée, le 24 juillet, à la sortie de la prière du ramadan, dans un quartier de Marseille. Passé minuit, la BAC arrive et exige qu'elle se découvre. La femme refuse, le contrôle se retrouve médiatisé³¹⁷. La seconde survient un soir, à la fin du mois de juillet, à la mosquée du Méé-sur-Seine. Une patrouille de la BAC voit entrer la femme et demande à ce que l'imam aille la chercher pour lui faire un rappel à la loi. Ces pratiques relèvent très clairement d'une innovation dans les rituels de la domination policière. La BAC expérimente quotidiennement le renforcement du pouvoir policier par l'industrialisation d'une férocité virile, blanche et bourgeoise.

La suraccumulation de puissance

Il faut considérer le corps des policiers comme un accumulateur humain de violence d'État. Le corps du policier est dressé techniquement pour produire

de la coercition.

La fabrication du corps policier commence avant même sa sélection. «On ne devient pas impunément policier » explique l'historien de la police Maurice Rajsfus³¹⁸. C'est dire qu'on ne s'engage pas, qu'on ne persiste pas sans prédispositions dans un métier dont la caractéristique principale est de pouvoir y employer légalement la violence. Il existe une inclinaison psycho-affective particulière chez les postulants au métier de policier. Deux profils sociaux se distinguent clairement: des fils de policiers entrant très tôt dans la profession et déjà complètement socialisés, acculturés à l'habitus policier, et de jeunes hommes issus de classes populaires ayant enchaîné des emplois précaires et intégrant la profession plutôt par défaut et pour la «sécurité de l'emploi». Lors du recrutement, un savoir institutionnel permet de déceler ceux dont l'éthos et le corps semblent inadaptables aux requisits de la police de voie publique.

La BAC recrute parmi les policiers des volontaires qui ne sont pas mieux payés que d'autres policiers de voie publique. Pour avoir le droit de travailler dans ces secteurs qu'ils considèrent comme les plus dangereux, ils doivent passer un concours d'entrée centré sur la maîtrise des procédures juridiques, du tir et de techniques de combat³¹⁹. Ce sont par principe les policiers les plus motivés par l'action et les plus fascinés par la violence et l'idée d'être un rempart contre la barbarie. La police sélectionne les corps les plus malléables dans la masse des mentalités les plus féroces pour fabriquer des baqueux. Le corps du policier est forgé par les allers et retours entre le terrain, le bureau et les écoles. Il accumule ainsi les frustrations et les pulsions violentes que les classes dominantes déposent dans ces institutions.

C'est de cette manière que les baqueux développent

une technique de l'agressivité et de l'arrogance à l'égard des classes dominées. Leur attitude de défiance caractéristique leur est enseignée comme une méthode, la plupart du temps sur le terrain mais aussi parfois dès l'école de formation. Lors des patrouilles, il s'agit par exemple de fixer dans les yeux de manière insistante et agressive ceux que l'on veut provoquer. En principe, ces intimidations servent à révéler le crime ou les sentiments antiflics cachés dans des milieux propices au crime et à la délinguance, en déclenchant la fuite de celui qui se sentira suspecté ou le geste susceptible de justifier une arrestation, donc un bâton. «Il m'est déjà arrivé d'être avec des collègues qui baissaient les veux, et ça c'est pas bon» raconte un baqueux³²⁰. L'agressivité typique du comportement des BAC est entretenue par des techniques rationalisées. «La technique est bien connue. Quand quelqu'un n'est pas d'accord avec ce que tu fais, tu dis que la personne s'est rebellée et tu l'emmènes au poste. Il y a aussi des collègues qui provoquent ou qui inventent...» explique un officier de police³²¹. L'autonomie relative des baqueux suscite continuellement leur créativité: «Si j'en vois un qui crache, je lui colle un PV et, avec un peu de chance, ca se termine en rébellion» raconte un policier de la BAC, fier de sa trouvaille³²².

La fabrication du psychisme féroce s'opère tout au long d'une carrière, au contact des situations, de la violence et des armes. Comme ils le racontent, les policiers entretiennent un rapport très «sensitif» avec leurs armes³²³. Elles forgent et symbolisent leur puissance et leur capacité à contraindre. Le policier Le Taillanter décrit sa relation au pistolet: «Fiable ou pas, la possession de ce "Ruby" (calibre 7,65) n'en était pas moins pour nous tous, jeunes policiers, la concrétisation de cette parcelle de pouvoir que nous conférait notre fonction³²⁴. » Il rapporte aussi l'effet

des séances d'exercices au tir: «Ces demi-journéeslà étaient évidemment les plus excitantes, d'autant qu'en plus du tir au pistolet debout, à genoux ou couché, on nous entraînait aussi à celui du pistoletmitrailleur et du fusil de guerre. L'odeur de la poudre et le fracas des détonations ont toujours procuré aux hommes une sorte d'ivresse³²⁵.»

Ainsi, la mise à disposition d'armes sublétales pour les polices de choc s'appuie sur une restructuration complète du rapport psychique du policier au fait de tirer. «L'excitation» liée au pouvoir de l'arme à feu était liée à une utilisation très rare dans la vie d'un agent de police classique. Son corps et son psychisme étaient façonnés par la frustration. La férocité virile, blanche et bourgeoise des unités de choc est structurée par le fait qu'elles peuvent tirer tous les soirs avec des lanceurs de balles non perforantes.

Les baqueux sont en quelque sorte fabriqués par une obsession pour la capture et la coercition. Roger Le Taillanter invoque «l'excitation des affaires réussies en "flag³²⁶" ». L'industrialisation des unités de choc est en ce sens une industrialisation de *l'excita*tion policière pour la chasse et la capture.

Dans la prédation et la domestication, c'est l'attente, parfois l'ennui, mais surtout les postures du tapissement et de la traque qui dressent le psychisme des baqueux. Ils incorporent l'injonction à capturer le plus de proies possible et la transforment en obsession comportementale. Le commissaire Michel Felkay commente, au sujet de ses agents: «Une nuit calme sans interventions est une mauvaise nuit. Une nuit agitée est une bonne nuit. Ne leur souhaitez donc pas que la nuit soit calme, ils sont faits pour le contraire, sinon ils s'ennuient³²⁷.»

Un brigadier major explique qu'il s'opère une sorte de suraccumulation de pulsions prédatrices dans le corps des baqueux.

Les policiers de BAC, c'est des chasseurs; quand on met en BAC, ça réveille l'instinct chasseur. Déjà, on va les recruter en fonction de ça justement, faut qu'ils aient l'instinct chasseur. Donc, un chasseur, il est dans la voiture de police, le voyou il est à côté, ben il va chasser, c'est inéducable (sic!). On voudrait que ça se passe sans rien... Bon ça devrait pas se passer, on devrait pas lui mettre l'enjoliveur³²⁸, ça c'est sûr. Mais, l'empêcher de poursuivre un voyou, non, on ne peut pas empêcher ça. C'est des chasseurs, les BAC.

Le brigadier précise «Vous savez, seule l'action de la BAC permet de libérer l'instinct chasseur du policier. Une action de BAC, le policier libère son instinct de chasseur, ça vous allez le retracer avec des belles phrases. Y a un instinct de chasseur, quand vous êtes à la BAC, ça se libère, il faut que ça sorte, si ça sort pas, vous avez rien à faire à la BAC³²⁹.»

Durant des heures, des jours, des mois, des années de rôde, enfermés dans des voitures entre mâles blancs, traquant la misère basanée, les baqueux se *chauffent* les uns et les autres, ils suraccumulent leurs pulsions inassouvies et s'habituent à les refouler ou à les défouler ensemble. Le policier Serge Reynaud raconte une poursuite à toute vitesse sur la place de l'Étoile à Paris dans les années 2000. Le véhicule pris en chasse évite un policier et s'écrase contre un lampadaire.

Arrivés sur lui, le diagnostic est rapide: quand un crâne est ouvert comme ça et que le cou fait cet angle-là par rapport au buste, la poursuite est finie, c'est sûr. Un jeune de la BAC arrive en courant, veste ouverte et arme à la main. Il nous

écarte, range son arme, se jette sur le gars au sol, lui passe une menotte au poignet et commence à lui tordre le bras dans le dos.

- Oh, collègue, il est mort ton client!
- M'en fous, c'est mon affaire!
- Oh, collègue! Tu menottes un mort, je te dis!
- Ah, bon? Oh merde... Désolé, je croyais que vous vouliez nous piquer l'arrestation³³⁰.

Le dressage à la chasse et l'excitation de la capture peuvent faire occulter la mort d'un homme à un baqueux lorsqu'il existe une possibilité de faire un bâton. Les baqueux sont des corps mécanisés et réglés pour l'industrialisation de la férocité.

Les situations de confrontation dans lesquelles ils sont déployés les formatent aussi par la peur. Le corps du policier de choc est en quelque sorte formé par une addiction à l'adrénaline et à la peur.

«La peur est inévitable» raconte Christophe, depuis quatre ans à la BAC départementale de Seine-Saint-Denis. «Même avec de l'expérience, on ne sait jamais sur quoi on va tomber», «on peut être à tout moment surpris par un pavé qui est jeté d'un étage, un parpaing, un morceau de trottoir, tout ce qui est à portée de main des individus³³¹!» Les policiers de la BAC sont venus par choix dans ce département, pour le prestige d'appartenir à la plus importante unité BAC de France (85 agents). Leur férocité est constituée de peur, de frustration et d'obsessions morbides. La BAC 93 a d'ailleurs mis au point un service psychologique pour ses policiers, dont le nombre à faire carrière dans le département décline continuellement³³²².

Un major de la BAC observé par Didier Fassin menace ainsi des jeunes dans la rue: «S'il y a encore une voiture qui brûle ici et que j'attrape celui qui a fait ça, je le tue et je l'enterre³³³». Dans son enquête, l'auteur raconte qu'un commissaire avait eu du mal

à retenir ses troupes de la BAC qui voulaient aller se faire justice elles-mêmes face à des jets de projectiles, «s'affirmer sur le territoire [...] mettre la cité à feu et à sang³³⁴». Un policier de la BAC interrogé sur sa participation à la répression des révoltes de 2005 déclare: «J'ai eu la haine et si j'avais pu en tuer un [un jeune émeutier], ce soir-là, je l'aurais fait. Ce n'est pas professionnel du tout mais ouais, j'ai eu la haine; je voulais en tuer, même deux, trois jours, un mois après. Après, le temps a fait son effet mais nous ne sommes pas sortis indemnes³³⁵. » Un autre policier de la BAC, intervenu à Grenoble en 2010 raconte:

On dit ici qu'un flic du RAID a eu dans la jumelle de son fusil un voyou perché sur un toit avec un lance-roquettes. Et qu'il n'aurait pas reçu l'ordre de tirer. Si j'avais été à sa place, j'aurais appuyé sur la détente. Et cela ne m'aurait pas empêché d'aller manger une pizza après. Est-ce qu'on attend qu'il pulvérise un fourgon de flic? [...] Les flics vont se mettre à tirer. S'ils ne l'ont pas encore fait, c'est parce que la peur de perdre leur boulot est plus forte. Mais les flics en ont ras le bol³³⁶.

«C'est un mal nécessaire», «c'est vrai qu'on n'approuve pas leurs manières d'agir, mais il faut reconnaître qu'on est bien contents de les avoir, parfois» explique un commissaire-chef d'une circonscription «difficile» du 93³³¹. Un haut fonctionnaire de la Direction centrale de la sécurité publique décrit la BAC comme «un chef de meute et une meute qui allaient produire plus de dégâts en allant sur le terrain et en fonctionnant comme ça que régler les problèmes. Il fallait qu'on remette de l'ordre dans la BAC, parce que c'est elle qui nous fait le plus de dommages à l'extérieur.» Son responsable ajoute:

Le problème, c'est que les directeurs étaient souvent redevables à ces BAC, parce que c'était la structure sur laquelle en dernier recours ils pouvaient toujours se reposer. Ils n'étaient pas peureux, ils étaient pêchus, ils allaient au contact. On était dans un système pervers dans lequel les directeurs n'osaient pas trop toucher à des structures qui les servaient quelque part. Les BAC sont les bien-aimées de leurs supérieurs parce que c'est elles qui font du chiffre³³⁸.

La BAC est l'une des formes de police les plus communément détestées. Elle est visée régulièrement dans la rue, les manifestations, les collectifs et les comités, parce qu'elle symbolise à elle seule l'ordre sécuritaire et *l'enférocement* de l'État et des classes dominantes comme les CRS symbolisaient la répression policière en 1968.

La BAC propulse une forme de gouvernement qui peine chaque jour davantage à soumettre sans contraindre, une souveraineté qui ne possède plus du tout le monopole ni de la violence ni de sa légitimité. La BAC consacre la course folle d'un État aux abois.

Loin d'obtenir efficacement l'ordre public et la paix sociale, les polices de choc provoquent de l'humiliation et de la colère partout où elles passent et chez la plupart de celles et ceux qui les subissent. Elles produisent des carnages dans la vie sociale des quartiers populaires, frappent durement les mondes militants et subissent en retour des formes de résistances collectives, d'autodéfense et de contre-attaques résolues à *libérer leur territoire* de ces commandos compulsifs. Les polices de choc ont sans doute, comme la contre-insurrection et l'ordre sécuritaire, pour principale fonction d'étendre et

L'industrialisation de la férocité

d'approfondir les rapports de domination à travers une longue guerre policière dont les classes dominantes pensent sortir victorieuses et tirer profit.

Les BAC révèlent les limites du gouvernement des pauvres par la provocation et le harcèlement. Particulièrement rentables pour les chefs policiers, les gouvernants et les industriels de la sécurisation, les polices de choc sont aussi les unités les plus susceptibles de catalyser les colères et de fournir une cible commune pour des soulèvements ingouvernables. La BAC est une forme de suraccumulation de puissance dans un secteur de l'appareil policier, elle révèle une contradiction fondamentale au cœur du système sécuritaire : le capitalisme sécuritaire et ses polices de choc se développent en persécutant les forces susceptibles de les renverser.

L'industrialisation de la férocité

Les BAC et l'essor des polices de choc

Dans la plupart des grandes puissances impérialistes, des unités de police spécialisées ont été conçues au cours des années 1970 pour maintenir la ségrégation raciste et contenir l'indiscipline populaire. L'histoire de ces commandos policiers retrace la systématisation de la férocité comme technique de gouvernement et comme secteur de marché. En France, la brigade anticriminalité (BAC) représente à la fois une technologie de bannissement et de répression, une rationalisation industrielle de la coercition et l'un des rouages les plus sollicités d'une mécanique poussée à ses limites.

Anatomie de la BAC

La BAC est une forme de police qui se déploie en petits groupes mobiles de trois ou quatre policiers relativement autonomes car disposant de capacités judiciaires. Agissant généralement en civil, plutôt la nuit mais pas seulement, ils patrouillent en voitures banalisées dans les quartiers étiquetés « criminogènes » pour capturer des « suspects » – majoritairement pauvres et non blancs – sur le mode de la chasse.

Malgré leur nom, les brigades anticriminalité sont avant tout chargées « de la petite et moyenne délinquance²⁵⁸ », c'est-à-dire des indisciplines et des illégalismes populaires, ce qui, dans une société

structurellement inégalitaire, leur assure une mobilisation constante. Unité d'intervention particulièrement agressive, fondée sur le harcèlement et la provocation, la BAC a été reconnue par les administrations et les gouvernements successifs comme une forme de police particulièrement efficace, rentable, performante et productive. En couvrant vingt îlots d'une circonscription de police avec deux équipages en voiture, une BAC permettrait de remplacer soixante patrouilleurs à pieds²⁵⁹. À cette rentabilité s'ajoute une bonne productivité: «Nous sommes formés pour interpeller une dizaine de personnes en quelques secondes et de préférence en pleine journée pour montrer à la population que nous ne cédons pas un pouce de territoire» explique Christophe Prévot, patron de la BAC 93²⁶⁰.

La BAC est une unité d'intervention qui dispose de capacités judiciaires, c'est-à-dire un commando de police capable d'intervenir de son propre chef. Elle est ainsi reconnue comme une police dotée du «mode d'action proactif²⁶¹». L'adjectif «proactif» a été forgé à partir de notions issues de la psychologie comportementaliste pour être utilisé dans le néomanagement au cours des années 1970, moment fondateur de l'ordre néolibéral et sécuritaire. Il désigne la capacité d'un acteur économique à générer les marchés dont il va se nourrir. Un dispositif proactif est basé sur sa capacité à créer les situations qui justifient son existence, à favoriser les conditions de sa reproduction et de son extension. Une unité de police proactive crée les menaces qu'elle est censée réduire en suscitant, en laissant faire, en provoquant voire en fabriquant des désordres pour mieux s'en saisir.

Les BAC émergent au sein d'une conception productiviste qui vise la rentabilisation maximale des coûts du contrôle et l'optimisation de sa productivité en termes d'« affaires» saisies et remises à la justice.

Une mise à disposition (MAD) consiste à livrer un «suspect» justiciable à un officier de police judiciaire (OPJ). Chaque MAD correspond à un *bâton* – un point – dans les statistiques des commissariats. Cette logique d'organisation du travail policier, calquée sur les techniques comptables du management d'entreprise, détermine un phénomène caractéristique que les policiers appellent la «bâtonnite» – versant tactique de la «politique du chiffre» – qui consiste à fabriquer le plus de MAD en capturant des proies de manière industrielle. La BAC est organisée selon cette logique. L'un de ses agents explique:

Et puis il faut appeler un chat un chat, si on respecte le code de procédure pénale, qu'on attend d'avoir un motif légal pour faire un contrôle, on ne contrôle jamais. On fait dix affaires dans l'année. Le parquet, tout le monde le sait. J'en discutais avec le substitut y a pas longtemps, ils savent très très bien. Ça c'est irremplaçable. Mais bon, il faut savoir l'écrire et il faut jouer le jeu. Faut pas faire n'importe quoi non plus, y a des limites à pas dépasser quand même. Mais si on attend d'avoir un truc pour faire une affaire, on fera rien²⁶².

La BAC est une police d'abattage, elle est conçue pour obtenir un rendement maximal de captures en optimisant les coûts de production du contrôle policier et en provoquant des *affaires*. Cette forme, axée sur les principes du néolibéralisme, s'expérimente principalement dans et pour la ségrégation endocoloniale.

La BAC a été créée sur la base d'une nouvelle doctrine de sécurité publique élaborée sous l'autorité de Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur dans les années d'après mai 1968. Il s'agissait de

restructurer l'appareil policier dans son ensemble (renseignement, judiciaire, et maintien de l'ordre) selon un modèle contre-insurrectionnel pour soumettre le processus révolutionnaire amorcé en 1968: purger la population des éléments de la subversion internationale²⁶³. C'est dans ce contexte que sont conçues de nouvelles techniques de police pour une nouvelle société (néolibérale et sécuritaire). et notamment la méthode Marcellin. «On décrit la politique de maintien de l'ordre de Raymond Marcellin comme un système de répression musclée qui aurait consisté à laisser se développer le désordre aux seules fins de mieux le réprimer et donc, dans beaucoup d'opérations de police, de faire intervenir les forces de l'ordre avec un retard délibéré²⁶⁴.»

Le volontarisme et la discrétion, la tenue civile, le virilisme exacerbé, l'autonomisation et l'obsession pour la traque caractérisent déjà les brigades spéciales de nuit (BSN) et les brigades de surveillance de la voie publique (BSVP) qui, on l'a vu, voient le jour et se développent dans ces années-là. Elles constituent une forme de police particulièrement difficile à contrôler par la hiérarchie policière. La police de choc remet en cause le modèle de répression classique en appliquant à l'ensemble des classes populaires des techniques historiquement réservées à des corps d'exception. Tout au long des années 1970, la question de l'abolition des brigades spécialisées revient régulièrement dans les hautes sphères de l'État. Elle est même portée par certains syndicats de policiers comme la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) ou le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) qui critiquent en particulier l'autonomisation judiciaire des unités spécialisées. Depuis sa fondation, la forme BAC pose un véritable problème à l'intérieur des forces de l'ordre car l'« efficacité» dont elle se revendique réside dans sa capacité à produire des *désordres gérables*. L'anticriminalité ne s'est pas imposée aisément car depuis son origine, elle est porteuse d'une dynamique de restructuration générale des services assurant le contrôle social.

La légitimation des polices de choc

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1980, à Valenton, vers une heure du matin, deux baqueux en civil montent un barrage à proximité de la cité des Polignes. Ils prennent en chasse un jeune de 16 ans, Abdelkader Grib, qui n'a pas de permis et tente de s'enfuir. L'un des baqueux le rattrape dans une cage d'escalier et lui met une balle dans la tempe²⁶⁵. Une semaine plus tard, dans la nuit du 10 au 11 février 1980, un policier de la BSN de Nice, Philippe Maziz, surveille en civil dans une voiture banalisée, tous feux éteints, des présumés cambrioleurs. Quatre inspecteurs de l'antigang (brigade de recherche et d'intervention - BRI) trouvent suspecte l'attitude du fonctionnaire et prennent sa voiture en tenaille. Le policier Maziz prend peur, sort son arme et reçoit cing balles dans le corps. Il meurt sur le coup, aux pieds de ses vaillants collègues²⁶⁶. Ces deux affaires relancent les réseaux policiers et politiques qui ont pris parti pour la dissolution des brigades spécialisées et la conservation d'un modèle classique de police.

Mais l'attrait particulier pour la productivité des BAC va constituer une raison suffisante pour les conserver et les développer. Dans un rapport en date du 15 septembre 1980, le commandant Durand écrit:

La BAC, on ne peut le nier, est un service rentable et il ne s'agit pas là de *satisfaicit* (sic) gratuit ou présomptueux, mais de la vérité toute simple.

Dans le premier trimestre 1980, la BAC a battu tous les records de mise à disposition des OPJ depuis sa création en 1971; elles ont été doublées comparativement à celles de l'exercice des années précédentes. La moyenne des arrestations, se situant dans un créneau de 90/110, voire 130/140 par mois avant 1978, est remontée d'une manière spectaculaire puisque ce dernier semestre «tourne» aux environs de 220/230 avec un point culminant en mai avec 265²⁶⁷.

Malgré les promesses du candidat François Mitterrand en 1981²⁶⁸, les BSN ne sont pas dissoutes. Le travail en uniforme est rétabli et seules les BSVP sont finalement démantelées en janvier 1984269. Leurs effectifs sont reclassés, avec leurs techniques et leurs habitudes, dans des unités de service général. Au cours de la décennie 1980, de nouveaux cadres sont sélectionnés dans les réseaux policiers «de gauche» pour restructurer l'administration policière. C'est la gauche aux commandes de la police et de l'État qui amorce l'adaptation des brigades anticriminalité à l'ordre médiatique en orchestrant leur légitimation. Gérard Monate, le fondateur de la FASP – syndicat «de gauche» de la police – est ainsi chargé de mission au cabinet du ministre Gaston Deferre. Il déclare en 1982 au sujet des brigades spécialisées: «On envisage de les supprimer. Mais il faut moduler la réponse²⁷⁰».

Dans la nuit du 8 septembre 1982, un véhicule tente de fuir un contrôle d'identité à Paris, rue Rossini. Trois policiers de l'Unité mobile de sécurité de nuit (UMSN) – une autre forme de brigade spécialisée – tirent quatorze balles sur les quatre occupants de la voiture, tuent l'une d'entre eux et blessent grièvement les trois autres²⁷¹. Alors que la FASP demande une dernière fois la dissolution des

brigades spécialisées et que les syndicats de droite et d'extrême droite exigent leur maintien, Gaston Deferre décide de couvrir les policiers, qui restent libres et sont seulement mutés de service²⁷². Depuis l'«affaire de la rue Rossini», l'existence de ces unités ne sera plus mise en question.

Cette légitimation permet aux brigades spécialisées d'expérimenter conjointement toute une série de techniques et de matériels. En faisant valoir la puissance des véhicules volés par les «délinquants» de Vaulx-en-Velin et de la région lyonnaise au début des années 1980, la BSN de Lyon obtient par exemple de nouvelles voitures beaucoup plus puissantes et qui permettent de lancer des courses poursuites des Renault 18 Turbo (125 ch) pouvant atteindre des vitesses avoisinant les 198 km/h. Malgré l'envoi de spécialistes du Service central automobile de la police pour former les conducteurs de la BSN de Lyon, les policiers multiplient les accidents. «Non pas à cause de la conduite, mais les conducteurs ne connaissaient pas la topographie de la région. Cela n'était pas facile de guider, à grande vitesse, le chauffeur lors d'une poursuite», précise un policier compatissant²⁷³. On organise alors des stages pour les BSN, au Mans ou à Montlhéry, qui permettent d'habiliter des conducteurs et de constituer un répertoire de techniques légitimées administrativement: conduite rapide, barrages, méthodes d'interception... Avant de se répandre dans les années 1990, le parechocage a ainsi fait des allers-retours successifs entre le terrain (les laboratoires endocoloniaux), les bureaux et les écoles. Toute une série de dispositifs de contrôle et de coercition caractéristiques de la police des cités émergent ainsi au cours des années 1980, expérimentés par les brigades spécialisées à mesure qu'elles obtiennent leurs dotations en nouveaux matériels.

Les BSN, officiellement nommées par une note de service en 1986²⁷⁴, ont pour «vocation de lutter essentiellement contre la petite et movenne délinguance, notamment par la recherche du flagrant délit». «Leur efficacité n'est plus à démontrer», ajoute la note, sans argumenter. Leur existence est ainsi complètement légitimée au sein de la Sécurité publique. La tenue civile est rétablie dès 1988, par une note de service275 du Directeur général de la police nationale, Robert Broussard. Ce dernier y explique que «les résultats obtenus par les BSN sont bons, voire très bons» mais, selon lui, «il apparaît nettement que les meilleurs bilans à tous points de vue sont atteints dans les circonscriptions où le chef de service suit tout particulièrement leur activité et fait en sorte que l'information de la BSN soit systématique et quotidienne». Il s'agit de réussir à encadrer plus précisément les marges de manœuvre de ces unités qui perturbent de façon intrinsèque les logiques classiques de la police. Deux ans plus tard, pour finaliser ce processus de légitimation, le même ajoute, dans une autre note de service:

Les bons résultats obtenus par les BSN sont indéniables (sic). Très généralement, les policiers qui composent ces unités sont à la fois disponibles, motivés et compétents. Les difficultés qu'ils rencontrent et les incidents parfois dramatiques qui surviennent ont pour origine la nature même des missions mais aussi les insuffisances constatées dans certains domaines: formation, entraînement au tir et techniques d'intervention, encadrement et contrôle hiérarchique, respect de certaines règles et instructions²⁷⁶.

Bien que les BSN continuent à poser un problème de contrôle hiérarchique, c'est bien leur fonction «proactive» qui va déterminer leur institutionnalisation et leur généralisation sous la forme BAC.

«Durcir la cuirasse pour économiser le glaive»

C'est finalement par une note de service du 5 septembre 1991, signée par Bernard Grasset, directeur général de la police nationale, que le fonctionnement de la BAC est fixé précisément et que toute autre appellation est proscrite. Le DGPN encourage l'utilisation de ces «formations ayant pour vocation de lutter essentiellement contre la petite et moyenne délinquance, notamment par la recherche du flagrant délit²²⁷».

Le 10 juillet 1993, après les députés, les sénateurs approuvent une réforme du code pénal défendue par Charles Pasqua sur le durcissement des contrôles d'identité: «L'identité de toute personne, quel que soit son comportement, peut être contrôlée pour prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens. » C'est une rupture importante qui va permettre de généraliser les polices de choc et d'intensifier le harcèlement social et raciste.

Ces nouvelles dispositions juridiques engendrent l'ouverture d'un gigantesque marché policier de l'interpellation qui met en œuvre une nouvelle forme de quadrillage du territoire par des unités commando déployées de manière semi-autonome dans les quartiers populaires. Selon le ministre de l'Intérieur, vieux praticien du quadrillage colonial, il faut désormais passer d'une «police d'ordre» à une «police de sécurité». Quelques mois plus tard, Charles Pasqua tient à présenter lui-même la nouvelle BAC mise en place, à son initiative, dans la capitale par la préfecture de police de Paris. Cette «brigade de choc» est composée de 200 gardiens de la paix et de 65 gradés²⁷⁸.

Le 28 avril 1994, au cours d'une table ronde, il présente un plan sur la sécurité intérieure et annonce un programme industriel: «S'attacher [...] à poser les fondements d'une nouvelle organisation de la police nationale, lui apporter de nouvelles conditions de travail, lui donner les moyens en hommes, en matériel et en méthodologie, pour jeter les bases de la police du xxre siècle²⁷⁹.»

La généralisation des BAC sur le territoire urbain est l'une des trames décisives de la restructuration contre-insurrectionnelle de la police.

Durant les années 1990, une nouvelle phase de développement du capitalisme néolibéral prend forme. Dans le champ de la production du contrôle, elle se caractérise par l'ouverture des marchés privés de la sécurité, c'est-à-dire la privatisation progressive de certains secteurs du contrôle, de la surveillance et de la répression jusque-là réservés à l'État et le développement de la sous-traitance et des partenariats privé-public. Ce processus détermine une restructuration néolibérale de l'appareil policier, notamment par la réduction des budgets de «ressources humaines» pour investir dans l'équipement, la recherche, le développement et les unités spécialisées, c'est-à-dire les secteurs qui profitent à l'industrie privée de la sécurité. Le 24 janvier 1995, au Palais des congrès de la porte Maillot, devant 1500 commissaires de police, Charles Pasqua assure que «le gardiennage des immeubles, ou la vidéosurveillance permettront d'économiser nos effectifs pour les placer sur la voie publique, là où les honnêtes gens aiment les voir. Il faut durcir la cuirasse pour économiser le glaive²⁸⁰.»

Cette logique d'État qui tend à intensifier le développement des unités spécialisées comme les BAC a été continuellement soutenue par la petite hiérarchie policière, celle qui dirige sur le terrain l'activité des unités répressives. En transformant les indisciplines populaires en interpellations comptabilisées, les BAC font du chiffre, font monter les statistiques de leur commissariat de rattachement et assurent ainsi la promotion de carrière des chefs locaux. La hiérarchie d'un commissariat a ainsi tout intérêt à susciter l'étiquetage d'une «zone criminogène» sur son secteur et la création d'une BAC²⁸¹.

Une loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité est votée le 21 janvier 1995. Elle incite à la «territorialisation des problèmes», au renforcement du pouvoir des préfets et donne un cadre légal aux nouvelles technologies de surveillance. Elle pose la lutte contre «la violence urbaine» comme priorité de l'action policière et renforce les moyens autour des quartiers dits «sensibles», notamment l'emploi des brigades anticriminalité. Des BAC départementales sont ainsi organisées et déployées dans les départements de la petite et grande couronne parisienne. Ce déploiement de polices de choc œuvrant au quotidien dans les quartiers populaires de la périphérie parisienne inaugure la campagne d'expansion impériale de la mégalopole Grand Paris.

Cette généralisation des BAC sur le territoire est liée de très près à l'essor de l'armement sublétal, l'histoire des BAC étant elle-même indissociable de celle des marchés de la coercition en particulier et de la sécurisation en général. Les unités spécialisées sont des formations qui revendiquent continuellement d'être dotées de matériels d'exception à la pointe des évolutions technologiques. Les BAC sont suréquipées par rapport aux autres unités de sûreté urbaine: en plus de l'équipement «traditionnel» – pare-balles lourds et légers, maglight, outils de perquisitions (pince monseigneur, pied-de-biche), elles disposent d'un bureau, d'un ordinateur, d'une

voiture banalisée puissante à leur usage unique, de flash-balls, de lanceurs Cougars, de Tasers, de gazeuses, de pistolets et de fusils à pompe. En 1995, la DCSP lance un plan national d'équipement: postes radios portables analogiques et discrets, gilets pareballes, combinaisons de maintien de l'ordre et nouveaux moyens d'intervention sublétaux. Il existe ainsi une conjonction d'intérêts entre l'industrie de la coercition et les unités commando. La multiplication des brigades spécialisées détermine conjointement la recherche et le développement de matériels réversibles et modulables. Réciproquement, ces unités sont en première ligne pour expérimenter les nouvelles armes, en exiger l'achat, susciter des diversifications de produits et consommer des munitions et de l'entretien.

Renforcement des BAC et violences policières

En avril 1996, le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, déclare que «les excellents résultats obtenus par la brigade anticriminalité de nuit, mise en place à Paris il y a plus de deux ans, plaident pour que ce dispositif soit étendu aux périodes diurnes²⁸²». Des BAC de jour sont ainsi créées à Paris, reconstituant un sous-secteur diurne du marché de la police de choc.

D'une trentaine de BSN en 1973, la Direction centrale de la sécurité publique – qui ne recense pas les unités de la préfecture de police – dénombrait, en 1995, 292 BAC locales et 4 BAC départementales (3440 agents en tout). Fin 2003, la BAC possédait 322 unités en activité en métropole et dans les DOM-TOM²⁸³. De 1995 à 2003, le nombre total d'agents en BAC a augmenté de 23,3 %. Ce processus suit son cours jusqu'en 2004.

En août 2004, une instruction officialise deux nouveaux types d'unité, les BAC de district et les BAC départementales. Elle délimite aussi de nouveaux domaines d'intervention pour les BAC: à la «petite délinguance» et aux «violences urbaines» s'ajoutent le «terrorisme» et le «renseignement» 284. Chacune de ces nouvelles attributions constitue un soussecteur de développement de la forme BAC sur le marché global de la sécurisation et de la coercition. Les nouvelles générations de BAC seront des commandos polyvalents, proactifs, compétents pour l'antibande, l'anticriminalité, l'antiterrorisme et l'antiémeute, très médiatiques et consommant beaucoup de matériels. La marque BAC devient l'une des vitrines de l'excellence française dans le domaine de la police. «À la BAC de nuit, nous recevons beaucoup; non pas que ce soit le dernier salon où l'on cause mais parce que ce service est souvent montré, tellement sa spécificité est grande. Que ce soit des journalistes, des directeurs, le procureur de la République de Paris, des polytechniciens, des sous-directeurs de prison, des policiers étrangers ou bien des commissaires stagiaires» raconte le commissaire Felkay²⁸⁵.

Ces nouvelles dispositions vont ainsi permettre d'employer les BAC contre des mouvements sociaux et politiques en dehors des enclaves endocoloniales. Les BAC exportent dès lors une partie de leurs techniques de choc – celles qui tuent le moins – dans la police des strates supérieures des classes populaires et contre tout ce qui menace ou perturbe l'ordre social, économique et politique.

L'année 2009 est assez représentative de ces différents types de traductions et de transferts de la mécanique du commando policier. Le 7 mars, la BAC est mobilisée pour disperser une fête *facebook* dans le quartier du vieux Tours. Elle charge et gaze les habitants, déclenche plusieurs heures d'affrontements

et le déploiement d'une quinzaine de policiers antiémeutes, finalement forcés de reculer sous les projectiles et les insultes²⁸⁶.

À Toulouse, le 19 mars, durant de grandes manifestations des secteurs publics, privés et étudiants contre les politiques d'austérité, la BAC et des CRS sont envoyés contre une action collective d'autoréduction dans un supermarché. La police gaze les manifestants. Les baqueux, en civil et au visage dissimulé (écharpes, cagoules...), tirent une salve de balles non perforantes en direction de la foule²⁸⁷. Johan Celsis, un étudiant participant à l'action est touché au visage et perd l'usage d'un œil²⁸⁸. Les polices développées pour la guerre sociale dans les cités de la ville rose étaient disponibles, on les a envoyées soumettre la radicalisation des mouvements sociaux et elles ont déversé, de manière exceptionnelle, leurs formes de brutalité habituellement réservées aux damnés intérieurs.

Début avril, des BAC de toute la France sont déployées contre les manifestants anti-OTAN à Strasbourg, où elles appliquent une combinaison de leurs compétences antibande, antiémeute et antiterroriste en mélangeant méthodes de provocation, de harcèlement et de «sécurisation par le vide» (interpellations très rapides confinant à l'enlèvement et à la disparition, qui résonnent avec les techniques contre-insurrectionnelles). La voiture banalisée d'une unité BAC procédant à des contrôles d'identité aux abords du campement anti-OTAN est caillassée et mise en fuite par une centaine de militants dès le premier jour²⁸⁹.

Le 30 avril 2009, un homme en moto refuse d'obtempérer à un contrôle routier de la BAC. Il s'enfuit et est pris en chasse par l'unité. Il chute et meurt dans la course-poursuite. Les baqueux peuvent ainsi contrôler son identité et découvrir qu'ils ont tué un collègue en civil²⁹⁰.

Le 9 juin, une unité de la BAC décide d'arrêter Ali Ziri et son ami Arezki Kerfali. Les deux retraités algériens de 69 ans et 60 ans résistent. Les baqueux leur appliquent la technique du pliage qui consiste à plaquer le torse de la proie sur ses genoux tout en exerçant une pression. Ali Ziri est débarqué et traîné au commissariat où il est laissé étalé, les mains menottées dans le dos, la tête dans ses vomissements. Il tombe dans le coma dans la soirée et meurt le lendemain matin à l'hôpital²⁹¹. Interdite depuis que la police de l'air et des frontières (PAF) avait tué un Éthiopien en 2003, cette technique a perduré dans le répertoire des BAC et continue de s'appliquer principalement pour la domination endocoloniale, c'està-dire sur le corps sacrifiable des damnés.

Le 8 juillet 2009, un réalisateur de 34 ans, Joachim Gatti, participe à un rassemblement de soutien à Montreuil contre l'expulsion d'une clinique désaffectée, occupée et transformée en lieu de vie populaire. Un baqueux lui tire dessus au flash-ball et lui fait perdre l'usage d'un œil²⁹². «Les CRS n'étaient pas disponibles ce jour-là, on a pris les policiers qu'on avait sous la main», explique un responsable hiérarchique²⁹³.

L'expansion de la forme BAC détermine une circulation de la férocité à travers les frontières du socioapartheid. Les techniques commando sont appliquées pour *sécuriser* une fête en centre-ville, la circulation routière, un mariage dans une cité, des *chibanis*, des manifestants, des passants récalcitrants ou un rassemblement international anti-impérialiste.

Un policier de la BAC raconte la mise en œuvre d'une opération de «type guérilla» pour une bagarre dans un mariage à la fin des années 2000.

Il y a un mois et demi, les CRS terminant à 2h, on a été appelé à 2h15 pour une rixe opposant

plus de 110 personnes de type africain suite à un mariage. C'était très très violent! Les collègues étaient quatre. Je leur ai dit de partir et de s'équiper en attendant que l'on arrive. On est arrivé à 10 de Trincamp; on était donc 14. Là, on a mis pied à terre. On a mis toutes les protections individuelles. La nuit, on a à peu près les mêmes que le SDI [Service départemental d'intervention]. On a le casque, les jambières, les coudières... On est descendu, les véhicules se sont avancés: on a fait une petite progression flashs [flash-balls] et cougars à la main. On a fait une pénétration dans la cité, mais c'est vraiment pénétration, c'est-à-dire que l'on avance à côté de nos véhicules, on fait une progression de type guérilla, on fait une progression militaire²⁹⁴.

La créativité des BAC leur permet d'inventer toutes sortes de techniques relevant de la pacification. Des habitants du quartier de La Reynerie à Toulouse racontent, en 2012, comment depuis des années, sans interruption, les équipes de BAC qui officient l'été dans la rue de Kiev allument chaque jour de la semaine leurs sirènes entre 4 heures et 5 heures du matin, sans aucune autre raison que de signifier leur présence²⁹⁵. Elles font des allers-retours dans cette rue qui fait caisse de résonance et réveillent ainsi chaque nuit plus de 2 000 logements, et ce depuis près d'une dizaine d'années. Ces équipes ont banalisé la technique et se la sont transmise au cours du temps. Justifiée par les policiers comme une manière d'assurer une «présence visible pour rassurer», elle révèle en réalité l'existence de ces panoplies de vengeances, de brimades et d'humiliations ritualisées qui appartiennent au répertoire de la police dans les cités et qui nourrissent continuellement la tension. Cette technique révèle aussi la normalisation d'une nouvelle utilisation des sirènes comme technique d'action psychologique ou de torture sociale par le son²⁹⁶, spécifique aux espaces populaires et non-blancs.

Les techniques d'immobilisation, issues des unités d'élites et forgées en premier lieu pour l'antiterrorisme, ont été expérimentées pour la ségrégation socioraciste mais elles en viennent à être appliquées aussi à des passants récalcitrants en dehors des enclaves endocoloniales. Bien entendu, elles ne sont pas exécutées de la même manière selon l'apparence et le comportement de la proie.

Hakim Ajkimi, 22 ans, n'avait pas le privilège d'être blanc. Le 9 mai 2008, à Grasse, il se serait montré « agressif » avec le directeur de sa banque qui lui refusait un retrait sur son compte. Ce dernier a appelé la police. Deux agents de la BAC sont intervenus et ont tenté d'interpeller Hakim, mais il a résisté à ses assaillants. Soutenus par neuf policiers municipaux arrivés en renfort, les baqueux ont soumis Hakim Ajimi à une clef d'étranglement. Ils ont maintenu la prise jusqu'à ce que son visage devienne «violacé», en pleine rue, sous le regard d'une quinzaine de témoins. «L'un d'eux l'aurait frappé à coups de poing au visage, à deux reprises. L'un des fonctionnaires était assis à califourchon sur le dos de Hakim Ajimi, un autre l'étranglait par une clé de bras et un troisième lui maintenait les jambes au sol²⁹⁷.»

Hakim Ajimi a été embarqué dans un véhicule de police et est arrivé mort au commissariat.

Selon Laurent Laubry, secrétaire départemental du syndicat Alliance, les deux agents de la BAC «n'ont fait qu'appliquer des règles d'intervention enseignées à l'école de police²⁹⁸». La mort de Hakim Ajimi est bien un meurtre d'État, rationnel et technique. Les policiers de la BAC ont continué à travailler à Grasse. Il leur est arrivé de passer sous les fenêtres

de Boubaker Ajimi, le père de Hakim, et de croiser ses amis dans la rue, de les narguer et de les menacer²⁹⁹. La justice a finalement prononcé 18 et 24 mois de sursis contre les deux baqueux.

Cette décision légitimait par la voie judiciaire l'emploi de la clef d'étranglement, mais elle a déclenché la colère de nombreux policiers en reconnaissant l'existence d'un homicide. En punissant ce meurtre comme un simple délit, la justice validait pourtant le statut infrahumain de Hakim Ajimi et l'impunité des policiers. Mais c'en était déjà trop pour quelque 200 policiers de Grasse, Cannes, Antibes, Cagnes-sur-Mer et Nice qui manifestèrent devant le commissariat de Grasse et déposèrent une banderole «Soutien à la BAC de Grasse» sur les marches du commissariat, le 28 février 2012³⁰⁰.

Un comité de soutien «Vérité et justice pour Hakim Ajimi», réunissant des proches et des habitants de Grasse concernés, s'est battu pour que la vérité soit établie sur les conditions du meurtre, contre l'inégalité de traitement par la justice et pour associer différents collectifs et mouvements de lutte contre les violences policières.

À mesure qu'elle s'étend et partout où elle se déploie, la technologie BAC délimite des terrains d'affrontements où elle réussit effectivement à capturer des proies mais dont ni elle ni *l'ordre public* ne sortent indemnes. Des résistances collectives et des luttes sociales se tissent partout sur le chemin de la BAC, face à sa violence. À Millau par exemple, où des habitants révoltés par le comportement de la police de choc créent un collectif «anti-BAC» en 2011. En avril, une manifestation a lieu exigeant le démantèlement de la BAC de Millau. Jean-Dominique Gonzalès, adjoint PS au maire de Millau et conseiller général, déclenche alors une polémique médiatique en

déclarant: «Nous sommes dans un régime hypersécuritaire. Lorsque j'étais adolescent, je passais mes vacances en Espagne et même sous le gouvernement Franco, ce n'était pas comme ça. Nous sommes dans un régime véritablement totalitaire³⁰¹.»

Un an plus tard, le 26 juin 2012, Nabil Mabtoul, 26 ans, est pris en chasse par deux agents de la BAC qui lui tirent dessus et le tuent. La BAC de Millau a été mise en place par la municipalité précédente. Elle accompagne, comme ailleurs, de grands projets d'extension et de restructuration de l'espace urbain³⁰² pour le développement desquels il faut *pacifier le territoire*.

À Paris aussi, la police de choc se développe pour aménager l'extension de la mégalopole. Un «Grand Paris de la sécurité» est mis en place à la fin des années 2000. En 2009, la préfecture de police de Paris obtient la gestion de la police sur la capitale et les trois départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne). Elle crée à cette occasion une compagnie de sécurisation de jour (qui regroupe les compagnies de sécurisation de Paris et de Seine-Saint-Denis, les brigades anticriminalité départementales, une partie des BAC de secteurs parisiens, une partie des compagnies départementales d'intervention de la petite couronne) et une brigade anticriminalité de nuit - la BAC Grand Paris – qui «regroupe l'ensemble des moyens d'intervention de nuit», près de 400 policiers en tenue ou en civil capables d'intervenir sur tout le nouveau territoire, sous l'autorité directe du préfet³⁰³. La centralisation doit ainsi permettre d'obtenir des «gains de réactivité et une meilleure occupation de la voie publique» par une «répartition plus dynamique des effectifs de sécurité publique sur l'ensemble des quatre départements³⁰⁴». La création d'un seul et

unique état-major d'agglomération faciliterait des économies d'échelle et la mutualisation des forces sur le terrain³⁰⁵. La préfecture de police devient ainsi capable de déployer 1 000 policiers supplémentaires en banlieue parisienne³⁰⁶.

L'industrialisation des BAC participe d'une restructuration générale du contrôle à l'intérieur de la métropole impériale. Un ex-officier de la BAC résume:

En BAC, dans leur jargon, ils disent: «Nous, on est des chasseurs, on n'est pas comme les autres, les autres c'est des soldats. » Avant il y avait une BAC ou deux, une BAC c'était exceptionnel. Maintenant il y a: la BAC civile, la BAC de nuit, la BAC 75 qui couvre tout Paris, les BAC d'arrondissement, une BAC dans le métro, BAC jour, BAC nuit, il y a des BAC partout. [...] Il y a toute une nouvelle manière de concevoir le métier qui a été mise en place. Je pense qu'on est passé à autre chose, à une autre conception de la police³⁰⁷.

Une industrie de la férocité blanche, virile et bourgeoise

La férocité policière ne découle pas d'accès de fureur spontanés, ce n'est pas la dérive résiduelle de minorités radicalisées de la police. C'est le produit d'un système de techniques expérimentées, légitimées et soutenues par des protocoles rationalisés. Les BAC sont formées pour produire certaines formes de férocité susceptibles d'assurer la reproduction des rapports de domination de classe, de race et de genre, en étant elles-mêmes le produit de ces dominations.

Les baqueux ont généralement conscience d'avoir affaire aux classes les plus pauvres. Ils légitiment de manière technique et rationnelle cette spécialisation: *les plus pauvres sont les plus délinquants*. Un entretien mené par Jérémie Gauthier avec un brigadier le résume assez clairement.

Q: Ben, la critique, c'est plutôt de dire, «la police elle tape sur les pauvres»...

R: Mais y en a. Ça, c'est la facilité. On tape sur les pauvres... Y a une délinquance, c'est que des pauvres... Enfin, y a la grande délinquance financière, qui nous échappe complètement, c'est pas notre domaine. Mais c'est souvent des gens qui sont pauvres à la base, qui sont délinquants. Les trois-quarts, ils sont sans emploi, ils sont sans niveau d'étude, ils ont un casier judiciaire qu'a commencé tout petit parce que y avait pas d'encadrement familial, parce que les parents étaient complètement à l'ouest³⁰⁸.

La police des cités fonctionne comme une application technique de la férocité des classes dominantes sur le corps des pauvres. L'agressivité et l'arrogance de la BAC font ainsi mécaniquement écho à l'agressivité du capital et à l'arrogance bourgeoise. La police de choc s'étend comme courroie de transmission de la férocité bourgeoise.

Cette association mécanique entre pauvreté et délinquance se décline de la même manière pour justifier le contrôle raciste et la focalisation sur les non-Blancs: les non-Blancs sont particulièrement délinquants parmi les plus pauvres. Un policier de la BAC civile d'arrondissement à Paris expose une méthodologie rationalisée du contrôle socioraciste, qu'il a établie en tant que policier, sur le terrain:

Et ça, ça s'apprend petit à petit. Après, il y a des choses que t'apprends par exemple, même si faut pas faire du délit de faciès, etc., t'as des gens, des

catégories... comment dirais-je? de personnes qui font telle ou telle délinguance, et puis d'autres qui font telles ou telles choses. Ca ca s'apprend. T'as notamment les pickpockets, les tireurs, c'est souvent des gens, tu vois, des «blédards» on appelle, des gens qui viennent du Maghreb, c'est des mecs qui sont en situation irrégulière en France. Les mecs, pour te situer en général, c'est des mecs qui ont entre 25 et 40 ans et ils font que de la tire, c'est leur spécialité, je dis pas que t'auras pas un Black qui va pas faire de la tire, mais en général, c'est eux, ils font de la tire, ils font du vol à la tire, c'est leur spécialité. Donc... Ceux qui vendent la came, ceux gu'on appelle les «modous», c'est des Blacks, généralement, ce sont des Sénégalais, des Ivoiriens, des Zaïrois. Eux. ils vendent la came. Alors les "modous", ils travaillent dans le métro, c'est-à-dire qu'ils parcourent les lignes de métro, ils ont des clients, des toxs, et ils les servent dans le métro. Ils ont des petites boulettes de came enveloppées dans du plastique très serré, et ils mettent tout ca dans la bouche. Comme ca, si jamais ils sont interpellés, ils avalent. Et on trouve rien sur eux. Donc ça, c'est les "modous", et ca généralement, c'est les Blacks. Bon, ensuite, les vols à l'arrachée, par exemple, c'est des petits jeunes de cité qui ont entre 15 et 18 et qui sont spécialisés dans le vol arrache de téléphone portable, ou de sac à main, ou de tout ce qui peut se chourrer ou ce qui peut s'arracher. Ca, c'est les jeunes ca. [...] En gros, ca te permet, quand tu vois dans la rue des choses comme ca, de dire «ah ben tiens, lui, il est peut-être à la tire», «lui c'est peut-être un cambrioleur», c'est juste pour te donner... Et ca, ca s'apprend à force d'en faire³⁰⁹.

Le mélange des catégories de classe et de race,

dans la tactique du baqueux, pour sélectionner un segment de population ou une proie dans la foule est directement lié à son désir de *multiplier les flag*. Les BAC intensifient, rationalisent et mécanisent des formes de violence parce qu'elles leursparaissent rentables et efficaces pour *ramener des crânes*³¹⁰. Ceci s'exprime dans les techniques de prédation, mais aussi dans les formes de domestication employées par la BAC. Quelques jours après les révoltes qui avaient suivi le meurtre de Karim Boudouda en 2010 d'une balle de la BAC en pleine tête, un baqueux de Grenoble raconte:

Ces derniers jours, avec les renforts qui ont débarqué, les types se tiennent à carreau. Hormis quelques marioles qu'il faut savoir calmer. Hier, on est tombé sur un crevard de ce genre. Le type était au téléphone quand on s'est approché pour le contrôler. Je m'adresse à lui en le vouvoyant pour lui demander de mettre fin à sa conversation téléphonique, il me répond en me tutoyant: «Tu es qui toi pour me demander de m'arrêter de téléphoner. Personne ne me contrôle ici.» Il a pris direct deux pièces de cinq francs (des gifles). Après, il nous disait: «Bonjour, merci et au revoir. » Bien sûr que je me mets hors clous en agissant ainsi. Mais pourquoi devrait-on baisser la tête? Si tous les flics agissaient ainsi, les problèmes seraient vite réglés. Pour moi, ça, ce n'est pas une bavure, c'est une démarche citoyenne³¹¹.

Le baqueux justifie sa brutalité comme l'idéologie patronale justifie la brutalisation de travailleurs revendicatifs, comme l'idéologie esclavagiste justifie la brutalisation d'un esclave insolent, comme l'idéologie paternaliste justifie la brutalisation des enfants indisciplinés et comme l'idéologie patriarcale justifie

les violences faites aux femmes insoumises. La domination masculine et hétéro-patriarcale, comme la domination blanche et raciste, structurent le fonctionnement de la police en général et particulièrement de la police des cités, gardienne obsédée des strates les plus menaçantes pour l'ordre impérial.

Les BAC sont des formations composées très majoritairement d'hommes blancs se considérant comme les «élites» du plus bas niveau de la hiérarchie policière. Des femmes et des non-Blancs y collaborent en minorité et y reproduisent un comportement collectif les identifiant au Blanc viril, fasciné par la reproduction de l'ordre social. Les baqueux tirent du prestige de cette position et conçoivent leur métier et leur vie à travers la mystique virile du chasseur³¹². Les représentations et les gestes issus des répertoires historiques de la domination masculine et de l'idéologie sexiste structurent tout leur rapport au territoire et à la population.

La correspondance entre la figure de *la cité* et celle de *la femme insoumise* dans l'idéologie dominante est frappante. La représentation de la cité comme une entité féminine, sensible, hystérique, qui s'émeut sans raison et qu'on peut frapper pour la calmer, traverse toute la société impérialiste et en particulier ses appareils répressifs.

Il existe aussi un parallélisme entre le paternalisme de la société impériale et celui qui structure la police elle-même. De nombreux récits de policiers montrent que le rapport au père et à la propriété est central pour expliquer leur engagement et leur motivation. Le capitaine Joël Terry, représentant du syndicat Synergie officiers, intègre en 1999 les BAC de jour « pour lutter contre les formes de violence urbaine qui commençaient à se développer dans la capitale ». Il devient chef de la BAC de jour du 1^{er} secteur (8^e, 16^e et 17^e arrondissements) où il travaille pendant

deux ans. Il explique: «La vocation de policier m'est venue en réaction aux actes de petite délinquance dont étaient victimes mes proches et ma famille. Mon père se faisait souvent dérober sa voiture et dévaliser sa cave plusieurs fois par an. Je me sentais impuissant mais je me disais: "Si je deviens policier, je pourrais empêcher ça". Et puis il y a eu l'influence de mon grand-père, gendarme en Suisse, qui m'a inculqué le culte de l'honnêteté³¹³. » C'est en référence à l'ordre familial qu'il dit opter pour « un management paternaliste assumé³¹⁴» à l'égard des policiers qu'il dirige.

Le commissaire Felkay, chargé d'une BAC de nuit en banlieue puis à Paris, compare lui aussi son rôle de chef à un rôle de père³¹⁵: «La BAC est une grande famille où chacun a sa place, chacun tente de la faire vivre au mieux et où tout le monde se retrouve quand il y a problème ou blessés. Là, le chef doit prendre ainsi son rôle, sa place.» Beaucoup de policiers considèrent la police comme une famille, ils voient la société de la même manière et accusent généralement le manque d'autorité des pères pour expliquer la délinquance («démission parentale»). Les policiers de voie publique et les baqueux en particulier se perçoivent comme des figures d'autorité chargées de redresser une société malade, diminuée, femelle. Ils opposent de cette manière «la répression» et «le social» – connoté négativement – qu'ils renvoient à la faiblesse et à la féminité («nounou», «assistante sociale», «maman»...)

La policière Sihem Souid décrit l'enchevêtrement du virilisme et de la férocité raciste et bourgeoise chez un policier de la BAC d'Orly:

Un jour, je surprends la brute en train de s'en prendre à un sans-papiers. Il le fait comme à son habitude: en outrepassant ses droits et en abusant

de son pouvoir. J'ai toujours pensé que le racisme n'expliquait pas à lui seul le comportement de ce genre d'individu. Je crois qu'ils éprouvent une espèce de plaisir pervers à s'acharner ainsi sur quelqu'un à leur merci. Il doit être conforté dans sa virilité en écrasant les autres³¹⁶.

La policière raconte qu'elle n'a pu empêcher ces pratiques car *la brute de la BAC* était protégée par la n° 2 du service, que la direction était au courant des brutalisations systématiques de cette unité, du fait qu'elle organisait des trafics de marchandises dans l'aéroport et qu'elle enfermait des non-Blancs en règle juste pour faire du chiffre. La BAC d'Orly a été reconduite. Ses pratiques ont donc été validées, cette fois-ci institutionnellement. À cette occasion, la policière insolente a été marginalisée.

Les policiers ont recours à la domination masculine de façon différente selon qu'ils veulent soumettre des hommes et des femmes. Ils emploient des techniques de vexation à l'égard de ceux qu'ils pensent pouvoir blesser en mettant en doute leur virilité, en les désignant comme féminins, homosexuels, dévirilisés... Un policier de la BAC avoue employer une remarque de cet ordre comme technique d'humiliation: «Tu faisais moins le malin quand tu t'es fait doser par ta sœur hier devant le commissariat!» Pour inférioriser sa proie masculine, le policier emploie un procédé idéologique d'infériorisation des femmes. Les policiers prédateurs discriminent très fortement leurs comportements en fonction du genre de leurs proies. Ils appliquent aux femmes des registres de violence symbolique en les accusant de mauvaise moralité ou de mauvaise maternité, en les enfermant dans l'espace de la domesticité et de la sexualité. Aux insultes et aux tabassages, aux charges et aux gaz, aux brimades qu'elles endurent comme toute proie de la police, les femmes subissent les menaces de viol, les intimidations sexuelles et toutes sortes de violence à caractère sexiste, violences qu'elles subissent des hommes en général mais qui sont renforcées par la sécurité de l'uniforme. Ce principe culmine dans le rapport des policiers prédateurs avec les femmes qu'ils considèrent les plus inférieures, les femmes non-blanches des quartiers populaires.

Ce n'est pas par hasard que les BAC se trouvent en première ligne pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions juridiques islamophobes et sexistes de 2011 (interdiction de la dissimulation du visage) visant à bannir les femmes voilées de la rue après les avoir bannies des administrations, des écoles, du monde du travail ou même de leurs voitures. En juillet 2012, en une semaine, la BAC procède à deux tentatives de dévoilement à l'encontre de femmes portant un voile dans la rue. La première est aux abords d'une mosquée, le 24 juillet, à la sortie de la prière du ramadan, dans un quartier de Marseille. Passé minuit, la BAC arrive et exige qu'elle se découvre. La femme refuse, le contrôle se retrouve médiatisé³¹⁷. La seconde survient un soir, à la fin du mois de juillet, à la mosquée du Méé-sur-Seine. Une patrouille de la BAC voit entrer la femme et demande à ce que l'imam aille la chercher pour lui faire un rappel à la loi. Ces pratiques relèvent très clairement d'une innovation dans les rituels de la domination policière. La BAC expérimente quotidiennement le renforcement du pouvoir policier par l'industrialisation d'une férocité virile, blanche et bourgeoise.

La suraccumulation de puissance

Il faut considérer le corps des policiers comme un accumulateur humain de violence d'État. Le corps du policier est dressé techniquement pour produire

de la coercition.

La fabrication du corps policier commence avant même sa sélection. «On ne devient pas impunément policier » explique l'historien de la police Maurice Rajsfus³¹⁸. C'est dire qu'on ne s'engage pas, qu'on ne persiste pas sans prédispositions dans un métier dont la caractéristique principale est de pouvoir y employer légalement la violence. Il existe une inclinaison psycho-affective particulière chez les postulants au métier de policier. Deux profils sociaux se distinguent clairement: des fils de policiers entrant très tôt dans la profession et déjà complètement socialisés, acculturés à l'habitus policier, et de jeunes hommes issus de classes populaires ayant enchaîné des emplois précaires et intégrant la profession plutôt par défaut et pour la «sécurité de l'emploi». Lors du recrutement, un savoir institutionnel permet de déceler ceux dont l'éthos et le corps semblent inadaptables aux requisits de la police de voie publique.

La BAC recrute parmi les policiers des volontaires qui ne sont pas mieux payés que d'autres policiers de voie publique. Pour avoir le droit de travailler dans ces secteurs qu'ils considèrent comme les plus dangereux, ils doivent passer un concours d'entrée centré sur la maîtrise des procédures juridiques, du tir et de techniques de combat³¹⁹. Ce sont par principe les policiers les plus motivés par l'action et les plus fascinés par la violence et l'idée d'être un rempart contre la barbarie. La police sélectionne les corps les plus malléables dans la masse des mentalités les plus féroces pour fabriquer des baqueux. Le corps du policier est forgé par les allers et retours entre le terrain, le bureau et les écoles. Il accumule ainsi les frustrations et les pulsions violentes que les classes dominantes déposent dans ces institutions.

C'est de cette manière que les baqueux développent

une technique de l'agressivité et de l'arrogance à l'égard des classes dominées. Leur attitude de défiance caractéristique leur est enseignée comme une méthode, la plupart du temps sur le terrain mais aussi parfois dès l'école de formation. Lors des patrouilles, il s'agit par exemple de fixer dans les yeux de manière insistante et agressive ceux que l'on veut provoquer. En principe, ces intimidations servent à révéler le crime ou les sentiments antiflics cachés dans des milieux propices au crime et à la délinguance, en déclenchant la fuite de celui qui se sentira suspecté ou le geste susceptible de justifier une arrestation, donc un bâton. «Il m'est déjà arrivé d'être avec des collègues qui baissaient les veux, et ça c'est pas bon» raconte un baqueux³²⁰. L'agressivité typique du comportement des BAC est entretenue par des techniques rationalisées. «La technique est bien connue. Quand quelqu'un n'est pas d'accord avec ce que tu fais, tu dis que la personne s'est rebellée et tu l'emmènes au poste. Il y a aussi des collègues qui provoquent ou qui inventent...» explique un officier de police³²¹. L'autonomie relative des baqueux suscite continuellement leur créativité: «Si j'en vois un qui crache, je lui colle un PV et, avec un peu de chance, ca se termine en rébellion» raconte un policier de la BAC, fier de sa trouvaille³²².

La fabrication du psychisme féroce s'opère tout au long d'une carrière, au contact des situations, de la violence et des armes. Comme ils le racontent, les policiers entretiennent un rapport très «sensitif» avec leurs armes³²³. Elles forgent et symbolisent leur puissance et leur capacité à contraindre. Le policier Le Taillanter décrit sa relation au pistolet: «Fiable ou pas, la possession de ce "Ruby" (calibre 7,65) n'en était pas moins pour nous tous, jeunes policiers, la concrétisation de cette parcelle de pouvoir que nous conférait notre fonction³²⁴.» Il rapporte aussi l'effet

des séances d'exercices au tir: «Ces demi-journéeslà étaient évidemment les plus excitantes, d'autant qu'en plus du tir au pistolet debout, à genoux ou couché, on nous entraînait aussi à celui du pistoletmitrailleur et du fusil de guerre. L'odeur de la poudre et le fracas des détonations ont toujours procuré aux hommes une sorte d'ivresse³²⁵.»

Ainsi, la mise à disposition d'armes sublétales pour les polices de choc s'appuie sur une restructuration complète du rapport psychique du policier au fait de tirer. «L'excitation» liée au pouvoir de l'arme à feu était liée à une utilisation très rare dans la vie d'un agent de police classique. Son corps et son psychisme étaient façonnés par la frustration. La férocité virile, blanche et bourgeoise des unités de choc est structurée par le fait qu'elles peuvent tirer tous les soirs avec des lanceurs de balles non perforantes.

Les baqueux sont en quelque sorte fabriqués par une obsession pour la capture et la coercition. Roger Le Taillanter invoque «l'excitation des affaires réussies en "flag³²⁶" ». L'industrialisation des unités de choc est en ce sens une industrialisation de *l'excita*tion policière pour la chasse et la capture.

Dans la prédation et la domestication, c'est l'attente, parfois l'ennui, mais surtout les postures du tapissement et de la traque qui dressent le psychisme des baqueux. Ils incorporent l'injonction à capturer le plus de proies possible et la transforment en obsession comportementale. Le commissaire Michel Felkay commente, au sujet de ses agents: «Une nuit calme sans interventions est une mauvaise nuit. Une nuit agitée est une bonne nuit. Ne leur souhaitez donc pas que la nuit soit calme, ils sont faits pour le contraire, sinon ils s'ennuient³²⁷.»

Un brigadier major explique qu'il s'opère une sorte de suraccumulation de pulsions prédatrices dans le corps des baqueux.

Les policiers de BAC, c'est des chasseurs; quand on met en BAC, ça réveille l'instinct chasseur. Déjà, on va les recruter en fonction de ça justement, faut qu'ils aient l'instinct chasseur. Donc, un chasseur, il est dans la voiture de police, le voyou il est à côté, ben il va chasser, c'est inéducable (sic!). On voudrait que ça se passe sans rien... Bon ça devrait pas se passer, on devrait pas lui mettre l'enjoliveur³²⁸, ça c'est sûr. Mais, l'empêcher de poursuivre un voyou, non, on ne peut pas empêcher ça. C'est des chasseurs, les BAC.

Le brigadier précise «Vous savez, seule l'action de la BAC permet de libérer l'instinct chasseur du policier. Une action de BAC, le policier libère son instinct de chasseur, ça vous allez le retracer avec des belles phrases. Y a un instinct de chasseur, quand vous êtes à la BAC, ça se libère, il faut que ça sorte, si ça sort pas, vous avez rien à faire à la BAC³²⁹.»

Durant des heures, des jours, des mois, des années de rôde, enfermés dans des voitures entre mâles blancs, traquant la misère basanée, les baqueux se *chauffent* les uns et les autres, ils suraccumulent leurs pulsions inassouvies et s'habituent à les refouler ou à les défouler ensemble. Le policier Serge Reynaud raconte une poursuite à toute vitesse sur la place de l'Étoile à Paris dans les années 2000. Le véhicule pris en chasse évite un policier et s'écrase contre un lampadaire.

Arrivés sur lui, le diagnostic est rapide: quand un crâne est ouvert comme ça et que le cou fait cet angle-là par rapport au buste, la poursuite est finie, c'est sûr. Un jeune de la BAC arrive en courant, veste ouverte et arme à la main. Il nous

écarte, range son arme, se jette sur le gars au sol, lui passe une menotte au poignet et commence à lui tordre le bras dans le dos.

- Oh, collègue, il est mort ton client!
- M'en fous, c'est mon affaire!
- Oh, collègue! Tu menottes un mort, je te dis!
- Ah, bon? Oh merde... Désolé, je croyais que vous vouliez nous piquer l'arrestation³³⁰.

Le dressage à la chasse et l'excitation de la capture peuvent faire occulter la mort d'un homme à un baqueux lorsqu'il existe une possibilité de faire un bâton. Les baqueux sont des corps mécanisés et réglés pour l'industrialisation de la férocité.

Les situations de confrontation dans lesquelles ils sont déployés les formatent aussi par la peur. Le corps du policier de choc est en quelque sorte formé par une addiction à l'adrénaline et à la peur.

«La peur est inévitable» raconte Christophe, depuis quatre ans à la BAC départementale de Seine-Saint-Denis. «Même avec de l'expérience, on ne sait jamais sur quoi on va tomber», «on peut être à tout moment surpris par un pavé qui est jeté d'un étage, un parpaing, un morceau de trottoir, tout ce qui est à portée de main des individus³³¹!» Les policiers de la BAC sont venus par choix dans ce département, pour le prestige d'appartenir à la plus importante unité BAC de France (85 agents). Leur férocité est constituée de peur, de frustration et d'obsessions morbides. La BAC 93 a d'ailleurs mis au point un service psychologique pour ses policiers, dont le nombre à faire carrière dans le département décline continuellement³³²².

Un major de la BAC observé par Didier Fassin menace ainsi des jeunes dans la rue: «S'il y a encore une voiture qui brûle ici et que j'attrape celui qui a fait ça, je le tue et je l'enterre³³³». Dans son enquête, l'auteur raconte qu'un commissaire avait eu du mal

à retenir ses troupes de la BAC qui voulaient aller se faire justice elles-mêmes face à des jets de projectiles, «s'affirmer sur le territoire [...] mettre la cité à feu et à sang³³⁴». Un policier de la BAC interrogé sur sa participation à la répression des révoltes de 2005 déclare: «J'ai eu la haine et si j'avais pu en tuer un [un jeune émeutier], ce soir-là, je l'aurais fait. Ce n'est pas professionnel du tout mais ouais, j'ai eu la haine; je voulais en tuer, même deux, trois jours, un mois après. Après, le temps a fait son effet mais nous ne sommes pas sortis indemnes³³⁵. » Un autre policier de la BAC, intervenu à Grenoble en 2010 raconte:

On dit ici qu'un flic du RAID a eu dans la jumelle de son fusil un voyou perché sur un toit avec un lance-roquettes. Et qu'il n'aurait pas reçu l'ordre de tirer. Si j'avais été à sa place, j'aurais appuyé sur la détente. Et cela ne m'aurait pas empêché d'aller manger une pizza après. Est-ce qu'on attend qu'il pulvérise un fourgon de flic? [...] Les flics vont se mettre à tirer. S'ils ne l'ont pas encore fait, c'est parce que la peur de perdre leur boulot est plus forte. Mais les flics en ont ras le bol³³⁶.

«C'est un mal nécessaire», «c'est vrai qu'on n'approuve pas leurs manières d'agir, mais il faut reconnaître qu'on est bien contents de les avoir, parfois» explique un commissaire-chef d'une circonscription «difficile» du 93³³¹. Un haut fonctionnaire de la Direction centrale de la sécurité publique décrit la BAC comme «un chef de meute et une meute qui allaient produire plus de dégâts en allant sur le terrain et en fonctionnant comme ça que régler les problèmes. Il fallait qu'on remette de l'ordre dans la BAC, parce que c'est elle qui nous fait le plus de dommages à l'extérieur.» Son responsable ajoute:

Le problème, c'est que les directeurs étaient souvent redevables à ces BAC, parce que c'était la structure sur laquelle en dernier recours ils pouvaient toujours se reposer. Ils n'étaient pas peureux, ils étaient pêchus, ils allaient au contact. On était dans un système pervers dans lequel les directeurs n'osaient pas trop toucher à des structures qui les servaient quelque part. Les BAC sont les bien-aimées de leurs supérieurs parce que c'est elles qui font du chiffre³³⁸.

La BAC est l'une des formes de police les plus communément détestées. Elle est visée régulièrement dans la rue, les manifestations, les collectifs et les comités, parce qu'elle symbolise à elle seule l'ordre sécuritaire et *l'enférocement* de l'État et des classes dominantes comme les CRS symbolisaient la répression policière en 1968.

La BAC propulse une forme de gouvernement qui peine chaque jour davantage à soumettre sans contraindre, une souveraineté qui ne possède plus du tout le monopole ni de la violence ni de sa légitimité. La BAC consacre la course folle d'un État aux abois.

Loin d'obtenir efficacement l'ordre public et la paix sociale, les polices de choc provoquent de l'humiliation et de la colère partout où elles passent et chez la plupart de celles et ceux qui les subissent. Elles produisent des carnages dans la vie sociale des quartiers populaires, frappent durement les mondes militants et subissent en retour des formes de résistances collectives, d'autodéfense et de contre-attaques résolues à *libérer leur territoire* de ces commandos compulsifs. Les polices de choc ont sans doute, comme la contre-insurrection et l'ordre sécuritaire, pour principale fonction d'étendre et

L'industrialisation de la férocité

d'approfondir les rapports de domination à travers une longue guerre policière dont les classes dominantes pensent sortir victorieuses et tirer profit.

Les BAC révèlent les limites du gouvernement des pauvres par la provocation et le harcèlement. Particulièrement rentables pour les chefs policiers, les gouvernants et les industriels de la sécurisation, les polices de choc sont aussi les unités les plus susceptibles de catalyser les colères et de fournir une cible commune pour des soulèvements ingouvernables. La BAC est une forme de suraccumulation de puissance dans un secteur de l'appareil policier, elle révèle une contradiction fondamentale au cœur du système sécuritaire : le capitalisme sécuritaire et ses polices de choc se développent en persécutant les forces susceptibles de les renverser.

Le renforcement du socio-apartheid

Expansion des mégalopoles et nouvel enfermement

Dans les quartiers populaires, les prisons, dans les charters, les camps, les campements et dans les territoires colonisés par l'État français, le socio-apartheid est attaqué par celles et ceux qu'il est censé soumettre et bannir. Des formes d'auto-organisation et d'autodéfense, des résistances collectives, des ripostes et des contre-attaques s'y confrontent à la violence d'État. La nouvelle phase d'expansion de l'impérialisme implique un renforcement féroce de cet apartheid et fournit de nouveaux champs d'expansion à l'industrie de la coercition.

L'expansion de la ville impériale

La transformation de la domination policière est directement liée à l'expansion des métropoles impériales et à la nécessité de soumettre les territoires et les classes qui pourraient freiner ce processus. Comme nous l'avons vu, depuis le début des années 1980, une mécanique est mise en œuvre méthodiquement: désigner un quartier comme sensible ou prioritaire permet d'y déployer des unités de polices spécialisées pour systématiser l'agression de ses habitants. Cette stigmatisation permet de développer l'industrie de la coercition et d'engager de vastes programmes de destruction et de restructuration sécuritaires, ainsi que la fabrication

de nouveaux quartiers dans les espaces dégagés. Tous ces chantiers fournissent de grands marchés aux géants du bâtiment et aux industriels de l'urbanisme. Ce processus dépossède les classes populaires pour permettre l'extension de la très grande ville capitaliste et de ses dépendances «néopetite-bourgeoises³39». Il tente de repousser les plus pauvres en général et les damnés intérieurs en particulier dans des périphéries plus lointaines et dans des ségrégations plus profondes.

La politique de la ville connaît un tournant majeur et change d'échelle avec la loi Borloo du 1^{er} août 2003³⁴⁰. Présenté comme «le plus grand chantier du siècle »³⁴¹ (10 fois le tunnel sous la Manche), ce Programme national de rénovation urbaine (PNRU) engage l'investissement de 40 milliards d'euros pour *réaménager* plus de 500 quartiers classés en Zone urbaine sensible (ZUS). Il favorise les démolitions de logements sociaux, les reconstructions en accession à la propriété, les réhabilitations avec augmentation des loyers et des charges, l'installation de commerces destinés à la petite bourgeoisie salariée, ainsi que la création de nouvelles voies de circulation et d'aménagements sécuritaires de l'espace urbain³⁴².

Créée en 2004, l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) est chargée de programmer l'ouverture de ces marchés en finançant une partie des chantiers avec l'argent public. La plupart des projets impliquent davantage de destructions de logements sociaux que de reconstructions, et les relogements sont fermés aux squatteurs ou à celles et ceux qui ne peuvent plus payer leurs loyers³⁴³. Malgré les prétentions affichées, la rénovation urbaine repousse et disperse au loin les plus pauvres³⁴⁴. Elle met en scène un «banlieues show», spectacle de la destruction massive d'immeubles dans les cités de France³⁴⁵.

L'objectif affiché de «mixité sociale» fournit l'appareillage idéologique pour sélectionner et répartir des populations sur des critères socio-ethniques, favorisant en particulier l'installation de classes privilégiées, blanches et/ou néo-petite-bourgeoises, à la place des damnés de la ville refoulés plus loin³46. Comme l'explique Mogniss H. Abdallah, la «mixité sociale» a aussi pour fonction de faire adopter aux résidents pauvres «les normes du mode de vie des classes moyennes». «On est bien là dans un processus de dépersonnalisation des cultures populaires...» ajoute-t-il³47. «Sans surprise, les projets de démolition accentuent souvent les aspects néocoloniaux et racialisés des politiques urbaines», constate Stefan Kipfer³48.

À Clichy-sous-Bois, municipalité de gauche qui a négocié en collaboration avec la municipalité de droite de Montfermeil le plus grand projet de rénovation urbaine en France, Marc Ratsimba, directeur général adjoint des services de la ville résume: « Cette opération de rénovation urbaine permet d'attribuer des logements sociaux à des Clichois qui sont sur des profils socio-économiques plutôt type classe moyenne ou proches de la classe moyenne. [...] On a attribué pas mal de logements neufs à cette population-là, ce qui a permis de fixer ces jeunes couples qui appartiennent plutôt à la classe moyenne en phase d'ascension. C'est un effet de mixité sociale du projet qui n'aurait pas eu lieu si on n'avait pas transformé radicalement le quartier de succession.

Philippe Pichevin, directeur du projet de renouvellement urbain à Clichy-sous-Bois assure:

Désenclaver le site, c'est d'ailleurs son problème historique, [...] le site a toujours souffert d'un enclavement [...], la nécessité aujourd'hui c'est de poursuivre la requalification du site par le transport, le tramway et le métro, qui sont tous

les deux nécessaires car complémentaires [...]. À partir de ce moment-là, je pense qu'on sera en capacité de commercialiser des emprises de foncier libre en logement privé, en accession à la propriété. Aujourd'hui, en l'absence de confirmation de projet de transport, ou de projet de transport démarré, les fonciers qu'on libère par démolitions ne sont pas commercialisables. Donc, on a une fenêtre de tir de quelques années qu'il ne faut pas rater. Si le transport se réalise, je pense qu'on parviendra à attirer des classes moyennes. [...] Après, il y a d'autres projets, notamment dans le cadre du Grand Paris, qui sont de nature à poursuivre encore plus loin la requalification du site³⁵⁰.

La conquête et la domination, la restructuration et la destruction de quartiers populaires est devenue une priorité gouvernementale après les révoltes de 2005. Cette restructuration marchande et policière passe notamment par un investissement important dans les nouvelles technologies de contrôle social. Les théories de *l'espace défendable* et de la *prévention* situationnelle sont censées transformer les quartiers populaires pour faciliter leur contrôle et empêcher les appropriations populaires de l'espace. Investir dans une restructuration permet en principe de prévoir, de prévenir et de gérer les passages à la révolte. Percer les grandes barres et y tracer des rues facilite les interventions rapides de la police avec de gros effectifs sur des voies qui pourront aussi bien, en cas d'intervention répressive, être fermées aux véhicules civils. Au-delà de sa fonction pacificatrice, la restructuration sécuritaire des cités est à la fois un marché et un projet politique. On peut inscrire les transformations de la domination policière dans le processus de militarisation des villes décrit par Stephen Graham à un niveau global: «Reconfigurer ou araser violemment l'espace urbain dans le but de faire face aux supposées menaces, de dégager de nouveaux espaces répondant aux exigences de l'organisation des métropoles mondiales et de la production néolibérale, ou de créer une tabula rasa urbaine capable d'engendrer d'énormes bulles de profit liées à la spéculation immobilière³⁵¹.»

Le nouvel urbanisme sécuritaire conjugue la domination policière et la dépossession des classes populaires. Il s'agit d'en finir avec les labyrinthes et les raccourcis, les dalles, les coursives et les accès aux toits qui permettent d'attaquer la police, d'entreposer des munitions. Mais l'objectif est aussi de mettre fin à tous les espaces réappropriés par les habitants et qui permettent une vie sociale relativement libre et autonomisée (barbecues, fêtes improvisées...), de faire disparaître tous les lieux qui permettent à des communautés opprimées de se croiser, de se reconnaître, de s'auto-organiser et de s'entraider.

À cette reconfiguration urbanistique et architecturale complétée par tout un système de surveillance par caméras et de fichage électronique, s'ajoute l'encadrement social par des réseaux où la prévention fait bon ménage avec la délation (médiateurs, policiers en retraite, indicateurs rémunérés, gardiens d'immeuble...). L'ensemble de ces dispositifs obéit à une même visée: la séparation, l'atomisation et la dissolution des communautés opprimées. Au même titre que la contre-insurrection coloniale, cette ingénierie sociale est vendue comme technique de pacification mais elle consiste en fait à étendre les conditions de production et d'encadrement de désordres gérables et donc nourrir les marchés de la sécurisation. La violence policière constitue de ce point de vue le moteur à propulsion de cette nouvelle phase impérialiste fondée sur la domination et la dépossession des territoires populaires à l'intérieur de la métropole.

Les Grands projets de ville (GPV) (Grand Paris, Grand Lyon, Grand Toulouse, Grand Marseille, Grand Bordeaux, Lille métropole, Nantes métropole, Montpellier métropole...) émergent de façon similaire, ils se forgent et s'appuient sur un renforcement de la domination policière face à des résistances collectives en permanente recomposition.

La gare Paris Nord

Le Grand Paris de la sécurité s'est fondé sur la sécurisation des réseaux de transport et notamment des nœuds où circulent et se croisent damnés intérieurs et strates supérieures de la société impérialiste. Ce renforcement policier a été soutenu par une médiatisation intense. Il a donné lieu à de nouveaux montages médiatico-policiers.

À la gare du Nord, à Paris, la restructuration urbaine opère aussi en dépossédant les classes populaires et en fabricant des quartiers bourgeois et sécuritaires aux alentours. Elle est d'ailleurs renommée gare Paris-Nord pour l'occasion. Dans cette gare internationale liant le cœur de Paris au Nord de la France (TGV), à l'Angleterre ou à la banlieue parisienne (métros et RER), les différentes strates des classes populaires venues de la périphérie ou des quartiers intra-muros se croisent en partageant une connaissance commune des injustices sociales, de l'inégalité économique et de la violence policière. Le dispositif antiterroriste Vigipirate a permis de quadriller ce type de lieux en combinant des unités militaires et policières. La restructuration architecturale de la gare pour la *prévention situationnelle* s'articule à un nouveau dispositif d'occupation policière. «Ces dernières années, on nous a demandé un déplacement vers les gares, ce qui a un double bénéfice: arrêter des délinquants et des étrangers» explique un commissaire³⁵². En mars 2007, durant les mois qui précèdent la campagne présidentielle, les chefs de la police sont effectivement invités à intensifier visiblement le contrôle des «zones à risques», ce qui revient à stimuler consciemment l'agressivité des policiers de voie publique.

À l'intérieur de la gare du Nord, le 27 mars 2007, des témoins racontent que les portes automatiques ont été laissées ouvertes en fin d'après-midi. Des policiers arrêtent un homme passé sans ticket, le frappent, lui tordent le bras au point de le faire hurler et le menottent au sol sous les yeux de la foule. Un groupe de passants s'est formé pour intervenir. Un témoin raconte:

Au début, une quinzaine de personnes qui demandent des explications. Les flics serrent les rangs, repoussent, et protègent... un espace vide. Faut imaginer les uniformes, acculés devant des quidams, et rien derrière eux, juste un bout de gare. Puis le blocage des escaliers, des passages métro, ce qui a eu pour effet de bloquer des tonnes de gens dans les coins. Bref, on n'était pas loin de l'étouffement, de la panique avec des flics qui courent partout. Une femme flic, en haut, dirige les opérations militaires, désigne les allées, les mômes, envoie et rappelle ses troupes etc. Ridicule. Un minot – tout fluet – balance un gros bloc de béton (en même temps la plante qu'il contenait était vraiment moche). Et là, ca m'a remonté le moral, miracle! Les gens commencent à gueuler, à se foutre de la gueule des gros CRS qui se contentent de monter et de descendre les marches en petite formation: c'est trop gros. Les loulous arrivent de Saint-Denis, au moins le portable il sert à quelque chose. Et là, pas de haine de classe ou de mépris de classe de part et d'autre : des petits

Blancs parfois en costard, des petits Rebeus, des petits Blacks et sans doute un moment que je ne reverrai pas avant longtemps: tout le monde se met à crier «Sarkozy, fils de pute³⁵³!»

Il semble que le ministre de l'Intérieur incarnait désormais à lui seul la répression et le système d'encadrement militaro-policier des pauvres et des non-Blancs. C'est bien la matérialisation du socio-apartheid qui était mis en cause par la foule. Sur des vidéos anonymes, on entend la foule scander «Libérez, libérez!», « Police partout, justice nulle part». Une sorte d'action collective de dés-arrestation a surgi spontanément, mais pas de nulle part: une conscience collective avait pris forme et s'est reconnue là, à travers des passants habitués à faire face à la banalisation de la violence policière.

La réaction de l'État et des grands médias a été axée sur une campagne décrivant la scène comme un déferlement de meutes barbares dans Paris. L'historien Emmanuel Todd a émis l'hypothèse d'une *provocation* maîtrisée par les réseaux de Nicolas Sarkozy, encore ministre de l'Intérieur la veille de l'événement et en campagne pour l'élection présidentielle depuis le jour même³⁵⁴. Mais on peut aussi considérer cette *mise en* scène médiatico-policière comme un programme pour légitimer le renforcement sécuritaire et l'intensification du quadrillage de la gare du Nord en particulier et de la ville impériale en général. Des unités policières d'îlotage et d'occupation seront par la suite déployées constamment dans la gare du Nord, devenue une sorte de poste de contrôle mobile où est filtrée la circulation des damnés intérieurs par un système de patrouilles à pied. La gare est devenue un laboratoire, une vitrine et un rouage de la transformation de la violence policière, du renforcement du socioapartheid et de la campagne de conquête intérieure.

Tremblay-en-France (93) et Gennevilliers (92)

Les réseaux de transports chargés de faciliter l'installation de nouvelles couches sociales et d'optimiser les flux de population sur les territoires populaires convoités, constituent un dispositif central de la restructuration urbaine. De sorte qu'ils sont à la fois la cible récurrente des révoltes et du renforcement policier. Le Grand Paris de la sécurité articule la sécurisation des tramways, bus et métro de banlieue avec de grandes opérations « antidrogue », c'est-à-dire d'autres montages médiatico-policiers.

Le 29 mars 2010, un reportage tourné à la cité du Grand-Ensemble à Tremblay-en-France est diffusé dans le magazine d'Emmanuel Chain *Haute définition* sur TF1. Il décrit un quartier organisé autour du trafic de drogue. Dans la matinée du même jour, une grande opération est menée dans la même cité pour arrêter des dealers repérés depuis longtemps par la police. «Qu'aurait-on dit si personne n'avait été arrêté? Que la police ne fait rien? », assume Frédéric Lagache, du syndicat Alliance³⁵⁵. Les réseaux policiers, politiques et médiatiques ont trouvé chacun leur intérêt dans cette combinaison d'une opération répressive et d'un coup médiatique.

Devant les téléviseurs et dans la rue, le montage déclenche la colère des habitants. La nuit suivante, deux bus sont caillassés et l'un d'entre eux est brûlé. La police procède à une nouvelle opération et arrête plusieurs personnes.

Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, annonce alors «l'embauche de 1500 adjoints de sécurité, 500 qui le sont tout de suite après la période de formation de trois mois, dont l'essentiel sera affecté aux banlieues et particulièrement à la Seine-Saint-Denis³56». De 2000 à 2010, le nombre de policiers en Seine-Saint-Denis est ainsi passé de 4500 à plus de 4900³57.

Un habitant de Tremblay-en-France raconte l'impact quotidien de ce renforcement policier: «Comme je n'ai pas de quoi me payer un verre au bistrot, le soir, on achète un pack qu'on va boire entre copains le long du canal. Et tous les jours, c'est la même chose: contrôle d'identité! Les flics me connaissent et savent que je ne suis pas un délinquant mais au lieu d'arrêter des dealers qu'ils connaissent, ils nous emmerdent nous³⁵⁸.»

Après que plusieurs villes de Seine-Saint-Denis ont connu le même schéma (Bobigny, Le Blanc-Mesnil...), le réseau de bus de Tremblay-en-France est sélectionné comme cible d'un nouveau renforcement policier. Hortefeux annonce le déploiement de 80 policiers, dont des CRS, pour *sécuriser* les lignes³⁵⁹. Les bus sont déviés d'Aulnay, Sevran et Tremblay-en-France et sont encadrés par des unités de police. Des opérations de police et des caillassages de bus se succèdent dans les semaines qui suivent³⁶⁰.

L'apparition de nouvelles stations de métro flambant neuves qui accompagne les expulsions et les hausses de loyer constitue un symbole du «déplacement de population³⁶¹ » opéré, plutôt que du désenclavement proclamé, par la restructuration urbaine. À Gennevilliers, une nouvelle station de métro est ouverte près du Luth, en juin 2008, en même temps que se poursuivent les destructions de bâtiments, les hausses de loyers, l'éviction des habitants jugés indésirables et toute la restructuration sécuritaire du quartier amorcée dans les années 1990. Malgré la lutte menée par différentes associations et collectifs, la RATP a refusé de nommer cette station «17 octobre 1961» en référence aux Algériens tués ce jour-là par la police, dont un nombre important habitait Gennevilliers³⁶². Elle a finalement répondu que ce nom était trop long. La station est dotée désormais d'une appellation plus sobre: Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles-Métro de Paris. Un mois après son ouverture, dans la nuit du 13 au 14 juillet, les vitres de la station de métro sont brisées au cours d'affrontements avec des renforts policiers déployés à la suite du caillassage du poste de police municipal d'Asnières-sur-Seine.

Le Luth a fait partie des premiers quartiers ciblés par la nouvelle phase de restructuration urbaine entamée en banlieue parisienne au début des années 1990. Il a été intégré au «plan d'harmonisation sociale et urbaine» concocté sous l'égide de Charles Pasqua en 1992 (dit «Pacte 92»). Dès 1995, 3 millions de francs ont été débloqués pour financer le percement de la barre Lénine³⁶³. Éric Raoult, ministre chargé de l'Intégration et de la lutte contre l'exclusion, a trouvé encore près de 12 millions de francs pour faire détruire la barre Gérard-Philippe, un immeuble de 300 logements qui jouxtait l'emplacement de l'actuelle station de métro Les Courtilles³⁶⁴. «C'est ici que la politique de la ville a le plus de chance d'aboutir rapidement» déclarait alors Jacques Brunhes, le maire PCF de Gennevilliers365.

Le 16 juin 1996, Charles Pasqua et Jacques Brunhes annonçaient la mise en place commune d'un Grand projet d'urbanisme (GPU) pour le Luth, centré sur la destruction de la barre Gérard-Philippe³⁶⁶. L'architecte et idéologue sécuritaire Roland Castro était sélectionné pour mener le chantier. Son cabinet devient dans les années qui suivent l'un des principaux responsables des chantiers de «remodelage» des quartiers populaires pour l'expansion du Grand Paris. «Je roule mon os sur la question des banlieues» expliquait Roland Castro³⁶⁷. Comme le reconnaissait Éric Raoult, cette alliance entre le département (RPR) et la municipalité (PC) a démontré «que

la politique de la ville dépasse de beaucoup les clivages politiques³⁶⁸». Les modalités de déplacement des locataires de la barre à détruire et les chantiers ont d'ailleurs été décidés à l'unanimité.

«Le Gérard» est détruit en juin 2001 et durant l'été, «le Jean-Jacques» (barre Jean-Jacques Rousseau) – où je suis né – est divisé en deux et percé d'une rue facilitant la pénétration des véhicules de police.

Un autre quartier populaire de la ville est ciblé au début des années 2000. On décide de détruire six bâtiments de la cité des 3F, ou Cité rouge, en 2004. Pour restructurer les deux guartiers, la mairie de Gennevilliers signe une convention avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine de 205 millions d'euros – dont 63 millions financés par l'ANRU³⁶⁹. Dès février 2005, des habitants s'organisent et manifestent contre le projet qui vise à les déplacer³⁷⁰. «Nous vivons une époque de pénurie de logements sociaux et il nous semble indécent d'en démolir alors qu'il faudrait en construire beaucoup plus » explique un habitant³⁷¹. «Faire cette opération d'aménagement urbain, ce n'est pas seulement casser du béton, c'est aussi dans le cas présent déloger, c'est-à-dire mettre fin pour chacun à une histoire, déstabiliser sa vie quotidienne et sociale, sans pour autant, à coup sûr, l'améliorer. On ne peut accepter d'enterrer dans la joie ce qui a été pendant 30 ans le lieu de vie de 317 familles³⁷².»

En novembre 2005, à la suite des révoltes, la ville dépose un dossier de candidature au PNRU et obtient de quoi détruire les 317 logements. À l'heure où nous écrivons, le chantier est toujours en cours, accompagné par un renforcement policier.

Les mobilisations collectives pour le logement prennent toutes sortes de formes depuis le début des années 2000: contre la restructuration néolibérale et sécuritaire, contre les expulsions de logement ou l'augmentation du prix des loyers et des charges, contre les discriminations dans les attributions de logements³⁷³. L'augmentation de la précarité et le renforcement de la pression policière fragilisent ces luttes et contribuent ainsi à paralyser les résistances à l'expansion de la ville impériale.

Le renforcement de la ségrégation policière

La ségrégation policière se renforce au tournant des années 2000 pour accompagner le mouvement d'expansion des grandes villes. Restons à Gennevilliers. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 2010, en réponse à une vague de contrôles d'identité et à l'arrestation brutale d'un habitant, un piège est tendu à la police. Une pelleteuse est incendiée sur un chantier symbolique de la rénovation urbaine au Luth. Aux dires des policiers, une trentaine de jeunes auraient alors surgi pour attaquer l'unité de police. Deux policiers prennent la fuite et abandonnent leur véhicule et leur collègue finalement blessé par les projectiles lancés contre la voiture. Hortefeux se déplace et annonce un renforcement de l'arsenal répressif. Pendant plusieurs mois, la police harcèle le quartier d'une manière inhabituelle, cherchant plus que jamais «la provocation³⁷⁴». Bouleversé par les impacts de la restructuration urbaine, le départ de nombreux réseaux familiaux, d'entraide et de solidarité devenus trop pauvres pour se loger sur le quartier, par la destruction de la tour des Lots-Communaux, le percement de rues et l'installation d'une antenne de justice, le quartier du Luth est à nouveau sélectionné pour servir de laboratoire au renforcement policier dans le cadre du Grand Paris de la sécurité.

En janvier 2011, une brigade de sécurisation territoriale (BST) est installée à Gennevilliers. Moins d'une semaine plus tard, le 4 février, elle tente de

mener des contrôles d'identité dans le quartier du Luth. La BST appelle en renfort une brigade canine et une compagnie de sécurisation et d'intervention. La police et les grands médias expliquent que des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés sans raison sur les policiers qui auraient ensuite répondu par 33 tirs de Flash-Balls et une dizaine de grenades lacrymogènes³⁷⁵. La préfecture de police applique une punition collective en déviant sept lignes de bus.

Mais des vidéos amateurs prises par les habitants du haut de leurs fenêtres ou depuis la rue montrent que les forces de l'ordre ont procédé au contrôle brutal d'une dizaine de personnes, au milieu du quartier, sous les fenêtres des habitants, qu'ils ont lancé deux chiens policiers, muselières retirées sur des jeunes adossés contre un mur et qu'un policier a frappé de deux coups de poing un jeune menotté dans le dos³⁷⁶. La police arrête les trois jeunes brutalisés et porte plainte contre eux. Dans les semaines qui suivent, la BST est régulièrement accueillie par des caillassages.

L'emploi des chiens dans le contrôle policier pour menacer, effrayer, capturer, mettre à terre ou mordre – est symbolique de l'extension de techniques de déshumanisation. À Tours, le 5 août 2008 vers 5h30, dans le quartier Plumereau, trois jeunes qui sortaient de discothèque se sont enfuis à la vue de la police. Ils ont été attrapés à l'aide d'un chien policier dont la muselière avait été ôtée. Il a mordu au cou un des jeunes à quelques millimètres d'un vaisseau vital. N'ayant aucune charge contre lui, si ce n'est sa peur de la police, il a été relâché après sa sortie de l'hôpital. À Grenoble, après les révoltes de La Villeneuve, des unités cynophiles ont été installées pour soumettre les révoltés en particulier et les habitants en général. À Gennevilliers, les policiers accusés de violences illégitimes se sont défendus en déclarant qu'il s'agissait de «morsures d'initiatives», terme dont l'existence signifie implicitement le début d'une normalisation de cette pratique.

Le 31 décembre 2011, pendant la soirée du réveillon, une brigade canine rôde dans le quartier de la Gauthière à Clermont-Ferrand. Wissam El Yamni jette une pierre sur le véhicule. Selon des témoins présents ce jour-là, un policier sort du véhicule et se réjouit de pouvoir utiliser les chiens³⁷⁷. Wissam s'enfuit. Un premier chien est lancé à sa poursuite et le fait tomber. Un autre est lâché sans muselière. Un policier attrape ensuite Wissam, le menotte, le frappe puis le fait entrer de force dans un véhicule. D'autres voitures de police arrivent. Wissam El Yamni est ressorti du véhicule, frappé et gazé. Toujours selon plusieurs témoins, les policiers le jettent alors «inanimé», «la tête ballante», « attaché les mains dans le dos » dans la cage d'un des chiens policier. Wissam El Yamni tombe dans le comas et décède, neuf jours plus tard selon la police³⁷⁸. Le quartier est quadrillé, des révoltes éclatent et de nombreuses arrestations sont opérées avec des peines d'emprisonnement ferme à la clef. Pendant ce temps, la police et les médias criminalisent Wissam El Yamni en suggérant qu'il était sous l'emprise d'alcool et de cocaïne. Un comité «Justice et vérité pour Wissam» se met en place, organise des manifestations, produit de la contre-information, crée une caisse de solidarité et se met en lien avec d'autres comités pour élargir la dénonciation et mettre en cause le système des violences policières. Un militant de longue date venu rencontrer le comité pour Wissam explique à cette occasion: «Les médias travaillent avec la police [...] c'est une méthode [...] Ils prennent la version de la police pour que tout le monde pense à un truc: ils ont tué un voyou, ils ont tué un caïd. Même un chien a plus de valeur

que nous dans les quartiers aujourd'hui [...] Si on ne s'organise pas nous-mêmes, c'est des affaires qui restent aux oubliettes³⁷⁹. »

À l'approche des élections présidentielles, le laboratoire du Luth à Gennevilliers devient une vitrine politique et médiatique. Alors que, depuis sa construction, des bagarres après la mort d'un non-Blanc ont régulièrement eu lieu sans jamais préoccuper outre mesure ni les pouvoirs publics ni les médias, l'un de ces drames est saisi et instrumentalisé par une combinaison de la police, de la mairie, de la préfecture et de la presse dominante.

Le 12 mars 2011, Samy, 15 ans, habitant des Courtilles à Asnières, est blessé à l'arme blanche au cours d'une bagarre. Il décède à l'hôpital. Dans les jours qui suivent, d'autres affrontements ont lieu entre adolescents d'Asnières et de Gennevilliers. La situation ressemble à beaucoup d'autres auparavant et ailleurs. Mais cette fois-ci une stratégie de renforcement sécuritaire est à l'œuvre. Il s'agit de protéger le fonctionnement de la nouvelle station de métro, située exactement entre les Courtilles et le Luth, et régulièrement ciblée par les révoltes des habitants des deux cités.

Le préfet des Hauts-de-Seine, le procureur de la République de Nanterre et les deux maires de Gennevilliers (PCF) et Asnières (PS) s'accordent pour décréter un couvre-feu pour les mineurs sur les deux villes dès le 16 mars³⁸⁰. Une centaine de policiers supplémentaires est envoyée, un hélicoptère est mis à disposition pour survoler le quartier et on réalise une série d'interpellations.

Matérialisé par le quadrillage et l'enfermement du Luth et des Courtilles, par l'encerclement de la station de métro qui sépare les deux quartiers, par des dizaines de cars de CRS et des BAC à la recherche de proies, le couvre-feu ne s'applique pas qu'aux mineurs et fonctionne bien avant la tombée de la nuit. Un système d'occupation et d'intimidation permanente paralyse toute forme de circulation et de vie sociale. Il est difficile de saisir la contrainte sociale et symbolique exercée par ce type de dispositif avant de l'avoir réellement sentie. La menace d'être raflé ou provoqué au détour d'une rue par un chasseur de la police renforce l'impression collective de subir une forme de domination s'approchant de plus en plus de l'occupation militaire et coloniale³⁸¹.

Ce renforcement policier est à l'œuvre sur d'autres types de territoires soumis à des formes coloniales de pouvoir. En février-mars 2009, le mouvement de révolte contre «le capitalisme et le colonialisme» mené par le LKP en Guadeloupe, puis en Martinique, n'a pas été maîtrisé malgré le déversement de forces policières. Durant plus d'un mois de grève générale, les dépossédés ont envahi les rues, bloqué les aéroports et les routes, manifesté de jour comme de nuit et se sont affrontés à une répression féroce, des convois militaires ayant débarqués sur l'île pour l'occasion.

En mai 2009, en Kanaky, des militants du syndicat indépendantiste USTKE organisent un rassemblement sur l'aérodrome de Magenta en soutien aux employés d'Air Calédonie luttant contre des licenciements abusifs. Comme à l'accoutumée, ils doivent faire face aux militaires de la gendarmerie mobile appuyés cette fois-ci par le GIPN. Les manifestants se replient sur le tarmac pour fuir les lacrymos et des affrontements éclatent avec les forces de l'ordre. Certains se réfugient dans deux avions en stationnement qu'ils occupent pour protester contre la répression. Des barricades sont construites pour exiger la libération des personnes arrêtées. Les gendarmes et le GIGN interviennent avec des lanceurs de balles non perforantes et des gaz, ils

tirent jusque dans les maisons. En deux jours, 30 gendarmes sont blessés, dont un officier par tir de chevrotine. Plusieurs centaines de jeunes de la cité populaire de Montravel se joignent aux syndicalistes pour affronter la police.

Fin septembre 2011, le peuple colonisé de Mayotte entre dans une lutte collective contre la vie chère, le mépris et la *pwofitasyon*³⁸². Des grèves et des manifestations sont reconduites chaque jour et font face à la répression de gendarmes réunionnais appelés en renfort ainsi que de blindés déployés dans les rues.

Au Pays basque, les méthodes de la «guerre sale» qui n'ont jamais complètement disparu semblent refaire surface et s'appliquent à une nouvelle génération d'opposants. On en retrouve nombre d'indices dans les dernières opérations politico-policières : disparition du militant d'ETA, Jon Anza, rafles du 27 et 29 juin 2009 puis, à la fin mars 2010, contre des militants de SEGI et de la gauche abertzale, tortures et menaces de torture à l'encontre de personnes interpellées au cours de ces rafles, interrogatoires violents, incarcérations sous mandat antiterroriste pour empêcher toute défense, mises sous contrôle judiciaire pour briser la vie sociale.

Le renforcement du socio-apartheid frappe d'autres corps d'exception, comme les prostituées. La Loi de sécurité intérieure (2003), en instaurant le délit de racolage passif, a ouvert la voie à une férocité de classe, de race et de genre contre les prostituées, en particulier contre la partie la plus vulnérable d'entre elles maintenue de force dans la clandestinité par l'État. À Saint-Denis en 2005, six policiers ont été reconnus coupables d'avoir organisé à plusieurs reprises des séances de viols de prostituées durant l'année 2003 et d'avoir été couverts par leur commissaire 383. En décembre 2006, quatre policiers de Douai ont été jugés pour le viol d'une prostituée qui a fait

part des menaces émises contre elle par les fonctionnaires³⁸⁴. En septembre 2007, sept CRS accusés de viol en réunion sur des prostituées au cours des années 2002 et 2003 ont indiqué que leur hiérarchie couvrait les faits. Quatre policiers de Lille ont été accusés d'avoir violé à plusieurs reprises en 2003 une femme qui se prostituait. À Nice, plusieurs policiers accusés d'avoir violé une femme prostituée en février 2010 ont été acquittés aux assises³⁸⁵. Ils ont reçu un blâme pour relations sexuelles pendant les horaires de travail.

La domination et la ségrégation des sans-papiers constitue un autre champ du renforcement policier à la fin des années 2000. Après avoir détruit le camp pour migrants de Sangatte en 2002, la police de Calais est devenue un laboratoire de la férocité policière. Les policiers détruisent sans cesse les cabanes de taule et gazent les couvertures pour les rendre inutilisables. Ils contrôlent la jungle en élaborant un véritable système de terreur et de brutalité quotidiennes. Des vidéos prises par les soutiens et diffusées sur Internet montrent des policiers débarquant régulièrement en pleine nuit dans les campements, poussant la musique de leurs autoradios à fond et entonnant des chants racistes. Les policiers pourchassent ces damnés jusqu'aux bords de l'autoroute où ils sont de plus en plus nombreux à se tuer en traversant pour échapper à leurs poursuivants.

Le renforcement de la ségrégation intensifie la créativité morbide des policiers et transfère des formes de férocité expérimentées sur le corps des sans-papiers pour l'appliquer à l'ensemble des non-Blancs. La policière Sihem Souid décrit les pressions subies lorsqu'elle a voulu dénoncer le fait que ses collègues de la PAF avaient mis à nu et enfermé une femme noire qu'ils pensaient «sans papiers» dans une cellule où ils la filmaient avec un appareil photo.

La négresse est nue dans sa cellule. Nue! Des policiers défilent et ricanent. La bonne blague. Rires gras et pervers. [...] Elle essaie de dissimuler ce qu'elle peut, recroquevillée dans un coin de sa cellule, les bras entourant ses genoux repliés sur sa poitrine. Une policière la filme avec son téléphone portable. Pourquoi se gêner? Et les autres regardent la policière filmer la négresse nue avec son téléphone portable. Ils trouvent que c'est une bonne idée. [...] Tout le monde a l'air de trouver ça normal³⁸⁶.

À la fin de la procédure, les policiers découvrent que cette femme est de nationalité française et finissent par la libérer.

Dans le reste du pays, les formes de traque et de capture se diversifient. Des pièges sont ainsi tendus aux *illégalisés*, sommés de se rendre en préfecture pour des procédures administratives et arrêtés directement au bureau qui les a convoqués. Le 30 janvier 2007, la police utilise la distribution de repas organisée par les Restos du cœur, place de la République à Paris, pour rafler 21 personnes.

Mais les rafles, comme toutes les formes de violence policière, suscitent des oppositions et parfois des contre-attaques collectives. Le 13 septembre 2007, premier jour de ramadan, des policiers en uniforme et en civils ont investi le quartier Barbès à l'heure de la rupture du jeûne. Au bout d'une heure, quelques slogans se sont élevés, puis des dizaines de personnes se sont rassemblées et ont réussi à faire fuir les policiers. Un scénario similaire a eu lieu le 19 septembre 2007 à 17 heures à Belleville.

Les oppositions collectives aux contrôles d'identité et aux rafles se développent aussi en dehors des quartiers populaires. Les refus d'embarquer dans

les avions chargés de déporter des sans-papiers forcent la police et les administrations aéroportuaires à transformer les procédures de déportation. Les mutineries s'étendent aussi dans les centres de rétention. Depuis fin décembre 2007, les révoltes habituellement isolées et ponctuelles se réorganisent au centre de rétention de Vincennes. Aux grèves de la faim initiées au Mesnil-Amelot (Roissy) s'ajoutent les refus de regagner les geôles, les affrontements avec les policiers et les incendies de cellules. La révolte des prisonniers du centre de rétention de Vincennes se poursuit malgré le durcissement de la répression. Dans la nuit du 11 au 12 février 2008, suite à des contestations contre une coupure arbitraire de la télévision, 50 CRS sont venus écraser les protestataires. Ils ont matraqué dans les escaliers, les couloirs et les chambres. Les retenus ont incendié des matelas. Le 20 février 2008, une grève de la faim recommençait. Dans la dernière semaine de février, la révolte a redémarré au Mesnil-Amelot où un nouveau camp était en construction. Le 21 juin 2008, après la mort d'un Tunisien au CRA de Vincennes, le feu prenait de tous côtés et le camp partait en fumée. En août 2008, un incendie démarrait au centre du Mesnil-Amelot, et le 19 janvier 2008, au centre de rétention de Bordeaux. À Toulouse, dans la nuit du 18 au 19 février, un incendie a été déclenché après qu'un retenu a tenté de s'ouvrir les veines pour échapper à son expulsion du lendemain. À Marseille, le 9 mars 2011, des sans-papiers ont mis le feu au centre du Canet. Le centre de Lyon Saint-Exupéry a brûlé le 28 juillet 2011... Malgré l'intensification des rafles, de l'internement et la ségrégation policière, l'industrie concentrationnaire et de la déportation font face à des révoltes collectives de plus en plus organisées.

Amiens et le retour de la gauche aux commandes

De retour aux commandes de l'État en mai 2012, les fractions de gauche de la classe dirigeante assurent la continuation du renforcement policier et de la restructuration urbaine en renouvelant leur manière de légitimer. La rhétorique droitière de la querre à la criminalité est remplacée par celle de la lutte contre la ghettoïsation. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, dont les positions au Parti socialiste ont toujours été assez difficiles à distinguer de celles de l'UMP, annonce la création d'un nouveau ciblage pour la rentrée 2012 : quinze «zones de sécurité prioritaires» (ZSP) sont créées sur des «territoires bien ciblés, caractérisés par une délinguance enracinée et de fortes atteintes à la population». Sous réserve des «arbitrages budgétaires et des créations de postes», Valls envisage d'en créer une cinquantaine qui «pourront concerner des cités sensibles soumises à des épisodes de violence et à l'économie souterraine, des centres-villes à la physionomie dégradée [par] des nuisances diverses, des zones périurbaines où se développent les cambriolages». Manuel Valls exige de ses commissaires «souplesse et adaptation» et qu'ils répondent aux «particularismes locaux», fassent «preuve de créativité» et fournissent un meilleur «capital image» à l'institution³⁸⁷.

Les quartiers populaires d'Amiens-Nord sont sur la première liste de quinze zones de sécurité prioritaire. Émilie Thérouin (EELV), adjointe à la sécurité à la mairie d'Amiens, explique: « Les violences urbaines, ce n'est pas une nouveauté, ça fait plus de vingt ans. Ce sont même les affrontements réguliers avec la police qui ont pesé sur la décision de classer Amiens-Nord parmi les zones de sécurité prioritaires. En août dernier, il y a déjà eu des tirs de mortier³⁸⁸. »

La convention de *rénovation urbaine* signée par la mairie «de gauche» d'Amiens avec l'ANRU est la plus importante de la région avec 336 millions d'euros de budget, dont 77 financés par l'agence. Sur les 3920 logements sociaux que comporte la zone urbaine sensible, près de 92 % sont concernés par des restructurations entre 2005 et 2012, et il est prévu de bouleverser l'ensemble du plateau sur un modèle petit-bourgeois, marchand et sécurisé.

Là encore, des résistances collectives s'opposent à ce vaste programme de dépossession et de déplacement. En juin 2012, la grue d'un chantier est incendiée. « Pendant un mois, des policiers ont surveillé la nouvelle grue de 8 heures à 17 heures. Elle était amenée le matin dans le quartier et enlevée le soir. Des motards de la police escortaient les camions de gravats » raconte Stéphane Fievez, délégué d'Unité-SGP Police et membre de la section d'intervention d'Amiens³⁸⁹.

Depuis début août et le ciblage d'Amiens-Nord comme ZSP, les contrôles et les « provocations » policières se multiplient et intensifient les conflits avec les habitants³90. Le dimanche 12 août, la BAC tente de procéder à un contrôle d'identité sur un véhicule, aux abords de la cérémonie d'obsèques de Nadir, un jeune homme mort en moto quelques jours plus tôt. Face à des résistances, la police agresse la foule des habitants³91.

Des habitants du quartier se révoltent le soir même et la nuit suivante. Des barricades sont dressées et enflammées pour bloquer les voies d'accès aux quartiers. Une salle de musculation et une école sont incendiées. Le poste de police du Pigeonnier est attaqué, ouvert, saccagé, du matériel et des procédures en cours y sont détruits et volés, un feu y est allumé³⁹². « C'est un message de colère qu'il y a eu cette nuit. On a organisé une marche silencieuse car

la veille on avait été caillassés, on avait été considérés comme des animaux, on devait faire entendre notre colère, c'était pas un banal contrôle d'identité, ils sont venus dans le but de provoquer³⁹¹» assure Sabrina, la sœur de Nadir.

Il aurait été fait usage de chevrotines et de mortiers contre les policiers, dont seize se déclarent blessés à la suite des trois heures d'affrontements face à «une centaine de personnes». Des CRS, les BAC et des gardes mobiles ont été déployés, ainsi qu'un hélicoptère de la gendarmerie. La police a employé des gaz et tiré au gomme-cogne mais elle n'a réussi à interpeller personne le jour même. Une enquête est lancée grâce aux vidéos prises par la caméra thermique de l'hélicoptère EC135³⁹⁴ fourni par la gendarmerie. Le quartier reste quadrillé par de lourds renforts policiers et de gendarmerie pendant plusieurs jours durant lesquels des arrestations sont menées pour fabriquer des coupables. Mardi 14 août 2012, Manuel Valls se rend à Amiens. Il est hué et, face à la colère des habitants, une garde rapprochée est mise en place pour le protéger.

Le nouveau ministre de l'Intérieur poursuit d'autre part le programme de démolition des campements de Roms et d'expulsion de leurs habitants en Europe de l'Est, entamé par l'ancien gouvernement depuis le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy en 2010. Début août 2012, à Villeneuve-d'Ascq près de Lille, à Villeurbanne dans la banlieue de Lyon, et à Paris, des campements de Roms sont ainsi détruits par la police et leurs habitants déplacés ou déportés en Bulgarie ou en Roumanie, ce qui soulève, comme l'été précédent, un large mouvement de protestation dans les associations de Roms et les collectifs qui les soutiennent.

Viser les points d'impact des colères

Depuis la fin des années 1990, les révoltes des damnés intérieurs sortent des enclaves de ségrégation et viennent troubler l'ordre public impérial au cœur de ses centres économiques et politiques. La scène fondatrice reste le saccage de la place de la Nation à Paris en 1998, dans le cadre de manifestations lycéennes débordées par l'intrusion des damnés de l'intérieur. La colère de ces derniers, bannis de l'école et des revendications lycéennes qui réclament une meilleure intégration à la société capitaliste. renverse toute la situation. Police, médias et cadres lycéens collaborent pour réprimer les intrus dépeints en barbares et les renvoyer dans les oubliettes de la capitale et de l'histoire 395. J'étais présent ce jour-là, j'avais 17 ans. Avec les élèves de mon lycée, issus de toutes les strates des classes populaires et de la petite-bourgeoisie, nous étions venus manifester une colère contre le système, sécher les cours et «foutre le bordel» avec tous les lycéens d'Île-de-France. Ce jour-là, dans le surgissement des damnés, j'ai compris que nous, lycéens, nous étions déjà entrés, par delà nos races, dans un processus d'embourgeoisement intellectuel par les études – alors que les damnés intérieurs, exclus du système scolaire avant même d'arriver dans le secondaire, en étaient bannis. J'ai vu comment la répression policière s'appuvait sur la collaboration des couches supérieures des classes populaires blanches.

La répression des luttes contre le Contrat de première embauche (CPE) au printemps 2006 constitue une rupture fondatrice. Alors que les étudiants en lutte se radicalisent et abandonnent les revendications essentiellement réformistes, qu'ils emploient des formes d'action directe et d'auto-organisation en rupture avec les contre-pouvoirs bureaucratisés, des

jeunes des quartiers populaires rejoignent certaines manifestations. Ils v apportent leur pratique collective de la rue, d'autres formes d'opposition radicale au système, l'intransigeance et la détermination des premiers concernés. L'État perçoit immédiatement la menace radicale que porte ce phénomène contre l'ordre social, économique et politique. En portant leur colère et leur culture de la révolte au cœur des mouvements étudiants et des grandes villes, les damnés intérieurs ne font pas que remettre en cause le socio-apartheid, ils fêlent les fictions dépolitisantes et influencent les strates privilégiées de la jeunesse scolarisée et du salariat. Îls leur enseignent la radicalité concrète qui s'expérimente au quotidien dans les enclaves suropprimées. Ils dissipent des illusions blanches et bourgeoises. Le 12 mars 2006, le chef de l'État énonce clairement la mise en œuvre d'un programme de séparation. «S'il y avait connexion entre les étudiants et les banlieues, tout serait possible. Y compris une explosion généralisée et une fin de quinquennat épouvantable³⁹⁶.» La police politique se redéploie dans cette logique. Bruno Lafargue, le chef des Renseignements généraux sur Paris et la petite couronne, résume:

Certains de mes collaborateurs m'avaient alerté lors de la manifestation précédente. Ils me disaient: «Il y a des jeunes de Montreuil qui n'arrêtent pas de téléphoner. » Ça, c'est le procédé classique des guetteurs des jeunes de cité. Pour nous, c'était le premier signe avant-coureur, que viennent compléter un certain nombre de témoignages que l'on recueille dans les quartiers sensibles et qui nous disent que ça commence à bouger là-bas. Et puis, l'élément déterminant, c'est que les premiers lycées professionnels rentrent dans la crise du CPE. Un élément important, ça!

Le renforcement du socio-apartheid

Car dans les lycées d'enseignement professionnel, on a un certain nombre de jeunes qui sont issus des quartiers sensibles³⁹⁷.

Pour renforcer le socio-apartheid, la police reprend les tactiques de tension et les méthodes de coercition expérimentées dans les cités pour les appliquer en dehors, là où se croisent les colères, les luttes et les résistances des différentes strates des classes dominées. Aux points d'impacts des colères.

Depuis le mouvement contre le CPE, la mobilisation politique des lycées techniques et des lycéens des quartiers populaires est surveillée et régulièrement ciblée par la police. Des expérimentations sont menées pendant plusieurs mois. Le 19 novembre 2009, devant le lycée Roosevelt de Reims, des lycéens se rassemblent contre la venue du Premier ministre François Fillon qui vient disserter d'«égalité des chances». La police boucle le périmètre, coince les jeunes dans une rue pendant plusieurs heures puis les charge. Plusieurs se retrouvent à l'hôpital, dont un gravement blessé – tabassé à l'écart par les fonctionnaires, il a les deux genoux fracturés. À Nantes, le 1er décembre 2009, une manifestation lycéenne se déplace d'établissement en établissement pour les faire débrayer. Elle est suivie par la police qui charge et bloque les lycéens dans une rue très étroite où ils sont pourchassés, gazés, matraqués. Les policiers interpellent dix lycéens qu'ils menottent à des arbres avant de les embarquer. À Lyon, le 16 décembre 2010, le lendemain à Poitiers et à Dijon, les mêmes tactiques de tension sont appliquées à d'autres mouvements de lycéens des quartiers populaires.

La police exporte ses tactiques de tension à l'extérieur des enclaves de ségrégation, là où les damnés intérieurs croisent le reste des classes dominées, là

où leurs gestes et leur culture brisent les fictions d'État qui légitiment la ségrégation, là où leur pratique de l'insoumission risque de faire prendre conscience aux strates privilégiées des classes dominées. L'État cherche à diviser et soumettre par la force tous les germes de résistances collectives où s'impliquent les damnés intérieurs. La police emploie ainsi la logique d'encagement caractéristique du contrôle des cités. Le magazine Police Pro résume: «Sur le MO [Maintien de l'Ordre], au tournant du xxi^e siècle, la priorité change, plus question de disperser des manifestants en laissant systématiquement une porte de sortie. L'interpellation devient une préoccupation majeure et les forces de l'ordre se trouvent dans l'obligation de manœuvrer de facon furtive pour "encager398". »

La répression du mouvement contre la réforme des retraites, à l'automne 2010, révèle des points de rupture dans l'extension de la tactique de la tension et le renforcement des séparations. Des forces antibandes et antiémeutes sont combinées pour débloquer les lycées des quartiers populaires. Elles reproduisent une fois encore, autour des écoles, ce qu'elles sont habituées à faire dans les cités: une combinaison d'encagement et d'interpellations. À Toulouse, Saint-Denis, Montreuil, Lyon, Saint-Nazaire, Grenoble ou Nanterre, elles quadrillent, encerclent, enferment puis gazent, chargent, traquent, frappent, capturent, emportent, enferment et humilient. À Nanterre, le 18 octobre 2010, au lycée Joliot-Curie, les CRS arrivent tôt pour mettre en place un barrage filtrant aux abords de l'établissement avant l'arrivée des lycéens. Les médias embarqués dans la police décrivent un dispositif visant à protéger les lycéens et à éviter des débordements, mais dans la pratique, il s'agit bien d'une tactique de la tension expérimentée dans les quartiers qui est appliquée contre l'implication et l'influence des damnés dans des résistances collectives impliquant les couches supérieures des classes populaires.

Une fois encore, loin de ramener l'ordre public, l'opération se heurte à une résistance imprévue. Plusieurs centaines de jeunes venant de tous les lycées de Nanterre et des quartiers alentours se rassemblent autour des forces de l'ordre empêchant l'accès au lycée Joliot-Curie. «Les Robocops se redéploient, prennent des jets de gommes, de canettes et quelques chassés [coups de pieds], puis ils gazent et éclatent le cortège face à eux. Et là, ça part en vrille, les élèves partent à l'affrontement. D'autres unités de CRS arrivent, ça gaze de partout pendant que les RG filment au-dessus» explique Brandon³⁹⁹, un des étudiants - non blanc - venus les soutenir. Il se fait tabasser par la police puis arrêter avec deux lycéens et un autre étudiant. Ils sont accusés de violences aggravées en réunion, d'outrages et rébellion pour avoir été présents ce jour-là. Dès le lundi suivant, un élève écope de six mois avec sursis et de deux mois fermes, un autre attend son procès pendant plusieurs mois à Bois-d'Arcy. La scène se répète durant quatre jours: les lycéens de toute la ville se rassemblent et affrontent des déploiements policiers massifs, gazages, matraquages et tirs de balles non perforantes. «Tout le monde veut se venger, c'est la folie, ça crée des groupes mobiles de partout» raconte Brandon. Pour légitimer et faciliter la répression, ces journées sont classées en violences urbaines et la police s'acharne pour fabriquer des responsables à capturer. «Les flics étudient les vidéos prises chaque jour, identifient qui ils peuvent et qui ils veulent, puis ils raflent les gens chez eux» ajoute Marwane, lycéen exclu de son établissement pour avoir participé aux débrayages⁴⁰⁰. Fin novembre, le comité antirépression organisé à l'université comptabilise cinquante et une arrestations et une quinzaine de perquisitions

avec fracas à Nanterre: portes défoncées à l'aurore, parents bousculés, jeunes embarqués, déférés, certains incarcérés aussitôt.

À Montreuil, le 14 octobre 2010, le même type de dispositif est testé aux abords du lycée Jean-Jaurès. Un élève témoin raconte:

Vers 8 h 20, il y a eu un blocus devant le lycée. Les CRS sont arrivés, on ne sait pas qui les a appelés. C'était calme mais eux, ils avaient des flash-balls. Au départ, ils nous observaient, puis quelqu'un a commencé à enlever les poubelles et un CRS lui a tiré dans la tête. Il est tombé par terre, des amis sont allés l'aider et un CRS leur a demandé de partir. Mais mes camarades ne voulaient pas partir, alors les CRS ont tiré partout. Moi, je me suis caché derrière une voiture. Il y avait des fumigènes, les gens couraient, ça partait vraiment dans tous les sens⁴⁰¹.

Le lycéen touché au visage a subi de multiples fractures (nez, sinus, pommette gauche) et un hématome derrière l'œil qui le prive de la vue. Comme dans l'immense majorité des cas de violence policière portés devant des tribunaux, des non-lieux, des disculpations ou des peines symboliques sont prononcés à l'encontre de tous les policiers mis en accusation lors de ces opérations.

Le 21 octobre 2010, une grande expérience de renforcement du socio-apartheid est menée en plein centre de Lyon. Alors que la jeunesse des quartiers commence à rejoindre les manifestations et que le mouvement se radicalise, un bouclage géant de la place Bellecour est organisé par la police. Il s'agit de trier et séparer les bons manifestants à disperser et les casseurs à arrêter. Comme le rapportent de nombreux témoignages, seuls des Blancs de plus de

25 ans et «passant bien» sont autorisés à quitter cette forme de garde à vue géante à ciel ouvert. «Ils gardent que les Noirs, les Arabes et les capuches» raconte un témoin⁴⁰². Pendant six heures, près de 300 personnes sont retenues sur la place, enfermées et régulièrement chargées et gazées. La police emploie des canons à eau, des grenades assourdissantes, elle tire aux lanceurs de balles non perforantes. Les manifestants encagés sont survolés par des hélicoptères, infiltrés par des policiers en civil, entourés par des baqueux à moto et des policiers d'élite du GIPN cagoulés et armés de fusils à pompe. Ils sont pour la plupart contrôlés, fouillés, photographiés et fichés... Une centaine d'entre eux est embarquée. Pour soutenir les arrêtés, des rassemblements sont organisés devant le tribunal de grande instance, des équipes de soins et de soutien juridique sont constituées, des ateliers d'écriture sont mis en place pour rédiger des lettres aux prisonniers, une caisse de solidarité créée en 2006 met de l'argent à disposition, un travail de contreinformation par tracts, vidéos et reportages audio est aussi mis en œuvre.

L'État, dans sa logique de répression systématique de toutes les mobilisations politiques des damnés intérieurs, est confronté à des résistances collectives qui l'attaquent de part et d'autres des frontières socioracistes. Il transfère et transpose des techniques de domination entre ces différents fronts intérieurs.

La circulation des techniques de choc

L'expérimentation et l'extension de nouvelles formes de violence policière s'opèrent par des allers-retours successifs entre les laboratoires endocoloniaux et tout ce qui menace la reproduction des rapports de domination dans la société impérialiste.

Dès le début des années 1990, des moyens répressifs testés dans les quartiers ségrégés ont été reconditionnés pour neutraliser des luttes sociales ingérables dans le monde du travail. Les opérations de maintien de l'ordre dures, particulièrement à l'encontre des marins pêcheurs à Rennes en 1994, ont déclenché une réflexion de la Direction centrale de la sécurité publique sur la nécessité d'employer de nouvelles méthodes⁴⁰³. Le policier Felkay explique au sujet de cet événement précis:

Les techniques de guérilla urbaine et de provocation utilisées dans certaines banlieues ont été transportées sur les sites de ces manifestations. L'agression délibérée, la recherche systématique de l'affrontement, l'agressivité envers les forces de l'ordre se sont répétées. Certaines armes par destination ont provoqué des blessures graves similaires à la traumatologie de guerre, selon le corps médical de Rennes. La Police doit donc adapter ses moyens et former ses hommes. Dans les zones de cités urbaines, elle dispose de tout un panel de possibilités déjà étudiées; leur emploi est tendu vers un seul but: la tranquillité publique⁴⁰⁴.

Des unités d'élite expérimentent leurs répertoires de coercition – forgés pour soumettre des groupes armés – à des travailleurs en lutte. Des grévistes de la Poste engagés en mai 2005 dans des actions de blocage, occupation et/ou séquestrations de leurs dirigeants à Bègles subissent l'assaut de forces spéciales encagoulées du GIGN. En septembre, des commandos militaires héliportés de la même unité prennent d'assaut le paquebot *Pascal Paoli* réquisitionné par des grévistes de la SNCM.

Après 2005, les forces spéciales de la police et de la gendarmerie (RAID et GIPN), faites pour des opérations commando, sont employées de plus en plus fréquemment pour réprimer des révoltes dans les quartiers populaires ou dans des prisons, pour expulser des squats ou attaquer des manifestations indisciplinées. Depuis leur création en 2003, au lendemain des mutineries des centrales de Moulins et de Clairvaux, les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) ont été formées et employées sur le même modèle que le GIGN. Elles interviennent désormais aussi dans les centres éducatifs fermés, ces nouvelles prisons pour mineurs ultramodernes où les révoltes se multiplient.

L'antiterrorisme a lui aussi été réagencé pour soumettre les luttes et les mouvements sociaux. Depuis 2005, l'État et la police réutilisent la figure de l'ennemi intérieur (utilisée pour les anarchistes) à travers une nouvelle fiction: la «mouvance anarcho-autonome». Il lui faut en effet légitimer l'application de techniques de choc contre des mouvements de luttes radicaux et des mouvements révolutionnaires qui menacent l'ordre public impérial, en dehors des enclaves de ségrégation, et juguler la radicalisation des couches favorisées des classes dominées. Cette mystification a permis d'appliquer des combinaisons de forces antiémeutes, antiterroristes et antibandes sur de nouveaux secteurs de contrôle. Ces dispositifs «interarmes» (combinant différents types d'unités spécialisées et généralistes) ont été employés pour criminaliser et rafler, comme à Tarnac en 2008, pour soumettre des manifestants dans le cadre de contre-sommets, comme à Strasbourg mis en état de siège en avril 2009, pour réprimer des squatters ou des manifestations indisciplinées contre les prisons à Poitiers en octobre 2009 ou à Paris en mars 2010.

Depuis celui de Seattle en 1999, les sommets internationaux comme l'OTAN, le G8 ou le G20 font face à de nouvelles formes d'oppositions et de contre-attaques

menées par des mouvements anticapitalistes et révolutionnaires majoritairement blancs et issus des couches favorisées des classes populaires. Les polices du monde occidental y expérimentent de nouvelles méthodes de contrôle des foules susceptibles de contrer ces attaques en provoquant des situations médiatiquement payantes.

À Strasbourg, à l'occasion du 21° sommet de l'OTAN, en 2009, l'État français reprend officiellement sa place au commandement intégré de cette organisation interimpérialiste. Pour l'occasion, le ministère de l'Intérieur organise, selon ses mots, «la plus grande opération de sécurité menée sur le territoire français⁴05» – estimée à 110 millions d'euros, dont 60 millions sont investis par la France⁴06. Près de 9000 policiers et gendarmes français sont mobilisés⁴07 aux côtés de 14 000 policiers allemands.

Les 2 et 3 avril 2012, la police tente d'appliquer contre une manifestation de militants anti-impérialistes un dispositif de répression calqué sur le modèle antiémeute conçu pour les quartiers populaires. Elle bloque, deux jours de suite, des cortèges d'activistes anti-OTAN au milieu du Neuhof, une cité particulièrement ségrégée en périphérie de la ville. La police ferme les routes et boucle le quartier pour v encager les manifestants. Elle tente de procéder à un contrôle d'identité général et retient le cortège et les habitants encerclés en déployant des gardes mobiles et des CRS. Lorsque la tension lui semble favorable, la police ordonne la dispersion, gaze et charge les activistes et les habitants réunis aux pieds des bâtiments. Elle lance des grenades lacrymogènes, des grenades de désencerclement et tire au Flash-Ball sur quiconque reste dans le quartier. Chaque jour, des habitants et des manifestants se solidarisent face à la brutalité policière. Tandis que des unités poursuivent les manifestants dans toute la zone bouclée.

des habitants surveillent les mouvements de police, transportent des activistes en scooter, d'autres soutiennent les barricades improvisées, des familles ouvrent leurs portes pour abriter les anti-OTAN pourchassés, d'autres apportent de l'eau. Le premier jour, l'antenne du commissariat local est saccagée. Les deux-roues réquisitionnés aux habitants par la police sont récupérés et redistribués. La police se lance ensuite dans une battue à travers la forêt pour traquer et capturer les activistes qui s'enfuient. Elle tire, gaze et tabasse ceux qu'elle réussit à rattraper, d'une façon très proche de ce qu'elle inflige d'ordinaire aux damnés intérieurs⁴⁰⁸. Elle procède à 300 arrestations.

La police emploie des mécaniques de violence modulables et rationalisées selon le caractère plus ou moins sacrifiable des corps à soumettre.

C'est ce qu'explique en 2010 Hubert Weigel, directeur central des CRS: «Ces nouvelles tactiques ont aussi été imaginées par rapport aux importants services d'ordre qui seront mis en place dans certains points du territoire français, à l'occasion de manifestations telles que les réunions du G8 et du G20, en 2011⁴⁰⁹.» Mais «cette formation est surtout destinée à contrer les éruptions de violences urbaines, comme celles par lesquelles nous nous sommes laissés surprendre, voire déborder, à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), par exemple» confie un officier de CRS⁴¹⁰.

À travers le renforcement général de l'appareil policier, des formes de violence réservées aux indésirables, aux misérables et aux insoumis sont reconverties pour soumettre les couches supérieures et/ou non ségrégées des classes dominées. La garde à vue, par exemple, est désormais employée régulièrement pour des mauvais conducteurs. Elle implique un certain nombre de violences secondaires: serrer fort les menottes sur les os, cogner la tête de la

proie qui s'est débattue contre le véhicule pour l'y faire entrer, attacher le gardé à vue au pied d'un banc, plié durant plusieurs heures, lui faire subir des agressions symboliques (menaces, injures, brimades), le livrer à des tortures blanches comme le refus de lui donner l'heure, lui interdire de parler, lui refuser l'accès aux toilettes, le priver de lumière ou au contraire braquer en permanence un projecteur dans la cellule, le harceler pour qu'il dénonce ou avoue quoi ou qui que ce soit, plus fouilles et mises à nu en cas de transfert au dépôt⁴¹¹.

La police conserve certaines techniques d'exception pour les indésirables. Emmanuel Blanchard repère ainsi un «répertoire d'actions de la rafle » opérationnel dans les années 1930, qui se perpétue dans les années 1950 et se maintient encore au début du xxre siècle. Il est caractérisé par « un investissement massif de quartiers populaires par des agents en tenue, des contrôles d'identité sur des individus désignés par leur apparence et leur indésirabilité politique et sociale, préalables à un enfermement sans décision judiciaire, voire à un éloignement selon des modalités administratives ou extra-légales⁴¹². »

Depuis la fin des années 2000, des formes de rafles répondant à cette définition émergent pour soumettre les luttes radicales des couches non ségrégées. La loi sur les «bandes» de mars 2010 favorise ce processus. Le 28 mars 2010, une manifestation déposée en préfecture et autorisée à défiler aux abords de la prison de la Santé, est ciblée pour son caractère anticarcéral. La centaine de personnes présentes est arrêtée dans son ensemble, sans avoir commis aucun acte délictueux, sous prétexte qu'un participant était masqué. L'application du concept de décélement précoce – forgé par l'idéologie sécuritaire pour justifier la répression de suspects sans qu'ils passent à l'acte – permet d'employer occasionnellement contre

des militants appartenant aux franges supérieures des classes populaires certaines techniques infligées quotidiennement aux damnés de l'intérieur. Comme si la police réservée à ceux-ci influençait celle appliquée à ceux-là. Ainsi, ces derniers ont-ils également droit aux perquisitions avec fracas, aux rafles et aux incarcérations, aux techniques de contention et à l'emploi des armes sublétales, mais de manière exceptionnelle et contenue en comparaison de ce qui est devenu la règle dans les enclaves de ségrégation. À Tarnac, le 11 novembre 2008, la police débarque à grands renforts de journalistes embarqués pour mettre en scène la perquisition et l'arrestation de militants révolutionnaires issus des couches privilégiées. Une partie d'entre eux est incarcérée pendant plusieurs mois au prétexte qu'ils auraient tenté de faire ralentir un train, participé à l'écriture d'un ouvrage jugé subversif et à des luttes collectives mettant en cause radicalement l'ordre social, économique et politique.

À Toulouse, le 14 novembre 2011, des unités d'élite de la gendarmerie (unités de recherche et d'intervention) opèrent sept perquisitions avec fracas dans des lieux d'habitation. Ils défoncent les portes, mettent en joue les habitants, leur appliquent des techniques d'immobilisation au sol puis contrôlent les papiers d'identité et font disparaître sans explication une dizaine de personnes⁴¹³. Ils capturent aussi une famille privée de droits. Les personnes arrêtées sont accusées d'avoir jeté des excréments et d'avoir peint des slogans dans un établissement de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à Labège au début de juillet 2011. Selon les tracts laissés sur les lieux de l'action, il s'agissait de dénoncer la participation de la PJJ à la répression policière des révoltes dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Lavaure en mai 2011. Des ERIS (unités commando spécialisées pour soumettre les

émeutes en prison) avaient alors été envoyées pour mater les adolescents incarcérés, essentiellement des damnés de l'intérieur. L'action collective menée contre la PJJ est traitée par les services antiterroristes. Suite à la rafle de novembre, quatre personnes sont mises en détention préventive pendant près de trois mois. À leur libération, des contrôles judiciaires sont appliqués aux présumés terroristes. Conjugués aux écoutes téléphoniques et aux surveillances politiques, ces dispositifs établissent un autre système de violence symbolique qui tente de paralyser la vie sociale. Cette extension de dispositifs d'exception sert à mettre en garde les fractions radicalisées des couches privilégiées en menaçant de les traiter comme l'État traite les damnés intérieurs.

Jusqu'ici, en effet, les meurtres d'État et la brutalisation systématique étaient réservés au contrôle et à l'enfermement des misérables et des indésirables, des prisonniers et des prévenus, des colonisés et des sans-papiers. La pénalisation des révoltes des damnés intérieurs était elle aussi bien distincte de la police des révolutionnaires non ségrégés. Les clefs d'étranglements sont très peu employées contre les Blancs et les couches privilégiées en général. Quand elles le sont, c'est face à des comportements d'insoumission et, comme tous les dispositifs issus du répertoire endocolonial, avec une intensité et une régularité bien moindre. Elles n'ont, pour l'instant - à ma connaissance - jamais tué que des damnés intérieurs. Elle sont en revanche passées dans le répertoire de la sécurité privée. En janvier 2010, Michael Blaise, un homme noir avec un vêtement à capuche est suspecté d'avoir volé des bières dans un supermarché. Il est saisi par les vigiles qui opèrent une clef d'étranglement à terre avec imposition du genou sur la colonne. Michael est tué.

Difficiles à légitimer auprès même de l'opinion démocratique et humaniste, ces techniques de contention sont en cours d'évolution. Ainsi en 2012, des policiers parisiens se forment à la compression des points sensibles dans des clubs d'arts martiaux. Il s'agit, en écrasant le nerf contre l'os à certains endroits du corps, de paralyser quelqu'un en réduisant la visibilité de la brutalisation⁴¹⁴.

Le parechocage reste aussi réservé à la domination des quartiers populaires mais il est en revanche, entré, avec les courses-poursuites, dans le répertoire des polices municipales. Nabil Bouafia, explique à sa sortie du coma, en chaise roulante, qu'après avoir été renversé en moto avec un ami par des policiers municipaux en mai 2006 à l'issue d'une course-poursuite à Woippy (57), ces derniers les avaient ensuite frappés à terre⁴¹⁵.

Une technique particulièrement féroce s'est très récemment diffusée dans la répression des luttes radicales. Le tir de grenades de désencerclement (dites à fragmentation) aux pieds des opposants n'est pas autorisé légalement – ces grenades sont en principe destinées à disperser par le bruit et le souffle de la détonation. Mais cette pratique s'étend de chaque côté des frontières du socio-apartheid. Les révoltes des quartiers populaires et les manifestations indisciplinées connaissent depuis le milieu des années 2000 une augmentation des cas où les chairs du mollet, d'un bras ou d'une main ont été arrachées par les éclats de ces grenades.

Le 29 janvier 2009, une grande manifestation intersyndicale regroupe 25 000 personnes à Saint-Nazaire. Les CRS tirent ces grenades dans les pieds des manifestants. Pascal Vaillant se retrouve amputé de deux orteils. Soutenue par le CODELIB, le comité antirépression de la ville, sa plainte est classée sans suite par le procureur de la République qui délivre

ainsi un permis de mutiler aux forces de l'ordre, même en-dehors des enclaves de ségrégation.

Cette technique est employée au centre d'entraînement des forces de gendarmerie à Saint-Astier, où 16 gendarmes mobiles sont blessés le 16 février 2010 alors qu'ils jouent les manifestants dans le cadre d'un exercice «violences urbaines». Un gradé leur a envoyé une grenade de désencerclement dans les jambes au lieu de l'expédier dans la cage en béton prévue pour atténuer sa déflagration⁴¹⁶.

Le cheminement de cette technique décrit un enférocement général de la police. En juillet 2012, à Chefresne, une commune qui résiste à l'implantation de 170 km de pylones électriques de très haute tension, une manifestation composée d'habitants et d'opposants radicaux à la construction de l'EPR et à la reproduction de la société nucléaire se met en marche en direction d'un pylône électrique THT pour le saboter. En novembre 2011, à Valognes, une manifestation antinucléaire avait réussi à faire perdre complètement la maîtrise de la situation à la police. L'heure est à la vengeance d'État. La police gaze dès le début de la marche de Chefresne et envoie des grenades de désencerclement au milieu de la foule. «Les tirs, au lancegrenades ou à la main, étaient sciemment dirigés vers les personnes, arrivant au niveau du visage le plus souvent. Rappelons que les grenades sont mortelles lorsqu'elles sont lancées à tir tendu (pratique interdite par la loi), ce qui était le cas et qui devient une norme » raconte un membre du groupe médical présent sur place⁴¹⁷. La police continue à tirer sur les manifestants gravement blessés et ceux qui tentent de les soigner.

«À quarante et un an, j'ai vécu ma première scène de guerre, tenant la main à un jeune homme de vingt ans sur une civière qui avait l'œil défoncé par l'explosion d'une grenade⁴¹⁸» raconte un participant. «Je me suis fait tirer dessus par un flic. J'ai 15 impacts de métal dans le corps et ils y resteront; la jambe, l'os du genoux, le vagin, le sein, le bras. Le nerf de mon bras droit a été sectionné, on a dû opérer. Dans un an peut-être je retrouverai ses capacités. J'écris pour qu'"on" ne puisse pas dire qu'"on" ne savait pas» rapporte une manifestante⁴¹⁹.

Maîtriser l'enférocement

L'enférocement des forces policières est confronté de toutes parts à des formes d'autodéfense et de contreattaques collectives qui font parfois échouer les méthodes des policiers, parfois les blesse, parfois les humilie. L'État fabrique des accumulateurs de violence virile, blanche et bourgeoise qu'il pousse en surrégime, excite et envoie écraser toutes les colères populaires. Il tente d'encadrer la radicalisation et l'autonomisation des polices engagées en première ligne.

Sur la chaîne de télévision Arte, une dizaine de jours avant le début du second procès des inculpés des révoltes de Villiers-le-Bel, une soirée entière est consacrée aux malheurs des forces de l'ordre, déconsidérées et maltraitées⁴²⁰. La parole est donnée à la fraction de la police critiquant l'État qui lui demande de limiter les tirs d'armes à feu et les assassinats. L'émission aborde longuement la radicalisation d'un groupe de policiers, tournant le dos au chef de l'État durant l'enterrement d'un des leurs, mort en service quelques semaines plus tôt. L'action est symbolique mais historique. Dans le même documentaire, un policier flouté admet que certains de ses collègues ont commencé à se faire justice eux-mêmes depuis les émeutes de 2005.

Durant le mois précédent le procès pour «tentative de meurtre», le comité «Justice et vérité pour Villiers-le-Bel» organise une tournée de solidarité dans quelques grandes villes françaises. Il s'agit de

porter la parole des habitants en contournant la médiatisation policière puis de récolter de l'argent pour soutenir les inculpés. Cette initiative est automatiquement dénoncée par des fractions de policiers et de journalistes. Dans *Le Figaro* et sur des sites d'extrême droite, on accuse l'État de tolérer des «tueurs de flics». La section rouennaise du syndicat Unité SGP police FO interpelle la hiérarchie préfectorale et la mairie de Rouen par voie de presse.

Ce comité appelle clairement à casser du flic, cela n'est pas tolérable dans un État de droit. [...] Nous avons écrit à Mme le maire de Rouen et à M. le préfet pour les alerter. Il est clair que certains troubles à l'ordre peuvent exister avec la tenue de tels événements. C'est à eux de prendre leur responsabilité. L'État est censé protéger les fonctionnaires de police⁴²¹.

Le syndicat crée aussi un groupe sur Facebook où se déversent les injures et les menaces de représailles policières. Il menace même d'organiser une manifestation de policiers aux abords de la salle durant le concert de soutien.

Ces prises de position en rupture avec la hiérarchie se multiplient dans différents secteurs. Ainsi, les CRS, sommés eux aussi d'intensifier leur productivité, s'opposent aux fermetures de leurs casernes⁴²². En janvier 2011, des CRS de Lyon se mettent en arrêt maladie pour protester contre la dissolution de leur compagnie. Leurs collègues alsaciens les imitent quelques jours plus tard. Des CRS marseillais refusent leurs plateaux repas pendant deux jours, expliquant ainsi mener une «grève de la faim». Leurs collègues de Lannemezan cessent de dresser des contraventions. Une «réunion de crise» est organisée à la tête

de l'État. Le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, promet que les huit compagnies de CRS (sur 61) qui devaient disparaître «pour réaliser des économies budgétaires» seront maintenues. Seuls 280 postes seront redéployés «vers des missions de sécurité publique sur le terrain⁴²³».

Le renforcement sécuritaire influe aussi sur le comportement des policiers municipaux. À Toulouse, en avril 2012, lors de l'activation du plan Vigipirate écarlate dans le cadre de «l'affaire Mohammed Merah», les policiers municipaux sont dotés d'armes à feu. Ils entrent alors en rupture avec leur hiérarchie⁴²⁴, refusent de rendre ces armes et manifestent pour les conserver⁴²⁵.

Le 21 avril 2012, à Noisy-le-Sec, un policier tire à plusieurs reprises sur Amine Bentounsi et l'exécute d'une balle dans le dos, c'est une mise à mort⁴²⁶. La police et les médias présentent l'homme comme un multirécidiviste qui aurait menacé le policier. Alors que le policier est tout de même mis en examen pour homicide volontaire, un réseau de policiers s'active alors pour mettre en cause la procédure judiciaire et réclamer que la justice reconnaisse la «légitime défense» au policier tueur⁴²⁷.

Le mercredi soir 25 avril, le réseau de soutien policier organise une manifestation spectaculaire à Bobigny et déplace plusieurs dizaines de voitures de police sur les Champs-Élysées. Il réclame l'impunité totale assurée aux policiers: nombre d'entre eux semblent désormais assumer sans complexe le fait qu'ils devront tuer de plus en plus pour maintenir le socio-apartheid. Cette « présomption de légitime défense » fournirait l'impunité judiciaire pour une mise à mort après sommation. Revendiquer ce privilège réservé aux gendarmes, c'est réclamer une militarisation encore plus poussée de la police. La dernière fois que cette hybridation militaropolicière a été mise en œuvre, c'était entre 1958 et

1962, pendant la phase de la guerre d'Algérie où la contre-insurrection a été systématisée.

Le 26 avril 2012, des policiers du 93 débutent une grève du zèle; le 2 mai, des policiers manifestent à Nanterre; le 3 mai, 400 policiers manifestent en Aquitaine : le 4 et le 9 mai, des policiers défilent à Paris. D'autres actions ont lieu à Nice, mais aussi à Toulouse, Grasse, Nantes, Evry, Lyon... Dans toutes ces manifestations, les BAC et les unités de choc sont très impliquées. Cette insubordination incite Nicolas Sarkozy à reprendre la proposition portée par Marine Le Pen d'une «présomption de légitime défense». Une mission sur la protection juridique des forces de l'ordre est mise en place. Le 13 juillet 2012, elle écarte l'idée mais formule 27 propositions pour protéger les policiers mis en cause. Le syndicat national des officiers de police (SNOP) salue ces conclusions en regrettant que les policiers ne soient toujours pas dotés du statut militaire qui autorise à tirer après sommation et qui ne contraint pas à devoir justifier d'une «menace réelle» ni à riposter de façon «proportionnée».

La contre-insurrection militaire et coloniale ouvre la voie à des putschs militaires par le transfert d'une partie du pouvoir politique à l'armée et à ses unités commando. Ce processus s'appuie aussi sur des mécanismes de politisation dans la police. Le 13 mars 1958 – quelques semaines avant le putsch militaire d'Alger qui déclenche le coup d'État et la fondation de la Ve République – des milliers de policiers parisiens manifestent sans y être autorisés devant l'Assemblée nationale. En lien avec des réseaux politiques engagés pour conserver l'Algérie française en se débarrassant de la IVe République, ils se rassemblent dans la cour de la préfecture de police avant d'investir le Palais-Bourbon pour réclamer des primes de risque face aux attentats du FLN qui les visent. L'historien

Emmanuel Blanchard repère des stratégies d'instrumentalisation de la part de certains députés faisant «en sorte d'attiser cette insubordination policière». Il montre qu'elle «fut une des étapes d'une transition de régime et d'un rééquilibrage institutionnel⁴²⁸». Au-delà des revendications matérielles et des tactiques syndicales, l'insubordination policière est à l'époque encadrée par des réseaux politiques à la tête de l'État, organisés pour le restructurer. Le préfet de police est remplacé. Les commandes de la police parisienne sont données à un expert de la contre-insurrection militaire et coloniale, partisan lui aussi d'une restructuration autoritaire de l'État pour conserver l'empire, Maurice Papon.

En ce début des années 2010, l'expérimentation d'une contre-insurrection médiatico-sécuritaire suscite des formes d'autonomisation et de radicalisation similaires dans la police française. Ces insubordinations et ces revendications semblent bien relever d'une mécanique par laquelle l'État sécuritaire tente de justifier son renforcement en instrumentalisant des policiers enragés.

Le nouvel enfermement

Depuis le début des années 1980, un autre phénomène lié au renforcement policier s'étend dans les États impérialistes. L'industrialisation de la prison et le développement de la prison privée sont indissociables de l'accroissement de la productivité policière. Il s'agit d'incarcérer une partie de plus en plus importante du sous-prolétariat ségrégé mais aussi d'alimenter un gigantesque marché de l'enfermement et de la surexploitation carcérale.

L'industrialisation et la privatisation de la prison s'articulent différemment aux États-Unis et en France. Le marché de l'enfermement s'est développé

aux États-Unis depuis la création d'une première prison totalement privée en 1984. Malgré des réserves du Congrès américain, le secteur carcéral explose très vite. En 2006, le privé y maîtrise de 7 à 10 % des emprisonnements. En proposant un coup moyen de 55 dollars par prisonnier, l'industrie carcérale se gorge des finances publiques. Selon la logique de ce marché, la multiplication des emprisonnements devient extrêmement profitable. Dès les années 1990, des magistrats commencent à être confondus pour corruption: des patrons de prison payaient des juges pour les fournir en prisonniers. C'est ce qu'explique Franck Smith, fondateur du Private Corrections Institute un observatoire de la prison privée⁴²⁹. Il ajoute: «Les prisons privées sont l'extension du rêve capitaliste, exactement comme la machine de guerre⁴³⁰».

Les deux tiers de l'industrie carcérale nord-américaine sont aujourd'hui dominés par deux consortiums, le Corrections Corporation of America (CCA) et Geogroup. Créé à Nashville en 1983, le CCA gère 63 centres pénitentiaires, il en détient 44, soit 85 000 places. Coté en bourse, le CCA a dégagé un bénéfice net de 155 millions de dollars au 31 décembre 2009. L'industrie de la prison est devenue un acteur gigantesque et le principal architecte du développement d'un néo-esclavage.

En France, la privatisation des prisons est partielle mais progresse sous la forme du partenariat public-privé (PPP)⁴³¹. Le mouvement a été amorcé par la loi Chalandon du 22 juin 1987. Face à l'accroissement d'un taux de surpopulation carcérale déjà structurel, le garde des Sceaux de Jacques Chirac décide de lancer un programme de construction de 13 000 nouvelles places. Le secteur public est décrit comme «trop long et trop cher» pour la construction de nouveaux lieux d'incarcération. Le processus de privatisation est renforcé en 2002 par la loi d'orientation

et de programmation judiciaire qui prévoit un programme de modernisation du parc pénitentiaire de 1.4 millards d'euros et autorise à privatiser tout ce qui ne relève pas des fonctions régaliennes de l'État, à savoir: une partie de l'organisation, certains services (restauration, buanderie, nettovage, supérette). la maintenance des équipements et des bâtiments, la formation professionnelle des détenus et la gestion des ateliers de travail des prisonniers. Depuis 2009, il est possible de livrer au privé la conception et la réalisation des prisons, puis de leur assurer un revenu permanent lié au paiement d'un loyer («crédit-bail») par l'État sur une longue durée. Pour le gouvernement, «il s'agit de passer d'une relation de défiance à une relation plus coopérative où l'optimisation profite à chacun, puisque tout gain fait l'objet d'un partage entre le prestataire et l'administration: augmentation du bénéfice pour l'un, réduction du loyer pour l'autre». Le premier contrat de ce type a été attribué le 1er décembre 2005 à Eiffage, l'un des principaux groupes européens de construction avec un chiffre d'affaires de 7.8 milliards d'euros⁴³².

En 2009, la France compte 38 établissements dits à gestion mixte (privé et public) sur une totalité de 194 établissements pénitentiaires. Les principales entreprises qui bénéficient de cette privatisation partielle sont les géants du bâtiment et de l'énergie qui profitent parallèlement de la «rénovation urbaine». Autrement dit, ces consortiums alliés à de grandes banques prospèrent à la fois dans la restructuration des espaces populaires et dans l'industrialisation carcérale. Les filiales de Bouygues, leader mondial du bâtiment, grand profiteur des chantiers de destruction et de restructuration des cités et patron de la première chaine de télévision, ont réalisé une demidouzaine de prisons en France⁴³³. En 2005, Bouygues signe un contrat de 140 millions d'euros pour les

futures prisons de Mont-de-Marsan, Bourg-en-Bresse et Rennes⁴³⁴. En 2008, il obtient le contrat de construction des centres pénitentiaires de Nantes, Annoeullin et Réau, moyennant le versement d'un loyer sur 27 ans pour une valeur de 40 millions d'euros hors taxes. Derrière Bouygues, se tiennent Vinci construction, Eiffage, numéro trois du BTP en France, puis Gepsa, une filiale de GDF-Suez qui constitue l'un des principaux partenaires de l'administration pénitentiaire et intervient dans la gestion mixte de 15 prisons et enfin Siges, une filiale du groupe Sodexo implantée dans sept prisons du Nord de la France⁴³⁵.

L'industrie carcérale est inséparable de l'industrie de la coercition. Les armes et notamment les armements sublétaux et les équipements des polices pénitentiaires constituent un secteur très important sur le marché de la sécurité. Aux États-Unis, les polices carcérales privées et publiques achètent, entretiennent et emploient les mêmes types d'armes que les polices de rue et les unités d'élite. En France, la dotation en armement du personnel pénitentiaire se développe rapidement dans les prisons comme dans les nouvelles unités hospitalières réservées aux détenus: pistolets automatiques Sig Sauer, fusils à pompe Remington 870 police, matraques, Beretta M3P, grenades de désencerclement, gaz CS... Les ERIS sont dotées des armes de guerre généralement fournies aux unités commando d'élite de l'antiterrorisme.

La construction de prisons ne les désengorge pas, elles se remplissent et dépassent à nouveau leurs capacités théoriques⁴³⁶. Alors que le nombre de places est passé de 48 791 à 51 252 entre les 1^{er} janvier 1996 et 2006, la densité moyenne des établissements a augmenté, passant de 112,9 à 114 %. Mais avec plus d'une centaine de «suicides» par an, la prison est aussi une machine à éliminer les pauvres. Il s'y produit en moyenne un suicide ou mort suspecte tous

les trois jours, soit sept fois plus qu'en milieu libre. Et les quartiers disciplinaires tuent sept fois plus qu'en détention ordinaire⁴³⁷. Le développement du milieu concentrationnaire et l'intensification du système de police provoquent une augmentation du taux des mutilations et des mises à mort parmi les damnés, les pauvres et les insoumis. Le capitalisme sécuritaire se développe en sacrifiant une partie d'entre eux.

Les établissements pénitentiaires n'ont cessé de se multiplier et de se diversifier depuis la fin des années 1990 et l'institutionnalisation de la «tolérance zéro». Exportée par les bureaucraties policières et les industriels de la sécurisation nord-américains, la «tolérance zéro» a permis de justifier le renforcement du socio-apartheid en articulant l'expansion des polices de choc et des capacités carcérales. Le nombre de centres de rétention pour étrangers a augmenté continuellement, de même que les durées d'incarcération et la succession des révoltes et de leur pénalisation. L'enfermement des mineurs se développe lui aussi rapidement. Les centres éducatifs renforcés, puis centres éducatifs fermés et enfin établissements pénitentiaires pour mineurs ont été multipliés. Ce secteur de l'industrie de l'incarcération est particulièrement profitable, le prix d'une journée d'internement d'un mineur en centre éducatif fermé étant facturé au double d'une incarcération normale. Différents nouveaux sous-secteurs du marché de l'enfermement sont apparus avec des établissements à «sécurité renforcée», «normale», «adaptée» et «à sécurité allégée». Des centres pénitentiaires dits «nouveau concept» sont désormais basés sur des «gestions de flux et de stocks» et complètement organisés par des capitaux privés sur le mode du néomanagement.

Parallèlement à ce processus d'expansion de la capacité concentrationnaire, une série de restructurations juridiques ont développé les possibilités

d'incarcération. En instaurant le délit de fraude habituelle, – innovation répressive parmi d'autres dues à la gauche de gouvernement - la loi de sécurité quotidienne (LSQ) avait déjà permis d'emprisonner des misérables pour défaut de titre de transport. En restreignant et en pénalisant la circulation des plus précaires, ce dispositif renforçait à la fois le système de ségrégation et celui de l'incarcération. Dès l'été 2003, des peines de prison ferme ont été prononcées pour occupation de hall d'immeubles. De même que la multiplication des comparutions immédiates a facilité les procédures d'incarcération, toutes ces innovations juridiques ont accru l'enfermement des pauvres et plus précisément celui des non-Blancs. L'instauration des peines planchers a automatisé l'enfermement pour des délits parfois mineurs. La loi sur la récidive, puis la loi sur la création des centres de rétention de sûreté ont constitué de nouvelles étapes vers l'application d'une perpétuité réelle. Depuis la suppression de la guillotine en 1981, différentes réformes du code pénal ont permis d'allonger les peines, de supprimer leurs aménagements, établissant des peines à vie, véritables substituts à la peine de mort. Conformément aux logiques proactives du capitalisme sécuritaire, la loi sur la rétention de sûreté a commencé à organiser la détection des récidivistes avant qu'ils ne récidivent, en se donnant les moyens de garder quelqu'un sous contrôle sans durée déterminée. La pénalisation du séjour irrégulier a permis de mettre en prison des sans-papiers pour les punir d'être sans-papiers avant de les remettre en camps pour étrangers puis de les expulser. Les peines plancher instaurées en 2007 auraient permis de majorer de 10000 la masse des «nouveaux esclaves» incarcérés⁴³⁹. Le prétendu laxisme de la justice invoqué par la police est une fiction: sur 630 000 condamnations prononcées par les tribunaux en 2010, la moitié étaient des peines d'emprisonnement.

Un vaste projet de constructions de places de prisons a été mis en œuvre en 2011. Il s'agit quasiment de doubler la capacité concentrationnaire pour aller jusqu'à 80 000 internés en 2018. En mai 2011. l'industrie de l'incarcération connaissait un taux d'accroissement annuel de 7 %. Aujourd'hui, 51 % des places de prison sont gérées par des entreprises privées (45 des 189 prisons françaises). 21 des 23 établissements qui sortiront de terre d'ici à 2017 seront eux aussi construits et gérés en PPP. L'industrie de l'enfermement se développe rapidement au sein de ce qu'il faut désormais envisager comme un complexe carcéral industriel comparable à celui des États-Unis. Les intérêts de ce consortium de marchands d'incarcération et de main-d'œuvre surexploitable convergent pour intensifier les tactiques de la tension policière et étendre la concentration néo-esclavagiste.

Jamal Ghermaoui, franco-marocain de 23 ans, habitant de la cité du Luth à Gennevilliers, est tué en octobre 2011 par des surveillants pénitentiaires, alors qu'il se trouve au mitard de la maison d'arrêt de Nanterre. La maison d'arrêt des Hauts-de-Seine (MAHS) fait partie des premières prisons françaises à avoir délégué au privé une partie des tâches effectuées en détention. Elle est, avec Fleury, une véritable machine de domination incrustée dans la vie sociale des habitants de Gennevilliers et de la banlieue parisienne. Comme la plupart des familles pauvres et non blanches des guartiers populaires, la famille Ghermaoui était déjà étranglée par la violence policière et la prison. Chaque fois que le comité «Vérité et justice pour Jamal» tente de se mobiliser, il fait face à des interdictions municipales ou à des déploiements policiers.

La restructuration de la domination policière au début des années 2010 est à l'intersection de trois grands processus historiques: le renforcement du socio-apartheid pour accompagner l'extension de la ville néolibérale et sécuritaire; la transposition de formes de la tension policière contre tout ce qui menace l'ordre politique, social et économique; la collaboration des industries de la coercition, de la rénovation urbaine et de la gestion carcérale et pénitentiaire.

Police impériale, guerre sociale

La violence policière est une production rationnelle, structurée par des rapports de force économiques, politiques et sociaux, dont l'État assure la régulation technique. Elle est au centre d'une mécanique de gouvernement des indésirables et des misérables, des damnés et des insoumis.

Nous avons décrit le rôle décisif qu'elle joue dans le maintien de l'ordre impérial en assurant les dimensions coercitives de la ségrégation sociale et raciste. Nous avons vu la domination des damnés intérieurs se restructurer sur le mode de la guerre policière. Nous avons observé le rôle des marchés du contrôle et de l'industrie de la coercition dans la transformation des armes, des méthodes et des doctrines de police. Nous avons montré que ce processus encourage l'expérimentation de techniques de férocité et la fabrication d'unités de choc, en instituant les enclaves endocoloniales comme des laboratoires de la restructuration néolibérale et sécuritaire. Nous avons vu émerger les tactiques de la tension et leur commerce international, l'extension d'un système de domination basé sur la production industrielle d'une férocité virile, blanche et bourgeoise. Nous avons tenté de montrer que toutes ces transformations s'enchevêtraient comme les dimensions intérieures d'une nouvelle phase d'expansion impériale.

L'État français déploie ses troupes et expérimente la guerre policière aux côtés d'autres armées impériales en ex-Yougoslavie, en Afghanistan ou en Libve⁴⁴⁰. L'extension et la restructuration sécuritaire des grandes villes françaises constituent la dimension intérieure de ce phénomène à l'œuvre dans l'ensemble des grandes puissances impérialistes à travers le réseau des villes mondiales. «Avec leurs marchés boursiers, leurs technopoles, leurs salons de l'armement et leurs laboratoires d'État dédiés à la recherche sur les nouvelles armes, ces villes sont les cerveaux du processus actuel de mondialisation dans lequel la militarisation joue un rôle majeur» indique Stephen Graham⁴⁴¹. La géographie critique de l'impérialisme montre que le processus qui se développe sur le sol français procède effectivement d'un phénomène global. Les travaux de Lonrezo Veracini mettent en évidence l'emploi récurrent de techniques et d'imaginaires coloniaux dans les modes de gestion et de développement des villes mondiales d'Europe et d'Amérique du Nord. Ils mettent en question la «distinction classique entre le visage extérieur et le visage intérieur de la condition coloniale⁴⁴²» dans les grandes puissances impérialistes. Stephen Graham fournit plusieurs observations décisives pour intégrer le cas français dans la situation globale. «Alors que les espaces et les réseaux de la vie urbaine sont colonisés par les technologies de contrôle militaire et que les notions de guerre et de maintien de l'ordre, de territoire intérieur et extérieur, de guerre et de paix, sont de moins en moins distinctes, on constate la montée en puissance d'un complexe industriel englobant la sécurité, la surveillance, la technologie militaire, le système carcéral, le système punitif et le divertissement électronique 443 ». Graham précise:

Le fait que ces complexes industrialo-sécuritaires fleurissent parallèlement à la diffusion des idées d'organisation sociale, économique et politique chère aux fondamentalistes du marché n'a rien d'accidentel. Les inégalités extrêmes, la militarisation urbaine et l'obsession sécuritaire alimentées par le néolibéralisme se nourrissent mutuellement⁴⁴⁴.

La conjugaison d'une industrie de la violence militaro-policière et de la restructuration urbaine semble elle aussi relever d'un processus global où les puissances impérialistes s'allient ou rivalisent entre elles. Kanishka Goonewardena et Stefan Kipfer parlent d'« urbicide » pour désigner la démolition systématique au bulldozer de maisons et de villes palestiniennes par l'État israélien, l'anéantissement de Falloujah et d'autres villes résistantes en Irak par la coalition occidentale, ou la démolition de campements, bidonvilles et quartiers populaires, partout dans le monde⁴⁴⁵.

Mais les classes populaires ne se laissent pas balayer ou exploiter sans combattre. Nous avons vu comment, partout où elle frappe, la violence policière se montre incapable de soumettre les damnés complètement et durablement. Elle n'est pas la manifestation d'un État tout puissant mais celle d'un pouvoir illégitime que les insoumissions mettent dans l'impossibilité récurrente de gouverner sans contraindre. Ce pouvoir illégitime doit s'étendre et se renforcer pour ne pas s'effondrer et pour surmonter ces crises politiques et économiques. L'économiste Michal Kalecki a analysé dans les années 1970 le phénomène de keynesianisme militaire qui consistait à restructurer le capitalisme sur la base des dépenses militaires. du développement de l'industrie et des marchés de la guerre et des armes⁴⁴⁶. Nous pouvons considérer

les aspect *intérieurs* de la restructuration contemporaine comme une forme de keynesianisme sécuritaire, un programme de résolution des crises du capitalisme, investissant dans l'industrie du contrôle, de la surveillance et de la répression.

L'impérialisme sécuritaire est conduit à poursuive une expansion dangereuse pour lui-même. Son discours *pacificateur* est à la fois une propagande, une publicité et une mise en scène; ce système multiplie en réalité les champs de bataille et ses nouvelles prisons deviennent elles-mêmes des fronts de la guerre sociale.

Le géographe David Harvey observe ce phénomène sur la scène internationale:

La poursuite des politiques néolibérales au niveau économique [...] implique une poursuite si ce n'est une escalade de l'accumulation par des moyens différents, c'est-à-dire de l'accumulation par dépossession. Le développement permanent de la résistance globale, auquel le pouvoir étatique répond par la répression des mouvements populaires, est certainement son corollaire externe. Cela implique la prolongation du conflit de basse intensité qui domine l'économie mondiale depuis une vingtaine d'années, voire plus, à moins qu'une issue au problème de la suraccumulation globale puisse être trouvée⁴⁴⁷.

Depuis le début des années 2000, les forces engagées en France contre la violence policière se réorganisent. La légitimation populaire des révoltes face à la police se reconstruit et se renforce à l'intérieur mais aussi en dehors des enclaves de ségrégation. Un mouvement de résistance collective et de contre-attaque s'organise progressivement. Il prend forme dans des rencontres et des forums, à travers l'émergence d'un réseau plus ou moins formel de collectifs, par une mise en commun des mémoires, des analyses et des luttes.

Depuis les révoltes de 2005, une nouvelle séquence politique s'est ouverte dans les luttes de l'immigration et des quartiers populaires. Un espace politique diffus, en recomposition permanente, permet à différentes générations de damnés, d'opprimés, de militants et de résistants issus des territoires ségrégés et de l'exploitation coloniale de croiser leurs expériences et leurs regards. Des mémoires, des convictions, des espoirs et des désillusions, des colères et des analyses, des tactiques et des stratégies se sont rencontrées et reformulées en se reconnaissant au Forum social des quartiers populaires (FSQP) de Saint-Denis en 2007, à celui de Nanterre en 2008 puis à Saint-Denis encore en 2011, mais aussi dans les quatre rencontres nationales des luttes de l'immigration consécutives, ou encore dans les commémorations du 17 octobre 1961. Une forme d'éducation populaire collective et autonome y prend forme. Elle s'attache à montrer les liens entre l'histoire coloniale, celle de l'impérialisme, l'encadrement des quartiers populaires, la conjugaison du racisme structurel et de l'islamophobie avec la domination patriarcale et le capitalisme. Dans ces lieux, se construisent patiemment – avec toutes les difficultés de s'organiser quand on est les plus pauvres, les plus discriminés et les plus réprimés - une conscience commune des oppressions systémiques, la rencontre de volontés d'organisation collective, des alliances offensives. Des militants associatifs et politiques de longue date, du Mouvement des travailleurs arabes (MTA), du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) y côtoient de nouvelles générations. De nouvelles organisations

– comme le parti des Indigènes de la République ou la Brigade Anti Négrophobie – ont vu le jour et portent la critique de la domination raciste et de la violence policière du point de vue des principaux concernés. Des réseaux comme Résistons ensemble aux violences policières et sécuritaires ou À toutes les victimes des États policiers recueillent et diffusent de la contre-information.

Parmi les comités «Vérité et justice» constitués à la suite de meurtres policiers, nombreux sont ceux qui réussissent désormais à perdurer pour mener de longues procédures et dénoncer la violence policière comme système. Des tentatives de coordination ont vu le jour ces dernières années. Le collectif Vies volées réunit depuis 2011 des familles de personnes tuées par la police et leurs soutiens. Il a lancé l'initiative de commémorer chaque année les victimes de la police. Cette marche s'est tenue à Paris le 19 mars 2011, elle a traversé Paris, encadrée continuellement par des policiers. Des marches ont eu lieu aussi à Toulouse et Bordeaux, ainsi que des rassemblements à Pau, Blois, Lyon, Poitiers, Reims ou St-Nazaire.

Depuis le début des années 2000, des comités antirépression réapparaissent en France, aux États-Unis, au Canada, en Grèce... Ils ont en commun l'idée que l'ordre sécuritaire impose de se doter d'outils d'autodéfense populaire face à la police, à la justice, à l'État. Certains de ces comités organisent des formations juridiques, montent des caisses de solidarité pour soutenir les personnes mises en examen, payer des avocats ou des mandats, d'autres créent de nouveaux médias alternatifs pour contourner la presse dominante et porter la voix des opprimés, ils essaient de rendre visible les agressions policières et les policiers particulièrement agressifs – le *copwatching* – en surveillant la police et les policiers, en les montrant et en les dénonçant publiquement par

des tracts, des sites internet, des manifestations... Depuis l'automne 2010, un «appel de Poitiers», émis par plusieurs de ces comités (Toulouse, Bordeaux, Périgueux, Saint-Nazaire, Tours, Blois, Poitiers et Paris) invite à coordonner et à fédérer les forces qui luttent contre la répression, les violences racistes et sécuritaires en France⁴⁴⁸.

À la suite de la rencontre organisée à Grasse le 6 février 2011 par le comité «Vérité et justice pour Hakim Ajimi», un autre appel est émis en réponse à celui de Poitiers. Les comités «Vérité et justice» pour Hakim Ajimi, Lamine Dieng, Mamadou Marega, Abou Bakari Tandia, Ali Ziri et Ümüt invitent à constituer «une assemblée de coordination nationale réunissant les proches de victimes et les militant-e-s de base travaillant contre les violences d'État⁴⁴⁹».

Le forum antirépression de Poitiers des 26 et 27 novembre 2011 a appellé à une nouvelle journée d'action nationale, le 17 mars 2012. Des marches, des rassemblements, des débats et des actions ont eu lieu dans plusieurs villes de France, avec pour objectif commun de construire l'alliance de toutes les victimes de la police et l'auto-organisation des principaux concernés.

Le 2 octobre 2011, les organisateurs du Forum social des quartiers populaires et des Rencontres nationales des luttes de l'immigration ont appelé à faire «converger» ces initiatives «en les rendant complémentaires».

«La situation faite à l'immigration et aux quartiers populaires depuis plusieurs décennies, la paupérisation, la précarisation et la discrimination qui touchent leurs habitants, les attaques grandissantes qu'il subissent (contrôles au faciès, crimes racistes, déni des droits les plus élémentaires: au logement, à la santé, etc.) rendent nécessaire une dynamique de convergence susceptible d'accroître la force des

initiatives militantes qu'exige la situation.» Il s'agit «d'envisager un espace militant commun, un front uni des organisations de l'immigration et des quartiers populaires⁴⁵⁰».

Le 27 novembre 2011, les troisièmes Rencontres nationales des luttes de l'immigration ont eu lieu à Créteil. Les participants ont rédigé une déclaration commune qui pose les bases d'un mouvement populaire conscient et offensif:

Depuis des décennies les habitant-e-s des quartiers populaires et les populations issues des immigrations sont injuriées, humiliées, méprisées, instituées comme ennemi de l'intérieur. Mais qu'on ne se trompe pas, nous sommes exploité-e-s, mais non soumis-e-s, opprimé-e-s mais non résigné-e-s, dominé-e-s mais non dompté-e-s. Des résistances existent, mais sont éparpillées, les mobilisations sont multiples mais invisibles, les combats ne sont pas nouveaux mais insuffisants à changer réellement le rapport de force. Cette situation catastrophique de nos quartiers populaires est, nous le savons, liée à notre absence d'auto-organisation coordonnée pour nos quartiers populaires, visible au niveau national, capable de produire les rapports de force sans lesquels rien ne peut changer. Elle est liée à la confiscation de notre parole par les organisations et partis politiques qui ne connaissent rien de notre situation, qui la travestissent, l'instrumentalisent, l'euphémisent.

Pour toutes ces raisons les présent-e-s à l'assemblée s'entendent sur la nécessité du passage au politique pour: peser sur le rapport de force, par des mobilisations militantes communes sur l'ensemble du territoire; dénoncer et démasquer de manière commune toutes les attaques et tentative de récupération de notre situation et de notre combat; être présent pendant les prochaines campagnes électorales; préparer les prochaines étapes de notre construction politique⁴⁵¹.

Différents projets émergent depuis cet appel et ces troisièmes Rencontres nationales des luttes de l'immigration.

L'auto-organisation des opprimés face à la domination policière est une question de survie pour les quartiers populaires et leurs habitants; elle le deviendra sans aucun doute pour toutes les forces qui s'opposent à l'ordre du capital. Entre septembre et la fin octobre 1961, près de 300 colonisés ont été tués à Paris par la police. C'est à peu près le nombre de victimes de la police dans les quartiers populaires depuis le début de la restructuration sécuritaire. Il s'agit d'un autre massacre d'État, mis en œuvre à petit feu. Sans compter la cinquantaine de suicides et morts suspectes en prison chaque année, on comptait 6 morts par an entre 1977 et 1987, 8 morts par an entre 1987 et 1997, 10 morts par an entre 1997 et 2001452 et on compte désormais en moyenne 12 morts par an entre 2005 et 2012 directement liés à l'exercice de la police⁴⁵³. Il existe un rapport direct entre le développement du capitalisme, l'extension des inégalités et le taux d'élimination policière des damnés intérieurs.

Un assassinat est un meurtre avec préméditation. La violence policière étant le produit d'une mécanique régulée et de protocoles techniques, affirmons-le, l'État prémédite institutionnellement le meurtre des damnés intérieurs. Il assassine méthodiquement.

Douze morts sont recensés dans la seule première moitié de l'année 2012. La mécanique s'accélère en se répétant. Le 5 juin 2012, quinze ans après le début de la bataille de Dammarie-les-Lys, un habitant de

la Plaine-du-Lys – quartier populaire de la ville soumis à un lourd chantier de restructuration urbaine –, Youssef Mahdi, 24 ans, meurt noyé en tentant d'échapper à un contrôle de la police⁴⁵⁴. Cinq ans après la mort de Lakhamy et Moushin, percutés à Villiers-le-Bel, deux jeunes de la ville sont à nouveau percutés en scooter par une voiture de la BAC le 9 juin 2012. Rodrigue, 20 ans, tombe dans le coma. Le quartier est quadrillé par la police et le ministre de l'Intérieur se rend au commissariat de Villiers-le-Bel pour «faire part de son soutien et sa confiance» aux forces de l'ordre⁴⁵⁵.

Observer la manière dont l'État impérialiste emploie la brutalité, la férocité et le meurtre contre les damnés aux colonies ou les damnés intérieurs en métropole dévoile une structure fondamentale. L'État impérialiste se maintient à travers une guerre policière en expérimentation constante dans ses périphéries intérieures. Pour pouvoir se restructurer, il entretient et contient en permanence la guerre au cœur de ses enclaves ségrégées. La domination sécuritaire importe, traduit et reformule à l'intérieur des métropoles impériales ce qu'Achille Mbembe appelle des «mondes de mort», c'est-à-dire des espaces comme la Palestine où les habitants sont soumis à des conditions d'existence relevant du statut de «mort-vivant⁴⁵⁶».

Nous avons tenté d'analyser la domination policière en l'observant depuis celles et ceux qui la subissent le plus frontalement et le plus systématiquement. Cette esquisse de contre-histoire populaire de la violence policière démasque l'État sous certains de ces aspects seulement. Les rouages les plus subtils et les plus profonds des mécaniques de domination ne se révèlent que par l'enquête populaire et l'action directe des dominés elles et eux-mêmes.

Police impériale, guerre sociale

Le carnage de la violence policière ne peut s'arrêter sans rompre avec les structures économiques, politiques et sociales qui produisent tous les rapports de domination. Il nous faut trouver les moyens de nous organiser collectivement pour saboter les rouages de l'État et des sociétés de classes afin d'en finir avec la suprématie blanche, bourgeoise et patriarcale. Ces ruptures sont faites de résistances et de luttes, de solidarités et d'alliances quotidiennes. L'émancipation collective est une bataille permanente où nous n'aurons que ce que nous saurons prendre et où tout est à construire par nous-mêmes. Organisons-nous.

Remerciements

Cette enquête repose sur des réflexions collectives et doit tout à celles et ceux qui luttent au quotidien. Elle leur appartient, elles et eux seuls peuvent la continuer. Un très grand merci à celles et ceux qui ont nourri ce travail et en particulier à Mogniss H. Abdallah, Bilal, Emmanuel Blanchard, Félix Boggio Éwanjé-Épée, Rafik Chekkat, Assia Chhiti, Jean-Pierre Garnier, Hazel et Julie pour leurs relectures critiques, leurs commentaires incisifs et leur aide indispensable.

Notes

- 1. David Harvey, *Le nouvel impérialisme*, Les Prairies ordinaires, 2010
- 2. Voir par exemple Patrick
 Bruneteaux, Maintenir l'ordre. Les
 transformations de la violence d'État
 en système démocratique, Presses
 de Science Po, 1996; Voir aussi les
 travaux réunis par Peter Manning:
 Peter Manning, Police work. The
 Social Organisation of Policing, Long
 Grove, Waveland Press, 1997 (1977).
 3. Howard Zinn, L'impossible
 neutralité. Autobiographie d'un
 historien et militant. Agone. 2006.
- 4. Lorsque j'emploie des termes renvoyant à la «couleur» ou au «sexe» d'individus ou de groupes, je désigne des stigmatisations, c'est-à-dire des étiquettes instituées par et pour la hiérarchisation socioraciste et sexiste, qui déterminent des conditions sociales d'oppression et ne renvoient à aucune caractéristique corporelle ou biologique concrète. Il s'agit de désigner les groupes opprimés à travers ces identifications.

 5. Jean-Pierre Garnier. Une violence
- striction of the dailer, one violence deminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires, Agone, 2010.
- 6. Mathieu Rigouste, L'Ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine, La Découverte, 2009.
- 7. Rafik Chekkat, «"Hardcore jusqu'à la mort". Sur les suites judiciaires de la mise à mort publique Abdelhakim Ajimi», http://www.etatdexception. net/?p=54
- 8. Yves Lacoste, La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre, La Découverte, 1988, (1976).
- 9. Bruno Pomart, Jacques Lesinge, Flic d'élite dans les cités, Éditions Anne Carrière, Paris, 2009; Patrick Trotignon, Être flic dans le 9.3, Éditions du Rocher, Paris,

- 2008; Georges Demmer, Flic à vie, JC Gawsewitch, 2010; Roger Le Taillanter, Le Grand, Ma vie de flic. Éditions Plon, 1995; Georges Moreas, Un flic de l'intérieur, Éditions N°1, 1985; Charles Pelégrini, Flic de conviction. Éditions Anne Carrière, 1999; Michel Felkay, Les interventions de la police dans les zones de cités urbaines, Éditions l'Harmattan, 1999; Michel Felkay, Le commissaire de tranquilité publique, Éditions L'Harmattan, 1999: Philippe Pichon, Journal d'un flic. La police vue de l'intérieur, Flammarion, 2007; Serge Reynau, Chroniques de la main courante. Histoires vécues Bourrin Éditeur 2009 : Sihem Souid. Omerta dans la police. Sexisme, racisme, homophobie, abus de pouvoir, Cherche Midi. 2010: Bénédicte Desforges, Police mon amour, Chroniques d'un flic ordinaire, Anne Carrière, 2010.: Bénédicte Desforges, Flic, Chroniques de la police ordinaire, J'ai Lu, 2007: Brendan Kemmet, S.O.S Police. Scènes de la vie quotidienne, Cherche-Midi, 2010.
- 10. Voir le colloque «Récits de vie de policiers. L'historien, le sociologue et les récits de vies, archives orales: usages et problèmes» organisé par la BNF le 31 mai et le 1er juin 2007. Il existe un fonds INHES réunissant des récits de vie de policiers à la BNF.
- 11. Voir François Masclanis, «Une approche de la culture policière à travers les écrits de policiers», Thèse de doctorat, Jean-Louis Loubet del Bayle (dir.), CERP- Université Toulouse 1, 2004.
- **12.** Fabien Jobard, Les violences policières. État des recherches dans les pays anglo-saxons, L'Harmattan, 1999.
- 13. Voir par exemple l'enquête de Richard Ericson. Richard Ericson, Reproducing Order. A Study of Patrol Work, Toronto, University of Toronto Press, 1982.
- 14. Voir par exemple Hélène L'Heuillet, «La généalogie de la police», Culture et conflits, Approches comparées des polices en Europe, L'Harmattan, 2003, p. 130.

- 15. Voir par exemple Jerome Skolnick, *Justice Without Trial*, New York, Wiley, 1966 et Richard Kania, Wade McKey, «Police Violence As A Function Of Community Characteristics», *Criminology*, XV, n° 1, mai 1977.
- 16. Depuis le début du xx° siècle, l'État « démocratique » perfectionne sa capacité à « réaliser une instrumentalisation de la confrontation » pour maîtriser les « effets de la violence exercée » par les policiers. Voir Patrick Bruneteaux, Maintenir l'ordre. Les transformations de la violence d'État en régime démocratique, Presses de Sciences Po, 1996.
- **17.** Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Maspero, 1961.
- 18. La notion de «sous-blanc» est utilisée dans plusieurs textes du groupe de rap français IAM. Elle a été employée pour analyser le «racisme européen». André Réa (dir.), *Immigration et racisme en Europe*, Éditions Complexe, 1998.
- 19. Charles Tilly, Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990. Aubier, 1992.
- **20.** Michel Foucault, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France*, 1976, Gallimard/seuil, 1997, p89.
- **21.** Emmanuel Blanchard, «La dissolution des brigades nordafricaines de la préfecture de police: la fin d'une police d'exception pour les Algériens de Paris (1944-1953)? », in Bulletin de l'IHTP, Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial au xxº siècle, n° 83, juin 2004.
- 22. Emmanuel Blanchard, «L'encadrement des Algériens de Paris (1944-1954), entre contraintes juridiques et arbitraire policier», Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies, Vol. 11, n° 1, 2007. En ligne sur http://chs.revues. org/index142.html
- 23. Yvan Gastaut, «Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses», Cahiers de la Méditerranée, vol. 69, Être marginal en Méditerranée (xvr° xxr° siècle), 2004. En ligne sur http://

- cdlm.revues.org/index829.html **24.** «Le bidonville de Gennevilliers», *Cinq colonnes à la une*, 4 mars 1960, en ligne sur ina.fr.
- **25.** Emmanuel Blanchard, «Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie», in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/2 n° 90, p. 61-72.
- 26. Par exemple la brigade des agressions, créée en 1946 pour poursuivre les «nouveaux gangs motorisés» (la bande des tractions avant en particulier). Celle-ci a ensuite été absorbée par la brigade criminelle. Voir Roger Le Taillanter, «Le grand», ma vie de flic, Plon, 1995, p. 78. Une filiation s'établit de manière plus lointaine avec les «brigades du Tigre», créées par Clemenceau au début du xxº siècle pour chasser les premiers «gangs motorisés» et les anarchistes (et notamment la bande à Bonnot).
- 27. Roger Le Taillanter, op. cit., p. 94. 28. Abdelmalek Sayad et Eliane Dupuy, Un Nanterre algérien, terre de bidonville, éditions Autrement, 1995,
- 29. Yvan Gastaut, « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses», *Cahiers de la Méditerranée* n° 69, 2004. En ligne sur: http://cdlm.revues.org/index829.html
- 30. Ibid.

p. 109.

- **31.** Maurice Papon, «Les problèmes de l'ordre public à Paris», *Défense Nationale*, janvier 1963, p. 189.
- **32.** Mathieu Rigouste, *L'ennemi* intérieur, La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine, La Découverte, 2009.
- **33.** *Ibid.*, p. 99.
- **34.** Jean-Luc Einaudi, *Octobre 1961*, *Un massacre d'État à Paris*, Fayard, 2001.
- **35.** Linda Amiri, *La bataille de France, La guerre d'Algérie en métropole*, Robert Laffont, 2004.
- **36.** Fausto Giudice, *Arabicides. Une chronique française, 1970-1991*, La Découverte, 1992, p. 11.
- **37.** Claude Angeli, *Les polices de la nouvelle société*, Maspero, 1971.

- **38.** Extrait de Monique Hervo, Marie-Ange Charras, *Bidonvilles*, Paris, Maspero, 1971, cité in Alec G. Hargreaves (dir.), *Immigration in Postwar France*, Methuen & Co., 1987, p. 100.
- **39.** Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous mangué*, La Dispute, 2003.
- **40.** Jean-Paul Tricart, «Genèse d'un dispositif d'assistance: les "cités de transit" », *Revue française de sociologie*, XVIII, 1977, p. 610.
- **41.** Thibault Tellier, *Le temps des HLM 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Autrement «Mémoires/Culture», 2007.
- 42. Olivier Masclet, op. cit.
- **43.** Pierre Bourdieu & Rosine Christin «La construction du marché. Le champ administratif et la production de la politique du logement», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990, p. 65-85.
- **44.** Michel Marié, «La guerre, la colonie, la ville et les sciences sociales», *Sociologie du travail*, vol. XXXVII, n° 2, 1995, p. 277-299.
- 45. Rapport de Maurice Legay, directeur du SCAA, décembre 1961, APP H1 B30. Cité in Emmanuel Blanchard, Encadrer des «citoyens diminués». La police des Algériens en région parisienne (1944-1962), thèse pour le doctorat d'histoire, Jean-Marc Berlière (dir.), Université de Bourgogne, 2008, p. 203.
- **46.** Emmanuel Blanchard, «Circulations coloniales. La place de l'Outre-mer dans la socialisation et les trajectoires professionnelles des policiers parisiens (1944-1962)», in Jean-Marc Berlière (dir.), Les métiers de police: être policier en Europe, 18e 20e siècles, Presses universitaires de rennes, 2008, p. 142-156.
- **47.** Didier Fassin, Quand les corps se souviennent. Expérience et politique du sida en Afrique du sud, La Découverte, Paris, 2006.
- **48.** Jérémie Gauthier, D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France: les brigades anticriminalité (1973-2004). Enquête ethnographique auprès d'une brigade anticriminalité du Val-de-Marne, DEA

- de Sciences Sociales, Gérard Mauger dir., ENS/EHESS, 2004.
- 49. Roger Le Taillanter, op. cit., p. 125.
- **50.** *Ibid.*, p. 125-126.
- **51.** *Ibid*.
- **52.** *Ibid.*, p. 72.
- **53.** *Ibid.*, p. 133. **54.** *Ibid.*, p. 137.
- **55.** Annuaire du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale 1984, archives de la préfecture de police E/A 127 XVII. récit de vie de nolicier.
- **56.** Jean-Marc Berlière, *Histoire de la Police française. Mythes et réalités de Louis XIV à nos jours*, (Documentaire), LCJ éditions, 2007.
- **57.** Fausto Jiudice, *Arabicides*, *op. cit.*, p. 73.
- **58.** «La BAC 93, 40 ans d'action», *Police Pro*, n° 30, novembre-décembre 2011, p. 24.
- 59. Jérémie Gauthier, op. cit., p. 39.
- **60.** Alain Girard, «Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Enquête d'opinion
- publique», *Population*, vol. 26, sept. -oct.1971, p. 827-875; Alain Girard et *al.*, «Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Nouvelle enquête d'opinion», *Population*, vol. 29, novembre-décembre 1974, p. 1015-1069.
- **61.** Alain Morice, «Du seuil de tolérance au racisme banal, ou les avatars de l'opinion fabriquée», *Journal des anthropologues*, 2007,
- p. 110-111. http://jda.revues.org/2509 **62.** Michel Marié, « Quelques
- réflexions sur le concept de seuil de tolérance», Sociologie du Sud-Est, juillet-octobre 1975, p. 39-50.
- **63.** Fausto Giudice, *Arabicides, op. cit.*, p. 126.
 - **64.** *Ibid.*, p. 126.
- **65.** *Ibid.*, p. 128.
- **66.** Le Monde, 14 octobre 1974. **67.** Reflex, L'État assassine. Meurtres racistes et sécuritaires, Hors-Série n° 1, Parloir Libre-Réflexes, 1992, p. 4.
- **68.** Pierre Bourdieu, «Esprit d'État», in *Raisons pratiques*, Seuil, 1994, p. 101-133.
- **69.** Sylvie Tissot, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, 2007.

- **70.** Intervention sur RTL, le 2 février 1974
- 71. Le Monde, 5 février 1974.
- **72.** Jean-Pierre Garnier, *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence*, L'Harmattan, 1999.
- **73.** Michelle Zancarini-Fournel, «Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981)», *Vingtième Siècle*, n° 84, Presses de Sciences Po, 2004, p. 119-127.
- **74.** *Ibid*.
- **75.** Il s'occupera notamment de la restructuration architecturale sécuritaire du quartier du Luth à Gennevilliers.
- **76.** Philippe Juhem, «"Civiliser" la banlieue. Logiques et conditions d'efficacité des dispositifs étatiques de régulation de la violence dans les quartiers populaires», Revue française de science politique, n° 1, 2000, p. 54.
- **77.** Ministère du Logement, Direction de la construction, offices HLM, DATAR.
- **78.** Philippe Juhem, «"Civiliser" la banlieue.», *op.cit.*, p. 62.
- 79. Ibid., p. 65.
- **80.** Une partie importante de ces structures n'a pas fonctionné suite au refus de travailleurs sociaux de travailler avec la police ou à celui de municipalités méfiantes à l'égard de dispositifs qu'elles ne maîtrisaient pas complètement. Adil Jazouli, *Les Années banlieues*, *op. cit.*, p. 126 et p. 162.
- **81.** Quentin Deluermoz, *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris, 1854-1914*, Publications de la Sorbonne, 2012.
- **82.** Le Monde, 12 juin 1991.
- **83.** Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe, Les identités ambiguës*, La Découverte, 1988.
- **84.** David Dufresnes, *Maintien de l'ordre. Enquête*, Hachette, 2007.
- **85.** Fausto Giudice, *Arabicides*, *op. cit.*, p. 215.
- **86.** Mogniss H. Abdallah, *J'y suis*, *j'y reste! Les luttes de l'immigration en France depuis les années soixante*, éditions Reflex, 2001.
- 87. Tué à 15 ans par le gardien de

- la cité au fusil 22 long rifle. Mogniss H. Abdallah, Rengainez, on arrive! Chroniques des luttes contre les crimes racistes ou sécuritaires, contre la hagra policière et judiciaire (des années 1970 à aujourd'hui), Libertalia, 2012.
- **88.** Journal d'Antenne 2, octobre 1990, archives INA.
- 89. http://www.lyoncapitale.fr/ lyoncapitale/journal/univers/Actualite/ Societe/20-ans-apres-les-emeutes-a-Vaulx-en-Velin-hommage-a-Thomas-Claudio
- **90.** Michel Felkay, Les interventions de la police dans les zones de cités sensibles, L'Harmattan, 1999, p. 70.
- **91.** Patrick Trotignon, *Flic dans le* 9.3., Ed du Rocher, 2008, p. 94.
- 92. Ibid., p. 94.
- **93.** Eric Maurin, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, 2004.
- **94.** Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008.
- 95. Robert Blauner, «Internal Colonialism and Ghetto Revolt», Social Problems, Vol. 16, n° 4, University of California Press, 1969, p. 393-408
- **96.** Gonzalez Casanova, Pablo (1965). «Internal Colonialism and National Development», *Studies in Comparative International Development*, vol. 1, n° 4, p. 27–37.
- 97. Michael Hechter, Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, University of California Press, 1975.
- 98. Harold Wolpe, «The Theory of Internal Colonialism: The South African Case», in 1. Oxhaal et al., Beyond the Sociology of Development, Routledge & Kegan Paul, 1975.
- 99. Toutes les références à la forme générale de la «contre-insurrection» sont issues d'une comparaison entre des études sur les doctrines contre-insurrectionnelles employées en Algérie dans les années 1950 et dans les années 1990, en France, en Argentine, au Rwanda, au Cameroun, au Brésil, aux États-Unis, en Irak et en Afghanistan.

- 100. Georges-Henri Bricet des Vallons (dir.) Faut-il brûler la contreinsurrection?. Choiseul, 2010.
- 101. Gabriel Périès, De l'action militaire à l'action politique.
- Impulsion, codification et application de la doctrine de la «querre révolutionnaire» au sein de l'armée française (1944-1960), thèse de science politique, université Paris-I, 1999.
- 102. Roger Trinquier, La guerre moderne. Table ronde, 1961.
- 103. Entretien avec l'historien de la guerre d'Algérie et membre du FLN Mohamed Harbi réalisé en ianvier 2011.
- 104. Robin D. G. Kelley, Into the Fire. African Americans since 1970, Oxford University Press, 1996.
- Howard Zinn, Une histoire populaire des Etats-Unis de1492 à nos jours, Agone, 2003.
- 105. Roger Faligot, Guerre spéciale en Europe, Le laboratoire irlandais, Flammarion, 1980.
- 106. Gabriel Péries et David Servenay. Une querre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais, La Découverte, 2007.
- Thomas Deltombe, Manuel Domergue., Jacob Tatsitsa, Kamerun! Une auerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971, La Découverte, 2011.
- Lounis Aggoun, Jean-Baptiste Rivoire, Françalgérie. Crimes et mensonges, La Découverte, 2004.
- 107. Stephane Beaud, Michel Pialloux. Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses, Favard, 2003.
- 108. Laurent Bonelli, «Formation, conservation et reconversion de dispositions antisubversives. L'exemple des Renseignements généraux», in Sylvie Tissot (dir.), Reconversions militantes. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006, p. 100.
- 109. Lucienne Bui Trong «L'insécurité des quartiers sensibles : une échelle d'évaluation», Les Cahiers de la sécurité intérieure, 1993.
- 110. Laurent Mucchielli, «L'expertise policière des "violences urbaines", Informations sociales, 2001, n° 92, p. 14-23.

- 111. Mis au point au début des années 2000 et publié en mars 2005 par le Bureau national de coordination de la lutte contre les violences urbaines (BNCLVII)
- 112. Frédéric Potet, «Ma vie de CRS». Le Monde magazine, 31 oct 2009, p. 25.
- 113. Selon le site du ministère de l'Intérieur.
- 114. Benoît Dupont, Frédéric Lemieux (dir.). La militarisation des appareils policiers, Presses de l'université de Laval 2005
- 115. Maurice Raisfus. La France bleu-marine, De Marcellin à Sarkozy, L'esprit frappeur, 2005, p. 225.
- 116. Michel Felkav. Les interventions de la police dans les zones de cités sensibles, L'Harmattan, 1999, p. 69.
- 117. Il a participé au coup d'État militaire du 13 mai 1958 – porté par les structures contre-insurrectionnelles à Alger en menant des forces contreinsurrectionnelles pour continuer le putsch en métropole. Voir Christophe Nick, Résurrection, Naissance de la V^e République, un coup d'État démocratique, Fayard, 1998.
- 118. En tant que dirigeant du Service d'action civique (SAC), une milice parapolicière au service du pouvoir gaulliste, spécialisée dans les opérations de (contre)-subversion à l'intérieur du territoire. Voir François Audigier, Histoire du SAC, la part d'ombre du gaullisme, Stock, 2003.
- 119. Mathieu Rigouste, L'Ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine, La Découverte, 2009.
- 120. Le Monde, 6 avril 1993.
- 121. Le Monde, 12 avril 1993.
- 122. Lounis Aggoun, Jean-Baptiste Rivoire, Françalgérie, crimes et mensonges d'États, op. cit., p. 352. 123. Ibid., p. 355.
- 124. Thomas Deltombe, L'Islam imaginaire, La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005, La Découverte.
- 125. L'Humanité, 11 août 1994.
- 126. Thomas Deltombe, «Quand

- l'islamisme devient spectacle. Il y a dix ans, l'affaire de Folembray», Le Monde Diplomatique, août 2004, p. 11.
- **127.** Mathieu Rigouste, *L'ennemi* intérieur, op. cit. p. 257-262.
- 128. Discours du 23 juin 97, devant la promotion de 61 commissaires de police de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
- 129. Le Monde, 20 avril 98.
- **130.** Michel Felkay, Les interventions de la police dans les zones de cités sensibles, L'Harmattan, 1999, p. 73.
- **131.** *Ibid*., p. 62-63.
- 132. Ibid., p. 63-66.
- 133. Ibid., p. 66-67.
- 134. Ibid., p. 86.
- 135. Ibid., p. 63-64
- **136.** Erik Blondin, *Journal d'un gardien de la paix*, La Fabrique, 2002, p. 47.
- **137.** Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Seuil, 2011, p. 186.
- 138. Amnesty International, France. Pour une véritable justice. Mettre fin à l'impunité de fait des agents de la force publique dans des cas de coups de feu, de morts en garde à vue, de torture et autres mauvais traitements, 2005, p. 39-40.
- 139. Tout ce passage est basé sur des documents de synthèse rédigés par des habitants et des militants de La Revnerie.
- 140. J.S., «Claude Bartolone: "on peut relancer la politique de la ville" », La Dépêche, 19 décembre 1998. http://www.ladepeche.fr/article/1998/12/19/123257-claude-bartolone-on-peut-relancer-lapolitique-de-la-ville.html
- 141. Récits issus de discussions menées en 2010.
- 142. Après quatre années de lutte pour faire condamner les policiers, la chambre d'accusation de la Cour d'appel d'Orléans rend un non-lieu au bénéfice des policiers et reconnaît le fait de tirer dans le dos d'un être humain en fuite comme un acte de légitime défense. Emmanuelle Cosse, «Les suites judiciaires de la mort d'Abdelkader Bouziane», Vacarme, n° 21, automne 2002.

- 143. Fabien Jobard, «Dammarielès-Lys: chronologie 2002-2003», Vacarme, n°21, 2003. En ligne sur www.vacarme.org/article383.html
- **144.** Association de Melun qui travaille avec Bouge-qui-bouge.
- 145. «Dammarie-lès-Lys. Les terroristes de la Plaine», *L'Écho des cités. Journal du MIB*, été 2003, p. 4.
- **146.** Entretien de David Dufresnes avec Claude Guéant, cité *in* David Dufresnes, *Maintien de l'ordre, op. cit.*, p. 13.
- **147.** Didier Fassin, *La force de l'ordre,* op. cit., p. 146.
- **148.** Hacène Belmessous, *Opération banlieue*, *op. cit.*, p. 102.
- 149. Ibid.
- **150.** http://regardeavue.com/sanscasque-ni-bouclier-temoignage-dunex-officier-de-police/ Entretien réalisé le 27 octobre 2005
- **151.** Document consultable en annexes de David Dufresnes, *Maintien de l'ordre, op. cit.*, p. 255.
- **152.** Gardiens de la paix. Fiction ou réalité?, documentaire réalisé par l'association Esma du quartier du Mirail à Toulouse, 2012.
- 153. «Nouvelles modalités de la participation des forces mobiles de la police nationale à la lutte contre l'insécurité et les violences urbaines», NOR/INTC0500092C, ministère de l'Intérieur, 18 octobre 2005 (reproduite *in* David Dufresnes, *Maintien de l'ordre. Enquête, op. cit.*, p. 264).
- 154. Sylvie Thénault, «L'état d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine: destin d'une loi», *Le Mouvement* social, n° 218, janvier-mars 2007, L'Atelier, Paris, p. 63.
- **155.** Citée dans David Dufresnes, *Maintien de l'ordre, op. cit.*
- 156. Jérémie Gauthier, «D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France: les brigades anticriminalité (1973-2004), Enquête ethnographique auprès d'une brigade anticriminalité du Val-de-Marne, DEA de Sciences Sociales, Gérard Mauger dir., ENS/EHESS, 2004.
- **157.** Extrait d'une rencontre avec des membres du comité de soutien aux

inculpés de Villiers-le-Bel, Marseille, 9 juin 2010.

158. AFP, 18 février 2008.

159. AFP, 20 février 2008.

160. Alain Hamon, «Démanteler les points hauts…», *France Soir*, 14/05/10.

161.20 minutes, 9 juin 2009.

162. Collectif Angles Morts, *Vengeance d'État. Villiers-le-Bel: des révoltes aux procès*, Syllepse, 2011.

163. Ibid.

164. Hacène Belmessous, *Opération Banlieues*, La Découverte, 2010, p. 52.

165. Entretien réalisé par Hacène Belmessous le 9 décembre 2009. **166.** Hacène Belmessous, *Opération*

Banlieues, op. cit., p. 61.

167. Indisponible sur Internet, il est décrit dans Étienne de Durand, «Francs-tireurs et Centurions – les ambiguïtés de

l'héritage contre-insurrectionnel français», Focus stratégique, n° 29, mars 2011.

Ce texte est la traduction, quelque peu modifiée, du chapitre «France» paru dans Thomas Rid et Thomas Keaney (dir.), *Understanding Counterinsurgency: Doctrine, Operations, and Challenges*, Londres, Routledge, 2010, p. 11-27.

168. DIA-3.4.4, Contre-insurrection (Coin), N° 253/DEF/CICDE/NP du 05 novembre 2010.

169. *Ibid.*, p. 15.

170. Gaïdz Minassian, *Zones grises. Quand les États perdent le contrôle*, Autrement, 2011, p. 84.

171. Quelques adaptations du concept d'apartheid pour la situation française: Fausto Giudice (dir.), Têtes de Turc en France, enquêtes sur l'apartheid à la française, La Découverte, 1989 : Paul A. Silverstein : Chantal Tetreault, «Postcolonial Urban Apartheid», sur http:// riotsfrance.ssrc.org; Dominique Vidal, «Casser l'apartheid à la française», Le Monde Diplomatique, décembre 2005. Mustapha Dikec. Badlands of the Republic. Space, Politics and Urban policy, Blackwell, 2007. 172. Olivier Razac, Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le

camp, La Fabrique, 2000.

173. Gardiens de la paix. Fiction ou réalité?, op. cit.

174. Ibid.

175. Ibid.

176. Maurice Rajsfus, *La France bleu marine. De Marcellin à Sarkozy,* L'Esprit frappeur, 2005. Elisabeth Weisman, *Flics, Chronique*

d'un désastre annoncé, Stock, 2012.

177. Interviewé par Elisabeth Weisman, in *Flics, Chronique d'un* désastre annoncé, Stock, 2012, p110.

178. Stephen Graham, Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain, La Découverte, 2012, p. 59-61.

179. Le GIM regroupe aujourd'hui 2700 entreprises dont EADS, Dassault, Safran, Thales ou Areva, c'est-à-dire le sommet militarosécuritaire du CAC40.

Collectif, Histoire secrète du patronat français, La Découverte, 2009, p. 14. **180.** Michel Goya, Res Militaris, De l'emploi des forces armées au xxr^e

l'emploi des forces armees au xxí siècle, Economica, 2º ed., 2011, p. 44.

181. Andrée Michel, *Surarmement, Pouvoirs, Démocratie,* L'Harmattan, 1995.

182. www.defense.gouv.fr/dga 183. Pierre Marion, *Le pouvoir* sans visage, *le Complexe militaroindustriel*, Calmann-Levy, 1990.

184. Jean Guisnel, Les Généraux. enquête sur le pouvoir militaire en France, La Découverte, 1990, p. 264. 185. Il v a en fait eu au moins un mort à Paris, Philippe Mathérion, 26 ans, retrouvé au matin sur la barricade de la Rue des Écoles, et un autre dans les Yvelines (le lycéen Gilles Tautin, 17 ans, noyé dans la Seine poursuivi par des CRS). À Sochaux. deux ouvriers de Peugeot Montbéliard ont été tués par la police (Pierre Beylot, 24 ans, reçoit une balle tirée par un CRS et Henri Blanchet, 49 ans, chute d'un parapet, déstabilisé par un tir de grenade offensive). Deux policiers sont morts en fonction (le

commissaire René Lacroix, écrasé par un camion à Lyon et le commandant

pavé). Voir Boris Gobille, Mai 68, La

de CRS Journiac, atteint par un

Découverte, 2008.

186. Claude Angeli, René Backmann, Les polices de la nouvelle société, Maspero, 1971, p. 68.

187. Ibid.

188. Claude Angeli, René Backmann, Les polices de la nouvelle société, op. cit., p. 71.

189. Maurice Rajsfus, *Mai 68, sous les pavés la répression. Mai 1968-mars 1974*, Le Cherche-Midi, Paris, 1998.

190. Le Monde, 23 juin 1973, cité dans Maurice Rajsfus, La France bleu marine, De Marcellin à Sarkozy, mai 1968-octobre 2005, L'Esprit frappeur, 2005, p. 65.

191. Stephen Graham, Villes sous contrôle, op. cit., La Découverte, 2012.

192. *Le Monde*, 29 décembre 1981.

193. Ibid.

194. Groupe de recherche sur l'information et la paix, *Les armes non létales, une nouvelle course aux armements*, Genève, 1999.

195. STOA, *An Appraisal of Technologies of Political Control*, Working document, 1998.

196. François-Bernard Huyghe, *Les armes non létales*, Que-sais-je?, Puf, 2009, p. 35-36.

197. Ibid., p. 59.

198. Le Flash-Ball est en fait le nom d'un modèle de la marque Verney-Carron.

199. Alexis Veller, «Attention: flashball!», enquête-documentaire réalisée pour l'émission *Spécial Investigation* de Canal plus, 2010, 55 min.

200. Ibid.

201. www.theiacp.org

202. www.verney-carron.com

203. Manuel Boucher, «Portrait d'un policier de la brigade anticriminalité dans une "cité ghetto" française», *Champ pénal/Penal field*, Vol. IX, 2012 (en ligne).

204. Ibid.

205. Alexis Veller, «Attention: flashball!», enquête-documentaire réalisée pour l'émission *Spécial Investigation* de Canal Plus, 2010, 55 min.

206. Jean-Paul Brodeur, «La police: mythes et réalités», *Criminologie*, n° 17, 1984, p. 9-41.

207. Le premier prototype de pistolet électrique incapacitant est conçu en 1970 par un ingénieur de la Nasa.

Passionné de science-fiction, Cover l'appelle le Thomas A. Swift's Electric Rifle (T.A.S.E.R.) en référence à Tom Swift, le personnage d'une suite de fictions commencée en 1910, inventeur d'objets futuristes.

Groupe de Recherche sur l'Information et la Paix, Les armes non létales, une nouvelle course aux armements, Genève, 1999.

208. François-Bernard Huyghe, *Les armes non létales, op. cit.*, Puf, 2009, p. 115-116.

209. Une étude réalisée en Angleterre a montré que les détournements de matériels de sécurité pour des actes de torture s'y sont rapidement multipliés. Voir Amnesty International, Les marchands de douleur: l'utilisation des matériels de sécurité à des fins de torture et de mauvais traitements, Londres, 2 décembre 2003.

210. «La police confirme l'usage du Taser lors d'une intervention au centre de Vincennes, IGS saisie », dépêche AFP. 25 février 2008.

211. Alain Morice, «Taser en rétention. Violence à l'abri des regards», *Rue89*, 27 février 2008.

212. Entretien d'Hacène Belmessous avec Antoine Di Zazzo, cité dans Hacène Belmessous, *Opération Banlieues, op. cit.*, p. 194.

213. Ibid.

214. Le Monde, 12 octobre 2007.

215. Le Monde, 11 octobre 2007.

216. «Thales. La France et le Royaume-Uni vont conjointement évaluer le drone "watchkeeper" » en ligne sur

http://www.theatrum-belli.com/archive/2012/07/25/thales-la-france-et-le-royaume-uni-vont-conjointement-evalue.html

217. Guillaume Rolland, Antonin Tisseron, «L'emploi de l'hélicoptère en contre-insurrection. Quels enjeux pour quelles menaces? », Cahiers de la recherche doctrinale, CDEF, 2012.

218. «Eurocopter envisage des applications militaires pour son hélicoptère hybride X3», en ligne sur http://www.theatrum-belli.com/archive/2012/07/24/eurocopter-envisage-des-applications-militaires-

pour-son-hel.html

219. Entretien d'Hacène Belmessous avec le commissaire Hirsoil, cité in Hacène Belmessous, Opération Banlieues, op. cit., p. 94.

220. Entretien d'Hacène Belmessous avec le général Loup Françart, réalisé le 29 janvier 2010, cité in Hacène Belmessous, Opération Banlieues, op. cit., p. 31.

221. Hacène Belmessous, Opération Banlieues, op. cit., p. 62.

222. Études «technicoopérationnelles» intitulées «Capacité pour la maîtrise de foules non coopératives et de mouvements massifs de type émeute», réalisées par le groupement des sociétés Py Automation et Ardanti! en 2008 et 2009. Hacène Belmessous s'est procuré ces rapports et les cite dans Hacène Belmessous, Opération Banlieues, op. cit., p. 62.

223. Ibid.

224. Mathieu Rigouste, Les marchands de peur, op. cit.

225. Décret n° 2011-795 du 30 juin 2011 relatif aux armes à feu susceptibles d'être utilisées pour le maintien de l'ordre public, publié au JORF n°0151 du 1 juillet 2011 page 11269, texte n° 17.

226. Didier Bigo. Polices en réseaux. l'expérience européenne, Presses de Science Po, 1996.

227. Sur le sujet voire Rodrigo Nabuco de Araujo, Conquête des esprits et commerce des armes. La diplomatie militaire française au Brésil, 1945-1974, Doctorat d'histoire, Richard Mardin (dir.), Université Toulouse 2, 2011.

228. Jean-François Médard, «"La politique est au bout du réseau". Ouestions sur la méthode Foccart». Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 2002, http://ccrh.revues. org/612: DOI: 10.4000/ccrh.612

229. Au printemps 2010, Pasqua est condamné par la Cour de justice à un an de prison avec sursis pour «complicité et recel d'abus de bien sociaux».

230. Didier Bigo, Polices en réseaux, l'expérience européenne, Presses de Science Po, 1996, p. 337.

231, EADS (22 %), Safran (12 %), DCN (10 %), Thales (10 %), Nexter (9 %), Dassault (7 %). Les 30 % restants sont contrôlés par divers acteurs de l'industrie de la défense.

232. Cité dans Tefy Andriamanana, «Chine, Togo, Iran... la police française se vend bien à l'export», Marianne, 21 janvier 2011.

233. Tefy Andriamanana, «Chine, Togo, Iran...», op. cit.

234. Ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Rapport de performance budgétaire, 2009.

235. Parmi les exposants du salon de 2009 en France, la Chine comptait 32 stands, les États-Unis 85, Israël 47 tandis que la France en alignait 318. Les plus gros secteurs représentés étaient le maintien de l'ordre et la lutte antiterroriste

236. Fabrice Arfi, Karl Laske, «Les documents Takieddine. Sarkozy-Takieddine, un secret à 350 millions d'euros», Mediapart, 15 juillet 2011.

237. Rapport parlementaire de Jean-Luc Reitzer, février 2010.

238. Créé en 1979 sous l'impulsion d'industriels de l'armement terrestre. le GICAT a pour but d'organiser «la défense des intérêts de la profession» et «d'assurer la représentativité du secteur terrestre et aéroterrestre vis-à-vis des pouvoirs publics». www. gicat.com

239. Mathieu Rigouste, Les marchands de peur, op. cit.

240. Hacène Belmessous, Opération Banlieues, op. cit., p. 92.

241. «Interview d'Émile Pérez», revue Civique, octobre 2009, n° 181, p 20.

242. Christophe Cornevin, «Police: la France vend son savoir-faire à l'étranger». Le Figaro, 27 décembre 2010

243. Site de l'ambassade de France en Egypte. http:// www.ambafrance-eg.org/spip. php?article2864

244. Christophe Cornevin, «Police: la France vend son savoir-faire à l'étranger», op. cit.

245. Tefy Andriamanana, «Chine. Togo, Iran... la police française se vend bien à l'export», op. cit.

246. Ibid.

247. Christophe Cornevin, «Police: la France vend son savoir-faire à l'étranger», *op.cit*.

248. Zyneb Drief, «Des grenades lacrymogènes pour Ben Ali bloquées à Roissy», *Rue89*, mis en ligne le 18.01.2011.

249. Alix Cauchoix, «Marck. Des uniformes très recherchés à l'International», *Moci*, 8 décembre 2011

250. www.groupemarck.fr

251. Voir le site du groupe Lacroix www.lacroixds.com; voir aussi Jeanbaptiste Bernard, «Les masques d'Alsetex», n°7, décembre 2011 et Juliette Volcler, Le son comme arme, Les usages policiers et militaires du son, La Découverte, 2011.

252. Ibid.

253. Déclaration sur la chaîne Public Sénat, 14 mars 2011.

254. «Projet de loi relatif au contrôle des importations et des exportations de matériels de guerre et de matériels assimilés, à la simplification des transferts des produits liés à la défense dans l'Union européenne et aux marchés de défense et de sécurité», 2 mars 2011.

255. Selon la Homeland Security Research Corp, les industriels de la sécurité intérieure et de la défense du territoire espèrent une croissance de 81 % entre 2009 et 2018. Le chiffre d'affairess mondial de ce secteur – de l'antiterrorisme au contrôle des frontières, en passant par la protection des biens ou la gestion des catastrophes – passerait ainsi de 140 à 254 milliards de dollars.

256. Kanishka Goonewardena et Stefan Kipfer, «Colonization and the new imperialism. On the Meaning of Urbicide Today», *Theory and Event*, 2007.

257. Stephen Graham, Villes sous contrôle. La militarisation de l'espace urbain, op. cit., p. 15.

258. Jérémie Gauthier, *D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France, op. cit.*, p. 11. Ce chapitre emprunte de nombreuses sources à cette recherche précise et méticuleuse.

259. Laurent Bonelli, «Emballement répressif en France. Outrance sécuritaire et urgences sociales», *Le Monde diplomatique*, janvier 2011, p. 9.

260. Christophe Cornevin, «Les difficiles missions de la BAC», *Le Figaro*, 18 novembre 2011.

261. Jérémie Gauthier, *D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France*, *op. cit.*, p. 38

262. Voir Jérémie Gauthier, *D'un* aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France, op. cit., p. 105.

263. Mathieu Rigouste, *L'Ennemi* intérieur, op. cit., p. 152-154.

264. Jean-Paul Brunet, *La Police de l'ombre*, Seuil, Paris, 1990, cité in David Dufresnes, *Maintien de l'ordre*, op. cit., p. 25.

265. Le Monde, 5 février 1980; L'Aurore, 4 février 1980; Reflex, L'État assassine. Meurtres racistes et sécuritaires. Hors-Série n° 1. Parloir

Libre-Réflexes, 1992, p. 4. **266.** L'Humanité, 13 février 1980; Le Quotidien de Paris, 15 février 1980; Le Figaro, 15 février 1980; La Croix, 16 février 1980; L'Aurore, 16 février 1980. Cités dans Jérémie Gauthier, D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France, op. cit. **267.** «La BAC 93, 40 ans d'action»,

Police Pro, n° 30, novembre-décembre 2011, p. 23.
268. Libération, 13 septembre 1982.
269. Suite à une circulaire du 13 juillet

270. *Libération*, 5 janvier 1982.

271. *Le Monde*, 11 septembre 1982.

272. Ils obtiennent un non-lieu en 1987.

273. amicale-police-patrimoine.fr/R18 %20Turbo %20Police.html

274. DGPN, *La création et le fonctionnement des brigades de surveillance nocturne*, note de service du 14 octobre 1986.

275. DGPN, Fonctionnement des Brigades de Surveillance Nocturne (BSN) en référence à la note de service du 14 octobre 1986, note de service n° 04093 du 7 avril 1988.

276. DGPN, Formation,

fonctionnement et contrôle des BSN,

- note de service n° 002555 du 23 février 1990.
- 277. DGPN, Création et fonctionnement des brigades anticriminalité (BAC), note de service du 5 septembre 1991.
- 278. «La sécurité la nuit à Paris, la préfecture de police crée une brigade anticriminalité», Le Monde, 10 novembre 1993
- 279. Le Monde, 30 avril 1994
- 280. Le Monde, 25 jan 1995
- 281. Toute demande de création d'une BAC est étudiée par un groupe de travail constitué du Bureau de la délinguance urbaine et des affaires judiciaires, du Bureau de l'organisation des services et du Bureau de la formation et de l'amélioration des compétences professionnelles. Jérémie Gauthier, op. cit. p. 28.
- 282. Liaisons, Le magazine de la préfecture de police, 06/07/08/1996, p. 4
- 283. Selon les chiffres de la DCSP (Sous-direction des missions, Bureau délinguance urbaine et affaires judiciaires) consultés par Jérémie Gauthier, op. cit., p. 45.
- 284. Instruction n° 04-9174 du 2 août 2004 «Concernant les missions, l'organisation, et le fonctionnement des BAC, qui annule et remplace la note de service n°3268 du 5 septembre 1991».
- 285. Michel Felkay, Donner sa vie au quotidien. Travail de policier en BAC, L'Harmattan, 2010, p. 87.
- 286. «Des heures d'affrontements à Tours», Bulletin d'information du réseau Résistons ensemble contre les violences policières et sécuritaires. avril 2009.
- 287. On entend cinq détonations presque simultanées sur un enregistrement video effectué ce iour-là.
- 288. Entretiens avec la victime et des personnes présentes ce jour-là.
- 289. Observation personnelle. 290. «Retour de pare-choc». Bulletin d'information du réseau Résistons

ensemble contre les violences

policières et sécuritaires, mai 2009. 291. Amnesty International, France. Notre vie est en suspens. Les familles

- des personnes mortes aux mains de la police attendrent que justice soit faite, nov. 2011, pp 9-10.
- 292. «Joachim, on n'oublie pas», Bulletin d'information du réseau Résistons Ensemble contre les violences policières et sécuritaires. septembre 2009.
- 293. Isabelle Mandraud. « Affaire Joachim Gatti: l'auteur du tir de flashball n'était pas en légitime défense», Le Monde, 31 juillet 2009.
- 294. Manuel Boucher, «Portrait d'un policier de la brigade anticriminalité dans une "cité ghetto" française», Champ pénal/Penal field [En ligne], Vol. IX, 2012, mis en ligne le 30 ianvier 2012
- **295.** Entretiens réalisés par des habitants de la cité du Mirail dans le cadre de leur participation à un documentaire collectif Gardiens de la paix, fiction ou réalité?, une production de l'association Esma en 2012
- 296. Voir Juliette Volcler. Le son comme arme, Paris, La Découverte.
- 297. Amnesty International, France. Notre vie est en suspens. Les familles des personnes mortes aux mains de la police attendent que justice soit faite, novembre 2011, p. 22.
- 298. AFP, «Affaire Hakim Ajimi: manifestations de policiers à Grasse et Nice», 28 février 2012.
- 299. Discussions avec les membres du comité «Vérité et justice pour Hakim Aiimi».
- 300. AFP, «Affaire Hakim Ajimi...»,
- 301. AFP. «Polémique autour de la BAC de Millau». 2 avril 2012.
- 302. La Communauté de communes Millau Grand Causses et son Projet local de l'habitat (PLH) 2009-2015
- 303. Service de communication de la préfecture de police de Paris, La préfecture de police et l'agglomération parisienne. Un projet de service public pour la sécurité du Grand Paris, Juin 2009
- 304. Ibid., p. 25.
- 305. Christophe Cornevin, «Veillée d'armes pour la police du Grand Paris», Le Figaro, 16 avril 2009.

306. Ibid.

307. Sans casque, ni bouclier: témoignage d'un ex-officier de police, entretien restranscrit en ligne sur: http://regardeavue.com/sans-casque-ni-bouclier-temoignage-dun-ex-officier-de-police/

308. Jérémie Gauthier, *D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France: les brigades anticriminalité (1973-2004)*, *op. cit.*, p. 79.

309. *Ibid.*, p. 81.

310. Les baqueux emploient cette expression pour désigner une proie, un bâton, une MAD.

311. Jean-Michel Décugis, Christophe Labbé, «Denis, policier à la BAC: "Le flic est un sous-citoyen" », *Le Point*, 28 juillet 2010. En ligne sur *Lepoint.fr*

312. Selon François Masclani, Une approche de la culture policière à travers les écrits de policiers, Thèse de doctorat en sciences politiques, Jean-Louis Loubet del Bayle (dir.), Université Toulouse I, 2004.: «Les termes de "chasseur", "gibier", de "capture" ou de "rites", sont utilisés par de nombreux policiers pour décrire une part de leur métier et sont caractéristiques d'une identité culturelle très particulière. », p. 270

313. Capitaine Joël Terry, Elisabeth Bourguinat, 1000 jours pour vaincre l'insécurité. Policier aux halles de Paris, Creaphis, 2005, p. 14.

314. *Ibid.*, p. 44.

315. Michel Felkay, *Donner sa vie au quotidien. Travail de policier en BAC*, L'Harmattan, 2003, p. 87.

316. Sihem Souid, *Omerta dans la police, Abus de pouvoir, homophobie, racisme, sexisme,* Le Cherche Midi, 2010, p. 150.

317. «Excès de zèle pour la BAC» récits personnels publiés sur islamophobie.fr.

318. Entretiens avec l'auteur.

319. Toute la procédure d'habilitation en BAC est décrite par un policier sur le blog http://megablagues.voila.net/BACv2/Recrutement.html

320. Jérémie Gauthier, *D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France: les brigades anticriminalité (1973-2004)*, *op. cit.*, p. 103.

321. Alexandre Garcia, «Les contrôles d'identité abusifs aggravent les tensions dans les cités», Le Monde, 20 avril 2002. En ligne sur http://www. bugbrother.com/spip.php?article173
322. Didier Fassin, La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers, Seuil, 2011, p. 115.
323. Selon François Masclani, Une approche de la culture policière à travers les écrits de policiers, Thèse de doctorat en sciences politiques, Jean-Louis Loubet del Bayle (dir.), Université Toulouse I, 2004, p. 270.

324. Roger Le Taillanter, *op. cit.*, p. 49. **325.** *Ibid*.

326. Ibid., p. 72.

327. Michel Felkay, op. cit., p. 41.

328. Désigne la technique du parechocage.

329. Jérémie Gauthier, *D'un aspect des politiques publiques de sécurité intérieure en France*, *op. cit.*, p. 78.

330. Serge Reynaud, *Chroniques de la main courante. Histoires vécues*, Bourin éditeur, 2009, p. 150.

331. Elodie Gueguen,« Violences urbaines. Une nuit avec la BAC 93», France Info, 5 juillet 2010.

332. Ibid.

333. Didier Fassin, *La force de l'ordre.*, *op. cit.*, p. 65

334. *Ibid.*, p. 66

335. Manuel Boucher, «Portrait d'un policier de la brigade anticriminalité dans une "cité ghetto" française», *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. IX, 2012, mis en ligne le 30 janvier 2012, Consulté le 07 février 2012.

336. Jean-Michel Decugis et Christophe Labbé, op. cit.337. Didier Fassin, La force de l'ordre., op. cit., p. 89.

338. *Ibid*.

339. Voir Jean-Pierre Garnier, Une violence éminemment contemporaine. Essais sur la ville, la petite-bourgeoisie intellectuelle et l'effacement des classes populaires, Agone, mars 2010.

340. Loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. **341.** C.B., «Le plus grand chantier du siècle », *Le Figaro*, 16 février 2007.

342. «530 quartiers rénovés à l'horizon 2013, dont 189 désignés comme prioritaires, des logements neufs ou rénovés, diversifiés dans leur statut et leur densité, des rues remises à neuf ou modifiées, dotées d'éclairage et de mobilier urbain, des espaces et des équipements publics rénovés ou créés, des commerces de proximité redynamisés et multipliés, des actions concrètes en faveur du développement économique et de l'emploi local, de l'éducation et de la culture, des partenariats nationaux et locaux, publics et privés, qui permettent de financer au total plus de 44.5 milliards d'euros de travaux.» http://www.anru.fr/PNRU.html 343. Selon le géographe Stefan Kipfer, l'ANRU accentue «les virages néolibéraux et punitifs de la politique de la ville» en impulsant «des projets de rénovation locale pour prioriser la planification physique par rapport à la politique sociale, favoriser la démolition par rapport à la réhabilitation et à la reconstruction, encourager la valorisation marchande et faire de la sécurité une préoccupation majeure dans le design physique». Stefan Kipfer, «Ghetto or not ghetto, telle n'est pas la seule question. Quelques remarques sur la "race", l'espace et l'État à Paris», in Race et capitalisme, Félix Boggio Éwanjé-Épée & Stella Magliani-Belkacem (coord.), Syllepse, 2012. **344.** Voir les constats opérés par les contributeurs de Jacques Donzelot (Dir.), À quoi sert la rénovation urbaine?, Puf. 2012. 345. Mogniss H. Abdallah, «Face au "Banlieues-show" à la française, pour un renouveau de l'action collective dans les quartiers de l'habitat social» http://fsqp.fr/Face-au-Banlieue-showa-la.html 346. Voir par exemple le chapitre «La mixité sociale ou la pathologisation des classes populaires» dans Saïd Bouamama, Les discriminations racistes, une arme de division

massive, L'Harmattan, 2010.

op. cit.

347. Mogniss H. Abdallah, «Face au

"Banlieues-show" à la française»,

348. Stefan Kipfer, «Ghetto or not ghetto», op. cit. 349. «Banlieues. L'enieu de la rénovation urbaine», France Culture, 13 avril 2012 350. Ibid. 351. Stephen Graham, Villes sous contrôles, op. cit., p 63. 352. Didier Fassin, La force de l'ordre. op. cit., p. 273. 353. Commentaire, mardi 14 sept 2010 - 13h05 par rouge75018 sur article11. info/? Alessi-Dell-Umbria-Part-II **354.** Emmanuel Todd. Après la démocratie, Folio/Poche, 2008, p. 151-152. 355. «Tremblay: le reportage sur TF1 aurait "précipité" l'opération de police», Le Parisien, 30 mars 2010. 356. «Seine-Saint-Denis: Bartolone souhaite 400 policiers supplémentaire», Nouvel Obs. 4 avril 2010. 357. Ibid. 358. Marwan Chahine, Willy Le Devin. «Vous mentez parce que ça fait vendre», Libération, 02 avril 2010. 359. Thomas Hofnung, «Tremblay-en-France: les bus sous protection». Le Parisien, 03 avril 2010. **360.** «Un bus à nouveau pris pour cible et quatre voitures incendiées à Tremblay-en-France», Nouvel Observateur. 1º mai 2010. **361.** Un sous-préfet en poste parle de «déplacement de population» lors d'une réunion publique sur le GPV en 2005 avec des habitants des quartiers du Mirail à Toulouse Motivé.e.s. « La GPV va dans le Mur... c'est ca le renouvellement urbain!», 25 avril 2006, http://fsqp.fr/Le-GPVva-dans-le-Mur-c-est-ca-le.html 362. Le 18 février 2007, une inauguration «non-officielle» de la station de métro «17 octobre 1961» est mise en scène par une quarantaine d'associations sur le chantier du métro en construction. «Inauguration de la station de métro "17 Octobre 1961" à Gennevilliers», sur anticolonial.com 363. Marie-Dominique Lelièvre, «L'âme de Castro chez le diable

Pasqua», Libération, 20 février 1995.

- **364.** Alain Auffray, «Raoult offre une rallonge à Gennevilliers. Ce coup de pouce de 12 millions de francs récompense un projet urbain avancé», *Libération*, 19 octobre 1995 **365.** *Ibid.*
- **366.** Alain Auffray, «Pasqua et le PC en harmonie à la cité du Luth. Le président des Hauts-de-Seine et le maire de Gennevilliers lancent un grand projet urbain.», *Libération*, 11 juin 1996.
- **367.** Marie-Dominique Lelièvre, «L'âme de Castro chez le diable Pasqua», *op. cit.*
- 368. Ibid.
- **369.** «Etat du PNRU» juillet 2012. sur anru.fr
- **370.** «Révolte des habitants de HLM», *20 minutes*, 4 mars 2006.
- **371.** *20 minutes*, février 2005.
- 372. Ibid.
- **373.** Mogniss H. Abdallah, «Face au "Banlieues-show" à la française», *op. cit.*
- **374.** Discussions avec des habitants du quartier.
- 375.20 minutes, 7 février 2011.
- **376.** France Soir, 10 février 2011; «Invasion étrangère?», Résistons Ensemble, n° 95, mars 2011.
- 377. «La vérité sur Wissam. Bavures policières à Clermont-Ferrand», clip video réalisé dans le cadre du soutien au comité Justice et vérité pour Wissam. http://www.youtube.com/wat ch?NR=1&feature=endscreen&v=YiV zAGPVqzo
- **378.** Il est conduit le matin au CHRU de Clermont-Ferrand où il est admis au service de réanimation puisque plongé dans le comas avec des côtes cassées, le lobe orbitale défoncé et des lésions importantes au cou.
- 379. «La vérité sur Wissam», *op. cit.*380. «Instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de Gennevilliers et Asnières», *Le Monde*, 16 mars 2011.
 381. J'étais à Gennevilliers durant la période du couvre-feu, j'ai eu de nombreuses discussions avec différentes générations d'habitants de la cité du Luth.
- **382.** «Acharnement contre le faible» en créole, équivalent du terme arabe «*hoggra*». «Définition

- du mot "pwofitasyon" selon nous les Antillais», voir en ligne: http://bellaciao.org/fr/spip.php?article81264 383. Cette même année, dans le même commissariat, des policiers ont été reconnus coupables d'être allés tirer à l'arme à feu sans raison dans des campements de tziganes. Le Monde, 9 septembre 2005.
- **384.** «Prostituées face à l'arbitraire policier» en ligne sur: http://www.lesputes.org.
- 385. L'Express. 12.12.2011.
- **386.** Sihem Souid, *Omerta dans la police, op. cit.*, p. 101.
- **387.** Patricia Tourancheau, «Des mesures mises en examen», *Libération*, 27 juin 2012, p. 4.
- **388.** Ramses Kefi, Camille Polloni, «Après les violences, Amiens-Nord continue sa vie "à la marge de la marge" », *Rue89*, 18 août 2012. **389.** *Ibid.*
- **390.** «Affrontements à Amiens: 16 policiers blessés, des dégâts considérables», *LeParisien.fr*, 14 août 2012.
- **391.** Faïza Zerouala, «Ce soir-là, ils sont venus nous provoquer comme des cow-boys», *Le Monde*, 15 août 2012.
- **392.** «Arrestations à Amiens: les images vidéos au cœur de l'enquête», LeParisien.fr, 16 août 2012.
- **393**. *Ibid*. **394**. «Amiens-Nord: 5 interpellations suite aux violences», *Courrier-Picard*,
- 16 août 2012. **395.** Pour une analyse critique de l'événement voir Jean-Pierre Garnier, *Des barbares dans la cité*, Flammarion. 1997.
- **396.** Cité dans «La grande peur de Sarko», *Le Canard enchaîné*, 15 mars 2006, p. 2.
- **397.** Entretien mené par David Dufresnes in *Maintien de l'ordre*. *Enquête*, *op. cit.*, p. 27.
- **398.** *Police Pro*, n°29, sept/oct 2011, p. 46.
- **399.** Discussion avec Brandon (pseudonyme) et le comité de soutien aux lycéens incarcérés de Nanterre en novembre 2010.
- **400.** Discussion avec Marwane (pseudonyme) et le comité de soutien

- aux lycéens incarcérés de Nanterre en novembre 2010.
- **401.** «La vidéo du lycéen blessé par un tir de flash-ball à Montreuil», *Rue89*, 14 octobre 2010.
- **402.** Discussions avec des personnes présentes ce jour-là et des membres du collectif «Témoins contre les violences policières» de Lyon.
- **403.** Note NR 082333 DCSP du 4 juin 1994.
- **404.** Michel Felkay, Les interventions de la police dans les zones de cités urbaines, L'Harmattan, 1999, p. 71.
- **405.** Thomas Calinon, «Otan: 9000 policiers et gendarmes, l'armée en renfort», *LibeStrasbourg.fr*; 30 mars 2009. Consulté le 30 mars 2009
- **406.** «Strasbourg en état d'alerte», *La Dernière Heure*, 30 mars 2009.
- 407. 85 unités mobiles de maintien de l'ordre sont déployées dont les trois quarts des compagnies de CRS existant en France et 40 escadrons de gardes mobiles. Des forces militaires terrestres et fluviales (vedettes, plongeurs et ponts flottants motorisés) sont aussi mobilisées. Voir Isabelle Mandraud et Sylvia Zappi, «La ville de Strasbourg transformée en bunker pour le sommet de l'Otan», Le Monde, 28 mars 2009.
 408. Discussions avec des personnes impliquées le jeudi 2 avril 2011.
 Observations personnelles pour le vendredi 3 avril.
- **409.** Alain Hamon, «Démanteler les points hauts...», *France Soir*, 14 mai 2010

410. Ibid.

- **411.** Expériences personnelles. Ces violences secondaires sont aussi répertoriées par un médecin ayant travaillé dans les locaux de police. Cf. Patrick Chariot, *En garde à vue. Médecin dans les locaux de police*, La Fabrique, 2005.
- **412.** Emmanuel Blanchard, «Ce que rafler veut dire, Eric Besson et la police du langage», *Plein droit, La police et les étrangers*, n°81, février 2009, pp. 3-6.
- **413.** Discussions avec des inculpés sur Toulouse, à leur libération en 2012. **414.** Récit d'un professeur d'arts martiaux à Paris ayant pratiqué cette

formation avec des policiers.

- **415.** «Drame de Woippy: la police municipale sur la sellette», *Le Monde*, 2 avril 2010.
- 416. La police est la première responsable des décès de policiers. Deux tiers des morts dans la police sont accidentelles, une grande partie surviennent lors d'accidents de voiture durant des courses-poursuites ou en se rendant sur un lieu, une autre part importante survient dans des accidents liés à une mauvaise utilisation des armes de service. Une dernière partie non négligeable est liée aux suicides, autour d'une cinquantaine par an.
- **417.** «Retour sur le week-end de résistance à la ligne THT», communiqué du groupe «médical», 26 juillet 2012.
- **418.** Témoignages sur le week-end de résistance au Chefresne 22-24 juin 2012, Puissance Plume, 26 juillet 2012, p. 2.
- **419.** «Derrière l'urgence, la bêtise. Retour sur le week-end de résistance du Chefresnes», in *Témoignages sur le week-end de résistance au Chefresne 22-24 juin 2012*, Puissance Plume, 26 juillet 2012, p. 11.
- **420.** «La police et Sarko», *Thema* «*Que fait la police*», Arte, 8 juin 2010. Ce document a été coproduit par Doc en Stock, la boîte de production du très sarkozyste et néoconservateur Daniel Leconte.
- **421.** Paris-Normandie, samedi 15 mai 2010.
- **422.** Les syndicats de CRS s'opposaient à la suppression de 25 des 61 compagnies françaises, ainsi qu'à celle de 7 compagnies de gendarmes mobiles, remplacées à terme par des entreprises privées. Voir Mathieu Deslandes, «Ce gouvernement a terriblement besoin de la police», Rue89, 1° février 2011.

423. Ibid.

- **424.** Le directeur de la police municipale n'est autre que Jean-Pierre Havrin, l'ancien directeur de la sécurité publique de Haute-Garonne, débarqué par Nicolas Sarkozy en 2003.
- **425.** «Jean-Pierre Havrin: "La police municipale, c'est la proximité par

- excellence"», France Soir, 03 avril 2012.
- **426.** Rafik Chekkat, «La peine de mort a été abolie, pas la mise à mort. Retour sur l'exécution d'Amine Bentounsi», *État d'exception*, 2 mai 2012. En ligne sur: http://www.etatdexception.net/?p=1056
- **427.** Frédéric Ploquin, «Révélations sur la grande manip de Noisy-le-Sec» sur *Marianne2.fr*
- **428.** Emmanuel Blanchard, «Quand les forces de l'ordre défient le palais Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'arène parlementaire et la transition de régime », *Genèses*, Belin, 2011/2 (n° 83), p. 55.
- **429.** http://prisonvalley.arte.tv/en/forums/discussion/71/frank-smith-private-corrections-institute/**430.** *Ibid.*
- **431.** Salle Grégory, «État de droit, État gestionnaire», *Champ pénal/ Penal field*, Vol. III http://champpenal. revues.org/601
- **432.** «Dossier: Nouvelles prisons. Du pareil au pire », *Dedans Dehors*, Revue de l'OIP, 2006. http://www.oip.org/index.php/publications-et-ressources/loi-penitentiaire/item/96-dossier-nouvelles-prisons-n %C2 %B053
- 433. Jean-Jacques Sueur, Geneviève Dorvaux (dir.), *Questions de droit pénal, Question de méthode,* L'Harmattan, 2011, p. 152. 434. *Ibid.*
- **435.** Genepi, *Aux pieds des murs.* L'architecture carcérale, Le Passe-Muraille, juillet-août 2010.
- **436.** Nils Christie, L'industrie de la punition. Prison et politique pénale en Occident, Éditions Autrement, 2003; Sonja Snacken, Prisons en Europe, Pour une pénologie critique et humaniste, Larcier, 2011.
- **437.** Michel David, *Psychiatrie* en milieu pénitentiaire, Puf, coll. «Nodules », 1993.
- **438.** «L'Assemblée vote 24 000 places de prison supplémentaires d'ici à 2017 », *Le Monde*, 12 janvier 2012. **439.** «Les détentions n'ont jamais été aussi longues », *Libération*, 17 décembre 2011.

- **440.** Durant la rédaction de ce livre, le gouvernement de François Hollande affirmait soutenir une intervention militaire interimpérialiste en Syrie.
- **441.** Stephen Graham, *Villes sous contrôles, op. cit.*, p. 66.
- **442.** Lorenco Veracini, «Colonialism Brought Home. On the Colonization of the Metropolitan Space», *Borderlands*, 2005. www.borderlands. net.au
- **443.** Stephen Graham, *Villes sous contrôles*, op. cit., p. 51.
- **444.** *Ibid.*, p. 51.
- **445.** Kanishka Goonewardena et Stephan Kipfer, «Colonization and the New Imperialism: On the Meaning of Urbicide Today», *Theory and Event*, 2007, p. 1-39.
- **446.** Michal Kalecki, *The Last Phase in the Transformation of Capitalism*, Monthly Review Press, 1972.
- **447.** David Harvey, Le Nouvel impérialisme, op. cit., p. 238.
- 448. www.antirep86.fr
- 449. http://www.antirep86.
- fr/2011/03/10/tract-du-comite-veriteet-justice-pour-hakim-ajimi-a-grasse/ **450.** FSQP, «Pour un front uni des quartiers populaires », publié le 27 octobre 2011 sur http://fsqp.fr/Pourun-Front-Uni-des.html
- **451.** «Déclaration commune des participant-e-s à la troisième rencontre des luttes de
- l'immigration», en ligne sur internet. **452.** Maurice Rafsjus, *La police et la*
- peine de mort, L'esprit frappeur, 2002. 453. 15 morts en 2005, 15 morts en 2006, 19 morts en 2007, 11 morts en 2008, 5 morts en 2009, 9 morts en 2010. 10 morts en 2011.
- **454.** «Melun: noyade confirmée pour le jeune décédé après avoir tenté d'échapper à la police», *Lepoint.fr* **455.** «Accident avec la police: Le calme règne à Villiers-le-Bel malgré
- des versions contradictoires», *20minutes.fr*, 10 juin 2012.
- 456. Achille Mbembe,
- «Nécropolitique», Raisons politiques, n° 21, 2006, p. 29-60.

Chez le même éditeur

Giorgio Agamben, Alain Badiou, Daniel Bensaïd, Wendy Brown, Jean-Luc Nancy, Jacques Rancière, Kristin Ross, Slavoj Žižek, Démocratie, dans quel état?

Tariq Ali, Bush à Babylone. La recolonisation de l'Irak.

Tariq Ali, Obama s'en va-t-en querre.

Zahra Ali (dir.), Féminismes islamiques.

Sophie Aouillé, Pierre Bruno, Franck Chaumon, Guy Lérès, Michel Plon, Erik Porge, Manifeste pour la psychanalyse.

Bernard Aspe, *L'instant d'après*. *Projectiles pour une politique* à *l'état naissant*.

Alain Badiou, Petit panthéon portatif.

Alain Badiou, L'aventure de la philosophie française. Depuis les années 1960.

Alain Badiou & Eric Hazan, L'antisémitisme partout. Aujourd'hui en France.

Jean-Christophe Bailly, Jean-Marie Gleize, Christophe Hanna, Hugues Jallon, Manuel Joseph, Jacques-Henri Michot, Yves Pagès, Véronique Pittolo, Nathalie Quintane, « Toi aussi, tu as des armes » Poésie & politique.

Moustapha Barghouti, Rester sur la montagne. Entretiens sur la Palestine avec Eric Hazan.

Omar Barghouti, Boycott, désinvestissement, sanctions. BDS contre l'apartheid et l'occupation de la Palestine.

Zygmunt Bauman, Modernité et holocauste.

Jean Baumgarten, Un léger incident ferroviaire. Récit autobiographique.

Walter Benjamin, *Essais sur Brecht*. Daniel Bensaïd, *Les dépossédés*. Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres.

Daniel Bensaïd, Tout est encore possible. Entretiens avec Fred Hilgemann.

Ian H. Birchall, Sartre et l'extrême gauche française. Cinquante ans de relations tumultueuses.

Auguste Blanqui, Maintenant, il faut des armes. Textes présentés par Dominique Le Nuz.

Matthieu Bonduelle, William Bourdon, Antoine Comte, Paul Machto, Stella Magliani-Belkacem & Félix Boggio Éwangé-Épée, Gilles Manceron, Karine Parrot, Géraud de la Pradelle, Gilles Sainati, Carlo Santulli, Evelyne Sire-Marin, Contre l'arbitraire du pouvoir. 12 propositions.

Félix Boggio Éwangé-Épée & Stella Magliani-Belkacem, *Les féministes* blanches et l'empire.

Marie-Hélène Bourcier, Sexpolitique. Queer Zones 2.

Bruno Bosteels, *Alain Badiou*, une trajectoire polémique.

Alain Brossat, Pour en finir avec la prison.

Pilar Calveiro, Pouvoir et disparition. Les camps de concentration en Argentine.

Grégoire Chamayou, Les Chasses à l'homme

Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian, Les filles voilées parlent.

Cimade, *Votre voisin n'a pas de papiers. Paroles d'étrangers.*

Comité invisible, L'insurrection qui vient.

Christine Delphy, Classer, dominer.
Oui sont les « autres »?

Alain Deneault, Offshore. Paradis fiscaux et souveraineté criminelle.

Raymond Depardon, Images politiques.

Yann Diener, On agite un enfant. L'État, les psychothérapeutes et les psychotropes.

Jean-Pierre Faye, Michèle Cohen-Halimi, *L'histoire cachée du nihilisme. Jacobi, Dostoïevski, Heidegger, Nietzsche.*

Norman G. Finkelstein, L'industrie de l'holocauste. Réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs.

Charles Fourier, Vers une enfance majeure. Textes présentés par René Schérer.

Joëlle Fontaine, De la résistance à la guerre civile en Grèce. 1941-1946.

Isabelle Garo, L'idéologie ou la pensée embarquée.

Antonio Gramsci, Guerre de mouvement et guerre de position. Textes choisis et présentés par Razmiq Keucheyan.

Amira Hass, Boire la mer à Gaza, chroniques 1993-1996.

Eric Hazan, Chronique de la guerre civile.

Eric Hazan, Notes sur l'occupation. Naplouse, Kalkilyia, Hébron.

Eric Hazan, Paris sous tension.

Eric Hazan, *Une histoire de la Révolution française*.

Henri Heine, *Lutèce*. *Lettres* sur la vie politique, artistique et sociale de la France.

Victor Hugo, *Histoire d'un crime*. *Déposition d'un témoin*.

Sadri Khiari, La contre-révolution coloniale en France. De de Gaulle à Sarkozy.

Yitzhak Laor, Le nouveau philosémitisme européen et le « camp de la paix » en Israël.

Lénine, L'État et la révolution. Présentation de Laurent Lévy.

Mathieu Léonard, L'émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale

Gideon Levy, *Gaza*. Articles pour Haaretz (2006-2009).

Laurent Lévy, "La gauche", les Noirs et les Arabes.

Frédéric Lordon, Capitalisme, désir et servitude. Marx et Spinoza.

Pierre Macherey, De Canguilhem à Foucault, la force des normes.

Pierre Macherey, La parole universitaire.

Gilles Magniont, Yann Fastier, Avec la langue. Chroniques du « Matricule des anges ».

Karl Marx, Sur la question juive. Présenté par Daniel Bensaïd.

Karl Marx, Friedrich Engels, Inventer l'inconnu. Textes et correspondance autour de la Commune. Précédé de « Politique de Marx » par Daniel Bensaïd.

Joseph A. Massad, *La persistance* de la question palestinienne.

Albert Mathiez, La Réaction thermidorienne. Introduction de Yannick Bosc et Florence Gauthier.

Louis Ménard, *Prologue d'une* révolution (février-juin 1848). Présenté par Maurizio Gribaudi.

Elfriede Müller & Alexander Ruoff, Le polar français. Crime et histoire.

Ilan Pappé, La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-arabe.

François Pardigon, Épisodes des journées de juin 1848.

Jacques Rancière, Le partage du sensible. Esthétique et politique.

Jacques Rancière, Le destin des images.

Jacques Rancière, La haine de la démocratie.

Jacques Rancière, Le spectateur émancipé.

Jacques Rancière, Moments politiques. Interventions, 1977-2009.

Jacques Rancière, Les écarts du cinéma.

Jacques Rancière, La leçon d'Althusser.

Textes rassemblés par J. Rancière & A. Faure, *La parole ouvrière* 1830-1851.

Amnon Raz-Krakotzkin, Exil et souveraineté. Judaïsme, sionisme et pensée binationale.

Tanya Reinhart, Détruire la Palestine, ou comment terminer la guerre de 1948.

Tanya Reinhart, *L'héritage de Sharon*. *Détruire la Palestine, suite*.

Robespierre,

Pour le bonheur et pour la liberté. Discours choisis.

Julie Roux, *Inévitablement* (après l'école).

Christian Ruby, L'Interruption Jacques Rancière et la politique.

Gilles Sainati & Ulrich Schalchli, La décadence sécuritaire.

André Schiffrin, L'édition sans éditeurs.

André Schiffrin, Le contrôle de la parole. L'édition sans éditeurs, suite.

André Schiffrin, L'argent et les mots.

Ella Shohat, Le sionisme du point de vue de ses victimes juives. Les juifs orientaux en Israël.

Eyal Sivan & Eric Hazan. *Un État* commun. Entre le Jourdain et la mer.

Jean Stern, Les patrons de la presse nationale. Tous mauvais.

Syndicat de la Magistrature, Les Mauvais jours finiront. 40 de combats pour la justice et les libertés.

Marcello Tarì, Autonomie! Italie, les années 1970.

N'gugi wa Thiong'o, Décoloniser l'esprit.

E.P. Thompson, *Temps, discipline* du travail et capitalisme industriel.

Tiggun, Théorie du Bloom.

Tiqqun, Contributions à la guerre en cours.

Tiqqun, Tout a failli, vive le communisme!

Alberto Toscano,

Le fanatisme. Modes d'emploi.

Enzo Traverso, *La violence nazie*, une généalogie européenne.

Enzo Traverso,

Le passé : modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique.

Louis-René Villermé, *La mortalité* dans les divers quartiers de Paris.

Sophie Wahnich, La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme.

Michel Warschawski (dir.), La révolution sioniste est morte. Voix israéliennes contre l'occupation, 1967-2007.

Michel Warschawski, Programmer le désastre. La politique israélienne à l'œuvre.

Eval Weizman,

À travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine.

Slavoj Žižek,

Mao. De la pratique et de la contradiction.

Collectif,

Le livre : que faire ?

Cet ouvrage a été reproduit et achevé d'imprimer par l'Imprimerie Floch à Mayenne en octobre 2012.

Numéro d'impression : XXXXXXX Dépôt légal : 4º trimestre 2012. Imprimé en France.